LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: Dégagement en matinée, ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum 23. Aperçu pour dimanche: beau. **(détail en page 8)**

Vol. LXXIII — No 146 Montréal, samedi 26 juin 1982 (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 45 cents) 35 CENTS

culture & société

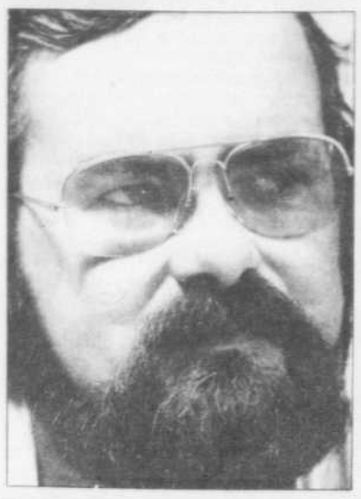

Jean Barbeau

Jean Barbeau est l'un des très rares auteurs dramatiques à pouvoir vivre de son théâtre. Il est un des plus joués et ses comédies sont constamment reprises, particulièrement dans les théâtres d'été. Cette saison, il est à l'affiche dans quatre théâtres. On peut voir, entre autres, sa comédie *Minuit chrétien* au théâtre de Boucherville. Robert Lévesque trace le portrait de cet écrivain.

Page 17

Monique LaRue

Après avoir travaillé le langage du côté de la théorie avec Roland Barthes en France, Monique LaRue est passé du côté de la fiction et prend une place importante dans notre littérature avec son deuxième roman, *Les Faux fuyants*, qu'elle vient de publier aux Éditions Québec-Amérique. Les personnages de Monique LaRue ont sans doute croisé sur leur chemin ceux de Réjean Ducharme. Jean Royer l'a rencontrée. **Page 13**

AU SOMMAIRE

Répit fragile à la CTCUM

Le répit que se sont accordés la CTCUM et les syndicats de ses employés demeure fragile. La Fraternité des chauffeurs, le syndicat des employés d'entretien et le syndicat des employés de bureau ont tous donné avis au ministère du Travail de leur intention de recourir à la grève la semaine prochaine. Cette précaution est destinée à donner la réplique au «premier faux pas» de l'employeur. **Page 3**

Libéralisation du courtage

La Commission des valeurs mobilières du Québec a annoncé hier que la Bourse de Montréal ne pourra plus, au plus tard à compter du 1er avril 1983, fixer un taux de courtage minimum pour l'achat et la vente d'actions. Cette mesure de libéralisation, qui a également été adoptée en Ontario, devrait entraîner une baisse importante des frais de transaction boursière. **Page 7**

La mine défaite, le secrétaire d'État Alexander Haig quitte le département d'État après avoir annoncé à la presse sa démission. (Photolaser AP)

À cause des «déviations» de la politique

Haig démissionne

Reagan le remplace par George Shultz

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le secrétaire d'État Alexander Haig, a remis sa démission hier au président Ronald Reagan en raison des récentes «déviations» dans la politique étrangère des États-Unis.

La démission du chef de la diplomatie américaine a été annoncée à la télévision à 15 heures par le président lui-même qui, d'une voix cassée par l'émotion, a déclaré accepter à regret le départ de M. Haig.

M. Reagan, qui n'a donné aucune raison pour la décision de M. Haig, a catégoriquement refusé de répondre à toute question à ce sujet. Il a annoncé que M. George Shultz, secrétaire au Trésor dans l'administration Nixon et actuellement président et directeur de l'entreprise multinationale de construction Bechtel, prendrait le poste de secrétaire d'État.

Peu après, vivement applaudi par ses collaborateurs à son arrivée dans la salle de presse, M. Haig, d'une voix également très émue, a notamment déclaré: «Nous étions d'accord sur le fait que la cohérence, la clarté et la fermeté dans nos objectifs étaient essentielles pour notre réussite. C'est dans cet esprit que j'ai accepté de vous servir comme secrétaire d'État».

«Au cours des derniers mois, a-t-il ajouté, il est devenu clair pour moi que la politique étrangère dans laquelle nous nous sommes engagés ensemble se départait du cours prudent que nous avions tracé (...)»

M. Haig a rendu hommage à M. Shultz, qui se trouvait hier après-midi à Londres où il effectuait un voyage d'affaires.

Sa démission, notent les observateurs, survient à une période particulièrement délicate de la politique étrangère américaine, que ce soit en Europe, au Proche-Orient ou en ce qui concerne les relations américano-soviétiques, avec l'ouverture à Genève, le 29 juin, des négociations sur une réduction des armements stratégiques.

La démission du secrétaire d'État a fait l'effet d'une bombe dans les milieux politiques de Washington. Certes, on savait depuis longtemps que les frictions entre M. Haig et l'entourage du président, concernant la conduite de la politique étrangère, étaient fréquentes et donnaient lieu parfois à de grandes colères du bouillant général, qui avait pris ses fonctions de chef de la diplomatie américaine à l'arrivée au pouvoir de M. Reagan en janvier 1981.

Toutefois nul n'imaginait que les relations entre M. Haig et le clan des Californiens (les plus proches collaborateurs du président) s'étaient dégradées ces jours derniers au point d'entraîner le brusque départ de M. Haig.

L'embarras du président Reagan était

Voir page 12: Haig

Cessez-le-feu au Liban après une journée d'enfer

(D'après AFP, Reuter et AP) — Après un des plus violents bombardements qu'ait connu Beyrouth-Ouest, Israël a accepté hier soir de décréter un nouveau cessez-le-feu au Liban à partir de 20 heures locales.

La demande avait été présentée par l'envoyé spécial du président Reagan, M. Philip Habib. «Bien entendu, a ajouté le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères, le cessez-le-feu sera respecté à condition que les autres parties le respectent également».

De son côté, M. Habib a contacté à 21 heures le leader sunnite libanais Saeb Salam pour lui dire qu'il était parvenu à un «cessez-le-feu durable», indique la radio libanaise (officielle), qui précise qu'il s'agirait d'un accord de cessez-le-feu «durable, définitif et prolongé», sans donner de détails sur les derniers entretiens de M. Habib avec les différentes parties.

Sur le terrain, on constatait en tout cas un calme total depuis 21 heures, sans aucune explosion. Seuls les incendies et les allées et venues des ambulances trahissent encore la violence des derniers bombardements israéliens.

Selon la radio libanaise, la capitale a été pilonnée pratiquement sans discontinuer toute la journée par les canonnières israéliennes et bombardée par l'aviation. Il y a eu des dizaines de victimes et dans un hôpital, pris sous le feu de la marine, plusieurs malades ont été tués.

Le bombardement intensif de Beyrouth-Ouest où sont retranchés quelque 5,000 fedayines s'est accompagné de victoires de «Tsahal» sur l'armée syrienne dans la zone montagneuse à l'est de la capitale, autour de la route Beyrouth-Damas.

Dans la journée, le ministre israélien de la Défense, le général Ariel Sharon, avait affirmé que deux des objectifs d'Israël au Liban avaient été atteints: l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) était presque complètement détruite et les Syriens battaient retraite.

Par ailleurs, cette annonce de cessez-le-feu a été précédée de celle de la démission du secrétaire d'État américain Alexander Haig dont les milieux dirigeants israéliens appréciaient le soutien pour leur action militaire au Liban.

L'hypothèse selon laquelle Israël a dû accepter ce nouveau cessez-le-feu sous les pressions internationales, en particulier sous la pression des opposants américains à une conquête totale de Beyrouth, passait hier soir pour la plus probable.

Voir page 12: Cessez-le-feu

Quand Québec vogue de crise en crise...

Une session de rafistolage et de rapiéçage

Une analyse de Gilles Lesage

QUÉBEC — Rafistolage et rapiéçage, tels sont les deux mots qui viennent spontanément à l'esprit quand on tente de faire un bilan des six premiers mois de l'année parlementaire à Québec.

Selon le gouvernement, ce fut une session des choix difficiles mais nécessaires; on a plutôt l'impression que ce fut la session des choix imposés ou inévitables, comme si le gouvernement, ayant perdu sa marge de manoeuvre, ne savait plus trouver de solutions durables aux crises qui se succèdent sans arrêt.

On peut relever très facilement au moins une dizaine de lois extraordinaires et de mesures spéciales qui visent à colmater des brèches, à boucher des trous béants. Mais la touche magique n'y est plus et tout ou presque est à reprendre. Aux prises avec la laborieuse gestion de la décroissance, le gouvernement en est réduit à administrer à la petite semaine, à tenter des essais peu concluants, à présenter des demi-mesures comme des solutions radicales. Sans boussole, il frappe à gauche et à droite: on n'en meurt pas tous, mais tous sont frappés. Les abcès sont crevés les uns après les autres, mais ils renaissent avec plus de rage tout à côté.

Reprenons à cet égard quelques dossiers qui ont fait surface depuis janvier et qui demeurent d'une actualité brûlante:

■ CTCUM. Dès le 15 janvier, le gouvernement a fait adopter une loi spéciale (no 47) pour assurer la reprise des services normaux à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), et pour permettre, à l'aide de la conciliation, la poursuite des négociations en vue du renouvellement des conventions collectives expirées le 11 janvier. La loi prévoyait de plus la création d'une commission d'enquête sur la situation qui prévaut à la Commission en matière de relations de travail. Les services ont repris, le commissaire Germain Jutras a étudié la situation et remis son rapport. Mais, à la fin de juin, aucun problème n'est réglé, loin de là. Certes, il n'y a pas de grève à l'horizon immédiat, mais c'est tout simplement à cause des vacances estivales: un arrêt de travail à ce moment-ci aurait moins d'impact qu'en octobre ou novembre. L'analgésique ne guérit pas le cancer et la pause estivale sera suivie d'une reprise des hostilités à l'automne, alors qu'il faudra probablement une autre loi d'exception.

■ Maintien des services essentiels. La loi 72 modifiant le code du travail, le code de procédure civile et d'autres dispositions législatives est la réponse du gouvernement au difficile maintien des services essentiels en cas de grève dans les secteurs de la santé et des services publics, dont la CTCUM. Elle prévoit la création d'une Commission de surveillance et de contrôle, le gouvernement se réservant le dernier mot. Les libéraux, qui préconisent une abolition sélective du droit de grève, y voient une autre structure technocratique et bureaucratique qui ne résoudra pas les vrais problèmes. Il est trop tôt pour juger de la loi, mais il s'agit manifestement d'une mesure qui ne satisfera personne: ni ceux qui sont contre le droit de grève, ni ceux qui craignent qu'on veuille abolir ce «droit sacré» sans le dire.

■ Communauté urbaine de Montréal. Après une douzaine d'années, la loi concernant la CUM avait besoin d'ajustements sérieux. Mais la loi 46 est loin de ne faire que des heureux. À un point tel qu'une demi-douzaine de députés péquistes de Montréal se sont sentis obligés de voter contre leur gouvernement, estimant qu'il réduit de façon inconsidérée l'influence de la Ville de Montréal au profit des villes de la banlieue. Sur une loi aussi importante, cette dissidence massive de la part des premiers intéressés n'est pas négligeable. De toute évidence, le gouvernement ne réussit plus à faire l'unanimité de ses troupes comme durant son premier mandat.

■ Rémunération dans le secteur public. La loi 70 est bel et bien adoptée, mais aucun problème n'est résolu pour autant. L'échéance est tout simplement retardée de six mois. Un gouvernement qui doit récupérer d'une main ce qu'il donne de

Voir page 12: Québec

John O'Brien

La crise économique sera décisive pour le Québec

par Rodolphe Morissette

Après dix ans de «révolution tranquille», puis un cycle à peu près équivalent de débats sur l'indépendance politique, le Québec entame actuellement une nouvelle époque. Les solutions sociales qu'on apportera d'ici peu à la crise économique marqueront d'une manière décisive les dix ou 15 prochaines années, selon le recteur de l'Université Concordia, M. John W. O'Brien.

Dans une entrevue qu'il accordait récemment au DEVOIR et qu'on reproduit en page 11, M. O'Brien fait état de quelques virages importants que le Québec est invité à prendre à court terme. S'il ne se montre pas très optimiste au sujet de la possibilité de réaliser un consensus social à brève échéance, il estime que «les pressions (économiques) qui vont se faire sentir au cours des prochains mois vont peut-être faire évoluer la situation», notamment en forçant la société québécoise à faire des «choix difficiles».

Le recteur de Concordia juge que la preuve est maintenant faite que l'État ne peut résoudre seul tous les problèmes. Il faudra désormais recourir plutôt à «une variété d'approches» complémentaires. Il croit constater que les leaders politiques sont peu préparés à faire face aux problèmes économiques complexes de l'heure, plus portés qu'ils sont à jongler avec ce qui touche «la constitution canadienne ou l'indépendance du Québec».

M. O'Brien pense que notre système de partis politiques, au palier fédéral comme à Québec, accuse une faiblesse importante: les leaders actuels, à Québec et à Ottawa, ont tendance à faire en quelque sorte le vide autour d'eux.

Notre interlocuteur voit les rapports entre anglophones et francophones se développer sur le mode de l'étapisme. La création récente de la fédération des Anglo-Québécois, Alliance Québec, annonce, selon lui, une nouvelle étape. Ce rassemblement était d'autant plus nécessaire que le Québec aura bientôt été gouverné pendant dix ans par une équipe de tendance souverainiste.

Il n'ignore pas d'autre part la rivalité nouvelle entre francophones et anglophones pour l'obtention de postes de direction dans les grandes compagnies canadiennes.

Au plan universitaire qui est le sien, le recteur de Concordia pense que si la deuxième université anglaise de Montréal avait eu sa juste part de financement depuis dix ans, elle serait tout autre aujourd'hui.

À LIRE CET ÉTÉ

LES ENFANTS DU VERSEAU
Marilyn Ferguson
Un livre aussi important que ***Le Choc du futur,*** par l'auteur de ***La Révolution du cerveau.***
Clamann-Lévy, 338 pages 14,95$

BILLY MILLIGAN
L'homme aux 24 personnalités
Daniel Keyes
Des personnages différents d'âge, de caractère et même de traits physiques dans un seul être démuni et désespéré.
Balland, 464 pages. 16,95$

CHARLES DARWIN
Le roman de nos origines
Irving Stone
Par un maître du roman biographique, un portrait très juste de l'homme le plus controversé encore aujourd'hui.
Balland, 668 pages. 19,95$

EVITA
Alfonso Crespo
Le destin extraordinaire d'Eva Peron, la femme qui bouleversa l'Argentine.
France-Amérique, 304 pages. 12.95$

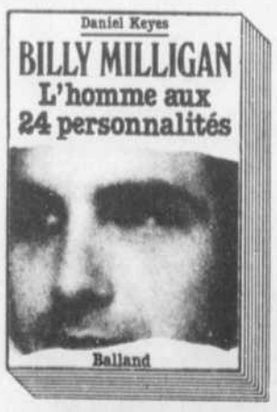

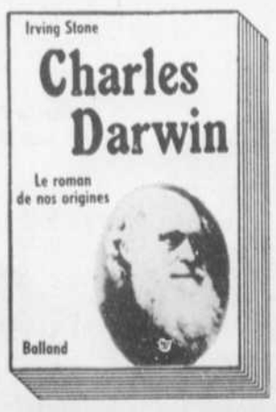

FRANCE-AMÉRIQUE

en bref...

■ 6,438,403 âmes au Québec

Le Québec connaît son plus faible taux de croissance démographique depuis le début du siècle. Les chiffres définitifs du recensement du Canada effectué en 1981 indiquent que la population du Québec se chiffrait par 6,438,043 âmes, ce qui représente une hausse de 3,3% depuis 1976. Au Canada, durant cette même période, le taux de croissance de la population était de 5,9% et la population globale se chiffrait par 24,343,181 habitants. Au cours des dix années qui se sont écoulées depuis le recensement de 1971, la population du Canada s'est accrue de 12,9% et celle du Québec de 6,8%. Ce taux représente la plus faible augmentation décennale de notre siècle et une baisse importante si on le compare aux taux de 29,7% et de 14,6% enregistrés entre 1951 et 1961 et 1961 et 1971. Montréal demeure la deuxième plus grande ville du Canada avec ses 2,828,349 habitants. La population des régions urbaines du Québec se chiffre par 4,993,839 comparativement à 4,966,316 lors du recensement de 1976, ce qui représente une faible augmentation de 0,6%. Par contre, la population des régions rurales a augmenté de 13,9%, passant de 1,268,129 habitants en 1976 à 1,144,564 habitants le 3 juin 1981.

■ Au Manitoba, la justice parlera aussi en français

OTTAWA (PC) — À compter du 1er juillet, les accusés au Manitoba auront le droit de demander un procès au criminel devant un juge seul ou un jury de langue française. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, en indiquant que les accusés pourront se prévaloir de ce droit dans tous les procès qui portent sur des infractions au Code criminel et aux autres lois fédérales. En pratique, cela signifie que l'article 462.1 du Code criminel relatif à la langue des procès entrera en vigueur au Manitoba le 1er juillet. Étant donné que tous les districts judiciaires du Manitoba ne sont pas en mesure d'entendre des procès en français, un juge pourra ordonner qu'un procès ait lieu dans un autre district judiciaire de la province, ainsi que le prévoit le Code criminel. Des dispositions semblables existent au Québec depuis la Confédération ainsi qu'au Nouveau-Brunswick, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1978 et en Ontario depuis 1979. Jusqu'à maintenant, les francophones pouvaient toujours demander la simultanée pour des causes portant sur des infractions au Code criminel. Depuis novembre 1981, une cour siège en français au palais de justice de Saint-Boniface et la traduction simultanée est possible en Cour d'appel du Manitoba. Officiellement, la province du Manitoba est bilingue, tant à la législature que devant les tribunaux depuis que la Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnelle la Loi sur les langues officielles du Manitoba, qui avait été adoptée en 1890.

■ Lancement dimanche de la navette Columbia

WASHINGTON (AFP) — Le lancement dimanche de la navette spatiale américaine marquera pour les États-Unis le début de l'exploitation militaire de l'espace après plus de deux décennies consacrées à son exploration civile. Pour ce quatrième et dernier vol expérimental d'une semaine, la navette Columbia, dont le lancement est prévu à Cap Canaveral (Floride), emportera en effet dans sa soute du matériel militaire ultra-secret pour le compte du Pentagone. Ce sera la première fois que des astronautes de la NASA, un organisme civil créé en 1958, procéderont dans l'espace à des expériences militaires. Cette mission intervient au moment où l'Union soviétique réalise des progrès rapides dans le domaine de l'exploitation militaire de l'espace en mettant notamment au point des armes anti-satellites. Bien que le Pentagone et la NASA aient pour instruction de ne rien révéler sur la nature exacte de cette première mission militaire, les revues spécialisées ont déjà fourni des détails sur l'équipement qui se trouvera à bord de Columbia. Il s'agit notamment d'un télescope à infrarouge destiné à détecter des missiles ou des avions ennemis à partir de l'espace.

■ Les médecins manitobains refusent la dernière offre

WINNIPEG (PC) — Les médecins du Manitoba ont rejeté les dernières offres gouvernementales, comportant une hausse de 10,3% des tarifs s'appliquant aux gestes médicaux. Ces résultats du scrutin effectué récemment par courrier et rendus publics hier feront perdurer le conflit entre le gouvernement et les médecins, qui achoppe sur la demande de ces derniers en faveur d'un arbitrage obligatoire lors des futures négociations sur les tarifs. Le Dr Ivan Kowalchuk, président de l'Association des médecins du Manitoba, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les médecins ne recourraient pas à la grève pour appuyer leurs revendications sur les tarifs, mais qu'ils étaient prêts à ne laisser en place que les services essentiels pour obtenir l'arbitrage obligatoire.

■ Arrimage du Soyouz T-6

MOSCOU (Reuter) — Vingt-quatre heures après son lancement du cosmodrome de Baikonour, le vaisseau spatial «Soyouz T-6», avec à son bord un équipage franco-soviétique, s'est arrimé hier soir à la station orbitale «Saliout-7». L'Agence tass rapporte que l'arrimage a eu lieu après une approche normale.

Commençons par éduquer nos membres, dit Gaulin

par Robert Lefebvre

QUÉBEC (PC) — Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Robert Gaulin, a invité hier les syndicats affiliés à profiter du moment privilégié que constitue la période des négociations pour intensifier et multiplier les activités d'éducation syndicale.

«Ce n'est pas tout d'avoir des membres sur les lignes de piquetage, encore faut-il que ceux-ci sachent pourquoi ils y sont et qu'une fois la lutte terminée, ils demeurent convaincus de la nécessité de leur participation active à la vie syndicale», a déclaré M. Gaulin dans son rapport moral qu'il a présenté aux quelque 700 délégués réunis en congrès général à Québec.

Dans un discours de plus de 75 minutes, M. Gaulin reprenait un peu plus loin qu'il est plus important d'assurer les meilleures positions de départ possible que de fignoler des positions d'arrivée.

La véritable mobilisation, a-t-il dit en substance, passe par un long travail de conviction.

Il a observé que la prochaine ronde des négociations se jouera sur le terrain politique, que le gouvernement-employeur tentera de se ménager l'appui de la population et que finalement cette négociation risque de devenir un pur exercice théorique qui ne débouche sur aucun engagement précis et ferme.

«Nous devrons prendre le temps et avoir la patience nécessaire pour expliquer cet enchaînement fatal aux travailleurs et travailleuses du secteur privé, aux groupes sociaux, et à ceux et celles qui nous considèrent souvent comme des privilégiés parce qu'on tente de faire croire que dans notre société, travailler et bénéficier d'une certaine forme de sécurité d'emploi, c'est jouir d'un grand luxe».

M. Gaulin croit même possible que cette prochaine ronde de négociation devienne l'enjeu d'une élection générale.

«En trouvant des boucs émissaires, dit-il, le gouvernement peut tenter de faire oublier ses échecs lamentables et ses reculs dans bien des domaines».

Il conclut sur le sujet que dans toute cette bataille politique qui s'engage, le mouvement syndical aura besoin de la cohésion, de l'unité de toutes les forces et de beaucoup de détermination.

Côté détermination, M. Gaulin a terminé son discours par un avertissement non équivoque à l'endroit de ceux qui croient que le mouvement syndical est en danger et qu'il risque d'être asservi: «Le mépris et l'arrogance ne durent qu'un temps; nous ne plierons pas sous la menace et la peur. Nous sommes debout et nous le resterons».

Le texte du discours du président de la CEQ, qui a été remis à l'avance aux journalistes, passe en revue les principales préoccupations de la centrale, surtout dans le contexte de la crise actuelle; axer la revendication sur les conditions de vie des travailleurs, accroître la vigilance face aux législations et décisions gouvernementales, poursuivre la réflexion sur la question nationale sur une base nouvelle et autonome, c'est-à-dire à partir d'un projet social québécois original, et développer les solidarités aussi bien aux niveaux local, régional et intersyndical qu'au niveau international.

Québec dit non au quai Bellerive

par Louis-Gilles Francoeur

Le conseil des ministres du Québec a décidé, à sa réunion du 23 juin, de refuser d'accorder à la Ville de Montréal la permission de construire un «quai à pêche» d'où elle aurait rejeté «occasionnellement» près de deux millions de mètres cubes de neige usée dans les eaux du Saint-Laurent chaque année.

Le quai Bellerive aurait été situé en face de la promenade du même nom, dans l'est de la métropole, un peu en aval des raffineries de pétrole.

En rendant publique la décision du cabinet, le ministre de l'Environnement a dit que ce projet aurait été incompatible avec les politiques gouvernementales visant à contrer les empiètements en milieu hybride et d'assainissement des eaux. M. Léger a rappelé que, récemment, le Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement (BAPE) lui avait remis son rapport sur la consultation menée en rapport avec ce projet. Le BAPE avait recommandé au ministre de rejeter purement et simplement ce projet, regrettant d'ailleurs que le ministère ne soit pas doté d'une politique globale à propos des rejets de neige usée dans les eaux publiques du Québec.

M. Léger a précisé hier matin en conférence de presse, peu avant son départ pour la conférence internationale de Stockholm sur les pluies acides, que «d'ici quelques mois», son ministère aurait en mains une telle politique globale compatible avec les autres objectifs de son ministère. Présentement, plusieurs municipalités métropolitaines rejettent annuellement des millions de mètres cubes de neige sale au fleuve en dépit des $2 milliards consentis par le gouvernement pour assainir les eaux de l'archipel métropolitain.

Le décret gouvernemental, qui enterre définitivement le projet de Montréal, contient plusieurs des motifs qui ont inspiré le gouvernement. Montréal, de l'avis du cabinet provincial, «n'a pas rempli son obligation de démontrer que la solution retenue pour éliminer la neige usée est celle de moindre impact», y lit-on.

M. Léger a rappelé à ce sujet qu'il existe plusieurs techniques, probablement perfectibles, qui permettent de faire fondre la neige usée tout en récoltant l'essentiel des contaminants qu'elle contient. Il n'a pas dit toutefois si son ministère allait perfectionner ces techniques, voire en mettre au point de nouvelles, dans le cadre de sa recherche pour une politique globale sur le sujet.

Le ministre a enfin insisté sur le fait que le projet de Montréal aurait empiété sur des terrains loués à la Ville à des fins récréatives et que le quai projeté, en dépit de sa dénomination de «quai à pêche», «n'ajouterait rien aux activités» de loisir pratiquées dans ce secteur. Il aurait nui aussi à la vocation naturelle de la seule grande «fenêtre sur le fleuve» des citoyens de l'Est de la métropole.

Mère Teresa en Alberta

L'Université d'Alberta a décerné hier à Mère Teresa un doctorat honorifique qu'elle a accepté «pour l'amour et l'honneur de Dieu et des pauvres du monde entier». Mère Teresa a aussi déclaré que l'avortement constituait la plus grande menace à la paix. Elle a accepté, par la même occasion, un chèque de $925,000 pour ses diverses oeuvres, don des résidents de Saint-Paul et de divers gouvernements. (Photolaser CP)

La plupart disent oui à l'invitation de Trudeau

OTTAWA (PC) — Un représentant du gouvernement fédéral a fait savoir, hier, que la plupart des premiers ministres provinciaux avaient accepté de participer à la conférence économique de mercredi prochain et qu'il est maintenant certain qu'elle aura lieu.

Dans leur réponse à l'invitation de M. Trudeau, a poursuivi le porte-parole fédéral, certains premiers ministres provinciaux ont même précisé qu'ils étaient «enchantés» de se rendre à Ottawa pour l'occasion.

L'une des réserves est venue du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui a fait part de son intention de prendre connaissance du budget de M. Allan MacEachen, lundi soir, avant de décider s'il participera ou non à la conférence de mercredi.

Tout en annonçant sa participation probable, le premier ministre William Bennett, de la Colombie-Britannique, a pour sa part fait savoir qu'il essaiera de faire remettre la conférence à plus tard, afin de donner plus de temps aux premiers ministres provinciaux pour étudier le budget.

Le premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley, s'est dit déçu, quant à lui, que la conférence ait lieu après la déposition du budget fédéral aux Communes, et non avant. «C'est, a-t-il noté, comme être invité à la réception quand les célébrations sont terminées.»

La même réflexion a été faite par le premier ministre Peter Lougheed, de l'Alberta, qui n'en a pas moins accepté, tout comme M. Pawley d'ailleurs, de participer à la conférence.

«Il aurait probablement été plus utile, a déclaré M. Lougheed, que nous fassions nos suggestions avant le budget.»

Du côté de l'Ontario, le premier ministre William Davis a déclaré: «J'ai toujours participé à ces rencontres et je compte participer à celle-ci également».

«S'il y a des choses suggérées auxquelles nous pouvons coopérer en vue d'améliorer la situation actuelle, a poursuivi M. Davis, telle sera notre approche.»

Clermont est condamné à 12 ans malgré ses prétentions «royales»

par Guy Deshaies

L'étonnant Jean Clermont, qui se prétend entre autres choses le fils du maréchal Von Paulus et descendant des Vikings, a été condamné hier à 12 ans de prison pour un viol commis en 1980 à son appartement de Montréal.

La sentence a été rendue par le juge Melvin Rothman, de la Cour supérieure, après que le juge Bernard Gratton, de la même cour, eut rejeté un ultime recours en habeas corpus plaidé par Clermont lui-même.

Menottes aux poignets, portant deux rubans rouges à la boutonnière, l'accusé a commencé à reprendre ses arguments pour «mistrial» mais le juge Rothman lui a ordonné de se taire sous la menace de l'expulsion. Clermont a alors affirmé au magistrat qu'il ne pouvait pas donner une sentence à une personne de sang royal comme lui, et en a profité pour révéler qu'il était le cousin du duc d'Édimbourg.

Le juge est entré alors dans une avenue moins royale en rappelant que le 3 juin dernier un jury avait reconnu Clermont coupable d'un viol commis le 5 novembre 1980 à son appartement de la Côte-des-Neiges, où il avait entraîné une femme de 28 ans après l'avoir rencontrée dans un restaurant, s'être fait passer pour un avocat spécialisé dans les arts et lui avoir fait valoir qu'il pouvait lui trouver un emploi au Musée des beaux-arts.

Le juge a reconnu qu'il n'y avait pas eu lésion corporelle et que l'accusé n'avait pas fait usage d'arme offensive. «Si tel avait été le cas, a dit le juge Rothman, j'aurais considéré l'emprisonnement à vie qui est prévu pour pareil délit». Puis il a cité le récent jugement du juge Claude Bisson, de la Cour d'appel, d'après lequel une sentence supérieure à dix ans de prison pour viol devrait être exceptionnelle et s'appliquer seulement dans certaines circonstances, notamment dans le cas d'actes similaires et de dangers de récidive.

Le juge Rothman a alors rappelé que Jean Clermont avait été condamné à cinq années de prison en 1975 pour un viol commis dans des circonstances proches du viol de 1980; et qu'en 1977 il avait été condamné à trois années d'emprisonnement pour grossière indécence, puis à neuf mois consécutifs pour 38 accusations de fraudes.

Citant les psychiatres entendus au procès ou lors d'auditions sur rapports pré-sentence (Clermont avait enregistré un plaidoyer de culpabilité d'abord pour ce viol avant de changer d'idée), le juge Rothman est d'avis que les chances de récidive sont imminentes pour cet individu qui, selon les médecins, s'estime très important et croit que la société lui doit beaucoup, y compris des gratifications sexuelles. Tout en suggérant que l'accusé soit soumis à des traitements psychiatriques, le président du tribunal déclare: «Pour le moment, ma priorité doit être la protection de la société et voilà pourquoi je suis en faveur d'une longue peine de prison».

En condamnant Clermont à 12 années de prison, le juge a enfin précisé qu'il tenait compte des 18 mois que l'accusé a passés en détention avant sa sentence. S'exprimant en anglais, l'accusé a déclaré: «Je n'ai rien d'autre à dire que Heil Hitler» avant de disparaître avec ses gardiens.

Plus tôt dans l'avant-midi, Clermont s'était présenté devant le juge Bernard Gratton pour requête en certiorari ancillaire et habeas corpus. Dans le premier cas, il s'attaquait à une décision du juge Rothman pour perte de juridiction, ce à quoi le juge Gratton lui a répondu que lui-même n'avait pas compétence juridique sur la décision d'un juge de la même cour que lui. Dans le deuxième cas, il plaidait détention illégale, ce à quoi le juge Gratton a objecté qu'il était détenu en vertu d'un verdict de culpabilité pour viol.

Mais tout cela a donné lieu à un débat haut en couleurs, Clermont énumérant des motifs d'appels de son procès, le juge Gratton l'invitant à aller plaider tout ça en Cour d'appel. Clermont a eu l'occasion de citer la liste de témoins non entendus au procès, de s'étonner du nombre de citoyens juifs sur son panel de candidats jurés, d'expliquer que la victime du viol en question était l'amie d'un détective, de reparler du juré mal identifié à son procès — qu'il a identifié, lui, comme Adolf Brenerth, ancien criminel de guerre et collaborateur des alliés — et il s'est plaint que le jugement Rothman «se pense à Nuremberg».

Apôtre de l'Amour Infini

Mère Michelle est acquittée de rapt

La Cour d'appel du Québec a acquitté hier Micheline Tombourini-Daoust, mieux connue dans la communauté des Apôtres de l'Amour Infini sous le nom de Mère Michelle, des accusations de rapt d'enfants relatives à la garde illégale de Brenda, Germain et Karen Currier de 1976 à 1978.

Le père de ces trois enfants mineurs a entrepris depuis 1975 une série de procédures devant les tribunaux pour obtenir la garde de ses enfants confiés par leur mère aux Apôtres de l'Amour Infini. Il a été mis en preuve que deux ordonnances au moins de la Cour supérieure n'ont pas été respectées relativement à ces enfants qui devaient être immédiatement remis à leur père.

Le 21 février 1980, l'accusée était déclaré coupable de rapt d'enfants en vertu des dispositions de l'article 250-1 (a) du Code pénal par un juge de la Cour des sessions de la paix.

Les juges Fred Kaufman, George Owen et Albert Malouf, de la Cour d'appel, sont cependant d'avis que la participation indirecte de la Mère Michelle dans cette affaire n'est pas suffisante pour qu'elle soit déclarée coupable.

Il a été mis en preuve que l'accusée était présente lorsque M. Bill Currier, père des enfants, s'est présenté au monastère des Apôtres à Saint-Jovite en compagnie d'un policier de la Sûreté du Québec chargé de faire exécuter les jugements de la Cour supérieure pour la remise des enfants à leur père. On sait que les enfants ont été cachés notamment dans une maison de Shawinigan, où on avait aménagé une sorte de réduit dans un placard, on sait que la mère des enfants a refusé de se soumettre aux décisions de la cour mais rien, comme le souligne le juge Kaufman, ne permet de conclure que la Mère Michelle a cherché à soustraire les enfants à la garde de leur père.

Après avoir examiné tous les faits, le juge Kaufman, à la décision duquel souscrivent les juges Malouf et Owen, déclare: «J'ai la plus vive sympathie à l'égard de M. Currier. Être privé de la garde légitime de ses enfants dans leurs années de formation doit être terriblement éprouvant. Mais le cas de l'appelante comme celui de tous les autres doit être jugé selon la preuve faite devant la cour et non pas sur la base de sentiments, de croyance ou de doute.»

L'affaire des enfants Currier a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques années et a donné lieu à de nombreux recours en justice, notamment contre le Père Jean, directeur de la Communauté des Apôtres de l'Amour Infini.

G.D.

1,000 voitures en prix à Interprovincial

TORONTO (PC) — La loterie Interprovincial va offrir 1,000 voitures en prix supplémentaires, à l'occasion de deux tirages de la super-loto.

La nouvelle a été annoncée, lundi, par M. Reuben Baetz, ministre du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario.

Le but est de venir en aide à l'industrie automobile, en engendrant 50,000 heures de travail.

Les voitures achetées par Interprovincial, au coût de $10 millions, proviennent des usines suivantes: 400 Oldsmobile Cutlass Supreme de Sainte-Thérèse au Québec (General Motors), 275 Cordobas de Windsor en Ontario (Chrysler), 175 EXP et 100 Mercury LN7 de St. Thomas en Ontario (Ford Motor) et 50 Eagle de Brampton en Ontario (American Motors).

Pour chacun des deux tirages, Interprovincial prévoit vendre 2,400,000 billets (à $10 chacun), soit presque deux fois plus qu'habituellement.

MIUF: 18 cas de cancer?

La Fédération québécoise des victimes de la mousse d'urée formaldhéyde a retracé jusqu'à maintenant 18 cas de cancer chez des personnes qui ont été exposées à cette substance.

Lors d'une conférence de presse, un porte-parole a souligné que ces cas de cancer se retrouvent surtout chez les enfants et les personnes âgées, plus sensibles aux émanations.

La fédération a réaffirmé que même si le lien direct entre la mousse d'urée et le cancer n'a pas encore été établi, il demeure que cet isolant a été déclaré toxique, mutagène, allergène et cancérigène par le ministère de la Santé du Canada.

RESTAURANT ZITA
SPÉCIALITÉ: Grillades et poissons frais
5292, avenue du Parc 274-9313 - 14
Licence complète
TOUS LES JOURS
FESTIVAL DE HOMARD 7.95$
RESTAURANT "LE GARAGE"
Apportez votre vin!
280 est, rue Duluth
842-5885 - 86

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

BELLERIVE
3½ - 4½ - 5½
Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies
788 APPARTEMENTS SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Câble T.V. gratuit • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie.
5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

McGill
Éducation permanente
Cours de traduction — anglais et français
Programme de cours du soir donnant accès à un certificat et à un diplôme après trois et quatre années d'études respectivement.
Examen d'admission le 3 août à 18h. Date limite d'inscription: le 2 août. Le nombre de places étant limité on est prié de s'inscrire au plus tôt.
Prière de retirer les formulaires d'inscription au département de langues vivantes, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214, Téléphone: 392-8301. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

20% à 30% Jacadi
UN NOUVEAU CONCEPT DE LA MODE POUR ENFANTS DE 0 À 12 ANS
• Modèles exclusifs
• Cadeaux de naissance
• Vêtements de base coordonnés
JACADI, LES TERRASSES inc.
LES TERRASSES, NIVEAU ROUGE
705 ouest Ste-Catherine 844-3827

HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
Vous propose
LES TENTATIONS DES SOUPERS DU ROY
DÈS 16,75 $
REPAS COMPLET
ET CETTE SEMAINE
FESTIVAL DU HOMARD
2 HOMARDS POUR 14,95 $
TOUS LES SOIRS ÎLE STE HÉLÈNE
RÉS : 866-5226
BANQUETS: 866-5290
STATIONNEMENT GRATUIT

Un mort, neuf blessés

Drame à Nicolet: un obus dans le feu de la St-Jean

par André Tardif

Un obus de fort calibre, propriété des Forces armées canadiennes, serait à l'origine d'une tragédie qui a coûté la vie à un citoyen de la région de Nicolet et en a blessé neuf autres, dont trois grièvement, jeudi soir sur les bords du lac Saint-Pierre, à quelque 100 kilomètres au nord-est de Montréal.

L'explosion est survenue alors que 18 citoyens célébraient la Fête nationale autour d'un feu de joie, près du chalet de l'un d'eux. Selon la Sûreté du Québec qui enquête, l'un des fêtards aurait lancé dans le feu un obus de calibre 105 mm, destiné à des bateaux de guerre et qu'il avait retrouvé tout près le printemps dernier.

L'obus proviendrait de la garnison de Nicolet, un vaste champ d'expérimentation et d'essais situé à proximité, et où des experts de l'armée procèdent à des essais d'armes balistiques, d'armements et de munitions.

M. Pierre Gentes, âgé de 38 ans, de la municipalité voisine de Port-Saint-Antoine, a perdu la vie au cours de l'accident. Les blessés, transportés à l'hôpital de Nicolet, souffrent surtout de problèmes auditifs, dont trois de façon très sérieuse. Les autres membres de la fête purent retourner à leur domicile. Apparemment, aucun enfant n'était présent.

Selon le sergent Thériault, de la SQ, à Trois-Rivières, il est arrivé à quelques reprises par le passé que des explosifs non désarmorcés aient été retrouvés près de la base militaire, qui s'étend sur un mille et demi de large depuis le lac Saint-Pierre et une profondeur de huit milles. Mais les obus avaient toujours été signalés aux autorités, sauf celui qui a provoqué la tragédie. Les agents Jean Fréchette et André Hardy, du bureau des enquêtes criminelles, poursuivent actuellement leur enquête.

Selon le major Gérald Baril, officier d'information des Forces armées, la garnison de Nicolet emploie 160 personnes dont huit militaires seulement. Il s'agit surtout d'experts chargés de vérifier la qualité du matériel militaire.

La base, inaugurée en 1953, consiste en une zone restreinte et entièrement clôturée, à haute sécurité. Quand on procède à des essais, des frégates patrouillent même le lac Saint-Pierre pour en éloigner les pêcheurs aventureux.

«En 30 ans d'existence, nous n'avons jamais eu à y déplorer un accident sur le territoire», affirme M. Baril en précisant qu'il s'agit du seul centre d'essais du genre au Québec et qu'il relève du Centre de recherches de l'armée canadienne.

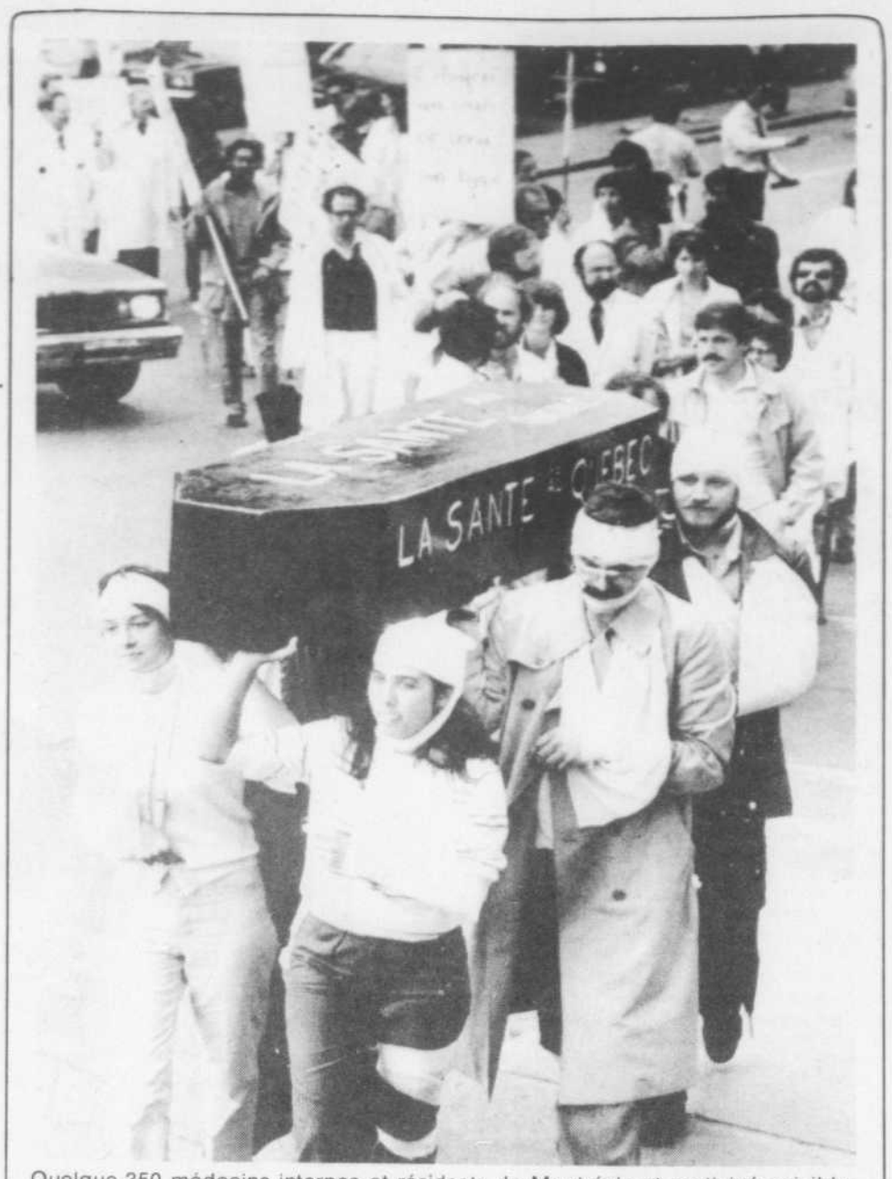

Quelque 350 médecins internes et résidents de Montréal ont participé paisiblement à une manifestation sans équivoque, hier dans le centre-ville.

(Photolaser CP)

Colère médicale

Les quelque 600 membres du Syndicat des médecins résidents et internes de Montréal (SMRIM) poursuivront leur débrayage général au moins jusqu'à lundi, quand leurs représentants rencontreront le ministre des Affaires sociales, le Dr Pierre-Marc Johnson.

En journée d'étude hier, les jeunes médecins, travaillant dans six hôpitaux rattachés à l'Université de Montréal, ont toutefois marqué un point dans l'immédiat, ayant obtenu l'appui officiel des médecins spécialistes anglophones, rattachés à l'université McGill.

Ainsi, dans les hôpitaux Général juif, Général de Montréal, de Montréal pour enfants et Royal Victoria, les spécialistes — bien que leur propre fédération ait signé une entente cette semaine — concrétisaient leur appui moral par un soutien actif, ne maintenant que les services essentiels.

Le SMRIM, l'une des quatre composantes de la fédération québécoise, a convenu hier, en assemblée générale, de rester seul au front, avec les 700 internes et résidents de McGill, et de planifier l'attitude des prochains jours lors d'une assemblée subséquente lundi soir.

Les résidents et internes protestent contre la loi 27 qui leur impose une rémunération diminuée de 70% pour ceux d'entre eux qui persistent à s'établir en zone urbaine et universitaire, malgré la pénurie d'omnipraticiens et de spécialistes en régions éloignées.

CTCUM: ce n'est pas une «trêve»...

par Alain Duhamel

Bien qu'elle ait renoncé aux grèves à bascule pour quelques semaines, la Fraternité des chauffeurs d'autobus, des opérateurs de métro et employés des services connexes de la CTCUM poursuit ses moyens de pression.

Elle a ordonné cette semaine à ses membres de refuser tout travail en temps supplémentaire et de s'opposer à tout changement dans les lignes d'autobus.

«Souvenez-vous toutefois que nous sommes en conflit: nous n'avons pas décrété une trêve mais la date de l'assaut final», affirme le président de la Fraternité, M. Jacques Bigeault, dans une communication syndicale. Le 23 août, si aucun développement n'est survenu dans les négociations, la Fraternité ordonnera le déclenchement d'une grève générale illimitée.

Entre-temps, afin de pouvoir donner immédiatement la réplique advenant de nouveaux incidents, la Fraternité a donné avis au ministère du Travail de son intention de recourir à la grève les 2, 3, 4, 5 et 6 juillet prochain.

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) a réintégré dans leur emploi 92 des 130 membres de la Fraternité mis à pied il y a quelques jours au plus fort des grèves à bascule.

La CTCUM a fait savoir hier qu'elle se propose, comme elle l'a fait en janvier et mai, de rembourser les détenteurs d'une carte mensuelle en juin d'une somme équivalente aux jours de service perdus. La somme et la méthode de remboursement seront annoncées la semaine prochaine.

Du côté des employés d'entretien, le Syndicat du transport, affilié à la CSN, a pris lui aussi des précautions stratégiques en donnant avis de son intention de recourir à la grève générale dans les premiers jours de juillet. En principe, les employés d'entretien de la CTCUM ne déclenchent une grève que le 14 septembre si, d'ici là, ils n'ont reçu aucune offre de l'employeur et si la convention collective actuellement en vigueur est respectée. Les employés d'entretien n'exercent aucun autre moyen de pression pendant cette période de trêve.

Le syndicat des employés de bureau, lui aussi affilié à la CSN, a pris les mêmes précautions stratégiques et doit tenir, la semaine prochaine, une assemblée générale de ses membres.

Le répit dans les grands moyens de pression reste donc fragile et pourrait être interrompu au moindre faux pas de l'employeur.

Ni l'une, ni l'autre partie en cause ne donnent le moindre signe d'une initiative destinée à relancer le processus de négociations complètement interrompu depuis plusieurs jours. Cette période de silence, d'une durée indéterminée, correspond en quelque sorte à une manoeuvre de refroidissement des esprits.

Les négociations pour le renouvellement des conventions collectives des employés de bureau et des employés d'entretien de la CTCUM ont débuté officiellement le 14 septembre 1981. Les négociations avec les chauffeurs et opérateurs ont débuté plus tard en automne. Toutes les conventions collectives ont expiré le 31 décembre 1981.

Au mois de janvier 1982, une grève de cinq jours privait la population de l'île de Montréal de son service de transport en commun. L'adoption d'une loi extraordinaire de l'Assemblée nationale et l'institution d'une enquête sur les relations de travail à la CTCUM ont repoussé tout exercice de moyens de pression jusqu'à la mi-mai. Depuis, la Fraternité des chauffeurs d'autobus a pris en quelque sorte l'initiative des moyens de pression et a ordonné une journée de grève en mai et, en juin, plusieurs jours de grève affectant tantôt le métro, tantôt les autobus, en alternance.

Connue sous le nom de «grève à bascule», cette campagne de moyens de pression est pour l'heure suspendue, tout comme le sont les négociations.

15 Québécois accèdent à l'Ordre du Canada

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a nommé hier quelque 62 personnes, dont 15 Québécois, membres de l'Ordre du Canada, la plus haute distinction canadienne.

Parmi les récipiendaires, la directrice du Théâtre du Rideau Vert, Mme Yvette Brind'Amour, accède au rang de compagnon, le grade le plus élevé de l'Ordre. Mme Brind'Amour avait reçu la médaille du service de l'Ordre en 1967 et avait été nommée officier de l'Ordre en 1972.

Parmi les nouveaux officiers de l'Ordre, on remarque l'ancien président-directeur général d'Hydro-Québec, M. Robert A. Boyd; l'ex-directeur de l'École des hautes études commerciales, M. Pierre Laurin; la chanteuse Ginette Reno et M. Jean Le Moyne, un ancien conseiller du premier ministre Trudeau.

Trente-neuf personnes ont été nommées membres de l'Ordre, dont M. André Bisson, vice-président de la Banque de Nouvelle-Écosse pour le Québec; M. Hector (Toe) Blake, l'ancien entraîneur du Canadien de Montréal; Mgr Georges Coriaty, curé de la paroisse Saint-Sauveur de Montréal; le peintre et céramiste Claude Grenier; le chroniqueur du quotidien *Globe and Mail* William Johnson; le chef d'orchestre Sylvio Lacharité; l'ancien juge Gérard Lemay; Mme Blanche Schofield Bourgeois, éducatrice et M. Paul-Gaston Tremblay, président de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Un bon conseil.

Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation du Québec des maladies du coeur

Québec dépolluera autrement la York

par Louis-Gilles Francoeur

Le ministère québécois de l'Environnement a décidé de neutraliser l'acide déversé dans la rivière York, en Gaspésie, en y versant désormais de l'hydroxyde de calcium, plutôt que de la chaux, dans l'espoir de contrer un nouveau phénomène qui semble porter les saumons à bouder la rivière.

En effet, le chaulage massif entrepris il y a quelques semaines par l'Environnement aurait pu provoquer une réaction chimique dans la rivière, qui aurait libéré des proportions importantes de cuivre, ce qui expliquerait le refus du saumon à s'engager cette année dans cette rivière, l'une des meilleures de la péninsule gaspésienne.

Les opérations de chaulage en cours ont pour but de neutraliser les 450,000 tonnes d'acide sulfurique déversés par la mine de cuivre Gaspé, une filiale de la Société Noranda située à Murdochville. Jusqu'ici, le ministère de l'Environnement a intercepté la fuite souterraine d'acide en plusieurs endroits et chaulé constamment le ruisseau Porphyre pour maintenir un taux d'acidité normal dans la rivière.

Le refus des saumons de remonter la rivière à l'orée d'une nouvelle saison de fraye et même, dit-on, le départ de ceux qui s'y étaient installés pourrait avoir des conséquences importantes sur le taux de reproduction.

En utilisant à doses massives l'hydroxyde de calcium, on espère hausser jusqu'à 8.5 le niveau de pH de l'eau pour y éliminer toute trace d'acide sulfurique. Cela rendrait momentanément cette rivière d'eau douce plus alcaline que l'eau de mer, dont le pH se situe à 8.3.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) qui est responsable du saumon, a dépêché une équipe de chercheurs sur place pour tenter de déterminer ce qui gêne la migration annuelle. Selon certains pêcheurs, il y aurait d'autres rivières gaspésiennes où le saumon semblerait réticent à s'engager cette année mais il s'agit-là de témoignages basés sur des expériences très limitées. Au MLCP, on admet cependant qu'à plusieurs endroits, les montaisons de saumon sont tardives cette année.

Gaz Métropolitain: les grévistes rentrent au travail mi-satisfaits

par Paule des Rivières

Après 117 jours de grève, les 525 employés de Gaz Métropolitain sont rentrés au travail ce matin, sans avoir obtenu la garantie que leurs postes seraient maintenus.

«Ce n'est pas une victoire totale», a reconnu, hier, devant les syndiqués, le président du Syndicat des employés de Gaz Métropolitain, M. Fernand Valiquette, en ajoutant: «Le plus important ne se trouve pas dans la convention collective mais dans un changement d'attitude. Le boss reconnaît le syndicat maintenant.»

Le syndicat est affilié à la CSN depuis 1966. Il était sans contrat de travail depuis le mois d'octobre. Il a obtenu une hausse de 12% pour la première année et l'indexation si cela s'avérait nécessaire. Pour l'année finissant en octobre 1983, les employés recevront une hausse salariale de 11.5%. Le syndicat est satisfait.

Les 427 employés qui ont voté hier sur le projet de convention collective l'ont accepté dans une proportion de 77%. Au début de l'assemblée syndicale, le président a émis l'opinion que l'employeur ne ferait aucune concession sur la question de la sous-traitance et de la sécurité d'emploi, même si la grève se poursuivait encore.

Le principal litige se rapportait aux compagnies sous-traitantes auxquelles Gaz Métropolitain fait régulièrement appel. Elle n'a alors pas à accorder d'avantages sociaux aux employés, qui sont surnuméraires, et partent comme ils sont venus.

Les syndiqués actuels ont leur sécurité d'emploi mais le syndicat réclamait l'assurance qu'aucun poste ne serait aboli lorsque des départs surviendraient, pour éviter la prolifération de la sous-traitance.

La compagnie a soutenu depuis le début que l'expansion qu'elle connaît présentement est temporaire et qu'elle ne peut se permettre de se retrouver avec des employés réguliers plus tard (sans compter que certains travaux requièrent des outils que Gaz Métropolitain n'a pas).

Gaz Métropolitain n'a pas bougé, se contentant de créer trois nouveaux postes.

Le syndicat estime avoir obtenu des améliorations en ce qui touche la santé et la sécurité au travail.

En effet, il devient officiellement le représentant autorisé des employés lorsque des problèmes surviennent et, clause plus remarquée encore, l'employé qui revient après un accident de travail est assuré d'un emploi. De façon générale, la compagnie a accepté de consulter le syndicat plus souvent. Un nouveau plan d'assurances collectives sera étudié conjointement par les parties.

De plus, la compagnie devra s'entretenir avec le syndicat avant d'imposer des vêtements ou des appareils de sécurité sur les lieux de travail.

TRAVAIL

■ *Déblocage à Canadian Copper?*

La Canadian Copper de l'est de Montréal, où 1,051 employés sont en grève depuis huit semaines, a déposé une nouvelle offre au Syndicat des métallos, qui a réuni son exécutif hier matin. Un représentant a parlé de «petite ouverture» patronale, en guise de réaction préliminaire. L'affinerie montréalaise appartient à Mines Noranda, une multinationale torontoise et c'est la première fois depuis le début de la grève qu'elle modifie ses offres salariales. Elle offrait 12% pour trois ans et les employés réclamaient 22%. Selon les informations recueillies hier, la compagnie offrirait un peu plus de 13% désormais. Un autre millier d'employés de Mines Noranda sont également en grève, à Montréal et à Valleyfield.

■ *Gel demandé à la Gulf*

Les trois hommes d'affaires qui s'apprêtent à acheter l'usine d'hydrocarbure de Gulf à Shawinigan ont proposé à leurs 300 futurs employés de geler leur salaire, pour assurer la santé de l'entreprise. Le syndicat, affilié à la CSN, n'a pas encore réagi officiellement à cette offre mais le président de l'Association libérale du comté de Saint-Maurice, M. Yvon Lemire, croit, lui, que ce serait une bonne affaire. «Il faut, a-t-il dit, que les travailleurs et la population mauricienne appuient les hommes d'affaires qui n'ont pas peur d'investir; c'est une question de confiance et d'avenir». M. Lemire croit par ailleurs que les syndiqués ont raison de réclamer des garanties au cas où des mises à pied seraient effectuées et que le nouvel employeur ne voudrait pas reconnaître l'ancienneté des travailleurs. Le député pense que le gouvernement du Québec devrait faire pression sur Gulf pour qu'elle ne s'éclipse pas en douce au moment où la région se porte mal. Il demande donc au gouvernement de garantir des indemnités de départ convenables et «de prendre ensuite les moyens pour se faire payer par la Gulf».

■ *Non à l'affiliation*

Le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) demeurera indépendant et la Centrale de l'enseignement du Québec ne s'enrichira pas de 7,500 nouveaux membres. Ainsi en ont décidé les 3,166 professionnels du gouvernement qui ont participé à la consultation sur l'affiliation, vivement souhaitée par les dirigeants syndicaux. Ces derniers ont notamment fait valoir au cours des derniers mois que la négociation qui s'amorce avec le gouvernement s'annonçait ardue et qu'il valait peut-être mieux retourner avec une centrale syndicale pour obtenir de meilleures conditions. Or, les résultats sont clairs: 1,218 personnes, ou 38.5%, se sont prononcées en faveur de l'affiliation et 1,927, soit 60.9%, ont voté contre. Les répondants ont par ailleurs indiqué que si l'affiliation était voulue par une majorité, la CEQ serait le meilleur choix; 33% des répondants le pensent.

Paule des Rivières

Anglais Langue Seconde

1982 - Programme d'été

Pour garçons et filles 15 - 17 ans

4 AU 24 JUILLET
25 JUILLET AU 14 AOÛT

- Programme d'immersion — approche communicative
- Surveillance assurée
- Belles résidences
- Activités socio-culturelles et récréatifs
- Magnifique campus.

CAMPUS **LENNOXVILLE** CAMPUS
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Pour plus de renseignements:
M. Daniel Fricker
Champlain Regional College
Lennoxville, Qué. J1M 1Z7
Tél.: (819) 563-6881

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 12 JUILLET

JOUR — INTENSIF du lundi au jeudi	9 h — 12 h ou 13 h — 16 h	**250 $** (84 hres)
SOIR lundi et mercredi ou mardi et jeudi	18 h — 21 h	**135 $** (42 hres)

TEST DE CLASSEMENT: 5, 6 et 7 juillet 16 h 30 — 19 h 30

pour plus de renseignements, téléphonez-nous au **849-8393** *poste 719-713*

1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. - H3A 2W6

ymca du Centre-ville

AQTE

Moi un pollueur?

JAMAIS!

Si la gestion d'un organisme sans but lucratif vous concerne,

procurez-vous dès maintenant

Un guide pratique qui couvre tous les aspects de la gestion: requête pour incorporation, assemblée générale, rapport annuel, procès verbal...

4,95 $ (EOQ 14436-0)

Aussi en vente:

Gestion des imprimés administratifs

Cet ouvrage contient des renseignements techniques essentiels à l'établissement d'un programme de gestion des imprimés.

3,95 $ (EOQ 2831-6)

Vocabulaire des imprimés administratifs

Un volume qui propose une définition des termes généraux utilisés pour l'élaboration des imprimés administratifs et commerciaux.

3,95 $ (EOQ 1970-3)

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:

Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:

Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest
Québec, QC G1N 2C9

Important: Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de **Les publications du Québec**

8327

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Mirabel, entre l'expropriation et la rétrocession

3) Revendre à qui et à quel prix?

par André Bouthillier

LE sol de Mirabel n'a pas encore fini de trembler. Treize ans après le début de l'expropriation de 96,000 acres de terrains, les «tracteurs-sans-terre» de Mirabel se remettent en marche. Cette fois pour contester le processus de rétrocession annoncé par le gouvernement fédéral, le 28 mai dernier.

Porte-parole du Comité d'information et d'action communautaire (CIAC), l'association qui défend les intérêts des expropriés, M. André Bouvette précise: «La bataille de l'expropriation des dernières années n'est rien comparée à celle qui se prépare dans le cadre de la revente promise. Le gouvernement canadien devra rétrocéder la totalité du territoire exproprié en trop de Mirabel. Et priorité sera accordée aux expropriés, à un prix nettement inférieur à celui du marché...»

De toute évidence, il y a opposition entre ce qu'a retenu le conseil des ministres et ce que suggère le groupe des 800 expropriés, membres du CIAC.

Dans un mince document de huit pages, la Société immobilière du Canada (SIC) Mirabel Limitée, société de la Couronne responsable de la gestion du territoire, vient de résumer le programme de vente qui devrait être mis en branle au début de 1983. Ce dernier prévoit les points suivants:

■ «revente» de 29,400 des 90,000 acres du territoire non utilisés par l'aéroport, soit une proportion de 32.6%. De cette superficie, 29,160 acres sont exploités par les secteurs agricoles et forestier. Au total, la SIC évalue à 700 le nombre de ses 1,759 locataires qui vivent dans la zone visée. Les principales municipalités situées dans cette zone sont Saint-Hermas, à t'ouest, ainsi que Saint-Canut, Saint-Antoine et Saint-Janvier, à l'est;

■ les propriétés et terrains désignés seront offerts dans l'ordre suivant: 1) aux occupants actuels (expropriés ou non); 2) aux expropriés (anciens propriétaires); 3) au public en général. Si les occupants actuels de propriétés agricoles refusent d'acheter, ils pourront louer à long terme par bail indexé pour une période n'excédant pas 25 ans. Le secteur résidentiel fera l'objet d'une vente sans option de location;

■ le prix de vente sera fixé à la valeur marchande d'aujourd'hui moins 15%.

Pour justifier sa décision de revendre une partie des terres limitrophes à l'aéroport, Ottawa a déjà expliqué «que certains faits nouveaux comme le zonage agricole et la mise au point d'aéronefs plus silencieux ont mené à une réévaluation de la nécessité d'un contrôle permanent...»

Mais pourquoi revendre seulement le tiers du territoire exproprié en trop? Dans son document, la SIC répond que «56% (50,400 acres) est sujet à des exigences multiples jugées (encore) essentielles par Transport Canada à la protection à long terme de l'aéroport de Mirabel». Le reste de la superficie (10,200 acres) ne peut être revendu parce que limité par des «exigences naturelles», telles que routes, fossés et cours d'eau...

Selon M. Bouvette, l'argument de la SIC ne tient pas debout. «Comment l'aéroport de Mirabel aurait-il encore besoin de 50,000 acres — en plus des 6,000 déjà opérationnels — alors que des aéroports internationaux comme ceux de Chicago, Kennedy (New York) et Charles-de-Gaulle (Paris) n'ont nécessité l'expropriation que de 8,000 acres en moyenne seulement?»

«Il est évident, ajoute-t-il, que le gouvernement canadien propose un compromis: il nous offre d'acheter le tiers du territoire et garde le reste pour que la SIC en profite d'une façon quelconque. Revenez un peu en arrière: le but de l'expropriation n'était pas de permettre à une société fédérale d'organiser des projets récréatifs, culturels, voire même industriels comme la SIT aujourd'hui...

Dans leur nouvelle lutte, les expropriés auront un appui de taille, soit M. Jean Laurin, maire de Mirabel et membre du conseil d'administration de la SIC. Dans une entrevue récente accordée au DEVOIR, ce dernier a en effet déclaré: «La zone tampon de 50,000 acres pour l'aéroport de Mirabel, j'y crois de moins en moins... Je ne suis pas du tout convaincu qu'il n'y aurait pas lieu de rétrocéder davantage de terres.»

Au lendemain de la parution du document de la SIC, M. Laurin s'est d'autre part dit surpris que les modalités concernant la clientèle du programme de vente aient déjà été arrêtées. «J'aurais aimé pouvoir en discuter au conseil d'administration», a-t-il confié.

À son avis, il serait insensé de ne pas accorder la priorité à un exproprié qui a quitté le territoire il y a six mois seulement et qui désirerait revenir sur sa terre ou dans sa résidence. «Ça m'apparaîtrait normal de le laisser choisir en premier même si ses anciens biens sont occupés par une nouvelle personne ou une famille», a-t-il indiqué, rejoignant ainsi la position du CIAC.

Le président de la SIC, M. Jean-Pierre Goyer, estime quant à lui qu'il ne faut pas faire renaître le traumatisme causé par l'expropriation. «Nous ne pouvons accorder la priorité à l'exproprié pour les raisons suivantes: on ne doit pas exproprier à nouveau pour vendre des terres; 75% des occupants des sols agricoles sont de toute façon des anciens propriétaires; selon un sondage effectué par Sorecom, 60% des fermiers du territoire préfèrent continuer à louer leurs terres; et la majorité des locataires de la SIC sont maintenant de nouveaux occupants qui ont remplacé des expropriés.»

Dans le processus de revente, les fonctionnaires de la SIC rencontreront quelques dossiers assez complexes. Par exemple, que feront-ils dans le cas de fermes morcelées, c'est-à-dire de celles où les administrations fédérales qui se sont succédées sur le territoire depuis 1975 ont loué la maison à l'un, la terre à l'autre et ainsi de suite?

Concernant le prix à payer, la SIC a choisi la valeur marchande actuelle moins 15%. Le vice-président au développement et aux communications, M. Pierre Brien, refuse toutefois d'indiquer quel sera le revenu global qu'amassera le gouvernement fédéral avec ce programme. «Pas un sou de profit», répond toutefois le président, M. Goyer.

Présentement, le prix d'un acre de terre dans cette région varierait entre $600 et $1,000, contre environ $150 à $200 en 1969. L'expropriation des 3,126 habitants du territoire, entre 1969 et 1975 (année de l'inauguration de l'aéroport), a coûté à Ottawa environ $160 millions. Depuis 1975, les administrations du territoire ont accumulé des déficits dépassant $50 millions au total.

Quoi qu'il en soit, le groupe du CIAC ne tient absolument pas à payer le prix du marché moins 15%. La proposition de cette association, rendue public en novembre 1980 et toujours valable, consiste à racheter les terres aux prix payés lors de l'expropriation plus l'intérêt accumulé à ce jour. «La rétrocession ne doit rendre ni plus riches ni plus pauvres les expropriés de Mirabel...» de dire M. Bouvette, professeur au Cégep de Saint-Jérôme.

Un tel «cadeau», rétorque M. Goyer, aurait pour effet de «déstabiliser le marché immobilier du territoire limitrophe à la zone des 90,000 acres de la SIC». Selon l'ancien solliciteur général du Canada, les expropriés ont été largement payés pour la vente de leurs biens. «Et ils paient aujourd'hui des loyers très minimes ($120 pour une résidence en 1981 et environ $500 pour une ferme).»

Insatisfait de la proposition fédérale, le CIAC étudie des moyens d'action à prendre. Entre autres, on pense proposer au gouvernement québécois d'intervenir directement dans le dossier en acceptant, par exemple, d'acheter les 50,000 autres acres que la SIC refuse de revendre. Depuis le début de sa lutte, le CIAC reçoit une aide financière de Québec.

Pour sa part, la SIC comptera sur l'appui de la Chambre de commerce de Mirabel et de l'Association des locataires agriculteurs de la région de Mirabel (ALARM), un groupe de 100 expropriés et nouveaux occupants dissidents par rapport aux prises de position du CIAC, pour poursuivre le développement des partiers territoriales qui lui restera après la revente des terres promises. «Un processus qui, a déjà averti M. Goyer, pourrait prendre au moins cinq ans...»

FIN

Québec modifiera largement la Charte des droits et libertés

par Clément Trudel

QUÉBEC — Sept ans après son entrée en vigueur, la Charte des droits et libertés de la personne sera largement modifiée et consolidée, selon le projet de loi 86 qu'a déposé à l'Assemblée nationale ces jours derniers, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Deux retouches avaient été faites à ce jour à la Charte: en 1977 et en 1979, pour ajouter aux motifs illicites de discrimination «l'orientation sexuelle» et le «handicap». Le document, qui deviendrait, la loi avant Noël, vraisemblablement, ajoute deux motifs nouveaux à la discrimination jugée illicite, soit «l'âge» (sauf dans la mesure prévue par la loi) et la «grossesse».

La nouveauté de la loi 86, selon les explications fournies en conférence de presse par M. Bédard, s'articule selon cinq axes principaux:

■ les articles 1 à 8 (sur les libertés fondamentales et sur le droit à la jouissance paisible des biens et l'inviolabilité du domicile, etc.) auront préséance sur toute autre loi et ce, au plus tard le 1er janvier 1986, pour permettre l'inventaire des lois;

■ l'introduction de droits nouveaux, soit de ne pas subir de discrimination fondée sur l'âge ou la grossesse (article 10) dans tous les secteurs d'activité. Interdit aussi, le harcèlement pour ces mêmes motifs. Les formulaires d'emploi devront aussi se taire sur les points — 12 environ — où la discrimination est interdite;

■ abrogation de l'article 90 de la Charte — la plupart des 66 mémoires déposés à la Commission parlementaire d'octobre le réclamaient — et élimination de discrimination dans les «avantages sociaux» (assurances, rentes, retraite) sauf si les «distinctions, exclusions ou préférences sont fondées sur des facteurs de détermination de risques ou données actuarielles fixées par règlement du gouvernement, en consultation avec la Commission des droits de la personne (CDP)»;

■ les programmes d'accès à l'égalité sont légalisés, soit pour l'emploi, soit dans les secteurs d'éducation, de santé et dans les services offerts au public. Le gouvernement s'astreint lui-même à implanter ces programmes dans les ministères, et se donne le pouvoir de les imposer à ses organismes. De tels programmes pourront voir le jour sur une base volontaire dans les entreprises, ou être recommandés par la CDP, à défaut de quoi un tribunal pourrait les imposer si l'on fait la preuve qu'un groupe a été victime de discrimination;

■ quant aux pouvoirs de la Commission de la personne, ils sont accrus, et les ressources humaines seront augmentées en conséquence. La CDP pourra s'adresser à un tribunal pour obtenir une injonction si elle constate que l'on a tenté d'exercer des représailles (contre le citoyen demandant une enquête, par exemple): elle pourra, tout comme le fait le procureur général, intenter une poursuite pour infraction à la Charte et l'on suspendra pour un an la prescription de tout recours civil, tant que la demande d'enquête existe auprès de la CDP (pour éviter la perte de recours utiles).

Les règlements découlant de la Charte, a encore précisé le ministre, sont soumis à une procédure de pré-publication et de consultation auprès de la CDP; les règlements touchant les avantages sociaux devront de plus être déposés devant la Commission parlementaire élue de la justice, avant leur adoption par le gouvernement.

La loi 86 biffe quelques passages de l'actuelle Charte, en remanie des pans entiers et ajoute 11 paragraphes sur «l'accès à l'égalité» (programmes dits d'action positive). Pour M. Bédard, ces retouches assurent de la souplesse et en font une des Chartes «les plus progressistes dans le monde».

Par exemple, aux articles 29 et 30, on resserre la rédaction. Il ne suffit plus d'accorder le droit, pour une personne arrêtée ou détenue, de «prévenir ses proches et de recourir aux services d'un avocat»; il faudra informer «promptement» de ces droits la personne arrêtée ou détenue. Aussi, l'on précise que la personne doit être «Promptement conduite devant le tribunal compétent *ou relâchée*».

Ce sont là quelques améliorations tirées des doléances contenues dans les mémoires défendus en octobre 1981 devant la commission parlementaire. Certains producteurs d'oeufs s'y étaient plaints de saisies et perquisitions abusives, reliées à la querelle autour de la FEDCO. La nouvelle charte donne droit à ces pétitionnaires à l'article nouveau (24.1) ainsi libellé: «Nul ne peut faire l'objet de saisies, perquisitions ou fouilles abusives.» M. Bédard a laconiquement commenté cette addition: «En principe, ce n'est pas parce qu'une perquisition est légale qu'on doit nécessairement éliminer que des abus aient été commis» et il appartiendra aux juges de trancher l'interprétation du mot «abusif».

Pourquoi le ministre soutient-il que la charte québécoise prime sur la charte fédérale? En partie à cause de la possibilité pour les élus de retoucher à la Charte si, par hypothèse, la Cour suprême était saisie d'une cause où l'interprétation qu'on a donnée à la Charte «n'est pas conforme à la portée qu'à voulu donner à un droit l'Assemblée nationale». Dans le concret, M. Bédard affirme que l'Assemblée nationale a eu notamment l'intention de protéger «l'état de grossesse» (le foetus donc) même si des tribunaux avaient décidé en sens inverse.

La Charte, adoptée à l'époque où M. Jérôme Choquette (libéral) était ministre de la Justice, a «subi l'épreuve du temps», a dit M. Bédard, et l'on peut se permettre de combler de nouveaux besoins, de nouvelles attentes, et tendre à la prépondérance de cette Charte sur toutes les lois québécoises.

Délits sexuels: le comité va encore siéger

OTTAWA (PC — Le comité de la justice des Communes a accepté mardi de tenir des séances supplémentaires dans l'espoir de faire adopter avant la fin de la session les amendements du Code pénal relatifs aux délits sexuels.

Les députés de l'opposition craignent un ajournement, qui aurait pour effet de nécessiter la présentation du projet de loi une nouvelle fois, à l'automne.

Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a pour sa part assuré le comité qu'il était disposé à manifester de la souplesse sur tout autre changement. «Si nous faisons une erreur, a promis M. Chrétien, nous allons la corriger. J'ai l'esprit ouvert sur cette question.»

Du côté des conservateurs et des néo-démocrates, cependant, on affirme que M. Chrétien a cédé aux pressions de groupes qui s'opposent à ce qu'on modifie les lois sur le comportement sexuel.

Dans le projet de loi, les crimes de viol et d'agression indécente n'existent plus. Ils sont remplacés par l'agression sexuelle, simple ou grave, selon qu'il y a eu simples menaces ou qu'on s'est en fait servi d'une arme pour causer des blessures corporelles.

Le mari, d'ailleurs, pourra dorénavant être accusé d'agression sexuelle sur la personne de sa femme.

Huit heures de grève en Italie

ROME (d'après AFP et Reuter) — L'Italie a été paralysée hier par la grève générale de huit heures convoquée par les trois confédérations ouvrières, représentant plus de la moitié des 16 millions de salariés que compte le pays.

Les syndicats italiens ont ainsi fait une vigoureuse démonstration de force, rappelant au gouvernement et au patronat qu'ils étaient un partenaire avec lequel il fallait compter.

À Rome, une manifestation d'une ampleur inégalée depuis 13 ans s'est déroulée place du Peuple, en plein coeur de la capitale, au pied de la villa Borghese, où trois cortèges, longs chacun de plusieurs kilomètres, ont conflué en début de matinée.

Cinq cent mille personnes, de source syndicale officielle, ont participé à la manifestation, qui s'est déroulée sous une véritable canicule. A neuf heures du matin, la température dépassait déjà 34 degrés, provoquant des malaises par dizaines dans la foule.

Les manifestants ont également distribué des tracts dans lesquels ils critiquent l'incapacité des autorités à créer des emplois et l'inflexibilité des employeurs des secteurs tant public que privé dans les dernières négociations.

Les syndicats avaient mis en place un important service d'ordre pour éviter tout affrontement. Des heurts durs, mais cependant limités, se sont produits quand le secrétaire-général de l'UIL (socialiste), M. Giorgio Benvenuto, généralement fortement contesté par l'extrême-gauche dans les meetings publics, a pris la parole.

Le soin avec lequel les trois confédérations — les syndicats autonomes s'étaient dissociés de l'ordre de grève — avaient organisé le rassemblement de Rome, mobilisant une véritable armada de dizaines de trains et d'avions spéciaux et de centaines de pullmans, témoigne à lui seul de l'importance de l'enjeu.

Dès l'aube, plusieurs rues de Rome étaient bloquées par trois colonnes de manifestants, longues de plusieurs kilomètres.

Les leaders syndicaux ont appelé à opposer une riposte ferme à la dénonciation par le patronat privé de l'accord de 1976 sur l'échelle mobile des salaires. Ils ont invité le gouvernement, alors qu'un débat sur ce thème est en cours au parlement, à ne pas faire supporter par les seuls travailleurs les frais de l'austérité, rappelant au passage que le blocage des salaires en France pour quatre mois est assorti d'un blocage des prix tout aussi draconien. Le premier ministre Giovanni Spadolini propose pour sa part une augmentation des impôts indirects et une réduction de certains budgets ministériels, notamment celui de la santé, pour contenir le déficit public.

Au-delà de ses aspects immédiats, c'est la reconstitution dans la lutte d'une unité durement mise à l'épreuve au cours des derniers mois que visait le syndicat.

Le général Reynaldo Bignone (en civil) paraît attentif lors de la rencontre de jeudi avec les représentants des partis politiques argentins. (Photolaser AP)

Malouines: 3,300 soldats argentins portés disparus

BUENOS AIRES (d'après Reuter et AFP) — Plus de 3,000 soldats argentins sont portés disparus à l'issue du conflit des Malouines avec la Grande-Bretagne, a révélé hier un haut responsable militaire.

«Nous savons ce que sont devenus 6.500 des 9.800 soldats envoyés combattre aux Malouines», a dit aux journalistes le lientenant-colonel Carlos Garcia dans un centre d'information ouvert jeudi à Buenos Aires à l'intention des familles.

Le lieutenant-colonel a refusé de chiffrer les pertes humaines du conflit mais a indiqué qu'3.300 soldats étaient portés disparus et pouvaient être morts durant les combats, blessés, faits prisonniers, rapatriés, malades ou disparus.

Mais, de source militaire à la base de Comodoro Rivadavia (à 1.800 km au sud de Buenos Aires), on estimait hier à environ 2.000 le nombre des soldats tués «dans la défense de la patrie» durant les combats contre les forces britanniques. Ce chiffre, non officiel, avait été obtenu en comparant le nombre des soldats argentins stationnés sur les Malouines et celui des effectifs rapatriés après la bataille de Port-Stanley (Puerto Argentino).

D'après le haut-commandement militaire argentin, 400 hommes ont été tués lors des combats, la plupart à bord du croiseur General Belgrano coulé par un sous-marin britannique.

Des centaines de personnes se pressent aux abords du centre d'information dans l'espoir d'obtenir des nouvelles de soldats n'étant pas revenus. Ils remplissent des cartes précisant les noms et les unités d'appartenance des personnes recherchées. Un ordinateur contenant toutes les informations fournies par les garnisons du sud permet souvent de répondre.

À l'intention des proches chez qui la réponse peut causer un malaise cardiaque, un service médical a été installé dans une pièce voisine.

Par ailleurs, le gouvernement britannique semble prêt à assouplir ses conditions dans le conflit des Malouines, n'ayant pas réussi à obtenir une garantie sans ambiguïté de l'Argentine de cessation des hostilités.

Dans une lettre remise jeudi au Conseil de sécurité des Nations unies et publiée hier à Londres, Sir Anthony Parsons, ambassadeur britannique à l'ONU, écrit: «Le Royaume-Uni attend avec impatience de recevoir des indications positives lui permettant de conclure que l'Argentine reconnait la cessation totale des hostilités dans l'Atlantique-Sud».

Il ajoute que si elle recevait de telles indications, la Grande-Bretagne serait prête à lever son blocus aérien et maritime, ainsi que les sanctions économiques, comme elle l'avait proposé aux dirigeants de Buenos Aires par voie diplomatique le 15 juin, jour de la reddition des forces argentines à Port-Stanley.

La lettre britannique fait suite à celle envoyée par l'Argentine, qui affirme que l'arrêt total des hostilités n'est possible que si Londres accepte certaines conditions, dont le retrait de ses troupes de l'archipel, condition qualifiée d'inacceptable dans la lettre de sir Anthony.

Aussi, le gouvernement britannique a fait savoir aux autorités argentines que 600 officiers des trois armes seront retenus prisonniers sur les Malouines tant que Buenos Aires n'aura pas reconnu officiellement la cessation des hostilités dans l'Atlantique-Sud, a-t-on indiqué de source diplomatique à Buenos Aires.

Parmi les officiers détenus par les forces britanniques figure le lieutenant Guillermo Amaya, fils de l'amiral Jorge Anaya, commandant en chef de la marine qui, dans un communiqué, a annoncé qu'elle ne reconnaîtrait la cessation des hostilités que lorsque la souveraineté argentine sur les archipels australes serait reconnue.

Bignone lèvera jeudi l'interdit d'activité des partis politique

BUENOS AIRES (AFP) — L'Argentine s'éveillera à la vie politique jeudi lorsqu'en prenant ses fonctions à la présidence de la république, le général Reynaldo Bignone, lèvera l'interdit d'activité des partis suspendus depuis le coup d'État il y a six ans et trois mois.

Le nouveau chef de l'État argentin a, dans l'ensemble, donné satisfaction aux principaux leaders politiques jeudi soir, en formulant certaines garanties et en leur exposant les grandes lignes du plan de transition qu'appliquera son gouvernement, dont l'objectif est le retour à la vie constitutionnelle «au plus tard en mars 1984».

«Très positif», «homme de bonne volonté déterminé à trouver la sortie institutionnelle», ont été, dans l'ensemble, les commentaires des personnalités civiles invitées à l'ouverture du dialogue par le général Bignone sous la coupole du Congrès, la «cathédrale politique» de l'Argentine qui était silencieuse depuis le renversement d'Isabel Peron en mars 1976.

«Mars 1984 est une date limite. Nous chercherons à écourter le temps du retour à la démocratie. L'interdit d'activité des partis politiques sera levé le 1er juillet», a répondu le président désigné à la demande des péronistes d'une accélération du processus de normalisation.

Outre la confirmation du respect d'un calendrier de retour à des institutions civiles, le général Bignone a également rassuré ses interlocuteurs en écartant toute possibilité de retour au libéralisme économique qui a précipité le pays dans une crise sans précédent.

Son programme économico-social, leur a-t-il dit, sera très proche de celui souhaité par la «junte multipartis» composée des cinq principaux partis politiques et qui a préconisé, dans son «programme de reconstruction nationale», la priorité à la lutte contre le chômage, la réactivation de l'appareil productif qui passe par l'augmentation du pouvoir d'achat, la protection de l'industrie nationale par la fermeture des frontières aux importations, et la transformation du système financier.

L'intensification des relations avec l'Amérique latine et le groupe des pays non alignés constituera les caractéristiques de la nouvelle diplomatie argentine qui conservera, par ailleurs, ses bonnes relations commerciales mais «certaines distances politiques» avec le bloc socialiste.

L'attitude de Buenos Aires avec les États-Unis «sera conditionnée par les événements», mais le nouveau gouvernement, a-t-on indiqué de source diplomatique, «saisira toute opportunité de rapprochement avec Washington.»

Toutefois, l'incertitude règne encore en raison des divergences qui semblent se creuser au sein des militaires, et en particulier dans l'armée de terre qui, depuis mardi assume seule la responsabilité politique du pays.

Attentat de l'IRA à Belfast

BELFAST (AFP) — Vingt-quatre personnes ont été blessées, dont une grièvement, dans l'explosion hier à Belfast d'une voiture piégée, a annoncé la police nord-irlandaise. L'attentat a été revendiqué par l'IRA provisoire.

L'explosion s'est produite peu avant 12h00 GMT devant Brunswick House, un immeuble du centre de Belfast, alors que la police, alertée une minute auparavant, tentait de faire évacuer le secteur.

Parmi les victimes figurent des infirmières qui résidaient à Brunswick House, où se trouve leur foyer, et qui dormaient au moment où la police a ordonné l'évacuation du bâtiment. L'explosion a également déclenché un incendie dans une boutique adjacente.

Salvador: la guérilla reprend le harcèlement

SAN SALVADOR (AFP) — La guérilla salvadorienne a abandonné cette semaine la guerre de position qu'elle avait entamée dans le nord du département de Morazan (à 120 km à l'est de San Salvador) pour une tactique de harcèlement des moyens de transports afin de paralyser le pays.

Depuis le début du mois, les guérilleros du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale) s'étaient rendus maitres du nord-Morazan mais mercredi, sans explication, ils se sont retirés des territoires conquis.

Selon les observateurs, l'envoi massif de troupes et surtout un appui aérien très important, avec l'emploi de bombardiers A-37 Dragonfly récemment livrés par les États-Unis, ont obligé la guérilla à reculer malgré le terrain montagneux et l'intense végétation qui les favorisent.

Néanmoins, les autorités ont reconnu que les troupes gouvernementales ont subi d'importantes pertes pendant leur contre-offensive. Pour sa part, la guérilla a annoncé avoir fait 550 tués et blessés dans les rangs de l'armée.

Toutefois, le FMLN a gagné une carte de choix dans son action en faisant prisonnier le vice-ministre de la Défense, le colonel Francisco Adolfo Castillo, dont l'hélicoptère a été abattu le 18 juin dernier alors qu'il survolait la zone des combats.

L'armée a reconnu hier que le colonel Castillo était prisonnier de la guérilla après avoir identifié sa voix entendue à la radio clandestine du FMLN, Radio Venceremos, qui a diffusé une interview du vice-ministre mardi dernier.

Pour l'instant, la guérilla n'a rien demandé en échange de la libération du colonel Castillo. Elle réclame seulement que la Croix-Rouge puisse visiter les 43 «prisonniers de guerre» qu'elle détient depuis les combats dans le Morazan.

Par sa nouvelle tactique de harcèlement et de destruction des moyens de transport à travers tout le pays, le FMLN espère paralyser les transports et surtout disperser les troupes gouvernementales qui devront intensifier les gardes et patrouilles le long des routes et sur les ponts.

Depuis mercredi, 25 autobus ont été incendiés ainsi que plusieurs véhicules particuliers.

Après les avoir fait descendre, les guérilleros ont expliqué à des passagers d'un autobus qu'ils allaient détruire: «Nous sommes en guerre et pendant la guerre personne ne doit travailler. Nous reviendrons», ont-il ajouté avant de repartir vers la montagne.

L'armée pour sa part a décrété «l'état d'urgence militaire» et supprimé toutes les permissions pour pouvoir augmenter la protection des axes routiers. Toutefois, de très larges portions de routes principales restaient sans surveillance, a-t-on pu constater à travers le pays.

Les ouvriers d'Ursus se rappellent la grève de 1976

VARSOVIE (AFP) — Plusieurs centaines d'ouvriers de l'usine de tracteurs Ursus, dans la proche banlieue de Varsovie qui porte le même nom, ont commémoré hier les événements qui s'y étaient déroulés il y a six ans lors des grèves du 25 juin 1976.

Peu après 14 h 00 locales, à la sortie du premier poste, des petits groupes de travailleurs se sont dirigés vers le monument du souvenir, érigé l'année dernière à proximité immédiate de l'imposant immeuble de la direction de l'entreprise.

Arborant le sigle du syndicat Solidarité, ou l'effigie de la Vierge noire de Czestochowa, patronne des Polonais, que portait M. Lech Walesa au revers de son veston, les manifestants ont fleuri le monument: un roc imposant sur lequel est gravée la date 1976. Les bras tendus faisant le «V» de la victoire, ils ont chanté des cantiques et l'hymne national.

Avant de se séparer, les syndicalistes ont entendu une allocution enregistrée sur bande magnétique du président de Solidarité de l'usine, M. Pawel Hanas, qui avait échappé à la grande rafle opérée par la police lors de la proclamation de l'état de siège, le 13 décembre dernier, et qui vit depuis dans la clandestinité.

«Il ne pourra être question de renouveau et d'accord (national en Pologne) tant que nos camarades de l'usine et de toute la Pologne ne seront pas libérés», a déclaré M. Janas. Il a ensuite invité les syndicalistes à créer des groupes clandestins pour manifester la présence du syndicat et s'opposer à l'état de siège qui, a-t-il affirmé, «ne durera pas éternellement».

Une autre cérémonie, à caractère officiel celle-là, s'est déroulée à 16 h 00 locales à Radom (100 km au sud de Varsovie), qui avait été l'autre point chaud de la grève de 1976.

Quelque 150 personnes se sont réunies autour de l'emplacement où avait été posée, l'année dernière, la première pierre d'un monument du souvenir, alors qu'une centaine d'autres observaient la scène à distance.

Un orateur, qui s'est présenté comme le représentant du comité local de renaissance nationale (OKON — qui appuie la politique du général Jaruzelski), a déclaré dans une allocution retransmise par haut-parleur que le futur monument ne devrait pas «diviser» les Polonais, mais les «unir».

Des délégations des différentes usines de la ville ont déposé des gerbes. Sur l'une d'elles, une banderole blanc et rouge (couleurs de la Pologne) portait l'inscription: «Solidarité pour ceux qui ont pris la défense du peuple polonais».

RAËL: EST-IL L'ANTÉCHRIST?

Des gens de tous les métiers et professions l'écoutent, le suivent. Est-il fumiste ou ambassadeur des extra-terrestres? Posez un geste éclairé. Renseignez-vous **par vous-mêmes.** Ne vous fiez pas aux racontars.

Réservez votre soirée du

DIMANCHE 27 JUIN

de 19 h 30 à 21 h

Les conférenciers Jean-Denis Saint-Cyr et Marielle Dufour présenteront un exposé fracassant; suivra une projection de diapositives et une période de questions.

HOLIDAY INN (RICHELIEU)

505, Sherbrooke est, Montréal

(angle Berri; métro Sherbrooke)

Adultes: **4$** Âge d'Or et étudiant(e)s: **2$**

Info.: 521-9302

340 auteurs
1400 titres

Voici le dollar de la Constitution: la nouvelle pièce de monnaie courante célébrant la proclamation de notre Constitution.

Ce dollar a 115 ans d'histoire... et tout un avenir.

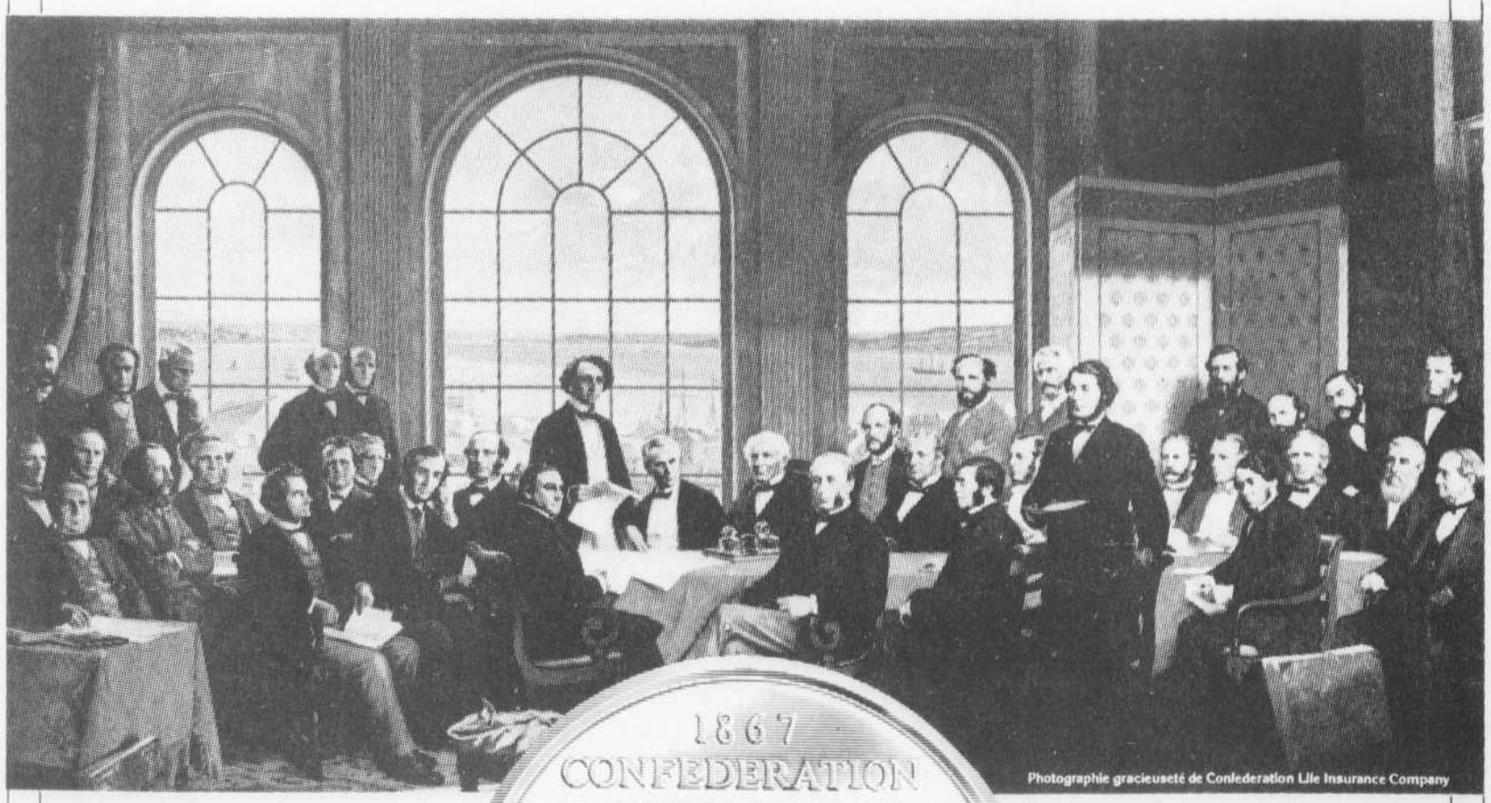

Photographie gracieuseté de Confederation Life Insurance Company

Il y a 115 ans commençait l'histoire officielle du Canada alors que les Pères de la Confédération fixaient les termes de ce qui allait devenir la Constitution canadienne.

Aujourd'hui, s'ajoute une page importante à l'histoire de notre pays alors que la Constitution canadienne est officiellement proclamée.

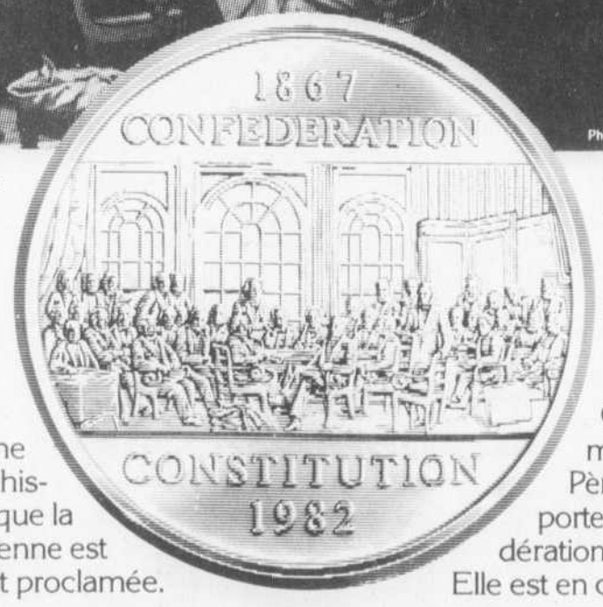

Pour célébrer cet événement historique, le gouvernement du Canada a autorisé la Monnaie royale canadienne à frapper une nouvelle pièce de monnaie courante: le dollar de la Constitution. Cette pièce montre le célèbre tableau des Pères de la Confédération et porte l'inscription suivante: «Confédération 1867-Constitution 1982». Elle est en circulation maintenant.

Demandez-le

à votre banque ou dans plusieurs bureaux de poste.

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Dome remonte

Les cours se sont tassés hier à la Bourse de Toronto, les investisseurs ayant préféré se tenir à l'écart du marché en attendant de connaître le budget fédéral qui sera présenté lundi soir.

L'indice composé a terminé en baisse de 5.39 points à 1397.98 et 3.37 millions d'actions ont été traitées. On a dénombré 228 titres à la hausse, 163 à la baisse et 208 stables.

Dix des 14 secteurs de la Bourse ont perdu du terrain, les métaux reculant de 24.12 à 1220.50. Les produits de consommation ont enregistré le meilleur gain: 15.42 à 1556.96.

Dans les valeurs industrielles, Cara Operations perd 3-8 à $6 1-8, Oshawa Group A 1-4 à $13 1-2, Turbo Resources un cent à $1.25, Mitel 3-8 à $20 1-4 et Gulf Canada 1-8 à $14 3-8.

Dome Pete a gagné 1-4 à $6 1-8 suite à l'annonce que la société d'État Pétro-Canada garantira un prêt de $100 millions à cette société pétrolière lourdement endettée.

Daon Development gagne cinq cents à $2.75 et Seagram Co. 1 1-4 à $60.

Du côté des mines, McIntyre Mines perd 2 1-2 à $$2 1-2. Denison 1 1-8 à $17 3-8 et Delmi Pacific quatre cents à 39 cents. Roman Corp. gagne 1-4 à $5 1-4 et Onaping Resources six cents à $1.80.

Dans les pétroles, Canadian Natural Resources cède quatre cents à $1.50. Tectonic Energy 15 cents à $2.45 et Oakwood Pete 1-2 à $10 3-8. Phoenix Canada Oil gagne 1 3-8 à $13 1-2. Dome Canada cinq cents à $3.95 et Sulpetro B 3-8 à $5 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	569	450	450	450	−50
AMCA Int	6610	$17¼	16½	16½	−1
AbtiPrce	232	$17	17	17	+½
Abitbi10	672	$35¾	35¾	35¾	+K ¾
AeroE	2050	75	75	75	
Agassiz	5500	99	97	97	+2
AbnicoE	3950	$5⅜	5⅛	5⅜	+⅛
Agra Ind A	200	$7½	7½	7½	−¼
Albany	2000	92	85	85	
AltEnergy	3900	$11⅞	11½	11¾	−⅛
AltEnrA	3200	$27½	27	27½	+⅛
Alcan	28150	$22¾	22½	22⅝	−¼
AlgomaSt	z109	$24	23⅞	23⅞	
Alum 3rd p	100	$19¼	19¼	19¼	
Am Eagle	1866	235	225	235	−5
AmLeduc	2000	23	23	23	
Ang CT 315	z60	$23	23	23	
Argus	z41	$8¼	8¼	8¼	
ArgusCpr	200	340	340	340	
Asamera	4425	$9⅜	9¼	9⅜	+¼
AsocPorc	300	193	193	193	+3
Astralf	5300	$5	480	480	−20
Atcoll	1800	$6¼	6¼	6¼	
Atlas Yk	8000	32	32	32	−1
BCSugarA	100	$12½	12½	12½	
BCSugarP	415	$10	10	10	
BPCan	13150	$24½	23½	24	−½
Bachelor	800	245	220	245	+25
BanisterC	3600	$7⅜	7	7¼	+½
BankBC	700	$12⅜	12¼	12⅜	+⅜
BkBC228	100	$15¼	15¼	15¼	−⅜
BankMtl	21636	$18⅛	17¾	17⅞	−⅜
Bk Mtl 285	7775	$23¼	22¾	22¾	−¼
Bk Mtl 250	17965	$18⅛	17⅞	18⅛	+⅛
BkMtlw	1500	265	245	265	+15
BankNS	4568	$21⅜	21	21¼	
Bankenow	1000	80	80	80	+10
BatonAf	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅛
Baton B	4000	$6⅞	6⅞	6⅞	
BellCanad	29993	$19	18¾	18⅞	
BellApr	z2	$44⅞	44⅞	44⅞	
Bell2.28	200	$28⅛	28⅛	28⅛	−⅜
Bell1.80	200	$14⅞	14½	14½	
Bell1.96	2000	$22¾	21¾	21¾	−1
Bell2.05	1000	$19	18¾	18⅞	
Bell2.70	23590	$21⅞	21⅝	21⅞	+⅛
BighartOG	14350	$9⅝	9⅛	9⅛	−⅜
BlackPhot	600	$9	9	9	
BlakeRes	8200	115	100	100	−10
Bluesky	5750	265	260	265	−5
Blueskypr	2000	440	425	425	−55
BombdrBf	8600	$9	9	9	−½
Bonza O	2660	295	290	290	−5
Bow Valy	7875	$15	14¾	14¾	−½
Bow Vly R	500	365	360	365	−5
Bralor Res	900	$6¼	6	6¼	+¼
Bramalea	5760	440	430	430	−10
Brscadep	4503	$28¾	28⅛	28¾	
BrascanA	3111	$14¼	14⅛	14⅛	
Brscn1981	400	$22	22	22	−¼
Brenda M	2700	$6½	6½	6½	−⅛
Brinco	300	320	320	320	
BCFP	2265	$6⅝	6⅜	6½	−⅛
BCRIC	19500	262	251	255	−7
BCPhone	800	$14⅞	14¾	14¾	
BCPh5¾p	z15	$39	39	39	
BCP7.04p	200	$12½	12½	12½	
Brunswk	1800	$7	7	7	
CAE	100	$7¼	7¼	7¼	+¼
CIL	200	$19¾	19¾	19¾	
Cableshar	6900	$6	5¾	5⅞	+⅛
CadFrv	10925	$6¼	6	6⅛	−⅛
Cad Frv A	5500	$5⅜	5⅜	5⅜	
CamelOG	100	295	295	295	+15
Camflo	3710	440	425	435	
CampRL	5453	$11¼	11⅛	11¼	+⅛
CampRes	4937	$5¼	5	5	
Campeauf	500	$5¾	5¾	5¾	+⅜
Camreco	1500	92	90	90	−2
CanCem	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
CCem2p	200	$10⅛	10	10	−⅛
CDCf	2828	495	475	480	−15
CDCprB	1085	$80	79¾	80	
CDC1980	8471	$10⅜	10⅛	10¼	−⅜
CanMalt	200	$28	28	28	+½
CNorWest	100	$22⅜	22⅜	22⅜	−⅜
CanPEnt	21386	$13¾	13½	13⅝	
CPackrs	1150	$30⅝	30½	30⅝	+¼
Can Trust	14550	$20½	20¼	20¼	
CTrust7¼	400	$15¼	15¼	15¼	
CTung	300	$14¾	14½	14¾	
Canadex	4300	140	125	125	−15
CCurtis	500	90	90	90	−5
CGE	100	$30	30	30	
CG Invest	700	$18	18	18	+½
CHydropr	175	$7¾	7¾	7¾	
CIBkCom	29433	$18⅜	18	18¼	+⅛
CIBC250p	3850	$21¾	21⅜	21⅜	+⅛
CIBC2.05p	4485	$16½	16¼	16⅜	+⅛
CIBC35625	12400	$25½	25¼	25½	
CIBCw	100	285	285	285	−15
CIBCw2	19300	125	115	124	+9
CMarconi	100	$32½	32½	32½	
CNat R	39800	151	135	150	−4
COcdental	4898	$11	10⅞	10⅞	+⅛
COcdntlp	800	$17¾	17⅝	17¾	+½
CPLtd	19142	$26⅛	25⅞	26⅛	+¼
CReserve	1400	$11	10⅝	11	+¼
CTireAf	8902	$34½	34½	34½	+¼
CU 10¼	470	$21	21	21	−¼
CUtil2ndD	2900	$24½	24½	24½	
CUtil2ndE	100	$22	22	22	−½
CUtil2ndF	200	$26¼	26¼	26¼	
CUtil2ndG	1800	$26½	26⅛	26½	+¼
Canbra	600	$6	6	6	
Canray	2000	33	31	33	
CanronA	500	$10½	10¼	10¼	−¼
Canuc	500	43	43	43	+1
Canusa	3200	179	170	176	+1
Canusaw	z200	26	26	26	
CnwstFinp	200	$22½	22½	22½	−¼
Cara	209700	$6½	6	6⅛	−⅜
Cara Af	300	$6¼	6¼	6¼	−⅛
CarlOK	3345	$7	7	7	
CarlAp	z40	$15¾	15¾	15¾	
CarlBp	100	$20½	20½	20½	
CarmaA	1100	295	292	292	+22
Carmacvp	1750	$7¼	7¼	7¼	−¼
CarolinM	8900	$7¾	7¼	7⅝	+¼
CasidyAp	100	420	420	420	+5
Celanese	3100	$5½	5¼	5¼	+¼
CentPat	200	335	335	335	−5
Chnclr	3000	120	120	120	−5
Cherokee	1600	365	355	365	+5
ChieftanD	1430	$21⅞	21⅝	21⅞	+⅜
Chieftainp	z5	$206	206	206	
ChieftanB	200	$43½	43½	43½	+½
Chrysler	2167	$8⅞	8⅞	8⅞	−⅛
Cinequity	z300	14	14	14	
CoastlAf	21400	$5	495	5	+5
Coho Af	651	350	345	350	+10
Cominco	3910	$35¼	35	35	−¼
CominoA	800	$16	16	16	
ComrclOG	900	120	120	120	+10
Cmplg	1450	450	450	450	
Comterm	4200	$5⅝	5½	5⅝	
Conduit A	z200	80	80	80	
Coniagas	700	120	120	120	+5
ConBathA	700	$15	14¾	15	+⅜
ConFardy	z17	145	145	145	
CDurham	3500	81	79	79	+1
CLouanna	1000	53	53	53	+1
Cons Pipe	2300	$6½	6	6½	+½
Cons Prof	z100	74	74	74	
CSummit	2000	30	30	30	−3
Consoltex	200	150	150	150	
ConDistrb	1000	$6¾	6¾	6¾	
ConGas B	z45	$41¼	40	41¼	
CGas 13½	3100	$25⅜	25¼	25¼	−⅛
ConGlass	14000	$13⅝	13⅝	13⅝	−½
CTLBank	1838	$6⅞	6¾	6⅞	
Conventrs	1100	$5	495	495	−5
ConwstBf	200	305	305	305	
CopFields	350	$5	5	5	−½
Corbyvt	140	$23¾	23¾	23¾	+¼
CFalconC	10050	$8	7⅞	7⅞	−½
Corrida	8000	97	90	90	
CosekaR	8900	395	380	380	−10
Coseka7p	1700	430	425	425	−5
Craigmt	1500	190	185	185	−15
Crestbrk	400	$40	40	40	
Crown14½	275	$20⅛	20	20	−¼
CZelrbaAf	1400	$22½	22½	22½	
Cullaton	6700	144	140	143	−2
CuvierM	500	20	20	20	−3
CzarRes	5900	215	210	215	
Czar Wt	z35	30	30	30	
Daon Dev	81914	289	270	275	+5
DaonAf	500	430	430	430	
DejourMn	2500	24	20	23	−1
DEldona	7100	57	55	55	−4
Delhi Pac	13700	43	39	39	−4
Denison	11771	$18⅛	17⅞	17⅞	−1¼
DicknsnAf	3200	110	105	110	−5
DicknsnB	6000	135	135	135	+5
Discovry	z200	89	89	89	
DofascoA	21155	$28½	27¾	27¾	−½
DofascoB	z10	$27¾	27¾	27¾	
Dfs 4¾	z50	$35¾	35¾	35¾	
Dofascowt	19100	390	390	390	−20
Domanl	8500	250	240	250	
DomeCda	31899	405	385	395	+5
DmeCdaw	15160	62	56	62	+2
DomeMine	12801	$8¼	8	8	
D Pete	175779	$6⅛	5⅞	6⅛	+¼
DPeteAp	1300	$8¾	8½	8¾	+⅜
DPetew	70247	42	39	42	+2
DomeResp	33845	$48	47½	47½	−½
DomStore	550	$13¾	13½	13½	−½
DTextie	4700	$9¼	9	9¼	+¼
Domtar	3062	$15⅞	15½	15½	−½
Dorset	1000	50	50	50	
DrumndP	7050	40	35	35	−5
Dunraie	4000	28	28	28	+2
DuPontA	550	$14½	14⅜	14⅜	−⅛
Dynamar	1400	235	226	235	+13
Dynex	16300	85	80	85	
EstMlrtic	300	225	225	225	+5
EatonA	1100	$6½	6	6	
EchoB300	1625	$9⅜	8¾	8¾	−⅜
Echo1986w	500	166	166	166	−4
Echo1987w	2000	145	145	145	+15
EgoRes	3000	38	37	38	
ElcthmYf	2000	490	480	490	
Elks	2000	205	200	200	−13
Epitek	2100	130	130	130	+3
Extndcrf	1225	$8½	8½	8½	
Ext A f	2500	$8¾	8½	8¾	+¾
FCAIntl	2800	$7¾	7¾	7¾	
Fibrg Nik	21560	$34¾	33¼	33¼	−1
FedIndA	200	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛
FidelityTrp	200	$10¾	10¾	10¾	
Finning A	16100	$5½	5	5	−¾
FCityFin	100	$15	15	15	
FCitywf4	200	$8	8	8	−2
FCtyTrC	100	485	485	485	−5
FMar	280	105	105	105	+4
FisherO	15900	31	26	31	+2
Foodexp	2400	150	150	150	+10
Fruehauf	200	$8¾	8⅜	8⅜	−⅜
GMRes	4618	230	175	230	+5
Galveston	200	135	130	135	−15
Gandalf	2600	$14⅜	14	14¼	+¼
GazMetr	1000	$5¼	5¼	5¼	
Gaz15p	100	$25¼	25¼	25¼	−¼
GDistrbA	500	$12¾	12¾	12¾	+⅛
GMC	1646	$59¼	59	59¼	+¼
Genstar L	13055	$11⅞	11⅝	11¾	
Gnstar2.35	700	$16½	15½	15½	−1⅛
Geocrude	900	160	160	160	−10
GiantYk	10000	$6¾	6¾	6¾	−¼
Gibraltar	6700	$6¾	6½	6¾	
Glencair	4000	38	38	38	
GoldaleAf	800	261	260	260	−1
GoldundM	1000	65	63	65	+9
GraftG	1000	$10½	10½	10½	
Grandma	19150	415	380	400	−5
Granduc	1510	75	75	75	
GLNickl	1300	53	53	53	+3
GLForest	1642	$50½	49½	49½	−2
GNFin	z5	255	255	255	
GtPacific	21000	$14⅛	13½	13⅝	−⅜
GtWLife	1250	$185	180	180	−5
GulfCan	35404	$14½	14¼	14⅜	−⅛
Gulfstrem	5900	199	195	195	
Gulfstrmr	71243	½	½	½	
HCl Hld w	4500	22	20	20	−2
HaleRes	500	55	55	55	−5
HarrisAf	500	395	385	395	+10
HarrisB	500	395	395	395	+20
HatleighA	5500	175	125	125	−60
Hawker	1931	$7¾	7⅝	7⅝	
HayesD	z57	$7¼	7¼	7¼	
Heritage	7500	$12	12	12	−½
HeritagAf	3550	$11	11	11	
Highwood	1400	140	140	140	+5
Hollinger	z75	$26½	26½	26½	
HBayMng	2420	$14¾	14½	14½	
HBayCo	2893	$16½	16¼	16¼	−⅜
HBCpr	2010	$11	10¾	10¾	
Husky Oil	11600	$5½	5⅜	5½	
Hydra Ex	1000	32	32	32	
ICGUtilp	z80	$9¾	9¾	9¾	
IU Intlf	986	$14⅛	14	14	−⅜
Imasco	1280	$38½	38½	38½	+½
ImascoBp	600	$40	39½	40	+¼
ImpOilA	22060	$24½	23¾	23¾	−⅞
Inco	25160	$11⅜	10⅞	10⅞	−⅜
Inco7.85	700	$12¾	12¾	12¾	
Inglis	z10	$14½	14½	14½	
Inter-City	3750	$9	8¾	8¾	−¼
IBM	462	$77⅞	77¾	77¾	−⅛
IMogulA	77080	$10	10	10	
Intl Thom	13610	$7¼	7¼	7¼	
IntprPipe	10429	$17	16⅞	16⅞	
Inverness	4000	285	275	275	−10
IrwinToy	4723	$19¾	19	19¾	+¼
Island Tel	z50	$13	13	13	
IvacoB	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
JQRes	7000	28	28	28	−2
Jannock	200	460	460	460	
Jannock8	100	$7½	7½	7½	−¼
Janockwf2	562	140	140	140	−20
Jofref	11775	75	65	65	−5
Jorex Ltd	4000	28	26	28	
Joutel	11000	45	40	45	
KamKotia	1100	85	85	85	+7
KegRest	2567	325	300	300	−30
KAnacon	1611	60	59	60	
LK ResAf	2500	176	175	175	−1
LabattA	944	$26	25¾	26	+¼
Lacana	5100	430	420	425	+5
Ldl 9¾	500	$6	6	6	−1
LOntCem	16000	$5⅛	5	5	+5
Laurasia	5000	16	16	16	−2
LavaCap	2555	180	175	180	
Leighlnst	3075	360	350	355	+15
LevyApr	100	$6¾	6¾	6¾	
LLLac	z23	$7⅞	7⅞	7⅞	
LoblawCo	5950	$6½	6½	6½	
LobLtdAp	200	$11¾	11	11	
LochielAf	4000	78	74	78	+7
Lochiel B	5320	75	71	75	
Lumonics	200	$12⅛	12⅛	12⅛	
Lynx Can	1000	27	27	27	+4
MICCA	197	$16⅜	16⅜	16⅜	
MICC8⅛	100	$12	12	12	
Micc8p	100	$14½	14½	14½	
MSR Exp	6100	$6	5¾	5¾	
MclanHX	2301	$8⅝	8⅝	8⅝	−⅛
McInHYf	3000	$8⅝	8⅝	8⅝	
Macmilan	3026	$18	17⅜	17⅜	−⅝
Mcmiln200	200	$15¼	15¼	15¼	−¼
Mcmiln208	z65	$14⅞	14⅞	14⅞	
Macquest	100	225	225	225	
Madeline	z100	33	33	33	
Magna Af	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Magnetcs	1000	70	70	70	+4
MajstcWil	28500	310	300	310	+5
ManBar	3000	24	20	20	−2
Manville	1000	200	200	200	
Manvilew	1000	30	30	30	
MLfGard	z7	$27½	27½	27½	
Maritimef	15428	$22	21⅞	22	+⅛
MartimAp	500	$5¼	5¼	5¼	−¼
MarT860	187	$6¾	6¾	6¾	−¼
MarT940	232	$7⅞	7½	7½	−⅜
MarkSpnc	200	$7¾	7¾	7¾	+⅜
MarkWrkt	1200	185	175	185	+10
Mascan10	z5	$9⅛	9⅛	9⅛	
MassFer	13857	235	230	232	−2
MasFA	1210	375	350	350	−30
MasFB	3810	370	360	360	
Maynard	500	260	260	260	+20
McAdam	6000	19	19	19	
McIntyre	13050	$23¾	22½	22½	−2½
Mercantil	282	$10	10	10	−¼
MerlandE	3952	400	385	385	−10
Merlandp	300	$14⅜	14⅜	14⅜	−⅜
Mestonf	z300	80	80	80	
Midcon	1500	305	290	290	−10
Minrl Res	5500	82	77	82	+2
MitelCorp	36159	$20¾	20¼	20¼	−⅜
MoffatA	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+⅛
MolsonAf	15943	$27	26⅜	27	+⅜
Moore	10564	$35	34½	35	+½
Morisn	3100	180	176	176	−1
MtJamie	21600	20	20	20	−2
Murphy	4608	$23¼	23	23	
NBCook	12964	60	47	60	+15
NBUMine	3100	63	60	60	−1
NSR Res	5700	21	20	20	−3
Nahanni	4000	22	21	21	−5
NatBkCan	875	485	480	485	+5
NatBkcv	1400	$18	17¾	17⅞	−⅜
NHeesEnt	130	$13½	13½	13½	
NatPete	500	50	50	50	+5
NatTrust	2200	$17	17	17	
Nearctic	5700	90	85	85	−5
NBTel	728	$17½	17⅛	17½	+⅛
NProvidD	11000	25	22	25	+5
NQueRagl	6000	165	155	155	+5
NfldLPA	1978	$18⅛	18	18	+⅜
NfldLPB	z1	$17	17	17	
NfldTel	704	$8⅜	8¼	8¼	−¼
NfldTe975	5063	$14¼	14⅛	14⅛	−⅛
Noranda	21394	$13	12⅝	12⅝	−½
Nor9½	541	$81½	80½	80½	−½
Norcen	4907	$26⅛	25⅝	25⅝	−⅜
NorcenB	z50	$23½	23½	23½	
Norcn288	150	$46	46	46	+1¼
NCOils	1000	$10⅞	10⅞	10⅞	−⅜
NorTel	500	$48	48	48	+⅜
NthindBk	200	$9	9	9	
Northld	6000	24	23	23	−1
Northstar	1200	115	115	115	−15
Nthstar10	700	$5	5	5	
Nthumber	679	24	24	24	−1
NvaAltAf	16550	$5⅝	5½	5½	−⅛
NovaFp	710	$17¾	17⅜	17⅜	−⅛
NovaGp	200	$18	17⅝	17⅝	−⅜
NovaJp	500	$23½	23⅜	23⅜	−¼
NovaKp	1000	$15¾	15⅝	15¾	+½
Nova15p	1100	$26⅞	26¾	26⅞	
NowscoW	1350	$10¾	10½	10¾	+¼
Nu-WstA	65150	214	201	210	
NuWstCf	4457	145	131	140	−5
Nu-Wst8p	2400	$6½	6¼	6¼	−⅛
NufortRes	13500	24	20	24	
Numac	1920	$13	12¾	12¾	
Oakwood	10700	$10⅜	10¼	10⅜	−½
Oakwodpr	100	$15¾	15¾	15¾	+¼
Obrien	12000	81	80	81	
OcelotBf	7325	$11¼	10¾	10⅞	+¼
Omega	8925	$12¾	12½	12½	
Onapingf	15800	187	170	180	+6
Onyx Pete	300	$6¼	6¼	6¼	+¼
OshawaAf	75100	$13½	13½	13½	−¼
PacCoper	6400	125	117	125	−10
PacNth6¾	100	$11	11	11	
PagePet	2700	$8	7¾	7¾	−¼
PgurinAf	400	375	370	370	
Pamour	10200	365	360	360	−15
PanCanaA	1000	245	245	245	
PanCentr	1500	42	39	39	−1
PanCanP	500	$66	66	66	+1
Pegasus	730	215	190	190	−5
PennWest	6666	80	80	80	−2
PenWstAf	10644	60	51	51	−8
Pennant	8500	81	75	76	−11
Penningtn	700	485	480	480	−20
PhillipsCb	500	$18⅝	18⅝	18⅝	
Phonix Oil	18920	$14	12½	13½	+1⅜
Pine Point	216	$20⅜	20¼	20⅜	+⅛
PlaceG	2000	58	58	58	
Placer	2818	$12⅜	12⅜	12⅜	
Pysrpr	800	$25⅞	25¾	25⅞	+⅛
Pominex	13300	24	20½	21	−3
PopShops	2000	14	14	14	+3
PowrCorf	8600	$8½	8⅜	8½	+⅛
PowC2.375	600	$24	23⅛	23⅛	−⅞
Precamb	400	395	395	395	
Provigo	600	$7	6⅞	6⅞	
QMG Hldg	1000	175	175	175	
Quartet	1000	160	160	160	−5
QueSturg	4900	195	180	195	+15
Qenstk	700	165	165	165	+8
Rambler	4800	105	102	103	−2
RnchmAf	600	$5⅛	480	480	−20
Rnchmnp	1700	$17	17	17	−⅛
Ranger	13442	$6⅝	6¼	6½	
Rayrockf	400	310	310	310	+5
Redpath	500	$7½	7⅛	7½	+⅜
Rdpth1.665	300	$12½	12⅛	12⅛	−⅞
R Sth A	22050	$10½	9½	9½	−1
Reichhold	1400	450	450	450	−45
Reit A f	100	$18	18	18	−1
ResServf	300	200	200	200	
RevnPrpA	3833	105	101	105	−5
RevnuBf	30674	60	51	60	+6
Reynoldp	100	$25	25	25	
RioAlgom	8725	$28	28	28	+¼
Rio8.5	110	305	305	305	
RioAlto	500	60	60	60	
RLittle	1000	145	140	140	−10
RogersA	160	$6¼	6¼	6¼	−⅛
RogersBf	610	$6⅜	6⅜	6⅜	−⅛
Roman	20800	$5⅜	5	5¼	+⅛
Ronyx Cor	200	225	225	225	+10
Rothman	402	$20⅛	20⅛	20⅛	+⅛
Roxy Pet	10950	255	250	255	+7
Roxy wt	8000	39	35	39	+4
Royal Bnk	15847	$19¾	19⅜	19½	−½
Ry Bk 1.88	900	$14¾	14¾	14¾	+¼
Ry Bk 2.75	14391	$25	24⅞	25	
RyTrscoA	761	$12¾	12	12¾	+⅝
Royex	200	175	175	175	−30
Ruprtlnd	41200	275	215	250	+30
StFabien	2800	14	13	13	−1
Sceptre	23784	$6	5¾	5⅞	
Scintilore	6000	95	95	95	+5
Scintrex	800	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛
Scot Paper	550	$18	18	18	+¼
Scot York	1500	150	150	150	
ScurryRn	500	$37½	37	37	−⅝
Seagram	5146	$60	59	60	+1¼
Seco2.25p	100	$18¾	18¾	18¾	−¼
Seco Ser B	400	$24½	24½	24½	
ShellCan	13057	$17⅜	17	17	−¼
Sherritt	400	470	460	465	
SSearsAf	3500	430	425	430	+5
SSearsB	1572	430	430	430	−20
Sklar M	1300	380	370	370	−10
Slater 6 pr	200	$7½	7½	7½	−1
Sogepet	500	77	77	77	+7
Southm	2600	$24½	24¼	24½	+¼
SparAerof	6287	$10¾	10½	10⅝	
Spar w	6850	310	305	305	+5
Spooner	1500	31	31	31	−3
StandIA	500	$9	9	9	+½
StatesExp	100	145	145	145	+20
SteepR	4600	$5	490	5	+10
SteinbgAf	z40	$24¼	24¼	24¼	
SteicoA	15844	$17⅞	17¼	17¾	−¼
StelcoCp	4350	$16½	16	16¼	−¼
StrandOG	3500	350	340	340	−25
Strhcona	z600	32	31	32	
SudCont	1000	115	115	115	
SulptroBf	2377	$5¾	5¼	5¾	+⅜
Sulivan	2200	160	150	160	+10
SunbrstE	4000	11½	11½	11½	
Suncorpr	z4	$23¾	23¾	23¾	
SuperiorA	700	125	125	125	
SystmhsA	7950	325	315	320	
Tara	400	$7	7	7	
Tarolnd	800	140	140	140	−10
TeckCorA	200	$5¾	5¾	5¾	−¼
Teck Bf	1600	$5⅝	5⅜	5⅜	−⅛
Tectonic	20650	250	231	245	−15
Tectonicw	2300	64	50	50	−20
Temag	4400	53	52	52	−2
TexCan	4545	$27	26½	26¾	
ThdCGInv	z17	$19¼	19¼	19¼	
ThomNA	500	$18¾	18¾	18¾	
ThomNpr	100	$28	28	28	
Tintina	1000	65	65	65	−7
TorDmBk	23707	$24	23¾	23¾	+⅛
TDBk2.375	6500	$18½	18⅜	18⅜	+⅜
TDBkC	1000	$19⅝	19⅝	19⅝	−⅛
TorstarBf	9066	$9½	9¼	9¼	−¼
Torstar268	900	$22½	22½	22½	+¼
TotalPet	1807	$12½	12½	12½	
TradersAf	235	$6¾	6¾	6¾	
TradersB	980	$8⅛	8⅛	8⅛	−⅜
Trade4½p	z40	$26⅝	26⅝	26⅝	
TrCGlass	100	$7	7	7	
TrCanRes	15500	113	105	111	
TrCRp	900	$9⅜	8⅞	9⅜	
TrnsMt	950	$7	6⅞	6⅞	−⅛
TrnsWst	900	$8½	8½	8½	−¼
TrAlt A	1590	$16½	16¼	16½	+¼
TrAlt B	231	$16⅛	16⅛	16⅛	−1⅜
TrAlta10	145	$73	73	73	
TrAlta9.80	z65	$77	77	77	
TrAlta9.75	155	$72	72	72	
TrAlta2.36	200	$17¾	17¾	17¾	−¼
TrAlta1.40	z136	$16⅜	16¼	16¼	
TrAlta12	1000	$24½	24½	24½	−½
TrAlt14.25	6450	$26	25¾	26	+¼
TrCanPL	6574	$18	17⅜	17¾	−¼
TrP4.50p	300	$47¾	47¾	47¾	
TrPlstE	1100	$47	46¾	46¾	−½
TrPlstF	1250	$51½	51	51	−⅞
Trpcfic	600	106	106	106	−4
Tricentrol	100	$8⅛	8⅛	8⅛	−⅛
Trimac	7451	$5⅛	5	5	
Trc 9.12	200	$15½	15½	15½	+⅛
TrinityRes	3800	$10	9¾	9¾	−¼
Turbof	57300	130	123	125	−1
Turbo8¾	1200	450	450	450	
Turbo10½	3800	$6¾	6	6¾	+¾
Turbowf	2301	25	25	25	+5
TwinRBf	500	265	265	265	−10
UlsterPet	11640	132	120	125	−5
UnicorpAf	145	400	400	400	
Unico B	145	400	400	400	
UnionGas	16380	$8¼	7⅞	8⅛	+¼
UCdnShar	2000	$15	15	15	−1
UCanso	100	$5	5	5	−¼
UKeno	3700	$7¼	7	7⅛	−¼
USiscoe	z70	265	265	265	
UWbn6¼p	200	$30	30	30	+2
VerstlAf	400	$6¼	6¼	6¼	
VerstlCIB	600	$6⅛	6	6⅛	+⅛
VerstlCorp	900	$9⅜	9	9	−⅜
Vestgron	250	$12½	12⅛	12⅛	−⅛
Vulcan Ind	5900	495	485	490	−5
Wajax A	250	$7¾	7¾	7¾	
Walker R	20044	$16⅜	16¼	16⅜	
Walker9	575	$21½	21½	21½	
Walker7½	3465	$17¾	17	17	−⅞
Walker9½	4602	$18⅛	17¾	18⅛	+⅜
Wlkr14.16	2700	$26¾	26⅛	26⅛	−¾
Walker w	300	215	215	215	
Wardair	1500	260	251	260	+9
Warren	2500	70	69	70	+5
Weldwod	200	$17½	17½	17½	
Wstburne	2800	$10¼	10⅛	10⅛	−⅛
WcoastT	780	$12	12	12	
Westfield	200	105	105	105	+4
Westfort	2000	85	85	85	
Wesgroth	20000	115	115	115	
Westmin	5000	$6⅛	6	6⅛	−⅜
Westmntr	2200	80	77	77	−3
Weston	800	$28½	28½	28½	
Wstn4½p	z25	$42	42	42	
Wstn6pr	z15	$52¼	52¼	52¼	
Wharf	1500	75	70	70	
White PA	4000	$10⅝	10⅜	10⅝	−⅜
Whonok Af	500	405	405	405	−5
Wilanour	1000	63	63	63	−2
Willroy	1200	390	390	390	−10
WoodwdA	1200	$10¼	10¼	10¼	−¼
Wrlwid	200	$7¼	7¼	7¼	−¼
PartnershipUnits					
Trust Units					
BBCRun	200	$7⅝	7⅝	7⅝	−⅛
CPermun	500	$6⅝	6½	6½	

OPTIONS

	Mois	Prix	Vol.	C.ouv.	Ferm.	Titre
Alcan	Fb	20	10	44	$3⅞	$22⅜
Alcan	Fb	20 p	15	62	115	$22⅜
Alcan	Fb	22½	11	35	$2¼	$22⅜
Alcan	Fb	25	5	56	100	$22⅜
Alcan	Fb	25 p	9	62	$3¾	$22⅜
Alcan	Ag	20	124	692	$2⅞	$22⅜
Alcan	Ag	20 p	6	763	50	$22⅜
Alcan	Ag	22½	28	2238	130	$22⅜
Alcan	Ag	22½p	16	1812	135	$22⅜
Alcan	Ag	25	15	1092	25	$22⅜
Alcan	Ag	25 p	23	744	$2⅞	$22⅜
Alcan	Ag	27½	9	210	10	$22⅜
Alcan	Nv	20 p	10	407	110	$22⅜
Alcan	Nv	22½	2	262	175	$22⅜
Alcan	Nv	22½p	12	310	$2	$22⅜
Alcan	Nv	25	1	289	60	$22⅜
Alcan	Nv	25 p	2	216	$3⅜	$22⅜
Alt Enr	Dc	10	6	103	$2⅜	$11¾
Asama	Oc	7½p	5	5	15	$9⅜
Bell Can	Fb	20	2	381	80	$18⅞
Bell Can	Ag	20	35	2966	25	$18⅞
Bell Can	Nv	20	12	4106	50	$18⅞
Bell Can	Nv	20 p	5	95	140	$18⅞
Bk Mtl	Fb	20	5	120	90	$17⅞
Bk Mtl	Fb	20 p	2	31	$2¾	$17⅞
Bk Mtl	Ag	17½	302	347	80	$17⅞
Bk Mtl	Ag	20 p	20	1045	$2¼	$17⅞
Bk Mtl	Nv	17½	4	122	165	$17⅞
Bk NS	Mr	22½	6	6	120	$21¼
Bk NS	Dc	20	5	29	$2½	$21¼
Bow Val	Ja	15	3	144	$2½	$14¾
Bow Val	Ja	17½p	10	53	$3¼	$14¾
Bow Val	Jy	10	5	95	$5	$14¾
Bow Val	Jy	15	8	2408	75	$14¾
Bow Val	Jy	17½	10	716	5	$14¾
Bow Val	Oc	10	5	50	$5⅜	$14¾
Bow Val	Oc	15	15	1531	160	$14¾
Bow Val	Oc	17½	5	643	70	$14¾
BP Can	Ja	25	1	19	$3½	$24
BP Can	Jy	22½	51	215	$2	$24
BP Can	Jy	22½p	41	263	40	$24
BP Can	Jy	25	140	390	70	$24
BP Can	Jy	25 p	45	375	175	$24
BP Can	Jy	27½	5	323	20	$24
BP Can	Jy	27½p	10	201	$3⅞	$24
BP Can	Jy	30 p	4	227	$5⅝	$24
BP Can	Oc	22½	30	60	$3½	$24
BP Can	Oc	22½p	21	143	$2⅜	$24
BP Can	Oc	25 p	10	267	$3	$24
BP Can	Oc	27½	1	385	135	$24
BP Can	Oc	27½p	2	116	$4⅞	$24
BP Can	Oc	30	20	336	90	$24
Brscn A	Nv	15 p	10	79	$2⅛	$14⅛
C Im B	Mr	17½	4	16	$2⅛	$18¼
C Im B	Mr	17½p	10	30	125	$18¼
C Im B	Mr	20	72	72	75	$18¼
C Im B	Sp	17½	35	104	135	$18¼
C Im B	Sp	17½p	25	126	60	$18¼
C Im B	Sp	20	1	76	30	$18¼
C Im B	Sp	20 p	50	184	$2⅛	$18¼
C Im B	Sp	27½	4	272	5	$18¼
C Im B	Sp	27½p	10	20	$9¼	$18¼
C Im B	Dc	17½	4	44	145	$18¼
C Im B	Dc	20	35	63	55	$18¼
C Im B	Dc	25 p	10	10	$7⅜	$18¼
CanP E	Fb	12½	10	11	$2⅜	$13⅝
CanP E	Fb	15	9	62	115	$13⅝
CanP E	Ag	17½p	20	91	$4	$13⅝
CanP E	Nv	12½p	3	125	80	$13⅝
CanP E	Nv	15	5	548	80	$13⅝
CBth A	Ja	15	3	32	125	$15
CBth A	Jy	15	2	17	50	$15
Cmnc	Sp	35 p	11	518	$2⅞	$35
Cmnc	Sp	45 p	20	163	$10	$35
Cmnc	Dc	40	10	120	175	$35
Cmnc	Dc	40 p	6	121	$6	$35
CP Ltd	Ag	25	15	1722	$2	$26⅛
CP Ltd	Ag	25 p	18	1501	90	$26⅛
CP Ltd	Ag	27½	35	1189	80	$26⅛
CP Ltd	Ag	27½p	8	956	$2¼	$26⅛
CP Ltd	Ag	35	3	108	20	$26⅛
CP Ltd	Nv	25	18	444	$3	$26⅛
CP Ltd	Nv	25 p	12	343	185	$26⅛
CP Ltd	Nv	27½p	33	190	$3¼	$26⅛
CP Ltd	Nv	30 p	3	102	$4½	$26⅛
CRL	Sp	10	10	43	160	$11¼
CRL	Sp	15	4	334	25	$11¼
CRL	Dc	10 p	4	28	95	$11¼
D Pete	Ja	5	41	1019	$2⅛	$6⅛
D Pete	Ja	5 p	1	743	90	$6⅛
D Pete	Ja	7½	61	1248	115	$6⅛
D Pete	Ja	7½p	10	559	$2¼	$6⅛
D Pete	Ja	10	15	496	60	$6⅛
D Pete	Ja	12½	4	170	30	$6⅛
D Pete	Mr	5	4	4	$2½	$6⅛
D Pete	Jy	7½	675	5094	30	$6⅛
D Pete	Jy	7½p	32	1204	170	$6⅛
D Pete	Jy	10	76	6748	5	$6⅛
D Pete	Jy	10 p	3	370	$4	$6⅛
D Pete	Sp	5 p	20	92	70	$6⅛
D Pete	Sp	7½	17	293	85	$6⅛
D Pete	Sp	7½p	2	56	175	$6⅛
D Pete	Sp	10	1	196	20	$6⅛
D Pete	Oc	5	115	1865	170	$6⅛
D Pete	Oc	5 p	79	935	70	$6⅛
D Pete	Oc	7½	108	4038	75	$6⅛
D Pete	Oc	7½p	45	827	190	$6⅛
D Pete	Oc	10	10	3157	40	$6⅛
D Pete	Oc	10 p	10	358	$4	$6⅛
D Pete	Dc	10	6	121	60	$6⅛
Denis	Ja	17½p	11	25	$2⅛	$17⅜
Denis	Jy	20	5	81	20	$17⅜
Denis	Jy	20 p	22	68	$2½	$17⅜
Denis	Oc	20 p	10	57	$3⅜	$17⅜
Dmtr	Oc	17½	10	20	70	$15½
Dom M	Ja	15 p	5	1	$6¾	$8
Dom M	Oc	7½	10	40	175	$8
Dom M	Oc	7½p	10	43	125	$8
Dom M	Oc	10 p	1	38	$2⅜	$8
Gnstar	Ja	12½	3	19	150	$11⅝
Gnstar	Ja	15 p	5	28	$3⅜	$11⅝
Gnstar	Jy	12½	15	236	40	$11⅝
Gnstar	Oc	10	155	155	$2⅛	$11⅝
Gnstar	Oc	10 p	14	18	50	$11⅝
Gnstar	Oc	17½p	5	24	$5⅝	$11⅝
Gulf C	Fb	12½	1	120	$3⅜	$14⅜
Gulf C	Fb	15	5	185	185	$14⅜
Gulf C	Ag	10	8	371	$4½	$14⅜
Gulf C	Ag	12½	2	2092	$2¼	$14⅜
Gulf C	Ag	15	40	6284	80	$14⅜
Gulf C	Ag	15 p	30	2460	140	$14⅜
Gulf C	Ag	17½	104	2390	35	$14⅜
Gulf C	Ag	20	30	987	15	$14⅜
Gulf C	Nv	10	2	366	$4¾	$14⅜
Gulf C	Nv	12½	10	1015	$2¾	$14⅜
Gulf C	Nv	15	33	1716	140	$14⅜
Gulf C	Nv	15 p	13	695	$2¼	$14⅜
Gulf C	Nv	17½	6	597	70	$14⅜
HBOG	Ag	50	10	753	65	$48
Husky	Jy	5	30	247	60	$5½
Husky	Oc	5	20	133	110	$5½
Husky	Oc	7½	10	1304	40	$5½
I-City	Sp	10	9	1177	35	$8¾
I-City	Sp	10 p	2	181	130	$8¾
Inco	Fb	10 p	2	32	110	$10⅞
Inco	Fb	12½	10	138	115	$10⅞
Inco	Ag	10	3	576	160	$10⅞
Inco	Ag	12½	14	1344	40	$10⅞
Inco	Ag	12½p	5	748	140	$10⅞
Inco	Ag	15 p	6	326	$3⅞	$10⅞
Inco	Nv	10	110	509	185	$10⅞
Inco	Nv	10 p	187	569	85	$10⅞
Inco	Nv	12½	6	324	65	$10⅞
Inco	Nv	12½p	4	485	$2	$10⅞
Inco	Nv	15 p	22	149	$4	$10⅞
IOil A	Fb	25	2	13	$2¼	$23¾
IOil A	Fb	27½p	1	8	$3⅜	$23¾
IOil A	Ag	22½	5	1366	$2½	$23¾
IOil A	Ag	22½p	36	929	50	$23¾
IOil A	Ag	25	16	1420	90	$23¾
IOil A	Ag	25 p	22	660	155	$23¾
IOil A	Ag	27½	5	239	15	$23¾
IOil A	Nv	22½	3	165	$3⅜	$23¾
IOil A	Nv	25	5	302	160	$23¾
IOil A	Nv	25 p	5	64	185	$23¾
Labat A	Ja	25 p	2	54	80	$26
Labat A	Jy	30 p	3	3	$4⅛	$26
Labat A	Oc	25	1	31	135	$26
MB Ltd	Ag	20	20	184	45	$17⅜
MB Ltd	Ag	20 p	15	275	$2½	$17⅜
MB Ltd	Nv	20 p	10	181	$2½	$17⅜
Mitel	Mr	20	2	8	$4⅞	$20¼
Mitel	Mr	20 p	5	41	$3¼	$20¼
Mitel	Mr	22½	5	21	$3⅞	$20¼
Mitel	Mr	22½p	4	5	$4⅝	$20¼
Mitel	Sp	15	10	153	$6¼	$20¼
Mitel	Sp	15 p	37	465	65	$20¼
Mitel	Sp	17½	56	1272	$4½	$20¼
Mitel	Sp	17½p	51	1769	130	$20¼
Mitel	Sp	20	91	1418	$2⅞	$20¼
Mitel	Sp	20 p	168	1632	$2½	$20¼
Mitel	Sp	22½	31	600	190	$20¼
Mitel	Sp	22½p	82	439	$3⅞	$20¼
Mitel	Sp	25	514	316	90	$20¼
Mitel	Sp	25 p	50	141	$5⅜	$20¼
Mitel	Sp	27½	10	132	50	$20¼
Mitel	Dc	15	5	83	$7⅜	$20¼
Mitel	Dc	15 p	3	87	110	$20¼
Mitel	Dc	17½	5	221	$5¾	$20¼
Mitel	Dc	17½p	15	243	190	$20¼
Mitel	Dc	20	32	346	$3⅞	$20¼
Mitel	Dc	20 p	36	512	$3⅛	$20¼
Mitel	Dc	22½	44	131	$2⅝	$20¼
Mitel	Dc	22½p	23	177	$4¼	$20¼
Mitel	Dc	25 p	10	331	$5¾	$20¼
Moore	Ag	35	1	716	100	$35
Moore	Ag	40	1	426	20	$35
Moore	Nv	32½	1	1	$3¼	$35
Moore	Nv	35 p	3	97	160	$35
Nat Bk	Fb	5	10	31	90	$5
Nat Bk	Nv	5	5	240	50	$5
Nor Tel	Ja	45	2	9	$5½	$46¾
Nor Tel	Jy	45	1	45	$3½	$46¾
Nor Tel	Jy	45 p	20	119	85	$46¾
Nor Tel	Oc	50 p	1	124	$5	$46¾
Noran	Fb	12½	2	93	$2¼	$12⅜
Noran	Fb	12½p	16	242	185	$12⅜
Noran	Fb	15	3	96	125	$12⅜
Noran	Fb	15 p	18	207	$3⅜	$12⅜
Noran	Ag	10	10	69	$2¾	$12⅜
Noran	Ag	12½	155	530	100	$12⅜
Noran	Ag	15 p	57	518	$2¾	$12⅜
Noran	Nv	10 p	5	52	75	$12⅜
Noran	Nv	12½	50	441	160	$12⅜
Noran	Nv	12½p	78	569	150	$12⅜
Noran	Nv	15	10	365	80	$12⅜
Noran	Nv	15 p	20	305	$3	$12⅜
Norcn	Ag	25	30	391	$2⅛	$25⅜
Norcn	Ag	27½	10	247	50	$25⅜
Norcn	Ag	27½p	5	200	$2	$25⅜
Nva A f	Fb	5	1	84	125	$5½
Nva A f	Fb	7½	10	381	25	$5½
Nva A f	Ag	5 p	11	353	25	$5½
Nva A f	Ag	10	5	1244	5	$5½
Nva A f	Nv	5	10	1089	105	$5½
Placer	Sp	12½	5	451	100	$12⅜
Placer	Dc	12½p	10	157	150	$12⅜
Rang	Ja	5	1	50	$2¼	$6½
Rang	Ja	7½	9	223	135	$6½
Rang	Jy	5	6	333	150	$6½
Rang	Jy	7½	30	3058	20	$6½
Rang	Jy	7½p	7	1271	105	$6½
Rang	Oc	5	15	583	$2	$6½
Rang	Oc	7½	5	2701	85	$6½
Roy Bk	Ja	20	5	896	150	$19⅜
Roy Bk	Oc	17½	3	8	$3⅛	$19⅜
Roy Bk	Oc	20	5	117	130	$19⅜
Roy Bk	Oc	20 p	7	118	155	$19⅜
Roy Bk	Oc	22½	5	245	50	$19⅜
Roy Bk	Oc	22½p	63	120	$3	$19⅜
Segrm	Ja	60 p	13	171	$3	$60
Segrm	Ja	65	3	18	$2¼	$60
Segrm	Jy	60	130	1549	125	$60
Segrm	Jy	60 p	496	1139	100	$60
Segrm	Jy	65	5	528	10	$60
Segrm	Oc	55 p	10	129	120	$60
Segrm	Oc	60	64	967	$3½	$60
Segrm	Oc	60 p	24	701	$2⅜	$60
Segrm	Oc	65	12	211	85	$60
Shell C	Fb	17½	5	10	190	$17
Shell C	Ag	15 p	20	286	15	$17
Shell C	Nv	15	10	21	$3⅛	$17
Shell C	Nv	17½	4	468	145	$17
Stlco A	Ag	20 p	43	192	$2½	$17¾
Stlco A	Ag	22½p	11	59	$5	$17¾
Stlco A	Nv	17½p	6	92	150	$17¾
Stlco A	Nv	20 p	11	160	$2¾	$17¾
T-D Bk	Sp	25	45	147	95	$23¾
T-D Bk	Sp	25 p	40	60	170	$23¾
T-D Bk	Dc	25 p	3	110	$2	$23¾
Total P	Ja	15	12	40	165	$12⅝
Total P	Jy	10	5	304	$2⅝	$12⅝
Total P	Jy	12½	38	874	85	$12⅝
Total P	Jy	12½p	35	215	95	$12⅝
Total P	Oc	12½	23	1652	$2⅛	$12⅝
Total P	Oc	15 p	5	40	$3⅛	$12⅝
TrC PL	Ag	17½p	2	12	90	$17¾
TrC PL	Ag	22½	50	369	10	$17¾
TrC PL	Nv	17½p	20	120	150	$17¾
TrC PL	Nv	25 p	10	7	$7½	$17¾
Tx Can	Sp	30	45	258	140	$26¾
Tx Can	Sp	32½	15	47	60	$26¾
Wlkr R	Sp	15	65	816	$2	$16⅜
Wlkr R	Sp	15 p	29	376	70	$16⅜
Wlkr R	Sp	17½	66	2047	50	$16⅜
Wlkr R	Sp	17½p	15	326	160	$16⅜
Wlkr R	Sp	20	35	405	20	$16⅜
Wlkr R	Dc	12½	14	146	$4⅛	$16⅜
Wlkr R	Dc	15	9	219	$2⅜	$16⅜
Wlkr R	Dc	15 p	26	90	85	$16⅜
Wlkr R	Dc	17½	22	576	95	$16⅜

Options sur l'or

(Prix en devises américaines)

Séries	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug300	5	79	19.00	19.00	19.00
Aug300p	50	566	12.00	10.50	11.00
Nov300	5	738	36.10	36.10	36.10
Nov300p	20	853	17.00	14.00	17.00
Feb300	7	2	45.00	45.00	45.00
Feb300p	7	19	20.00	19.50	20.00
Aug325	24	452	10.10	8.00	9.00
Aug325p	5	636	21.00	21.00	21.00
Nov325	2	352	23.00	22.00	22.00
Nov325p	45	1415	30.00	27.00	30.00
Aug350	8	1209	6.00	5.80	5.80
Aug350p	19	1073	40.00	38.00	38.00
Nov350	8	826	12.50	12.00	12.00
Feb350	8	1939	23.50	23.50	23.50
Aug375	10	766	1.70	1.70	1.70
Aug375p	2	242	68.00	68.00	68.00
Aug400	3	982	1.00	1.00	1.00
Nov400	2	695	4.00	4.00	4.00

Non transigées

Séries	Int. en cours	Offre	Dem.
Feb325	50	30.00	34.00
Feb325p	63	28.00	32.00
Nov350p	577	44.00	48.00
Feb350	221	45.00	49.00
Nov375	577	6.00	8.00
Nov375p	1027	66.00	70.00
Aug400p	1	91.00	95.00
Nov400p	2	91.00	95.00
Aug425	1530	0.00	5.00
Aug425p	3	116.00	120.00

DIVIDENDES

Leigh Instruments: A, 65 cents, 2 juill., inscr. 25 juin.

Les Mines Est-Malartic: 13.5, cents, 16 juill., inscr. 29 juin.

Les Terrains aurifères Malartic (Québec): 12 cents, 16 juill., inscr. 29 juin.

McGraw-Hill Ryerson: 20 cents, 23 juill., inscr. 2 juill.

Readers Digest: 15 cents, 15 juill., inscr. 28 juin.

Rogers Cablesystems: B, 6.25 cents, 30 juill., inscr. 16 juill.

Trizec: 25 cents, semestriel, 30 juill., inscr. 16 juill.

Union Gas: 20 cents, 1er août, inscr. 2 juill.

BP Canada: 30 cents, 15 juill., inscr. 2 juill.

Cadillac Fairview: 3.333 cents, 31 juill., inscr. 15 juill.

Hudsons Bay: $1.80 priv. A, 45 cents, 15 sept., inscr. 25 août.

Stelco: A, 25 cents; B, un div.-action C équivalant à 25 cents; 2 août, inscr. 2 juill.

Monarch Investments: 4.5 cents, 24 sept., inscr. 10 sept.

Standard Broadcasting: 12.5 cents, 14 oct., inscr. 23 sept.

Trans Canada Glass: 11 cents, 15 juill., inscr. 30 juin.

Banque Continental: ord., 10 cents, 30 sept., inscr. 9 sept.

Astral Bellevue Pathé: six cents, semestriel, 23 juill., inscr. 9 juill.

Penningtons Stores: cinq cents, 2 oct., inscr. 15 sept.

Banque Continentale: ord., 10 cents, 30 sept., inscr. 9 sept.

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	1.1207
Afrique franco.	Franc CFA	0.003718
Allemagne-Ouest	Mark	0.5159
Antilles Anglaises	Dollar	0.4780
Australie	Dollar	1.3128
Autriche	Schilling	0.07319
Bahamas	Dollar	1.2892
Belgique	Franc	0.02710
Danemark	Couronne	0.1493
Espagne	Peseta	0.01142
États-Unis	Dollar	1.2860
Finlande	Mark	0.2696
France	Franc	0.1859
Grèce	Drachme	0.01835
Hollande	Florin	0.4670
Hong Kong	Dollar	0.2184
Inde	Roupie	0.1343
Israël	Sheqels	0.05398
Italie	Lire	0.000928
Jamaïque	Dollar	0.7224
Japon	Yen	0.004998
Liban	Livre	0.2458
Mexique	Peso	0.02683
Norvège	Couronne	0.2038
N.-Zélande	Dollar	0.9516
Portugal	Escudo	0.01527
Royaume-Uni	Sterling	2.2083
Suède	Couronne	0.2094
Suisse	Franc	0.6054
Venezuela	Bolivar	0.2996
Tunisie	Dinar	2.2250

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 7-10 et cotait $1.2900 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a gagné 41-100 à $2.2237.

Le dollar canadien a perdu 21-50 à $0.7752 et la livre 31-50 à $1.7238.

OBLIGATIONS

Les affaires étaient légères cette semaine dans le marché canadien des obligations.

Les court et moyen termes de même que les obligations des sociétés, étaient inchangés. Le long terme a perdu trois huitièmes de point et les titres des provinces un huitième.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 16%. Les bons du trésor à trois mois rapportaient en moyenne 16.33% au lieu de 16.34 la semaine dernière, et ceux à six mois 16.56% au lieu de 16.74.

Marché à terme

par la Presse canadienne

Bons du trésor au Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Cours Haut	Cours Bas	De régl	Cont	En vig
Jun 82	—	—	96.110	—	—
Sep 82	96.030	96.000	96.000	.070	315
Déc 82	—	—	95.975	.075	162
Mar 83	—	—	96.950	.100	110
Jun 83	—	—	95.925	.025	47
Sep 83	—	—	95.925	—	—

Ventes: vend 20, jeudi 138.

Contrats en vigueur: jeudi 676-56.

Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9%, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e).

	Cours Haut	Cours Bas	De régl	Cont	En vig
Jun 82	—	—	57-08	—	—
Sep 82	57-20	57-84	57-07	16	1066
déc 82	—	—	57-07	13	301
Mar 83	—	—	57-11	13	100

Ventes: vend 92; jeudi 85.

Contrats en vigueur: jeudi 1467-9.

Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

BÉNÉFICES

Scotia Mortgage: exercice clos 31 déc.: 1981, $4.99 millions; 1980, $3.22 millions.

Firan Corp: semestre clos 28 mai: 1982, $740,000 ou 11 cents par action; 1982, $1.17 million ou 18 cents.

MONTRÉAL

Faible activité

La reprise amorcée il y a deux jours a pris fin hier, l'indice composé clôturant en retrait de 2.58 points à 244.87. En tout 702,950 actions ont été négociées au lieu de 1,175,771 mercredi. Le marché était fermé jeudi, Fête nationale du Québec.

Dans les pétroles qui reculent de 11.37 à 452.28, Imperial Oil A perd 3-8 à $23 7-8, Husky Oil 1-4 à $5 1-2 et Dome Petroleum 1-8 à $6.

Les bancaires cèdent 4.72 à 255.70, les industrielles 2.74 à 258.47 et les services publics 1.11 à 190.88. Les papetières gagnent 1.75 à 128.97.

Nova Alberta, valeur industrielle la plus traitée, est stationnaire à $5 1-2. Inte-Rock Oil, vedette des pétroles, gagne cinq cents à 20 cents (4,000 actions).

Au total les pertes sont plus nombreuses que les gains (50 contre 41) et 28 titres sont inchangés.

Banque de Commerce gagne 3-8 à $18 1-4, Kiena 3-8 à $8 3-8, Dome Mines 1-4 à $8 1-4, Falconbridge Copper Corp. 1-4 à $7 3-8 et Moore Corp. 1-4 à $35.

Banque de Montréal perd 7-8 à $17 3-4, Oshawa A 3-8 à $13 1-2 et Alcan 1-4 à $22 3-4.

Dans les valeurs de deuxième ordre, Consolidated Imperial Resources gagne un cent à 63 cents, Cadillac Express un cent à $1.66 mais Bateman recule de un cent à neuf cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbtiPrce	200	$17	17	17	+1½
AlcanAlu	6026	$22⅞	22½	22¾	−¼
AldonaM	3400	50	50	50	
Alum2.00	300	$19	19	19	−1
Amcalnt	200	$17	16¾	16¾	−⅛
Asbestos	2500	$10⅝	10⅜	10⅝	−⅜
fAstralBl	3200	$5	5	5	
BCPh6.80	100	$12½	12½	12½	+½
BPCanad	1000	$24¼	24	24	−⅜
BqueCont	100	$6¾	6¾	6¾	−⅛
BqMercn	100	$10	10	10	
BqueMtl	14421	$18⅛	17½	17¾	−⅞
BMO2.85	100	$23¼	23¼	23¼	+½
BankNS	540	$21⅜	21	21⅜	−⅛
BqueNat	9201	$5	480	5	+20
Bq Nat B	200	$23⅝	23⅝	23⅝	+¼
BqRoyale	3969	$19⅞	19⅜	19⅜	−⅞
BqRy2.75	3200	$25	24¾	25	+¼
BellCan	5726	$18⅞	18¾	18⅞	+⅛
Bell2.05	300	$18⅞	18⅞	18⅞	+⅛
Bell2.70	900	$21¾	21¾	21¾	
Bluewater	1000	450	450	450	
fBombB	1016	$9	9	9	
Bow Val	1100	$15	14⅞	15	−½
Brascade	465	$28⅝	28⅝	28⅝	
BrascanA	z25	$14⅜	14⅜	14⅜	−⅛
CAE Ind	100	$7	7	7	+⅛
CDC7.6p	1400	$10¼	10¼	10¼	−¼
CImp Bk	9925	$18⅜	18	18¼	+⅜
CPLtee	2505	$26	25⅞	26	−⅜
CarlOk	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Cominco	650	$35⅛	35	35	+¼
Comterm	71480	$5⅝	5½	5½	
CBathA	500	$15	14⅞	15	+¼
DomeCda	2800	400	390	395	−20
DomeCwt	3000	60	60	60	+6
DomeMns	1000	$8¼	8⅛	8¼	+¼
DomePet	39940	$6⅛	5⅞	6	−⅛
DomePrB	z7	$8⅛	8⅛	8⅛	−1⅜
DomPWt	11766	40	40	40	−1
Dom Rs A	1110	$47¾	47¾	47¾	+⅛
Domtex	450	$9	8⅞	8⅞	−⅛
Domtar	1820	$16	15⅝	15⅝	−⅝
DylexLtd	1000	$14	14	14	+⅛
EntrepCP	5002	$13⅝	13⅝	13⅝	−⅛
FalcnCop	300	$7⅜	7⅜	7⅜	+¼
GazMetr	2250	$5⅜	5¼	5⅜	+⅛
Gaz15	1200	$25½	25½	25½	+⅛
Gen Motrs	z43	$58¾	58¾	58¾	+6¾
Genstar	950	$11¾	11⅝	11⅝	−⅛
GrmaLee	500	390	385	390	−10
GulfCan	2753	$14½	14⅜	14⅜	−⅝
Hawker	200	$7⅝	7⅝	7⅝	−⅜
HirWalkr	300	$16⅜	16¼	16⅜	−⅛
Husky Oil	18700	$5½	5⅜	5½	−¼
ImascopB	200	$40	40	40	+¼
ImpOilA	3612	$24¼	23⅞	23⅞	−⅜
IncoLtd	11100	$11¼	10⅞	10⅞	−¾
InterPipe	10600	$16⅞	16⅞	16⅞	+⅛
IntRock	4000	20	20	20	+5
IvacoB	1000	$10⅜	10⅜	10⅜	−⅛
JnockprC	200	$7¾	7¾	7¾	−¼
Kiena	1200	$8⅜	8¼	8⅜	+⅜
Merland	300	385	385	385	−10
MitelCorp	2966	$20¾	20⅜	20⅜	−1⅜
fMolsonA	z50	$26⅝	26⅝	26⅝	+⅝
Moore	6365	$35	34⅝	35	+¼
NfldL514	100	385	385	385	
NfldL714	100	$6	6	6	+⅛
Nfld1414	500	$10¾	10¾	10¾	
Noranda	4906	$12⅞	12½	12½	−⅝
NorcenEn	409	$25⅞	25⅝	25⅞	+⅜
NorTel	450	$46⅞	46¾	46¾	+¼
fNovaAlt	176250	$5⅝	5½	5½	
NuWestA	3700	210	205	210	−20
OldCanInv	230	100	100	100	
OldCda	360	110	110	110	
fOshaA	25000	$13½	13½	13½	−⅜
fPowrCr	2884	$8½	8⅜	8⅜	−⅛
Provigo	1415	$6⅞	6⅞	6⅞	−⅛
Redpath	200	$7⅛	7⅛	7⅛	−1½
RollandB	225	350	350	350	
Seagram	403	$60	60	60	+1½
ShellCan	173	$17⅛	17⅛	17⅛	−¼
StelcoA	580	$17½	17½	17½	−¾
Stel1.94	50000	$16¼	16¼	16¼	
Systemhse	5300	325	320	325	−5
fTelMtB	200	$13⅜	13⅜	13⅜	−⅜
TrDm2.37	500	$18⅜	18⅜	18⅜	+⅜
TotalPete	1300	$12⅝	12⅝	12⅝	+⅛
TrAltaA	240	$16¼	16¼	16¼	−¼
TrAltapO	700	$16¾	16⅜	16⅜	−⅜
TrCanPl	335	$17¾	17⅜	17⅜	−¾
TrCan4.5	120	$46⅜	46⅜	46⅜	−1⅜
Trsmount	200	$7	7	7	−⅜
WebbKnp	600	240	240	240	
WcstTrn	3390	$12	12	12	−¼
Total sales:	563,403				
JuniorMinesOils					
Aiguebelle	600	250	250	250	−20
AmericM	6000	31	30	31	+5
Bateman	11600	10	9	9	−1
Belchasse	1000	55	55	55	+2
BorelisEx	200	$10¼	10¼	10¼	
Bruneau	1000	20	17	18	+3
CadillcEx	31565	175	160	166	+1
CartierRe	1000	25	25	25	+4
ConsIRs	62800	69	63	63	+1
Dumagmi	500	180	175	180	+5
Dumont	3000	17	17	17	+1
DynaMn	5500	18	15	18	
ExploQue	4000	27	27	27	
Jamestown	500	60	60	60	−5
Laduboro	500	25	25	25	+3
Muscocho	500	40	40	40	−6
NUngava	z182	30	30	30	−5
NARareM	1000	10	10	10	+2
ProvExp	2200	75	75	75	+6
Queenstn	3800	90	90	90	
SullvnMin	100	150	150	150	
Talisman	2000	15	15	15	

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $394.43 (offre) et $401.45 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $6.57 (offre) et à $7.12 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troi) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec entre parenthèses, les cours de jeudi: **Londres:** $306.50 ($307.50); **Paris:** $301.95 ($307.54); **Francfort:** $304.99 ($312.00); **Zurich:** $304.75 ($311.25); **Hong Kong:** fermé ($314.82).

NEW YORK

Moins 7.3 points

Des considérations techniques ont pesé sur la Bourse de New York, hier. L'indice des industrielles a clôturé à 802.60 en baisse de 7.80 points. Quelque 38 millions d'actions ont été échangées.

Selon les analystes, les valeurs n'ont pas été en mesure de consolider la récente reprise en raison du maintien de taux d'intérêt élevés. Les courtiers ont déclaré que les investisseurs ont préféré prendre leurs bénéfices plutôt que risquer d'être pris de court par un nouveau mouvement de baisse. Les baisses se sont amplifiées une heure avant la fin de la séance, après l'annonce de la démission du secrétaire d'État, M. Alexander Haig.

En clôture, le nombre des baisses dépasse celui des hausses: 895 contre 457; 437 titres ont été inchangés.

Xerox a cédé 1 3-8 à $30 7-8. Merck a perdu 1 1-4 à $68 1-4. Western Union a clôturé à $28 5-8 en baisse de 1. Shell Oil a gagné 1 3-4 à $40 1-2. Lockheed a monté de 1-2 à $52. Eastman Kodak a clôturé à $72 7-8 en hausse de 1-2.

Dans les valeurs canadiennes, Inco perd 3-8 à $8 1-2, McIntyre Mines 3-8 à $18 1-2 et Hiram Walker Resources 1-4 à $12 5-8. Seagram Co. gagne 5-8 à $46 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF	6 12	31⅛	30⅞	30⅞	−⅛
ASA	246	26¾	26⅛	26½	+⅛
Alcan	7 242	17⅝	17⅜	17⅜	−¼
AllgCp	6 227	39	38¼	39	+¼
AlgInt	3 108	24⅜	23¾	24⅛	+⅛
AlldCp	4 479	30⅞	d30¼	30½	−⅝
AllisCh	218	12½	12⅛	12⅛	−¼
Alcoa	8 465	23¾	22⅞	23⅛	−⅜
Amax	9 614	20⅛	19½	19⅝	−⅜
AmHes	75 484	19¼	18¾	18¾	−½
AmAir	865	17⅞	17⅜	17⅜	−⅛
ABrand	6 228	40¾	40⅜	40⅜	−⅛
ABdcst	7 1244	37⅝	37⅛	37¼	....
AmCan	8 111	27⅝	27⅜	27½	....
ACyan	7 237	27⅛	26½	26⅝	−¼
AmElPw	7 514	16½	16¼	16⅜	+⅛
AmExp	7 2878	42⅛	40⅝	40¾	−1
AHm.20	11 518	37⅞	37⅜	37½	−⅜
AmMot	98	3⅜	3⅛	3⅜	+⅛
AmStd	8 63	23¾	23¾	23¾	−¼
ATT	6 4391	50⅜	d50	50	−¾
Ampln	14 501	51⅞	51½	51⅞	−⅛
ArmcoS	4 319	18⅜	17⅞	17⅞	−⅝
ArmWln	12 354	15⅝	15⅜	15⅜	−¼
Asarco	28 129	20⅞	20⅜	20⅝	+⅛
AtlRich	6 742	38½	38	38¼	−⅛
AvcoCp	5 79	15½	15	15¼	−⅛
Avnet	10 436	43⅞	42¾	42¾	−1¼
Avon	7 1119	23⅜	23⅛	23¼	−¼
BkrIntl	6 853	24¼	23⅜	23½	−¾
BaldwU	7 270	51⅞	50¾	51⅞	+1¼
BaxTr	16 392	35⅛	34⅞	35	+¼
BelHow	7 10	20	19⅞	19⅞	+⅛
BellCan	3	14¾	14¾	14¾	−⅛
BenflCp	128	18⅛	17¾	18	+⅛
BethStl	7 1543	16¼	d15⅞	15⅞	−⅜
BlackD	10 1165	13⅜	13⅛	13¼	−⅛
Boeing	4 921	15½	d15¼	15¼	−¼
BoisCas	6 357	21⅛	20⅝	21⅛	−⅛
Borden	6 261	33½	32⅝	32⅝	−⅞
BorgW	7 493	27	25⅞	26⅜	−⅜
BosEd	6 38	21¾	21½	21⅝	−⅛
BristM	12 426	56⅞	56⅛	56¼	−⅝
BritPt	6 10	20½	20½	20½	−⅛
Brnswk	2 626	20⅜	20⅜	20⅜	....
BucyEr	7 305	12⅝	12⅜	12½	....
BurlInd	5 741	19¾	19⅛	19⅜	−¼
Burrgh	9 935	33⅛	32	32	−1⅛
CBS	6 144	36½	35½	36¼	+½
CPCInt	7 495	35	34¼	34¼	−⅜
CSX	5 191	39	38½	38⅞	+⅜
Callhn	16 30	9¾	9¼	9¼	−½
CRLK	48	8¾	8½	8¾	+⅛
CamSp	8 92	36	35½	36	−¼
CdnPac	93	20¼	20⅛	20⅛	....
CapCit	12 42	74	72	72	−1⅞
Carling	52	5½	5¼	5⅜	−⅛
CatrpT	7 1038	37½	37⅛	37¼	−¼
Celanse	5 173	44⅛	43¾	44	−¼
Chase	3 293	41¾	40¾	40⅞	−⅞
ChrisCf	16 253	38¼	38¼	38¼	−⅛
Chryslr	2645	7	6¾	6⅞	−⅛
Citicrp	5 3716	25½	24¾	25	−½
Cities Sv	10082	55	54⅜	55	
Clark Eq	13 74	20¼	20	20¼	
Clorox	7 775	13⅜	13	13¼	+⅜
CocaCl	9 4732	34¼	33¾	33¾	−1⅛
ColgPal	7 1534	17⅝	17⅜	17⅜	−⅛
ColGas	5 68	30	29¾	30	
CmbEn	5 986	24⅜	24	24⅜	−⅛
Comsat	14 1127	55½	54⅛	54½	−1¼
ConEd	5 1095	35	34½	34½	−⅛
CntlCp	6 102	23¾	23⅛	23¼	−¼
Cntl Grp	4 114	26⅜	25½	26⅛	+¼
CtDat	6 853	24⅜	24⅜	24⅜	−¼
Coopr	4 165	27½	26⅝	277	−¼
Dexter	8 3	22¼	22¼	22¼	−¼
Digital	9 1907	70¼	69	69	−1¼
Disney	18 1206	57⅜	56⅝	57¼	+¼
DrPepp	9 112	12⅜	12¼	12⅜	....
Dome	262	6½	6¼	6⅜	....
Dorsey	7 7	20¾	20⅜	20¾	+⅛
DowCh	8 1846	20¼	19⅞	20	....
Dravo	17 61	10⅛	9¾	9¾	−⅜
Dresr	4 325	18⅞	18¼	18¼	−¾
duPont	6 1348	33¼	32⅞	33	−⅛
EGG	13 151	16¼	16⅛	16¼	....
EasKod	10 5323	74	72	72⅞	+¼
Eaton	8 555	27	d25⅞	26⅜	−¾
ElPaso	6 1665	17⅜	d17⅜	17⅜	−½
ElMeMg	23 141	4	3⅞	3⅞	....
Ethyl	5 9	20⅛	19⅞	19⅞	....
Exxon	5 3130	27½	27¼	27⅜	....
FMCCp	7 121	24¾	24½	24½	−⅛
Fairchd	5 243	14	13½	13⅞	....
Firestn	18 258	11⅞	11⅝	11⅝	−¼
Fluor	7 701	16¾	16⅛	16⅛	−½
FordM	2432	23⅞	23⅜	23⅜	−⅞
Foxbr	7 546	27⅜	d27	27	−1⅛
Fruehf	43 x303	19⅝	19¼	19¼	−⅜
GnDyn	13 1111	29¼	28½	28½	−⅜
GenEl	8 1440	63⅛	62⅜	62⅜	−⅞
GnFood	9 289	37¼	36⅞	37	+⅛
GInst	11 1262	35¼	34⅝	34⅞	−⅛
GnMills	10 1245	42¼	42	42	−⅜
GnMot	54 3305	46⅛	45⅝	46	....
GPU	10 249	4⅞	4¾	4⅞	....
GTE	6 554	27⅛	26⅝	26¾	−¼
GnTire b	6 63	22	21⅝	21⅝	....
Genst	304	9¼	9⅛	9⅛	−⅛
GaPac	5 921	13⅞	13½	13½	−⅜
Gillette	9 219	33⅝	33⅜	33⅜	−⅛
GlobM	4 526	11⅛	10⅝	10¾	−¼
Goodrch	6 67	19⅛	18⅞	19⅛	....
Goodyr	7 816	24⅛	23⅜	23¾	−⅛
Gould	9 550	23½	23¼	23¼	−⅜
GtAP	556	6⅜	6¼	6⅜	+⅛
Greyh	5 285	13⅛	12⅞	13	−⅛
Gulf Oil	4 1997	28¼	27½	27¾	+⅛
GulfRs	12	13¾	13½	13¾	−¼
Halbtn	5 1758	28¾	28	28¼	−⅝
Hanna	7 17	23	23	23	....
HartSM	6 67	20⅞	20⅝	20⅞	....
HeclaM	189	7⅝	7½	7½	−⅛
Heinz	8 194	u34¼	33⅜	33⅜	−⅛
Hercul	7 1410	18	17¾	17⅞	−¼
Heublin	9 513	38⅜	37⅝	38	+⅛
HewlP	15 1652	43	42¼	42½	−⅜
HiVolt	10 125	7¼	6⅞	7	−⅛
Holiday	8 377	27½	26½	26½	−1⅛
Homstk	18 346	19¾	19¼	19½	−⅛
Honwll	6 335	68	67⅛	67⅛	−¾
HousInt	7 925	18⅞	18¼	18¼	−⅜
HudM	34	11¾	11⅝	11⅝	....
HuntCh	12 17	10¼	10⅛	10⅛	....
ICInd	5 27	28¾	28½	28¾	+⅛
INAIn	2 14	14¼	14	14¼	−⅛
IUInt	5 109	11⅛	11	11	−⅛
INCO	303	8⅞	8½	8½	−⅜
IngerR	4 428	39¾	39	39¾	+¾
Infrlk	4 5	24⅛	23¾	24⅛	+⅛
IBM	11 4466	60⅜	60⅛	60¼	−¼
IntFlav	12 233	21⅜	20⅞	21⅜	....
IntHarv	769	4½	4⅜	4½	+⅛
IntPap	4 698	36⅛	35⅜	35½	−1
IntTT	5 1258	23½	23	23⅛	−⅜
IpcoCp	13 1983	6	5¾	5¾	−⅛
ItekCp	50 196	13⅝	13⅜	13⅝	+⅛
JonLgn	17	14⅝	14¼	14⅝	+⅜
JoyMfg	4 259	21¾	21⅜	21⅜	−¼
KMart	12 1278	18⅜	18¼	18¼	−⅛
KaisrAl	14 330	12⅝	12⅜	12½	+¼
Kellogg	9 123	24	23½	23¾	−⅛
KerrM	7 1198	26⅛	25⅛	25⅛	−1¼
Kroehlr	23	8	8	8	....
LTV	501 621	10½	10¼	10¼	−⅛
LTV pf	5 1	41	41	41	−1
LeeEnt	9 195	24	24	24	−¾
Litton	5 888	42⅞	42	42	−1¼
Lockhd	895	52⅜	51⅝	52	+½
Loews	5 53	85¾	85½	85¾	+½
Lubrzl	9 93	18⅜	18	18⅜	+⅜
LuckyS	7 139	13¼	13	13⅛	....
MCA Inc	16 333	61¾	60½	61	−⅜
MGM UA	14 206	6⅞	6⅝	6¾	....
Macmil	12 24	13	13	13	....
Manvill	12 195	10⅛	10	10	−⅛
MrshM	10 142	32½	32¼	32½	+¼
MartM	5 911	24¼	d23	23	−1
Masco	9 90	33¼	32⅞	32⅞	−⅛
Massey	481	1⅞	1¾	1¾	−⅛
MasCp	37	18	17⅝	17⅞	+⅜
Maytg	12 42	28⅞	28¼	28⅞	+⅝
McDnld	11 1041	71⅜	70½	70⅝	−⅜
McDnD	8 386	36	35¾	35⅞	....
McGrH	13 384	52¼	51½	51⅝	−⅞
McInt	11	19	18¼	18½	−⅜
Merck	13 817	69¼	68	68¼	−1¼
Merr Lyn	5 1045	26⅛	25¾	25⅞	−½
Mid Ros	6 112	12½	12¼	12¼	−¼
MMM	9 637	52⅞	52⅜	52¾	−⅜
Mitel	376	16⅛	15¾	15⅞	−⅛
Mobil	5 1836	23½	23⅛	23¼	−⅛
MobIH	10	2⅝	2⅝	2⅝	+⅛
Mohasc	6 12	10⅜	10½	10½	−⅛
Monsan	6 1274	58¾	57¼	58⅜	+⅜
Motrola	12 1097	60⅞	59¾	60¼	−⅜
NCR	7 1382	53⅞	52¼	52¼	−1⅝
NLInd	4 807	20⅜	19⅞	20⅛	−⅜
NabscB	8 466	33¾	33	33⅛	−⅜
NatDist	5 228	19½	18⅞	19⅜	+⅜
NatGyp	9 441	17⅝	17½	17½	−⅛
NiaMP	5 474	13¼	13	13	−¼
NorSo	210	44½	44⅛	44⅜	+⅛
NorTl	39 388	37¼	36⅜	36⅜	−⅝
Nthgate	22	3	2⅞	2⅞	−¼
Northrp	238 1489	52	47¼	47½	−4⅜
NorSim	6 696	17	16⅝	16⅝	−¼
Nucor	8 101	37	36¾	36⅞	+⅛
OccPet	4 836	19	18⅝	18⅞	....
Olin	5 112	20	19½	19½	−½
OutbM	6 164	23	22¾	22⅞	....
PPGIn	6 105	31¾	31⅛	31⅜	+¼
PanAm	560	3⅜	3¼	3¼	−⅛
ParkDrl	4 202	12¼	12	12⅛	....
Penney	7 2279	38⅝	38⅛	38¼	−⅜
Pennzol	9 1288	33⅞	33	33⅜	+½
PepsiCo	10 633	38½	38¼	38⅜	+⅛
PerkEl	12 1265	19⅛	17¾	17⅞	−⅞
Pfizer	17 1162	55⅜	54¼	54¼	−1
PhelpD	57 117	22¾	22⅜	22⅜	....
Phibro	6 461	23	22½	22⅝	....
PhilMr	9 744	51½	51	51	−⅛
PhilPet	6 2103	31½	30½	31	+¾
Pier1	7 47	6¼	6⅛	6¼	+⅛
Pitney B	8 332	31⅝	31	31⅛	−⅜
Pittstn	14 272	15¼	14¾	15¼	+⅛
Polarid	25 169	18	17⅝	17⅞	−⅛
Portec	6 17	11½	11⅜	11½	+⅜
ProctG	9 339	83¼	82¾	82¾	−⅝
QuakO	7 47	40⅜	40	40	−⅞
RCA	9 1211	18¼	17½	17⅝	−⅜
RalsPur	8 4879	13½	13⅛	13⅛	−⅜
Raymd I	4 24	11¾	11½	11½	−½
ReadB	4 270	13⅞	13⅛	13⅜	−½
Revlon	7 456	28	d26½	26½	−1¾
RchVck	7 229	22⅝	22½	22½	−⅛
Robins	7 117	12½	12⅛	12⅜	−¼
Rockwl	8 313	30¼	30⅛	30¼	+⅛
RCCos	9 44	18	17¾	17¾	−¼
RoylD	4 741	31⅝	31	31	−½
RyderS	8 159	30⅜	30	30¼	−¼
SCM	6 x47	22½	22⅛	22½	+⅜
Safeway	7 247	30⅛	29⅝	30	+¼
StRegP	5 141	21½	21	21	−⅝
Sanders	15 558	48⅞	48⅛	48½	−⅜
SchrPlo	9 111	29⅛	28⅞	29⅛	−⅛
ScottP	5 230	14⅝	14¼	14⅜	−¾
Seagrm	4 100	46¾	46	46⅜	+⅜
Sears	9 2027	19½	19	19⅛	−½
Sedco	5 x228	29¼	28¾	29	+⅜
Shell Oil	7 2614	41½	38½	40¾	+2¼
Signal	6 331	16¼	d15¾	15¾	−¾
Singer	43 522	14⅛	13½	13⅝	+½
Skyline	32 331	15	14¾	14¾	−⅜
SmkB	13 559	64⅝	64	64¼	....
SonyCp	11 984	13½	13¼	13¼	−⅛
SouPac	6 153	30⅜	29⅞	30⅛	....
Spartn	7 18	12¼	11⅞	12¼	+⅜
Sperry	4 600	22⅞	22⅜	22⅜	−¼
Squibb	14 224	34¾	34¼	34¼	−½
StOilCl	5 2075	29¾	29⅛	29⅜	−⅜
StOInd	6 2006	41⅛	40½	40⅝	−⅜
StdOOh	4 513	33⅝	33	33½	+⅛
Steego	6 x17	3	2⅞	2⅞	....
SterlDg	10 547	21⅞	21¼	21¾	−¼
StevenJ	28	14⅞	14⅝	14⅞	−⅛
StorTe	8 1721	22½	d20½	20⅝	−1⅛
SunCo	4 328	33	32	32½	−½
SunMn	321	6	5¾	5⅞	−⅛
Syntex	10 611	37¼	36⅝	36⅞	−⅛
TaftBrd	8 42	29¾	29⅝	29¾	−¼
Tchclr	4 9	10⅜	10⅛	10⅜	+¼
Teldyne	5 714	100½	98⅝	98⅞	....
Tenneco	5 767	24⅜	24⅛	24¼	....
Texaco	4 969	29½	29	29⅜	+⅜
TexInst	20 1089	86	84¾	85¼	−¼
Textron	5 474	19	18¾	19	−⅛
Thiokl	10 16	33¾	33⅜	33½	−¼
Timel	12 756	29⅜	28⅞	29	−¼
Timkn	6 26	49	d48⅞	48⅞	−¼
Trane	9 196	32⅞	32½	32⅞	....
TWCp	330	19¾	19⅛	19⅛	−⅜
TWCpf 2	11	14	13⅝	13⅝	−½
Transm	6 163	19⅝	19⅜	19⅜	−⅛
Tranwy I	5 13	20⅛	20	20	−¼
UCamp	7 44	44⅛	43¾	44⅛	+¼
UnCarb	5 613	43½	42¾	42⅞	−½
USGyps	8 19	27½	27⅛	27⅜	−⅛
USSteel	2 1828	19	18⅝	18¾	−¼
UnTech	4 388	38⅛	37⅜	37⅝	−½
Upjohn	7 243	42	41⅝	41¾	+⅛
Varian	16 45	37⅞	37	37	−1⅛
Wainoc	182	8⅜	8⅛	8¼	−¼
WkHRs	38	12⅝	12⅝	12⅝	−⅛
WaltJm	114 308	19⅝	19⅛	19⅜	+⅛
WarnL	11 648	21⅛	20⅞	21	+⅛
WstctT	1	9½	9½	9½	+⅛
WestgE	5 786	25⅝	24⅞	25	−¾
Weyerhs	14 645	23⅜	23	23½	−⅛
WhitCn	7 1	24¼	24¼	24¼	−¼

1982 RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS DU QUÉBEC
INVESTISSEURS, NE REMETTEZ PAS

INVESTISSEZ ENCORE CETTE ANNÉE
DANS LES COMPAGNIES QUÉBÉCOISES SUIVANTES
ET DIMINUEZ VOS TAXES

BANQUE DE MONTRÉAL • DOMINION TEXTILE
ALCAN ALUMINIUM • BELL CANADA • DOMTAR
BANQUE NATIONALE DU CANADA
BANQUE ROYALE • QUÉBEC TÉLÉPHONE
LES ENTREPRISES CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE

Pour de plus ample information quand, comment et quoi faire veuillez téléphoner à: (514) 861-9751 ou veuillez envoyer ce coupon à:

R A Daly & Compagnie LIMITEE
Suite 1220
1200 avenue McGill College
Montréal, Québec H3B 4G7
Membre des principales bourses canadiennes

Veuillez m'envoyer votre brochure sur les R.E.A.Q. plans d'achat d'actions additionnelles.
NOM ______
ADRESSE ______
______ TÉLÉPHONE ______

au jour le jour

■ *Le Globe licencie*

Le premier quotidien au pays n'est pas à l'abri de la récession. Le *Globe and Mail*, de Toronto, a en effet décidé de mettre à pied 50 de ses 1,200 employés en raison de la diminution de ses revenus de publicité et de la croissance continue de ses coûts d'exploitation. Sa direction prévoit ainsi économiser $1.2 million. D'autres mises à pied ne sont pas écartées. La crise frappe durement l'un des principaux secteurs publicitaires du journal, «Carrières et professions», publié dans le «Report of business». Les revenus de ce secteur devraient chuter de $14 millions cette année.

■ *Le F-18 est ontarien*

Autre victoire de l'Ontario aux dépens du Québec dans la course aux retombées du contrat des 138 F-18 achetés par le fgouvernement canadien de la firme McDonnell Douglas. La compagnie Leigh Instruments, d'Ottawa, a reçu une commande de $37 millions pour fabriquer deux systèmes de communication. En plus de créer 100 emplois sur une période de trois ans, le contrat prévoit le transfert de la technologie des systèmes. Pendant ce temps, plusieurs compagnies québécoises attendent des nouvelles au sujet des contrats promis par McDonnell Douglas et le gouvernement fédéral.

■ *La Fira dit non et oui*

L'Agence d'examen de l'investissement étranger — ou «Fira» selon le sigle anglais — s'est opposée au projet de deux sociétés parisiennes d'établir un nouveau commerce à Montréal. La Société industrielle de ferblanterie et Sif Saal and Sifelmet (société parisienne, rappelons-le!) désiraient distribuer des ustensiles de cuisine en métal non électriques dans la métropole. Par contre, l'agence fédérale a donné son accord au projet suivant: l'ouverture à Montréal d'un bureau de distribution de connecteurs électriques par la firme ouest-allemande Weco Wester Ebbinhaus.

■ *Du neuf à Grande-Rivière*

Deux entreprises gaspésiennes vont se relocaliser cet automne dans le parc industriel de pêche de Grande-Rivière, à 15 kilomètres de Chandler. L'inauguration des travaux aura lieu demain en présence des représentants des deux gouvernements, qui fournissent chacun des subventions. Spécialisé dans le traitement de la morue salée, «Poisson salé gaspésien» emploie environ 50 personnes. Transformateur du crabe, «Crustacés de Gaspé» en profitera pour prendre de l'expansion et doubler sa production. La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires va prendre une participation de 30% dans cette dernière entreprise.

■ *Aide à l'innovation des PME*

Une trentaine de PME québécoises ont obtenu pour $1.4 million de subventions fédérales en mars dans le cadre du Programme d'expansion des entreprises. Six entreprises ont obtenu des subventions supérieures à $140,000: Les Équipements Smith Sound de Longueuil pour un laboratoire de langues; Ceramacor, de Pointe-Claire, pour sept nouveaux produits de ciment renforcé de fibre de verre; Modules Sécuritaires, de Saint-Laurent, pour des murs de prison; Équipement C. Bourbeau, de Notre-Dame-des-Pins, pour une machine d'écorcage mobile; Les Industries Positron de Montréal, pour un sectionneur de télé-ciné; enfin Industries Samson, de Lévis, pour une remontée mécaniques à triples chaises.

■ *En raccourci*

La firme **Dumco Métal**, de Laval, va vendre deux pompes à incendie à la municipalité d'Espinal, en Colombie. Un contrat de $140,000 US... Le deuxième producteur d'acier des États-Unis, **Bethlehem Steel,** fermera son usine de Lackawanna, dans l'état de New York, pour une durée de six semaines. Cette entreprise a perdu $66.7 millions US au premier trimestre... Le comité de surveillance de l'**OPEP** va se réunir le 7 juillet à Vienne afin d'examiner la situation actuelle de l'offre et de la demande de Pétrole... Selon un vice-président de la **Banque de Commerce,** M. Robert Splane, le nombre de faillites commerciales et industrielles atteindra 13,000 cette année, contre 8,000 en 1981... La Société canadienne des **relations publiques** a honoré, à Winnipeg, 15 relationnalistes professionnels de Montréal et de Sept-Iles... Les exportations canadiennes de **céréales** ont atteint un nouveau sommet la semaine dernière: 22.2 millions de tonnes. L'ancien record avait étéétabli en 1979-80, soit 21.7 millions de tonnes... **Pétro-Canada** entreprend le forage de trois nouveaux puits aux larges de la côte du Labrador... **Canada Trust** a acquis Cowley and Keith, le neuvième courtier immobilier en importance au pays... **BP Canada** paiera un dividende trimestriel de 30 cents par action ordinaire, le 15 juillet, pour les actionnaires inscrits avant le 2 juillet.

André BOUTHILLIER

La Bourse ne pourra plus imposer une commission de courtage minimum

par Michel Nadeau

Les investisseurs québécois pourront dans quelques mois transiger à la bourse en ne payant que 30% ou 40% des taux de courtage actuellement réclamés par les grandes maisons québécoises et ontariennes.

La Commission des valeurs mobilières du Québec et l'Ontario Securities Commission ont annoncé, hier, leur décision d'interdire aux bourses de Montréal et de Toronto de fixer un taux de courtage minimum pour l'achat de la vente d'actions en bourse. La libéralisation des honoraires de courtage devra entrer en vigueur au plus tard le 1er avril 1983.

Cette «déréglementation» des prix annonce un chambardement profond au sein de l'industrie des valeurs mobilières au Canada. Il faut prévoir dès maintenant la création de «courtiers à escompte» comme c'est le cas aux États-Unis, où les taux fixes ont été abolis en mai 1975.

«Dès le premier jour où les taux fixes disparaîtront, nous offrirons aux investisseurs québécois des taux beaucoup plus bas», a déclaré au DEVOIR le président de la maison Disnat, de Montréal, M. Roger Charland. Cette entreprise permet actuellement aux épargnants québécois de transiger à très bas prix sur les marchés américains.

Plusieurs boursicoteurs hésitent présentement à faire des transactions, car, si le cours des actions n'augmente que faiblement, les gains iront entièrement au paiement des frais de courtage d'environ 3% pour l'achat et la vente d'un bloc d'actions.

Le président de la Bourse, M. Pierre Lortie, a déclaré: «Il ne s'agit pas là de la décision la plus brillante de la Commission. Elle ne va pas dans l'intérêt du marché financier québécois. Il est significatif que l'Alberta et la Colombie ont refusé de marcher derrière l'Ontario pour protéger leur industrie locale.» Les gouverneurs de la Bourse de Montréal se réuniront mardi soir pour étudier la décision.

Depuis au moins 10 ans, les autorités de la Commission penchent en faveur de la concurrence des prix dans le domaine du courtage. Lors des audiences publiques, en novembre dernier, la Bourse de Montréal et les porte-parole de l'Association des courtiers en valeurs mobilières se sont prononcés contre la libéralisation des taux alléguant que «la production d'information» n'obéissait pas aux lois traditionnelles du marché. L'autre argument invoqué fut le degré de concentration élevé au Canada chez les détenteurs de capitaux. Dans un cadre de taux négociés, les banques, les compagnies d'assurance et les fiducies seraient favorisées aux dépens des petits épargnants qui paieraient alors plus cher.

Mais, de l'avis de la Commission, «il n'y a pas de justification économique pour le maintien du système de courtage fixé par la Bourse».

«Ceux qui veulent déroger au principe général de la libre concurrence ont l'obligation de démontrer qu'il est dans l'intérêt public de le faire.»

Il est paradoxal, en effet, de voir les courtiers réclamer le maintien d'une forme de cartel dans la fixation des prix et ce, au coeur du système capitaliste et de la libre concurrence. (Les taux fixés par la Bourse sont en fait déterminés par les courtiers, qui constituent les membres de la Bourse).

Pour ce qui est de l'affirmation voulant que la libéralisation favorise les grandes institutions, la Commission a retenu le témoignage de M. Irving M. Pollack, ancien membre de la Securities and Exchange Commission, de Washington: «les investisseurs ont économisé des milliards de dollars dans les transactions au cours des six dernières années. L'industrie des valeurs mobilières a amélioré sa capacité et sa force financières...»

La libéralisation des taux de courtage permettra à l'investisseur de choisir entre le «courtier à escompte», où une téléphoniste prend sa commande sans plus, et le courtier traditionnel, qui sert souvent de conseiller en placements. Les honoraires sont toutefois fort différents. Pour acheter 300 actions de $20 US chacune à la Bourse de New York, il en coûte $136 chez Merrill Lynch et seulement $40.82 chez Waterhouse Securities, un «discount broker» où l'investisseur ne recevra pas d'études et de commentaires de recherches.

«Toute déréglementation est bonne en soi», a lancé M. Hubert Marleau, de la maison Lévesque, Beaubien, en apprenant la nouvelle. «Nous ne pouvons être contre la libre concurrence», a-t-il ajouté en précisant cependant que les services d'un courtier sont très utiles pour l'investisseur.

Hydro-Québec gèle le salaire de ses 100 cadres supérieurs

La société Hydro-Québec a décidé de geler les salaires de ses 100 cadres supérieurs pour l'année 1983 et demande à la majorité de ses employés syndiqués d'accepter le même sacrifice dans les offres qu'elle vient de déposer. Ces deux mesures pourraient lui permettre d'économiser plus de $50 millions en 1983.

Dans un communiqué émis hier, le producteur d'électricité justifie sa décision de couper toute augmentation salariale à ses principaux cadres par «l'effort de restriction qu'impose à la plupart des grandes entreprises la conjoncture économique difficile qui sévit actuellement».

Dans une note accompagnant le dépôt de ses offres à ses 15,800 employés syndiqués, mercredi, elle expuque à ces derniers qu'il est temps «faire en sorte que l'écart entre la rémunération des employés d'Hydro-Québec et celle des employés du marché salarial comparatif (secteur privé) soit substantiellement comblé».

Ainsi, pour 1983, Hydro-Québec n'offre aucune augmentation de salaire à ses 6,600 employés de bureau, ses 1,900 techniciens et ses 1,100 ingénieurs. Une seule exception cependant: les 6,200 employés de métiers se font offrir une hausse de 2%, parce que l'écart de leurs salaires avec ceux du secteur privé est moins important (18%).

Pour les deux autres années du contrat proposé, les augmentations salariales offertes sont de 4% par année pour les groupes bureau et métiers et de 3% par année pour les groupes techniciens et ingénieurs.

Cette nouvelle politique de restrictions salariales n'est pas étrangère au fait que la première société publique en Amérique du Nord éprouve de sérieuses difficultés à diminuer la croissance de ses coûts d'administration, d'exploitation et d'entretien.

En 1981, les dépenses à ces chapitres ont augmenté de 28.3% à $904 millions, alors que les profits ont chuté de 25%. Au premier trimestre de 1982, elles ont progressé de 20.3% par rapport à la même période de 1981.

Dans la présentation de son premier rapport annuel depuis qu'il est en poste, le président et directeur général d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe, a récemment exprimé la volonté du conseil d'administration de réduire les coûts de l'entreprise.

Pour corriger son tir, Hydro-Québec a déjà pris les mesures suivantes:

- abandon du projet de construire un nouveau siège social;
- réduction des dépenses d'investissement de $400 millions en 1982;
- réduction des frais d'exploitation et d'entretien de $45 millions et non comblement de 150 postes durant la même année.

Pétro-Canada garantit un prêt de $100 millions à Dome

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a autorisé Pétro-Canada à fournir une garantie de prêt de $100 millions à Dome Canada, la filiale d'exploration de la compagnie Dome Petroleum, qui est lourdement endettée.

Des détails de cette décision sont apparus sur une liste d'arrêtés en conseil obtenue hier du Conseil privé, mais les autorités fédérales se sont refusées à en dire davantage, se contentant d'indiquer que l'arrêté ministériel complet ne serait pas disponible avant lundi.

Un dirigeant de Pétro-Canada, M. Bob Foulkes, a confirmé que la société d'État avait été priée de garantir le prêt à Dome Canada.

À son avis, c'est la première fois qu'elle est invitée à agir de la sorte envers une compagnie privée.

Un porte-parole de Dome s'est refusé à tout commentaire pour le moment, disant qu'il n'était pas au courant de l'ordonnance.

La liste des arrêtés en conseil indique que le cabinet a approuvé jeudi, selon la loi régissant Pétro-Canada, une entente garantissant à Dome Canada un prêt de $100 millions de la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Royale et la Banque de Commerce impériale.

Dome Canada a été créée au début de l'an dernier par Dome Petroleum à grands coups de tam-tam. Elle est essentiellement le résultat du Programme énergétique national, destiné à accroître la participation d'intérêts canadiens dans l'industrie pétrolière.

Contrairement à la société mère, Dome Canada tombe en effet dans la catégorie des entreprises dont le capital est canadien. Elle a, de ce fait, droit à de plantureuses subventions fédérales au titre de l'exploration et de la mise en valeur.

Toutefois, malgré un profit de $57.3 millions durant sa première année d'exploration, la compagnie Dome Canada, dont l'actif est de $1.2 milliard, n'a pu échapper aux difficultés financières qui assaillent la compagnie mère.

Lorsque Dome Canada a été fondée, Dome Petroleum y a pris un intérêt de 48% et a lancé $430 millions d'actions dans le public au Canada.

Le dollar US coûte $1.29 aux Canadiens

La vigueur du dollar américain, alimentée par le maintien à un niveau élevé des taux d'intérêt aux États-Unis, a continué de peser sur le dollar canadien, hier.

Notre devise a en effet clôturé à 77.52 cents US, en baisse de 42 centièmes par rapport à jeudi. Il en coûte maintenant $1.29 pour acheter un dollar américain.

Tandis que certains cambistes prévoient que le dollar canadien descendra jusqu'à 65-70 cents US au cours des prochains 12 mois, d'autres parlent d'une remontée possible à la suite de la présentation du budget de M. Allan MacEachen, lundi soir. À court terme, la démission du secrétaire d'État américain Alexander Haig pourrait aussi donner un coup de pouce au dollar canadien, qui bénéficierait également d'une faible augmentation de la masse monétaire aux États-Unis.

Hier, les taux d'intérêt sur les bons du trésor américains ont continué de monter, tandis que ceux au Canada restaient stables. Une faible progression de la masse monétaire aux États-Unis entrainera une détente sur les taux d'intérêt américains, les autorités de la Réserve fédérale utilisant cet outil pour contrôler l'offre de monnaie et, ultimement, réduire l'inflation. Les statistiques concernant la masse monétaire américaine sont annoncées le vendredi soir, après la fermeture des marchés.

Le dollar canadien n'est pas la seule devise importante à subir les effets de cette politique, puisqu'à Paris hier, le dollar américain a atteint un niveau record en cotation, s'établissant à 6.9015 francs français, contre 6.8265 la veille. Il se situe toutefois en repli par rapport à son ouverture de 6.9200, indiquent les cambistes.

Selon ces derniers, la Banque de France n'est pas intervenue pour endiguer la hausse de la devise américaine en cotation. Le repli par rapport à l'ouverture est dû à des prises de bénéfice.

À Francfort, la Bundesbank n'est pas intervenue en cotation lorsque le dollar a atteint le cours le plus haut depuis 10 mois à 2.4907 marks, contre 2.4620 la veille, indiquent les cambistes. En août 1981, le dollar s'était établi en cotation à 2,5060.

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR

17%

Intérêts versés annuellement. Période 3 ans. Dépôt minimum 500$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galeries des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Vous pouvez obtenir notre dépliant et notre carte de taux dans nos succursales de courtage immobilier.
Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

SEUL
LE PRÊT-À-PARTIR
D'AIR CANADA
VOUS OFFRE
Vancouver
sans escale

2 FOIS PAR JOUR*

Seul le Prêt-à-partir d'Air Canada vous donne Vancouver sans escale jusqu'à 2 fois par jour. Au total, nous y allons 13 fois la semaine.

Et comme si ça n'était pas assez, ajoutez à cela nos 3 Prêt-à-partir quotidiens pour Vancouver qui passent par Toronto! Avec le confort du fameux Service Connaisseur qu'on ne retrouve qu'à bord d'Air Canada.

SERVICE CONNAISSEUR

Vraiment, il n'y a que le Prêt-à-partir d'Air Canada pour vous offrir autant d'options sur Vancouver. Il y en a une qui vous convient parfaitement.

Montréal-Vancouver sans escale
*2 vols par jour, un seul le samedi
Départs à 10h25 et 18h50.

Prêt-à-partir et Service Connaisseur sont des marques de commerce d'Air Canada

AIR CANADA

Décès

LAPOINTE-AUDET, Irène. À Montréal le 24 juin 1982, à l'âge de 84 ans est décédée Mme Lionel Lapointe-Audet, née Irène Lacasse. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean M. Lapointe (époux de Lisette Poupart), Claude (époux de Gisèle Fortier), Dr. Pierre Audet-Lapointe (époux de Liette Chartrand), son frère Eugène Lacasse, ses nombreux petits-enfants ainsi que neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 26 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. 2159 Boul. St-Martin est, pour se rendre à l'église St-Sylvain, 750 St-Sylvain, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les enfants demandent de ne pas envoyer de fleur, mais de faire des dons à la Fondation Québécoise du Cancer, suite 2902, 2065 rue Alexandre DeSève, Montréal H2L 4K8.

KABRITA, Michel. À Montréal, le 25 juin 1982 à l'âge de 21 ans, est décédé M. Michel Kabrita, fils de Fouad Kabrita et de Judith Kedves. Les funérailles auront lieu samedi le 26 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée no 745 Boul. Crémazie est pour se rendre à l'église St-Sauveur (angle Viger & St-Denis) où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Rectificatif
DU CAP Wilfrid

Les funérailles de M. Wilfrid Du Cap auront lieu le samedi, 26 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Magnus Poirier, 10.526 Boul. St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DÉCÈS

M.J. Roland AUGER

À Québec le 23 juin 1982, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roland J. Auger à l'emploi des Archives Nationales du Québec. Fils de feu Armand Auger et de dame Auger-Blanchet. Il demeurait au 59 rue Lavoisier, Neufchatel. Il laisse dans le deuil son beau-père Donat Blanchet, ses frères et soeurs: M. Charles-Henri Auger, M. et Mme Jean Boucher (Georgette), M. et Mme Jean-Louis Clément (Françoise Dutrisac), M. et Mme Adrien Auger (Huguette Beauchamp), M. et Mme Jacques Auger (Lili Marsolais), M. et Mme Gabriel Brunet (Pauline), M. et Mme Michel Nadeau (Yolande), M. Marc Auger ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au Funérarium Lépine, Cloutier, 208 boul. l'Ormière, Neufchatel samedi de 9 h à 10:45 h. Le service religieux sera chanté samedi le 26 juin à 11 h à l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET, Rose-Anna Nadeau — Au foyer riverain de Lotbinière, le 24 juin 1982, à l'âge de 90 ans et 2 mois est décédée Dame Rose-Anna Nadeau, épouse de feu Alaric Blanchet. Elle demeurait au foyer de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi le 26 juin à 14 h 30, départ de la résidence funéraire Benoit Durocher et fils limitée no. 7563 rue Marie-Victorin à Lotbinière à 14 h 20, pour l'église de Lotbinière. Et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Fernande (Henri Poulin), Louis (Jeanne-d'Arc Bureau), Benoit (Jeanne Poirier), Thérèse (Jean-Marie Gauron), Laurent (Lucia Langlois), Marc (Gilberte Castonguay), Clément (Anna Beaulieu), Gérard (Madeleine Mailhot), Charlotte (Côme Lambert). Ainsi que sa belle-fille Madame Marie-Paule Marquis, ses soeurs: Madame Blanche Nadeau-Quével, Madame Cécile Nadeau ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Salon ouvert de 13 h 00 à 17 h 00, 19 h 00 à 22 h 00. Samedi le salon sera ouvert de 10 h 00 a.m.

MARCEL DESCHAMBAULT
P.M.E.
(1931-1982)

M. Marcel Deschambault, Prêtre des Missions-Étrangères, est décédé à Valleyfield le 24 juin 1982 à l'âge de 50 ans.
Né à Valleyfield le 10 novembre 1931, il était le fils de feu Roméo Deschambault et de Jeanne Laurin. Il a fait ses études secondaires au Séminaire de Valleyfield et ses études théologiques au Séminaire des Missions-Étrangères de Pont-Viau. Il a été ordonné prêtre le 29 juin 1957 en l'Église Notre-Dame de Montréal. Il est parti pour les Philippines en septembre 1958, où il a travaillé comme missionnaire. Il était en congé dans sa famille au moment de son décès. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères des Missions-Étrangères, sa mère, Madame Jeanne Laurin Brunet et ses deux frères Médard et Jacques, tous de Valleyfield. Le corps est exposé au salon J.A. Larin & Fils, 317, rue Victoria à Valleyfield et les funérailles auront lieu en la Cathédrale de Valleyfield, lundi, le 28 juin, à 15:00 hres. Inhumation au cimetière de Valleyfield. Invitation aux parents et amis.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). R.Y.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude Lavery, c.r.	Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r.	Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smith, c.r.	J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André Rene
Edouard Baudry	Allan Lutfy
Pierre Caron	Bernard A. Courtois
André Laurin	J. François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pierre Casavant
Jacques Chamberland	Claude Baillargeon
Jean Hébert	Ian Rose
Paul Paradis	Yves Mayrand
Richard Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
David M. Eramian	Daniel Alain Dagenais
Stephen E. Foster	Donald R. McCarty
Richard F. Dolan	Richard Wagner
Louise Cérat	

Conseil
George W. Hall, c.r.
31e étage, 2 Complexe Desjardins,
Casier postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Ottawa - Hull
Les Terrasses de la Chaudière, Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Tél.: (819) 770-0840

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Iles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières

Chaque parution coûte $5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.20 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées

$0.65 la ligne agate
Minimum $10.40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

286-1200
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10.192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

CANAPÉ et causeuse velour beige, valeur $1,500 pour $900. 4 mois d'usure. 845-2560. 28-6-82

MEUBLES DANOIS EN TECK: 3 modules RS système 16 X 20 dont un secrétaire avec chaise, un 3 tiroirs et un 2 portes coulissantes; lampes danoises; tapis danois en laine 41/2X7' gris et vert, moitié prix, aussi rac en pin pour bois de foyer. 670-5866. 30-06-82

GRANDE VENTE DE DÉMÉNAGEMENT: meubles en teck et autres, tapis, lampes, vaisselle, etc. samedi le 26 juin de 10 h 00 à 16 h 00 au 172 rue Guilbault, Vieux-Longueuil, 670-5866. 28-6-82

PETIT MOBILIER antique de s. à manger, style Victorien, acajou, griffons sculptés à la main, 6 chaises, vaisselier, table ovale, pièce de collection. Prix à discuter. 895-7177. 28-06-82

■ Ameublements de bureaux à vendre

OCCASION UNIQUE Neuf - Moitié prix - Ameublement luxueux pour 4 bureaux de dirigeants, et ameublement pour 6 bureaux de secrétaire, comprenant des classeurs, etc., le tout assorti. Pour renseignements, appeler Mme Porter 866-9671. 2-7-82

■ Antiquités

DÉCAPAGE, vente, restauration: meubles, boiseries 351-1374. 28-6-82

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc. Traitements du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 28-6-82

ANCIEN BANC D'ÉGLISE EN CHÊNE. 331-1937. 28-6-82

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche 27 juin à 13 h dans les Laurentides à moins 1 h. de Montréal, seront vendus: Canapé victorien, armoire en pin, vaisselier en chêne, commode miroir, bâteau (art populaire), Winchester 3240, lot de lampes à l'huile, coffres en pin, plusieurs petites tables, plafonnier en laiton et un spécial vaisselle de tout style. Anticaires, collectionneurs et amateurs bienvenus au: 4 rue Renault, Prévost. Christian Richer encanteur, (514) 224-5346. 28-06-82

■ Appartements/logements à louer

OUTREMONT, rue Plantagenet, Rez-de-chaussée, sous-sol fini. 7 pièces: chauffé, garage. Occupation 1er août. $950/mois. A. Trudeau Courtier 733-1871. 28-06-82

GRAND 3½ à sous-louer, appartements Rockhill, C.D.N. / Queen Mary, vue magnifique, 19e étage, cuisinière, réfrigérateur, stationnement intérieur, piscine, sauna, magasins. Libre 1er août. 382-4901, 341-6508. 28-06-82

NOUVEAU ROSEMONT, près Beaubien / Langelier. 7½ dans un triplex de luxe, salle familiale au sous-sol, foyer, bar, garage double, 2 climatiseurs, 3 s.b., libre 1er juillet. $800. 382-4901, 341-6508. 28-06-82

AVENUE LAVAL, coin Carré St-Louis, 5½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, $485. Libre. En parfait ordre. 842-3034. 738-8872. 28-06-82

OUTREMONT, haut triplex, 7½ rénové, chauffé, propre, éclairé, professionnels de préférence, références. Stationnement disponible. $425. Jusqu'à 19 h, 277-8525. 28-06-82

RECHERCHE personne dans la trentaine pour partager grand 8½ meublé (Jeanne-Mance et Mont-Royal). $200. 849-0387. 28-06-82

OUTREMONT, Lajoie / de l'Épée, 5½ rénové en 1980, non chauffé, sans cuisinière / réfrigérateur. Entrée laveuse / sécheuse. Chauffage électrique. $425. 273-8020, 671-2062. 29-06-82

OUTREMONT, maison semi-détachée, 4 c.c., cuisine toute équipée, foyer, jardin, stationnement. $800. 273-3279. 30-06-82

OUTREMONT, (Aux limites), duplex grand 5½, avec sous-sol, terrasse, jardin, chauffé, près U. de M. $750 juillet. 342-9431. 28-06-82

CENTRE-VILLE (VIEUX-MONTRÉAL). Beaux appartements neufs, cuisines aménagées. Foyers naturels. $500 et plus. Françoise Bibaud, 934-1818, 482-1143. Montréal Trust Courtier. 28-06-82

C.D.N. Lacombe haut duplex, 6½, cuisine et salle de bain neuves, garage, près Université, métro, et hôpital. 342-0992, 738-8110. 28-06-82

OUTREMONT rue Stuart, rez-de-chaussée d'un triplex, 7½, à louer, entièrement refait. 276-3275. 28-06-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½ - 3½ - 4½. Concierge. 935-5321. 19-7-82

ST-DENIS proximité métro Beaubien, superbe 8½, boiseries, vitraux, impeccable, lustres fournis. $700/mois. 274-3818 après 6h. 28-6-82

SNOWDON, 7½, haut duplex, près métro, tout fourni, libre 15 juillet. $550/mois. 737-4431. 28-06-82

OUTREMONT (adjacent), 6½, 3 c.c., possibilité meublé. $400/mois. Tél.: 274-2289. 29-6-82

PLANTAGENET près Côte Ste-Catherine, bas duplex, spacieux 5½, chauffé, lave-vaisselle, salle de bain, + cabinet toilette, garage, $700. Disponible. 733-9447, après-midi et soir. 28-6-82

OUTREMONT, 7½, triplex, stationnement, cuisinière, 3 c.c., ensoleillé, libre 1er août. $630. 272-0292. 28-6-82

LAURIER-OUEST, près du parc Mont-Royal, autobus 55 ou 51, 4½ chauffé avec balcon, $350. 279-8249. 28-6-82

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

■ Appartements/logements à louer

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE rue Brodeur, près métro Villa-Maria, rez-de-chaussée de duplex, propre, équipé, chauffé, taxe d'eau, électricité, eau chaude fournis, foyer, grand balcon. $625. 482-5025. 28-6-82

C.D.N., rue Soissons, magnifique haut duplex, 7½, très éclairé, chauffé, 2 s.b., entrée laveuse-sécheuse. $575. 739-6037. 28-6-82

C.D.N., 7½, complètement équipé, chauffé, 2 s.b., ensoleillé, luxueux, 2e étage, près de toutes commodités, occupation 1er sept. 82. 731-3679. 739-3096. 2-7-82

OUTREMONT, grand duplex, adjacent parc, 4 chambres, nouvelle cuisine en Formica, 1½ s.-bain, garage. Peint. $875/mois. Appeler le soir et dimanche: 342-4221. 26-6-82

OUTREMONT, duplex, 1er étage, 9½, 3 c.c., sur cul de sac, près Université, excellent pour professionnel, $850/mois. Matin 9 à 11h, après 7 soir. 738-9883. 29-6-82

OUTREMONT, Willowdale et Vincent d'Indy, grand studio, chauffé, équipé, 1er juillet. $285/-mois. Soir: 279-7052. 28-6-82

SNOWDON près métro, 5½, complètement rénové avec foyer, sous-sol aménagé, boiseries et stationnement. $550. 526-0686. 3-7-82

N.D.G., haut et bas duplex, beaux 7½, 3 c.c., ménage complet, foyers naturels, vitrage plombé, vaste sous-sol avec sauna et entrées séparées. $675-$775, non chauffé. 270-4171, 270-9496, du lundi au vendredi. 28-6-82

N.D.G., 6½, bas duplex, sous-sol, cuisine refaite, boiseries et planchers chêne refaits à neuf, foyer, 220, chauffé. $630. 487-6055, ou 276-6481. 28-6-82

4½ CHAUFFÉ, 1023 est, boul. St-Joseph, $350 par mois. 282-0855. 28-6-82

OUTREMONT, coin Bernard — Champagneur, luxueux appartement de 1000 p.c., meublé ou non, complètement rénové, magnifique vue sur la montagne. Pour 1 ou 2 personnes. $800/-mois. 279-3752. 28-6-82

VIEUX-MONTRÉAL, super appartement, sis dans un vieil immeuble restauré, très ensoleillé, 16 fenêtres, vu sur l'église Notre-Dame, grandes pièces, murs de brique, de bois, 2 foyers, appareils électro-ménagers. $975. par mois, meublé ou non, tél.: 272-8649 ou 1-228-2745. 28-6-82

BOUL. ST-JOSEPH est, luxueux 5½, chauffé, au bois naturel, vitraux, boiseries de chêne, balcon, poêle et réfrigérateur, métro. $500. 521-4498 après 4 heures p.m. 5-7-82

QUARTIER LATIN, très grand 3½ rénové, murs brique, non chauffé, $300/mois. Demander Richard 658-0745, 598-9478. 28-6-82

VAN HORNE/DECELLES, 3½, demi sous-sol, rez-de-chaussée, libre 1er juillet, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. 484-5819. 28-6-82

PONSARD, près Université haut duplex 6½, ensoleillé, tranquille, propre, chauffé, foyer, équipé, salle de lavage, métros Villa Maria & Snowdon $575. 484-9075, 1-258-3536. 28-6-82

CENTRE-VILLE, métro Lionel Groulx, grands appartements neufs, sur 2 étages, chauffage électrique, 2306-08 St-Jacques, 2 ou 3 chambres à coucher. $430-$480 mois. 937-6494. 28-6-82

■ Appartements Bureaux à louer

8½ POUR PROFESSIONNEL, rez-de-chaussée, rue Rachel face Parc Lafontaine, adjacent à 2 lignes d'autobus. $575. par mois. 523-2340. 29-06-82

■ Articles à vendre

RIDEAUX VERTICAUX, 4 X 8 — 13 X 8, HORIZONTAUX 11 X 5 — 9 X 5. 495-3822, 523-2342. 28-06-82

■ Avis

QUICONQUE a déjà eu affaire ou déjà communiqué avec M. Lino Marcon "Italien", commerçant (salami), s.v.p. écrire en toute confiance: Hôpital Général de Montréal, département des Services Sociaux (Head Office). 28-06-82

■ Bureaux à louer

BUREAU à sous-louer pour professionnel, 2 jours par semaine, sans secrétariat, situé au 1326 Sherbrooke est. 523-3161. 28-06-82

BUREAUX CLIMATISÉS À LOUER, 2000 à 3000 p.c., stationnement 25 places, près de l'Acadie/Bois de Boulogne. 337-2466. 2-7-82

■ Chambres à louer

OUTREMONT, accès salon et cuisine, cuisinette fournie. Références requises. 271-3158. 28-06-82

■ Commerces à vendre

LIBRAIRIE — PAPETERIE établie 10 ans, vendrait pour l'inventaire. 252-1236. Bergeron courtier. 28-06-82

■ Chambres et pensions

POUR PERSONNES RETIRÉS (GAIES) paisible, quartier résidentiel, piscine, terrain paysager. Près centre-ville, Granby. 1-372-1563. 28-6-82

■ Chalets à louer

OU À VENDRE, VAL-DAVID, luxueux, foyer, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, bain sauna, 3 c.c., $850/mois. Saison $2000. 665-2540. 28-6-82

■ Chalets à vendre

LAC MINERVE, 2509 mètres carrés, (0.62 acre) paysagé, électricité, isolé, petit boisé, truites, voile (Construction à compléter). $11,550. Comptant. 933-4056, 845-7698, Raymond. 29-6-82

■ Condominium à louer

4½, bord de l'eau, près de Langelier, 7e étage, idéal pour personnes âgées, prix raisonnables, piscine, sauna, barbecue. Près d'hôpital. 472-6653, 473-1956. 28-06-82

VIEUX-MONTRÉAL, condo la caserne, grand 3½, neuf avec foyer, terrasse, réfrigérateur, cuisinière, libre immédiatement, $700/mois. 625-2210. 28-06-82

OU À VENDRE, Île des Soeurs, Pyramide 77, luxueux 4½, 1550 p.c., 2 s.b., terrasses privées, piscine, sécurité 24 h, garage intérieur, etc. $875/mois tout inclus. Hyp. 10½% juin 85. 761-3670. PROPRIÉTAIRE. 28-06-82

COURS LE ROYER, 60 de Brésoles, #304, à côté de l'église Notre-Dame, appartement ouvert aux visiteurs dimanche 27 juin de midi à 3 h. Vente ou location. 284-1830. 28-06-82

VIEUX-LONGUEUIL, condominium très luxueux, 2 c.c., moquettes, climatiseur, cuisinière, réfrigérateur, garage intérieur. Chauffage - électricité inclus. Aussi piscine, sauna, bain tourbillon, magnifique terrasse. $650. 674-3272. 28-6-82

MONTRÉAL-NORD à vendre ou à louer, 5½ au 16e, hypothèque 15¼% pour 5 ans. Particulier, 658-6845. 30-06-82

■ Condominium à vendre

LUXUEUX, condominium au Royal York à Outremont, 2 c.c., s. à manger séparée, cuisine rénovée, foyer, $130 000, pas d'agent. Jour: 273-8881, soir: 270-6202. 30/06/82

ANJOU, 4½ pièces, neuf, luxueux à vendre ou à louer, sur Boul. Des Galeries d'Anjou. 354-4907, ou 354-4132. 30-6-82

LA MÉTÉO

Une perturbation traversera lentement le Québec d'ouest en est aujourd'hui. Le temps associé à cette perturbation sera nuageux avec quelques averses par endroits. Une crête de haute pression suivra et le ciel se dégagera aujourd'hui sur l'est du Québec. Les températures demeureront sous la normale saisonnière aujourd'hui et dimanche. Dimanche le Québec jouira d'un temps généralement ensoleillé.

QUÉBEC

Dégagement en matinée aujourd'hui. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum aujourd'hui de 21 à 23. Aperçu pour dimanche: beau.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 08
COUCHER: 20 h 48

MONTRÉAL

Abitibi, Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux, maximum 20. Aperçu pour dimanche: beau.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré, maximum 20. Aperçu pour dimanche: beau.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux, maximum 23. Aperçu pour dimanche: beau.

Laurentides, Montréal: dégagement en matinée, ensoleillé avec passages nuageux par la suite, maximum 23. Aperçu pour dimanche: beau.

Estrie et Beauce: nuageux avec possibilité d'averses en matinée, dégagement par la suite, maximum 20. Aperçu pour dimanche: beau.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Lac St-Jean, Mauricie: nuageux avec possibilité d'averses en matinée, dégagement par la suite et vent modéré, maximum 20. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Saguenay, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec possibilité d'averses, dégagement en fin de journée, vent modéré, maximum 20. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: nuageux avec quelques averses et vent modéré, maximum 16. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan: nuageux avec quelques averses, maximum 15. Aperçu pour dimanche: dégagement.

Secteur Natashquan et à l'est: ensoleillé avec passages nuageux, ennuagement en après-midi, vent modéré, maximum 16. Aperçu pour dimanche: nuageux.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	Averses	14	19
Victoria	Averses	13	19
Edmonton	Ensoleillé	9	24
Calgary	—	—	—
Whitehorse	Ensoleillé	6	25
Regina	Ensoleillé	9	24
Winnipeg	Ensoleillé	8	21
Toronto	Eclaircies	13	22
Ottawa	Ensoleillé	12	22
Québec	Dégagement	11	20
Halifax	Nuageux	11	20
Fredericton	Dégagement	12	22
Charlottetown	Averses	11	20
St Johns	Ensoleillé	4	13

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	part. nuageux	57	79
Atlanta	orages	69	84
Atlantic City	ensoleillé	64	75
Boston	part. nuageux	62	77
Buffalo	part. nuageux	57	74
Burlington	ensoleillé	48	75
Charleston WV	part. nuageux	61	84
Charlotte NC	part. nuageux	66	85
Chicago	averses	54	67
Cleveland	part. nuageux	58	76
Dallas	part. nuageux	70	91
Denver	ensoleillé	52	83
Detroit	averses	57	73
Hartford	part. nuageux	58	80
Honolulu	ensoleillé	73	88
Houston	part. nuageux	71	92
Kansas City	part. nuageux	62	79
Las Vegas	ensoleillé	73	101
Los Angeles	part. nuageux	60	78
Miami Beach	orages	73	89
Minn. St. Paul	part. nuageux	55	72
New Orleans	part. nuageux	74	88
New York	nuageux	64	77
Norfolk	part. nuageux	65	84
Oklahoma City	part. nuageux	64	88
Orlando	orages	72	91
Philadelphie	part. nuageux	58	83
Phoenix	ensoleillé	75	106
Pittsburgh	part. nuageux	59	78
Portland Me	part. nuageux	54	75
Portland Or	pluie	61	70
Reno	part. nuageux	49	82
Tampa	orages	74	87
Salt Lake City	beau	54	86
San Diego	part. nuageux	64	73
San Francisco	nuageux	57	65
Seattle	averses	56	68
Spokane	averses	67	76
Syracuse	part. nuageux	56	75
Tulsa	part. nuageux	66	87

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	Part. nuageux	27	33
Barbades	Part. nuageux	26	31
Curaçao	Part. nuageux	26	31
Freeport	Part. nuageux	20	31
Guadalajara	Beau	17	31
Guadeloupe	Beau	—	—
La Havane	Part. nuageux	24	31
Kingston	Clair	26	32
Montego Bay	Beau	22	32
Mexico	Clair	14	27
Monterrey	Beau	25	38
Nassau	Beau	24	32
San Juan	Beau	24	32
Trinidad	Nuageux	24	31

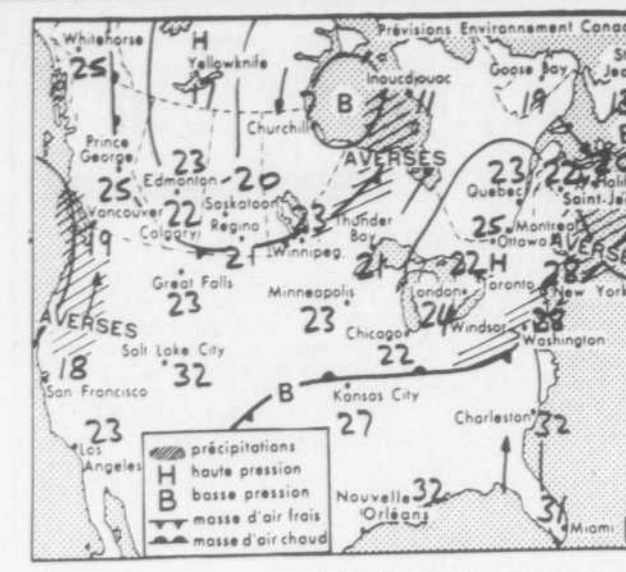

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	Nuageux	12	13 h
Amsterdam	Clair	22	13 h
Ankara	Part. nuageux	28	15 h
Athènes	Clair	34	14 h
Auckland	Clair	8	Minuit
Beyrouth	—	—	14 h
Berlin	Part. nuageux	20	13 h
Bonn	Part. nuageux	23	13 h
Bruxelles	Nuageux	22	13 h
Le Caire	Clair	36	14 h
Casablanca	Clair	21	Midi
Copenhague	Clair	16	13 h
Dublin	Pluie	13	13 h
Genève	Part. nuageux	23	13 h
Jérusalem	Clair	31	14 h
Lisbonne	Nuageux	21	Midi
Londres	Pluie	16	13 h
Madrid	Nuageux	24	13 h
Malte	Clair	37	13 h
Moscou	Nuageux	16	15 h
New Delhi	Clair	37	17 h
Nice	Nuageux	26	13 h
Oslo	Part. nuageux	18	13 h
Paris	Nuageux	21	13 h
Rome	Clair	32	13 h
Sofia	Clair	31	14 h
Stockholm	Part. nuageux	19	13 h
Tokyo	Nuageux	20	21 h
Tunis	Clair	43	13 h
Vienne	Clair	26	13 h
Varsovie	Part. nuageux	18	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	13	18
Normale	14	25
Records	6 (1979)	32 (1943)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	7	—
Ce mois-ci	77	—
Normale pour ce mois	83	0
Cette année*	199	217
Normale pour l'année	707	240

**Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.*

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	2
Ce mois-ci	40
Normale pour le mois	38
Cette saison	4730
Normale au 30 juin	4471

**Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.*

■ Condominium à vendre

OUTREMONT (aux limites), entièrment rénové, cachet vieillot, 7½ pièces, murs brique et sous-sol en pierre, construit début du siècle. Prix $80 000, stationnement inclus. 4841 Hutchison, visite sur rendez-vous. 844-8367, 342-1830. 28-6-82

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Brossard: 676-6155. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE, assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

MIMEAULT, J.C. — Compétence en travaux variés: Électricité, bois, métal, camion, etc. Membre du B.E.E. à bon prix. Ste-Thérèse, Laval, Montréal — 430-7777. 09-07-82

■ Divers

AUX ANGLAIS! Pour tous, restaurant de cuisine anglaise authentique, ouvert à partir du 25 juin: 3822, Boulevard Saint-Laurent à Montréal, tout à fait original. 28-6-82

VIEUX LUSTRES, vieilles fixtures électriques, tout éclairage ancien en bon état de fonctionnement ou pas. 336-9118. 29-6-82

■ Entretien-réparations

PAPIER PEINT
Fais pose de papier peint, travail bien fait.
Inf.: 7h p.m. - 9h p.m.
937-0251
29-6-82

J.P.S. RÉFECTION DE BAIGNOIRE. Repeint sur place: bain, lavabo, tuile, etc... Évaluation sans frais. Aussi bain sur pattes à vendre. Tél. 682-3115, demander Pierre Décary. 28-06-82

■ Instruments de musique

BALDWIN, studio, modèle Hamilton, parfait état, piano Bosendorfer. 6090 ouest rue Sherbrooke. 482-5304. 28-6-82

STEINWAY, 5'8", acajou, excellente condition, piano Bosendorfer. 6090 ouest rue Sherbrooke. 482-5304. 28-6-82

■ Locaux commerciaux à louer

OUTREMONT, coin Bernard — Champagneur, local commercial et espaces à bureaux à louer. 279-3752. 28-06-82

■ Maisons à louer

HAMPSTEAD, superbe cottage, 7½ pièces avec garage. $1600/mois. 625-2210. 28-06-82

PRÈS MÉTRO VENDÔME, grande maison meublée et équipée, 4 c.c., jardin, stationnement, libre juillet (1 an ou +) $850/mois. 489-2671. 28-6-82

SUPERBE CANADIENNE DATANT DU RÉGIME FRANÇAIS. Rive-Sud, 20 min. centre-ville, maison de pierre entièrement restaurée, 2 foyers, suite des maîtres, cuisine fonctionnelle, 4 arpents. Plus qu'une maison, une oeuvre d'art. $900/mois. M. Lefebvre. Rés: 652-9193, bureau 843-3009. 28-06-82

OUTREMONT, grand bas duplex, 9½ pièces, avec garage, sous-sol fini, cuisine moderne, excellents localisation. $1100/mois. 625-2210. 28-06-82

EXCEPTIONNELLE vue sur le fleuve, 10 min. centre-ville, maison semi-détachée à Brossard, toit en verre sur salon, jardin d'hiver, salle à dîner, entrée, cuisine, 3 c.c., 2 s.b. complètes, stores verticaux, système d'alarme, s. lavage, jardin. $800. 465-3694. 28-6-82

■ Maison de campagne à louer

ANCIENNE maison restaurée, meublée antiquités, près Mont Orford et Cheribourg. Fournaise électrique, foyer et poêle. Couche 3-4 personnes. Septembre à mai: $4,000. 819-843-6288. 28-6-82

■ Maisons de campagne à vendre

CANTONS DE L'EST, Lac Bonnalay, face à parc Provincial, bord de l'eau, maison unique, 2 foyers et Barbecue intérieurs, 4 c.c., 2 s.b., sauna Royal. $150 000. 334-0989. 29-06-82

■ Maisons de campagne à vendre

MONT ORFORD près Cheribourg. Maison centenaire restaurée. Beau terrain paysagé. Dix pièces. Grand studio ou boutique séparé. Planchers pin, foyer, chauffage, etc., tout refaits. 819-843-6288. 28-6-82

■ Oeuvres / objets d'art

ACHETONS OEUVRES CANADIENNES et internationales du 19e et 20e siècle, et de maîtres anciens: 845-7471, 845-7833. 28-06-82

ART PRIMITIF AFRICAIN, env. 90 pièces d'origine, Senoufo, Bambara, Yoruba, et autres. Vente privée. Lundi 28 juin de 9 à 21 h. 4585 de la Roche. 29-6-82

■ Offres d'emploi

POSTE OUVERT EN consultation dianétique (méthode d'aide thérapeutique). Possibilité $300 par semaine. Pré-requis: Désireux d'aider les autres en apprenant une technique moderne efficace (1 à 2 semaines d'entraînement au coût de $100.) Aucun autre pré-requis demandé. Conférence vendredi 14 h. au centre Dianétique, 4489, Papineau, Montréal. Téléphoner pour confirmation au: 527-8766. 26-6-82

SECRÉTAIRE BILINGUE, métro McGill, temps plein ou mi-temps. Personne mature. 282-0025. 29-6-82

■ Propriétés à vendre

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, maison centenaire, complètement rénovée et isolée, boiseries, 2 étages, chauffage électrique, grand terrain, paisible, $45 500. Pas d'agent. 1-787-2423. 03-07-82

REPENTIGNY, rue Notre-Dame, style canadien, idéal pour profession libérale ou autres, 5 c.c., 3 s.b., toit cathédrale, mezzanine, 2 foyers, piscine creusée. Valeur $150 000, offre raisonnable acceptée. Possibilité de louer $900. 581-4908. 28-6-82

GASPÉSIE, maison de 8 pièces + local pour commerce à même. Terrain 1 acre de large, terre à bois, face à la mer, près du parc Forillon. Prix avantageux. Appelez 1-418-892-5470. Mme Chouinard. 28-06-82

ST-BRUNO, cottage canadien pierre et brique, garage, 4 c.c., s. à dîner, s. familiale — foyer. Grand terrain. Seulement $89 900. Yolande Brouillard, 653-2496, 653-4416, Carmen Houle, 653-2496. 653-7762. Montréal Trust Courtier. 29-06-82

LONGUEUIL: Une vraie aubaine! 5 logements électrique, classe 31. Prix réduit à $119 000. Demandez Jacqueline Gervais 651-5300. 655-9532. Montréal Trust Courtier. 28-06-82

STE-JULIE, Hauts-Bois, aubaine du Domaine, transfert. Propriété vacante, 3 chambres, foyer, sous-sol fini, piscine. Camille Lacoursière F.R.I., 653-2496, 653-9970. Montréal Trust Courtier. 28-06-82

AHUNTSIC, rue Grande-Allée, triplex en pierre, construction exceptionnelle, $190,000. Vente privée, 381-4913. 28-06-82

ST-LAMBERT: Unique cottage, 7 pièces, secteur tranquille, près piscine, tennis, école, très propre. Jeannine Pothier 672-6020 672-1384. Trust Royal Courtier. 28-06-82

LAJOIE, près du parc Joyce, cottage 8 pièces, boiseries, foyer, jolie terrasse, jardin $159 000. Yvonne Leblanc, 733-8713, 735-2281. Montréal Trust Courtier. 28-06-82

LAVAL SUR LE LAC, bord de l'eau, terrain magnifique de 16 800 p.c., maison rustique de 1800 p.c., 3 c.c., occupation immédiate, vente rapide sans agent. $96 000, ou meilleur offre. 621-6918. 28-06-82

UNIQUE. Authentique maison québécoise en pierre, 175 ans, restaurée, bord de rivière, Île Pas de Pont, 15 km de Montréal. Crépi, pin, foyers, armoires d'origine, isolation supérieure, chauffage électrique, plomberie neuve. Site paysager. PETIT PARADIS. Laisserait $58 000. Cause: mutation. 666-1052. 02-07-82

AHUNTSIC, triplex + bureau, bas libre, site exceptionnel, cottage + bachelor futuriste 1980. Immeubles Grand-Prix, Prévost. 669-8232, 687-4081. 28-06-82

BROSSARD-Condominium unité de bout, à louer ou à vendre, impeccable, bon secteur, Pierrette 651-9381, 676-9579. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-06-82

NAPOLÉON, logement 4½ sur 2 étages en copropriété, rénovation exclusive et personnalisée. $38 500. 849-4004 ou 842-3656. 28-06-82

RIVIÈRE DES PRAIRIES, quadruplex luxueux construit en 1978, carré 33 X 42, bien situé, prix réduit de $152 000 à $139 000. Inf. 648-6172. 28-06-82

N.D.G., OUVERT AUX VISITEURS, grand duplex, 4572 Hampton, samedi et dimanche 26-27 juin, 10 à 18 h. 482-0167. PRIVÉE. 28-06-82

LONGUEUIL, bungalow 1974, très luxueux pour professionnel, 7 grandes pièces, foyer, air climatisé, purification d'air, système alarme, garage double, piscine, boiseries, portes chêne. $168 500. 468-5148. 28-06-82

LONGUEUIL-Bungalow pierres/briques, 1962, 6 pces, toit refait 81, vente cause maladie. Gilbert ou Gaston 651-9381. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-06-82

■ Propriétés à vendre

Trust Royal
Services immobiliers

ST-LAMBERT
Cottage détaché brique. 3 chambres. Foyer au salon. Aucune offre raisonnable refusée. Hypothèque 15½%. Janine Bédard 651-4900, 465-1900.
28-6-82
COURTIER

ST-LAMBERT
VISITE LIBRE
DIMANCHE DE 14h à 17h
Parc Dulwich, secteur recherché, cottage entièrement rénové, 9 pièces, solarium climatisé, foyer, 5 min. du métro, taxes très basses. Pas d'intermédiaire. **205 MERTON. Tél.: 672-2502.**
28-6-82

OUTREMONT
Résidence prestigieuse
Face parc, idéal pour diplomate ou cadre supérieur ayant à organiser de nombreuses réceptions, 17 pièces, 5 s.b., poutres apparentes, foyer, garage, piscine chauffée, patio, état impeccable. Vente privée.
272-3634 J.N.O.

MAISON OUVERTE Outremont 554 Champagneur 2 à 4 h, 27 juin: foyers, boiserie, 5 c.c., séjour, un rêve! M. Proulx 489-5847. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-06-82

CENTRE: Co-prop remise à neuf, près UQUAM, Radio-Canada, 2 c.c., B/V 14%, prix négociable. A. Ouimet 627-4609. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-06-82

CENTRE: 6 logements 2 X 5, 4 X 4, chauffage ind., bon revenu, propriété en excellente condition. F.A. Pépin 331-7538. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-06-82

RUE ST-DENIS: Triplex avec bar boutique, 2 étages partiellement rénovés, secteur de choix. L. Valois 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 28-06-82

CENTRE. Petite communauté religieuse ou bureau, 3 X 9, 41 X 74, structure acier, stationnement, occupation rapide. Revenu $33 000. Claude Sicotte 581-2266, 844-8407. Société Nationale Courtier. 28-06-82

ST-BRUNO, faut voir, cottage canadien 8 pièces, chauffage électrique, grand terrain, plusieurs extras. $89 900. Françoise Falardeau. 653-2496, 653-5607. MONTRÉAL TRUST, courtier. 28-06-82

CENTRE-VILLE, beau "town house" ou 2 appartements, rue tranquille, secteur McGill, petit jardin, demande $150,000. 288-0685 (anglais). 28-06-82

STE-JULIE, Hauts-Bois, aubaine du Domaine, transfert. Propriété vacante, 3 chambres, foyer, sous-sol fini, piscine. Camille Lacoursière F.R.I. 653-2496, 653-9970. Montréal Trust Courtier. 26-6-82

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, maison centenaire, complètement rénovée et isolée, boiseries, 2 étages, chauffage électrique, grand terrain, paisible, $45 500. Pas d'agent. 1-787-2423. 28-6-82

GASPÉSIE, maison de 8 pièces + local pour commerce à même. Terrain 1 acre de large, terre à bois. Face à la mer, près du parc Forillon. Prix avantageux. Appelez 1-418-892-5470. Mme Chouinard. 28-6-82

N.D.G., OUVERT AUX VISITEURS, grand duplex, 4572 Hampton, samedi et dimanche 26-27 juin, 10 à 18h. 482-0167. PRIVÉE. 28-6-82

ST-BRUNO, cottage canadien pierre et brique, garage, 4 c.c., s. à dîner, s. familiale - foyer. Grand terrain. Seulement $89 900. Yolande Brouillard, 653-2496, 653-4416, Carmen Houle, 653-2496, 653-7762. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 29-6-82

LAVAL SUR LE LAC, bord de l'eau, terrain magnifique de 16 800 p.c., maison rustique de 1800 p.c., 3 c.c., occupation immédiate, vente rapide sans agent. $96 000. ou meilleure offre. 621-6918. 28-6-82

LONGUEUIL: Une vraie aubaine! 5 logements électrique, classe 31. Prix réduit à $119,000.00. Demandez Jacqueline Gervais 651-5300 - 655-9532. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 26-6-82

BELOEIL: Bungalow intéressant hyp. 11¼% due en 84, balance de vente possible. À voir. Céline Bergeron 467-2636, 467-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 26-6-82

ST-HILAIRE: Prix réduit bungalow sous-sol tout fini. Foyer, hyp. 3% de rabais. Vite une visite. Céline Bergeron, 467-2636. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 26-6-82

■ Propriétés à vendre

COTTAGE

OUTREMONT: Élégante résidence de 10 pièces, chambre principale formant suite avec boudoir et salle de bain, plus BUREAU PROFESSIONNEL PRIVÉ COMPLET avec entrée indépendante, garage.

OUTREMONT - EXCLUSIF: Condition impeccable, 4 chambres à coucher, boiseries, jardin, garage. Près Stanislas.

OUTREMONT: Exclusif. Rue Beloeil, 10 pièces, 4 chambres, boiseries, foyer naturel, garage, jardin. Prix $290,000.

CO-PROPRIÉTÉ

OUTREMONT: «Le Tournesol», appartements de 1 & 2 chambres à coucher.

OUTREMONT: Appartement, haut de duplex, 7 pièces, foyer naturel. Garage. $95,000.

«VIEUX MONTRÉAL»: Appartements de 1,500 p.c. et plus, architecture exclusive, commodités ultra-modernes, foyers naturels, vue sur le fleuve, terrasse, etc.

À LOUER

OUTREMONT (Adjacent) Woodbury, haut de duplex, 9 pièces, foyer naturel, garage.

ANNE MARIE LARUE
934-1818, 483-2177
Montréal Trust,
Courtier 28-6-82

■ Propriétés de campagne à vendre

CANTONS DE L'EST en montagne, la frontière du Vermont au centre d'une région de ski, luxueuse résidence, 4 c.c., 2 s.b., 35 acres terrain, $160,000. Lundi à jeudi, après 18h: 521-8890. 28-6-82

EASTMAN, lac Bonnaly, résidence hiver/été, 2 foyers 5 c.c., grand terrain paysager, 250 pieds sur le lac, $105 000. Mtl: 272-1905, Eastman: 1-297-2332. 28-6-82

■ Propriétés à revenus à vendre

BOUL. PIE IX 6910 hyp. 14½%, en 86. 24 X 1½, 1 X 4½, revenu $58,000, prix 4.5X revenu, comptant $30,000. Particulier, 387-8498. 28-06-82

EASTMAN, lac Bonnaly, résidence hiver/été, 2 foyers, 5 c.c., grand terrain paysager, 250 pieds sur le lac $105,000. Mtl. 272-1905, Eastman: 1-297-2332. 28-6-82

HEMMINGFORD, maison pierre 1820, rénovée, 50 minutes de Montréal, 10 arpents, endroit retiré, boisé, piscine, tracteur, financement $125,000. 277-3553. 28-06-82

■ Sociétés-Loisirs

RENDEZ-VOUS...
... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM
29-6-82

■ Terrains à vendre

BORD DE L'EAU, rivière Richelieu, lot Panoramique, 25 000 p.c., prix très raisonnable. Pour inf.: 581-5762. 30-06-82

LAC DES ÎLES (entrelacs) bord de l'eau, 40,000 p.c. site magnifique, quai 12 X 30 services rendus. 819-826-3219, 514-228-2947. 28-06-82

■ Vacances

SÉJOUR de vacances, pour enfants, dans famille à la campagne. Tél. 1-258-2123. 28-06-82

Les Pirates balayent le double devant 51,360 personnes

Les Expos glissent à une demi-partie

par Bernard Cyr

de la Presse Canadienne

Les Expos étaient passés seuls au premier rang de la section Est hier après-midi lorsque les Cards de St-Louis se sont inclinés devant les Cubs de Chicago, mais ils se sont vite retrouvés au deuxième rang en perdant deux matches aux mains des Pirates de Pittsburgh, 4-3 et 9-7, hier soir au Stade olympique devant la meilleure foule de la saison, soit 51,360 spectateurs.

Les Pirates ont inscrit cinq points en septième manche pour s'assurer la victoire dans le deuxième match, victoire qui a été portée à la fiche du lanceur partant Rick Rhoden (4-6). Rhoden s'est surtout signalé à l'attaque en cognant deux doubles. Il a aussi marqué deux points et en a produit un.

La poussée de cinq points des Pirates a été couronnée par un simple de deux points du vétéran Willie Stargell, entré au jeu à titre de frappeur suppléant.

Les Expos ont donné la frousse aux Pirates en neuvième manche en marquant également cinq points et le fait saillant de cette poussée a été le circuit de trois points du frappeur suppléant Al Oliver. Ce dernier a ainsi porté son total de points produits à 50 pour la saison et il s'agissait de son 10e circuit de la présente campagne.

Ray Burris, qui a alloué huit coups sûrs et trois points en six manches, a encaissé l'échec, son neuvième en 12 décisions cette saison.

Dans le premier match, le receveur Tony Pena a cogné deux circuits en solo et le lanceur Don Robinson a aidé sa cause en claquant un circuit de deux points en huitième manche.

En plus de s'illustrer au bâton, Robinson a brillé au monticule (même s'il a connu des petits ennuis en neuvième manche en donnant un simple de deux points à Warren Cromartie) en limitant les Expos à sept coups sûrs, pour inscrire son septième gain en 10 décisions cette saison. Il présente maintenant une fiche de 6-1 en carrière face aux Expos.

«Je m'attendais à ce qu'il (Scott Sanderson) me serve une balle à effet, une courbe ou une glissante, et je ne l'ai pas manquée, a-t-il révélé après le match. Je soigne mon coup de bâton et j'en suis très fier parce que cela me permet de compléter quelques matches de plus à chaque année.»

Robinson, qui possède une moyenne au bâton de .333 cette saison et dont la moyenne de .263 en carrière est la meilleure chez les lanceurs actifs, a aussi déclaré que son gérant, Chuck Tanner, avait entièrement confiance en son coup de bâton et qu'il ne le retirait à la faveur d'un frappeur suppléant que si la situation était critique.

Au sujet de sa performance au monticule, Robinson a dit aimer mieux travailler sur la route qu'à domicile et a expliqué ses propos de la sorte: «Je peux mieux juger la maîtrise de mes lancers lorsque je me réchauffe, parce qu'il n'y a pas tous ces délais qu'occasionnent, pour un lanceur, les matches à domicile. À Pittsburgh, par exemple, je dois me réchauffer et ensuite attendre l'hymne national avant de pouvoir lancer. Je suis un gars qui aime travailler rapidement et je n'aime pas les délais.

«Je crois que ce soir j'avais une meilleure maîtrise en neuvième manche qu'en première et c'est là le signe d'une bonne performance, a-t-il ajouté, même s'il a donné deux points aux Expos en neuvième. Cromartie a frappé une balle au champ opposé parce que le tir était à l'extérieur. Il est bien évident qu'à la neuvième manche et avec deux coureurs sur les buts, je n'allais pas lui servir un tir à l'intérieur.»

Un autre porte-couleurs des Pirates qui avait la mine réjouie à la fin du premier match était le receveur Tony Pena, auteur de deux circuits en solo. Il était très fier d'avoir cogné deux circuits dans le château-fort de celui à qui il est souvent comparé, Gary Carter.

«Ça fait plaisir d'être comparé au meilleur et ce n'est certes pas une raison pour qu'il y ait de l'animosité entre nous. Nous sommes d'ailleurs de bons copains», a déclaré Pena, qui aimerait bien se retrouver du même côté que Carter lors de la rencontre annuelle des étoiles.

Selon Pena, toutefois, le point tournant du match a été le circuit de Robinson: «Nous avions besoin d'un coussin de quelques points et c'est exactement ce que Don nous a donné. Contre les Expos, vous ne pouvez vous contenter d'une avance d'un point. Ils l'ont d'ailleurs démontré en neuvième manche».

Le gérant des Expos, Jim Fanning, a pour sa part dit que l'attaque montréalaise avait tardé à produire et que les siens, de ce fait, n'avaient pas tellement eu d'occasions de s'inscrire au pointage.

«Nous avons cependant bien frappé la balle contre Robinson et les défenseurs des Pirates ont brillé en quelques occasions. Je pense notamment à Moreno, qui a volé au moins un double sinon un triple à Raines (en sixième manche)».

Les Expos se sont fait menaçants en neuvième, alors qu'après le retrait de Mike Gates, Dawson a frappé un simple dans la droite et que lui et Al Oliver ont été saufs sur l'erreur du deuxième-but Johnny Ray. Robinson a forcé Carter à frapper un roulant à l'avant-champ, ce qui a permis aux coureurs d'avancer de 90 pieds et Warren Cromartie a cogné un simple, bon pour deux points. Robinson a cependant mis fin au match en retirant Wallach sur trois prises.

Hier

1er match

PIRATES 4	ab	p	cs	pp		EXPOS 3	ab	p	cs	pp
Moreno, cc	3	0	0	0		Raines, cg	4	0	1	1
JRay, 2b	4	0	2	0		Gates, 2b	4	0	0	0
Madlck, 3b	4	0	0	0		Dawson, cc	4	1	2	0
JTmpsn, 1b	3	0	0	0		Oliver, 1b	4	1	0	0
Parker, cd	4	0	0	0		Carter, r	2	0	0	0
Easler, cg	4	0	1	0		Cromart, cd	4	0	1	2
TPena, r	4	2	2	2		Wallach, 3b	4	1	1	0
Berra, ac	3	1	1	0		Speier, ac	3	0	1	0
BRobnsn, l	3	1	1	2		Sandrsn, l	2	0	1	0
						Mills, fs	1	0	0	0
						Schatzdr, l	0	0	0	0
Total	32	4	7	4		Total	32	3	7	3

Pittsburgh	001	010	020—4
Montréal	001	000	002—3

E-Raines, JRay. DR-Pittsburgh 2, Montréal 1. LSB-Pittsburgh 3, Montréal 4. 2B-Easler. C-TPena 2 (5), DRobinson (1). BV-Wallach.

Pittsburgh	ml	cs	p	pm	bb	rb
DRobinsh G, 7-3	9	7	3	1	1	4
Montréal						
Sanderson P, 6-5	8	6	4	4	2	6
Schatzeder	1	1	0	0	0	0

ML-Par DRobinson (Carter). D-2:18

Les Concordes se préparent à une triste saison

par Richard Milo

On s'attend à ce que plus de 100,000 personnes assistent aux trois programmes des Expos au Stade olympique, en fin de semaine. Mercredi, 16,905 personnes ont vu le Manic perdre 1-0 contre les Roughnecks de Tulsa mais mardi, il n'y avait que 7,665 personnes pour assister à la défaite de 26-13 des Concordes contre les Rough Riders d'Ottawa. Lundi le 16 juin, ils n'étaient que 6,749 amateurs de football...

On aura beau dire que l'année 1982 est celle des Expos, que le Manic venait de remporter quatre victoires d'affilée, que les Concordes n'en sont, eux, qu'à la saison des matchs hors concours, la faible assistance enregistrée mardi, sans grève du transport en commun, indique que l'appui de Charles Bronfman à la cause du football canadien ne suffit pas pour réanimer une concession en voie d'extinction.

À Sainte-Anne-de-Bellevue ou au Stade olympique, les Concordes s'entraînent dans l'indifférence depuis le mois de mai. Et à moins d'un revirement inattendu — mais espéré — le football doit être considéré jusqu'à nouvel ordre comme le sport professionnel numéro quatre à Montréal, après le hockey, le baseball, et même le soccer où le Manic attire une moyenne de 23,000 personnes par match dans la Ligue nord-américaine.

Sam Etcheverry

À qui la faute? Il serait trop facile de rejeter encore le blâme sur Nelson Skalbania pour les erreurs qu'il a commises. Charles Bronfman a sans doute vu juste en nommant Sam Etcheverry à la présidence de l'équipe. Mais Etcheverry n'est pas George Allen. Il n'a pas le même magnétisme, il n'est pas le même relationiste, et encore moins le même vendeur qu'Allen, qui allait faire des Alouettes les Redskins de Washington de la Ligue Canadienne.

Les succès d'Etcheverry dépendent de la collaboration de Bronfman. Et celle-ci devra se traduire par une injection monétaire qui lui permette de travailler à l'amélioration de l'équipe sur le terrain.

Les Concordes viennent de perdre leurs trois premiers matchs hors concours: 20-11 contre les Argonauts à Toronto, 31-9 contre les Tiger-Cats de Hamilton à domicile, le 16 juin, et mardi, une troisième défaite, n'offrant pas du football interdit aux cardiaques puisque l'offensive n'a produit que 33 points, soit une moyenne de 11 points par match. Seul David Overstreet a réussi, en de rares occasions, à soulever la foule.

L'an dernier, 40,000 personnes s'étaient présentées lors de deux matchs hors concours pour voir à l'oeuvre Vince Ferragamo. Depuis, Ferragamo, Tom Cousineau, Billy «White Shoes» Johnson, James Scott et Gerry Dattilio ont quitté pour poursuivre leur carrière sous d'autres cieux.

Les Concordes de cette année ressemblent davantage à une équipe ordinaire, sans vedette à l'attaque, et à Montréal, une telle équipe est vouée à l'anonymat. Que serait le Canadien sans Guy Lafleur, les Expos sans Gary Carter, le Manic sans le successeur de Gordon Hill, Franz Matthieu?

Ken Johnson? Le confrère Pierre Dumont, l'analyste des matchs de football à la télévision de Radio-Canada, confiait récemment que Jake Gotta, l'instructeur des Stampeders de Calgary, a accepté de s'en départir parce qu'il est incapable d'effectuer régulièrement des passes précises au centre du terrain. Il ne lance que le long des lignes de côté.

Luc Tousignant? Le quart-arrière de Trois-Rivières a clairement montré son inexpérience en matchs hors concours. Il court bien mais il hésite avant de décocher ses passes, n'ayant pas encore appris à déchiffrer rapidement les formations défensives de l'adversaire au football professionnel.

De toute façon, les Concordes n'alignent présentement aucun receveur de grand talent. À ce sujet, Dumont, un ex-secondeur des Alouettes, estime que l'instructeur Joe Galat aurait peut-être intérêt à copier le style offensif des Eskimos d'Edmonton qui ont écarté l'ailier rapproché depuis quelques années, faisant exclusivement confiance à des receveurs éloignés.

L'idée a du sens. Pour viser juste, les Concordes doivent améliorer leur produit à l'offensive et l'utilisation fréquente du jeu aérien donnerait plus d'attrait à l'équipe. Car il est clair que les amateurs de football de la métropole ne reviendront pas au Stade olympique uniquement pour le simple devoir d'encourager une concession qu'un financier a sauvé de la faillite.

À Montréal, le football canadien subit la concurrence de trois autres sports professionnels. Sans un meilleur produit offensif, ayant déjà subi trois défaites à leurs premiers matchs, les Concordes risquent de ne jamais décoller. Malgré toute la bonne volonté de Joe Galat, ils se préparent à une longue et triste saison.

L'Espagne se qualifie, l'Angleterre l'emporte

L'Algérie parle d'escroquerie au Mundial

MADRID (AFP) — «Dehors», «Dehors», «Algérie, Algérie»: c'est sous ces cris et dans un chahut permanent que se sont qualifiées la RFA et l'Autriche (1-0) tandis que l'Algérie a réclamé la disqualification des deux équipes qu'elle soupçonne d'avoir arrangé leur qualification sur son dos.

Huées aussi pour l'Espagne qui, battue 0-1 par des surprenants Irlandais du Nord, a frôlé la catastrophe. Si, malgré cette défaite, l'Espagne reste qualifiée, elle aura — ce qui ne l'arrange guère — comme adversaires, dans le groupe B, l'Allemagne et l'Angleterre.

La Yougoslavie qui, pourtant comme l'Espagne, s'était déjà vue attribuer un hôtel pour le second tour à Madrid, est éliminée. L'Irlande du Nord, dans le groupe D, jouera donc contre la France et l'Autriche.

Le célèbre entraîneur ouest-allemand Hennes Weisheiler lui-même, le maître à penser du borussia noenchengladdach de la grande époque, a reconnu que, «de toute sa longue carrière», il «n'avait jamais vu ça».

«Je suis scandalisé», a-t-il encore déclaré. Il n'était pas le seul. En dehors des supporters allemands et autrichiens, tous les autres spectateurs du stade de Gijon ont manifesté leur indignation pendant la durée de la seconde mi-temps.

Comme à la Corrida, à l'arrivée dans l'arène d'un taureau «Manso», c'est-à-dire sans force et peu combattif, les spectateurs espagnols agitaient des mouchoirs blancs pour réclamer le remplacement des 22 acteurs de ce match. Un match qui, pendant 45 minutes, s'est joué de part et d'autre à coups de petites passes tranquilles autour du rond central.

Il est vrai que, depuis la 11ème minute, les jeux étaient faits! La RFA devait seulement vaincre et l'Autriche ne pas perdre par plus de deux buts d'écart. Le premier but du Mundial de l'avant-centre allemand Horst Brubesch qualifiait donc les deux équipes.

Au coup de sifflet final, malgré une absence de combativité encore jamais vue dans une Coupe du Monde, les joueurs autrichiens ont levé les bras en signe de victoire. Puis les frères germaniques, souriants, ont échangé leurs maillots.

Ces scènes de fraternisation ont apparu insupportables à de nombreux spectateurs, notamment aux Algériens. D'importantes forces de police avaient dû prendre position tout autour de la pelouse et, même, dans les tribunes pour prévenir tout incident grave.

La fédération algérienne de football a bien demandé la disqualification des deux équipes, mais cette demande n'a aucune chance d'être acceptée par la F.I.F.A. L'Algérie, malgré ses deux victoires sur trois matches, est donc éliminée du Mundial.

■

On en était à la 47e minute au stade Luis Casanova de Valence lorsque, devant 58,000 spectateurs atterrés, Joseph Armstrong catapulta dans les filets espagnols un ballon mal repoussé par le gardien Luis Arconria.

C'était le 100e but du Mundial. L'Irlande du Nord tenait sa qualification et ne la lâcherait plus. Même réduits à 10 joueurs après l'expulsion pour une faute plutôt vénielle — de Halachy Donaghy, les Irlandais du Nord ont préservé leur petit but d'avance face à une équipe d'Espagne d'une inefficacité et d'un manque d'imagination flagrants.

Comme lors de ses deux premiers matches, il a manqué à l'Espagne un véritable meneur de jeu. Les offensives espagnoles ont sans cesse échoué sur Pat Jennings (37 ans) dont le resplendissant maillot jaune devait faire aux Juanito, Lopez Ufarte, Satrustegni, Quini et Consorts le même effet que la muleta rouge du matador au taureau.

■

Bien petite victoire anglaise, enfin, contre le Koweit grâce à un but de Trevor Francis. Dans leur style traditionnel, les Anglais ont certes dominé, mais, en seconde mi-temps, les hommes de Carlos Alberto se sont enhardis mettant à plusieurs reprises en difficulté Peter Shilton, le gardien d'une équipe d'Angleterre qui finit invaincue ce premier tour. Comme le Brésil.

Jenkins bat les Cards

CHICAGO (AP) — Jay Johnstone a cogné un circuit de trois points et Ferguson Jenkins n'a accordé que sept coups sûrs pour conduire les Cubs de Chicago à un gain de 5-3 contre les Cards de St. Louis, hier après-midi.

C'était le premier gain des Cubs contre les Cards après six revers.

Johnstone a réussi son exploit dans la 4e manche aux dépens de Joaquin Andujar, 6-5, qui les avait vaincus à deux reprises cette saison.

Jenkins, 5-8, a complété son deuxième match de la saison. Il a ainsi remporté sa 269e victoire en carrière.

Keith Hernandez a produit les deux premiers points des Cards en sixième et en huitième manche.

Les Cubs ont porté le compte à 5-2 dans la 8e grâce à un simple de Jody. Davis qui en était à son 14e match d'affilée avec au moins un coup sûr.

Le Manic affronte Gordon Hill après un faux pas contre Tulsa

par Francis Millien

Le Manic de Montréal a failli à la tâche, mercredi soir au Stade olympique, trébuchant face aux Roughnecks de Tulsa sur le pointage de 1 à 0, en tirs de confrontation.

Il s'élevait du vestiaire du Manic, après le match, un tollé général de protestation contre la façon de jouer des Roughnecks. Contre leur façon de ne pas jouer, pour être plus juste car les visiteurs du Manic sont venus avec la ferme intention de fermer le jeu et de se rendre en prolongation ou en confrontation, s'ils ne pouvaient pas prendre le Manic en contre durant le temps régulier.

Eddie Firmani a d'ailleurs été très explicite à ce sujet, ne mâchant pas ses mots.

«Ils sont en train de tuer le soccer, en agissant de cette façon, et la Ligue devra agir contre de telles attitudes. Ça ne m'étonne pas qu'ils ne présentent actuellement qu'une moyenne de 5,000 à 6,000 spectateurs. Pour ma part, il me faudrait être payé pour aller les voir jouer,» de dire l'entraîneur du Manic après la rencontre.

C'est vrai qu'il faut être deux équipes pour faire un beau match, le Cosmos et les Strikers sont d'ailleurs venus le prouver la semaine précédente.

Après ce faux pas qu'il entend oublier le plus rapidement possible, le Manic s'en va vers de nouveaux problèmes, tout d'abord cet après-midi à Chicago, puis mercredi prochain, à San Diego.

À Chicago, le Manic devra une fois de plus s'attendre à vivre des problèmes avec Gordon Hill, qui tentera par tous les moyens à se rappeler au bon souvenir du public montréalais, qui l'a si souvent supporté.

Anciens partenaires hier, adversaires aujourd'hui, cela n'émeut pas les défenseurs du Manic qui entendent bien fermer la porte du filet à qui que ce soit, même Gordon Hill.

Situation inverse pour Frantz Mathieu qui rejouera cet après-midi à Chicago pour la première fois depuis qu'il porte l'uniforme du Manic.

«J'ai connu des problèmes mercredi en début de match avec la surface synthétique détrempée, mais j'ai bien l'intention de me rattrapper sur ce terrain que je connais bien», de dire le sympathique défenseur du Manic.

Eddie Firmani n'entend pas faire de grand bouleversement dans l'alignement du départ, mais a promis de parler à certains de ses joueurs pas très en vue lors de la dernière défaite.

«Tout le monde va devoir travailler fort car la victoire en dépend, a-t-il dit, ceux qui ne se sentent pas capables de donner le meilleur d'eux-même se retrouveront bien vite sur le banc».

Il est vrai que le match contre les Roughnecks a ressemblé étrangement à celui que le Manic a joué au Stade olympique avant d'entreprendre sa dernière dans l'ouest, alors qu'il a concédé la victoire aux Sockers de San Diego.

Heureusement par la suite le Manic s'est repris et il est à espérer que ce petit séjour loin de Montréal apporte les mêmes satisfactions.

La tâche apparaît toutefois très ardue car le Sting de Chicago est bien meilleur que son piètre classement le laisse supposer.

Avec une fiche de 9 victoires et de 7 défaites, le Manic entreprend donc la deuxième moitié de sa saison par une série de deux rencontres à l'étranger, suivie d'une rencontre importante le 3 juillet au Stade olympique contre le Blizzard de Toronto.

Comme le Manic, le Blizzard connaît d'excellents résultats, d'autres beaucoup moins bons.

À l'image des équipes en Coupe du Monde, c'est le lot de bien des équipes de soccer.

Buono se retire

(PC) — Le vétéran secondeur extérieur des Concordes de Montréal, Wally Buono, a annoncé hier qu'il prenait sa retraite.

Buono, 31 ans, un vétéran de 10 saisons, qui a remporté la coupe Grey à deux reprises dans l'uniforme des défunts Alouettes, a pris sa retraite à la suite d'une suggestion de l'instructeur chef Joe Galat.

De plus les dirigeants de la formation montréalaise ont annoncé qu'ils avaient retranché quatre joueurs pour ainsi réduire leur personnel à 46 joueurs.

Les joueurs retranchés sont le joueur de ligne Linden Davidson, le botteur Bob Fletcher, l'ailier espacé Sammy Greene et le secondeur Derek Roberts.

D'autre part, le demi George Rogers, des Saints de la Nouvelle-Orléans, la recrue de l'année dans la Ligue nationale de football et le meilleur porteur de ballon en 1981, a révélé hier qu'il a acheté de la cocaine pour un montant d'environ $10,000, l'an dernier.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

New York 3, Montréal 1
Philadelphie 10, St. Louis 2
Los Angeles 5, Atlanta 3
San Diego 7, Cincinnati 6 (13 manches)
San Francisco 4, Houston 3 (10 manches)

Hier

Pittsburgh 4-9, Montréal 3-7
Philadelphie 1-5, New York 0-3
Atlanta 5, Cincinnati 2
Chicago 5, St-Louis 3
Los Angeles à Houston
San Diego à San Francisco

Aujourd'hui

(Lanceurs prévus)

St. Louis, Lapointe (2-1) et Kaat (1-1) à Chicago, Bird (4-7) et Ripley (2-0) 13:05
Los Angeles, Stewart (2-4) à Houston, Sutton (7-3) 13 h 50
San Diego, Curtis (5-4) à San Francisco, Fowlkes (3-2) 16 h 05

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Blackwell	23	5	3	0	.217
Carter	222	64	41	14	.288
Cromartie	230	57	27	9	.248
Dawson	268	83	39	10	.310
Francona	131	42	9	0	.321
Gates	31	9	0	0	.290
Gulden	5	0	0	0	.000
Mills	31	8	1	0	.258
Milner	20	1	2	0	.050
Norman	26	7	4	1	.269
Oliver	245	78	47	9	.318
Raines	263	75	19	2	.285
Speier	208	50	19	2	.248
Taveras	47	6	2	0	.127
Wallach	226	63	36	9	.279
White	60	15	11	2	.250

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burris	3-8	60.2	32	25	4.75
Fryman	4-2	26.0	9	14	3.12
Gullickson	4-7	96.2	44	62	4.09
Lea	6-2	78.0	24	52	2.77
Palmer	2-1	19.2	9	14	4.12
Reardon	3-0	40.0	8	28	1.80
Rogers	9-3	124.0	24	88	1.74
Schatzeder	0-0	1.0	0	1	0.00
Sanderson	6-4	95.0	29	67	2.75
Smith	0-1	20.2	6	11	2.62

Victoires sauvées: Reardon, 12; Fryman, 4; Burris, Smith, 1.

New York, Scott (5-5) et Jones (6-6) à Philadelphie, Bystrom (1-0) et Christenson (3-4) 17 h 35
Atlanta, Dayley (3-3) à Cincinnati, Soto (7-4) 19 h 05
Pittsburgh, Moskau (1-3) à Montréal, Lea (6-2) 19 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
McGee, StL	119	42	.353
Francona, Mtl	131	**42**	**.321**
Oliver, Mtl	251	**78**	**.318**
Jones, SD	223	71	.318
Stearns, NY	230	73	.317
Thompson, Pgh	227	72	.317
Iorg, Chi	124	39	.315
Cedeno, Cin	213	68	.319
Ray, Pgh	258	81	.314
Horner, Atl	221	69	.312

Ligue Américaine

Jeudi

Detroit 7, Baltimore 1
Cleveland 5, New York 2
Texas 2, Oakland 1
Californie 7, Kansas City 2

Hier

Baltimore 5, Detroit 2
Milwaukee 9, Boston 3
New York 11, Cleveland 3
Minnesota à Toronto (remis)
Oakland au Texas
Kansas City à Californie
Chicago à Seattle

Aujourd'hui

(Lanceurs prévus)

Minnesota, Havens (3-5) à Toronto, Leal (5-5) 13 h 30
Milwaukee, Haas (4-4) à Boston, Tudor (6-5) 13 h 50
Detroit, Wilcox (5-2) à Baltimore, D. Martinez (7-4) 19 h 35
Cleveland, Waits (0-5) à New York, Righetti (5-5) 20 h
Oakland, Keough (6-9) au Texas, Hough (5-5) 8 h 35
Kansas City, Blue (4-5) en Californie, Renko (7-1) 22 h
Chicago, Burns (7-3) à Seattle, Perry (5-6) 22 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Harrah, Cle	254	95	.374
Bonnell, Tor	187	66	.353
Wilson, KC	186	63	.339
Hrbek, Min	226	76	.336
McRea, KC	253	85	.336
Yastzmski, Bos	197	64	.325
Herndon, Det	251	81	.323
Cooper, Mil	249	80	.321
White, KC	227	72	.317
Carew, Cal	232	73	.315

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	40	31	.563	—
MONTRÉAL	**38**	**30**	**.559**	½
PHILADELPHIE	37	32	.536	2
NEW YORK	35	35	.500	4½
PITTSBURGH	32	34	.485	5½
CHICAGO	27	44	.380	13

Section Ouest

ATLANTA	42	27	.609	—
SAN DIEGO	37	30	.552	4
LOS ANGELES	37	35	.514	6½
SAN FRANCISCO	32	39	.451	11
CINCINNATI	30	40	.429	12½
HOUSTON	30	40	.429	12½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	42	26	.618	—
MILWAUKEE	38	30	.559	4
DETROIT	36	30	.545	5
BALTIMORE	36	31	.537	5½
CLEVELAND	33	34	.493	8½
NEW YORK	32	34	.485	9
TORONTO	32	37	.464	11½

Section Ouest

CALIFORNIE	42	28	.600	—
KANSAS CITY	39	27	.591	½
CHICAGO	38	29	.567	2½
SEATTLE	36	35	.507	6½
OAKLAND	30	42	.417	13
TEXAS	35	38	.397	13½
MINNESOTA	17	54	.239	25½

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Mercredi

Tulsa 1, Montréal 0
Seattle 2, Toronto 0
New York 3, Vancouver 2
Jacksonville 1, Edmonton 0
Tampa Bay 2, San Jose 1
Chicago 2, Portland 1

Aujourd'hui

Montréal à Chicago
San Jose à F. Lauderdale
Vancouver à Tampa Bay
Seattle à Tulsa
Jacksonville à San Diego
Toronto à Portland

Mundial

Mercredi

Italie 1, Cameroun 1
Argentine 2, Salvador 0
Brésil 4, N. Zélande 0

Jeudi

France 1, Tchéc. 1
Algérie 3, Chili 2
Yougoslavie 1, Honduras 0

Hier

Angleterre 1, Koweit 0
RFA 1, Autriche 0
Irlande du Nord 1, Espagne 0

(Fin du premier tour. Le deuxième ronde sera disputée du 28 juin au 5 juillet).

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est

	pj	g	p	bp	bc	pb	pts
NEW YORK	16	13	3	38	23	36	112
TORONTO	18	11	7	35	22	27	93
MONTRÉAL	**16**	**9**	**7**	**27**	**21**	**21**	**75**
CHICAGO	15	4	11	23	35	21	45

Section Sud

FORT LAUDERDALE	19	12	7	40	39	37	107
TAMPA BAY	19	9	10	30	35	26	80
TULSA	17	8	9	34	33	30	74
JACKSONVILLE	17	7	10	24	32	24	66

Section Ouest

SAN JOSE	17	10	7	30	29	23	81
VANCOUVER	16	10	6	29	27	24	80
SAN DIEGO	16	7	9	26	29	21	59
SEATTLE	16	6	10	27	26	24	58
PORTLAND	16	6	10	20	17	16	48
EDMONTON	16	5	11	19	34	16	42

(Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, quatre points pour une victoire en confrontation. Un point boni pour chaque but compté jusqu'à un maximum de trois par match. Aucun point boni pour un but en prolongation ou en confrontation.)

Wimbledon: il pleut encore...

LONDRES (AFP) — Après quatre heures d'interruption à cause de la pluie, le jeu a pu reprendre en fin d'après-midi, hier à Wimbledon, et Martina Navratilova, la tête de série numéro un, a battu sa compatriote Ann White, des États-Unis, 6-1 et 6-4. Pam Shriver, des États-Unis, a ensuite vaincu Kathy Rinaldi 6-4 et 6-1.

La pluie était encore au rendez-vous de la cinquième journée du tournoi de tennis de Wimbledon. Il a plu, en effet, toute la matinée à Londres et les organisateurs britanniques étaient mêmes pessimistes quant à la possibilité de faire disputer des matches.

C'est le quatrième jour de pluie à Wimbledon en cinq jours de compétition. Aussi, un retard considérable est maintenant accumulé par rapport au calendrier initial de l'épreuve. En simple messieurs, par exemple, le tableau possède un tour de retard.

Pour rétablir cette situation, les organisateurs vont vraisemblablement faire commencer les matches à partir de samedi, dès 12 heures locales, au lieu de 14 heures en temps normal.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Le budget de lundi

QUELQUE chose vient de bouger à Ottawa après huit mois de silence presque complet dans le paysage économique. Il ne s'agit évidemment pas du caucus libéral québécois! Le bruit vient du ministre des Finances qui présentera, en reprise, un nouveau budget. M. Allan MacEachen s'est empressé cependant de désamorcer l'espoir chez les victimes de la crise. Au moins un million de familles canadiennes, aux prises avec des difficultés financières très sérieuses, attendent du gouvernement fédéral un signe d'encouragement. Des milliers d'entreprises misent sur une ultime bouée d'Ottawa pour ne pas couler à pic sous le poids des taux d'intérêt.

La population ne veut pas d'un simple saupoudrage de crédits ici et là pour donner l'illusion que ce gouvernement sert encore à quelque chose. Dans la conjoncture actuelle très difficile, on attend d'Ottawa un nombre limité d'initiatives qui devront cependant être énergiques. C'est la dernière chance pour les Canadiens qui continueront de s'enfoncer au cours des prochains mois dans ce qu'il convient de plus en plus d'appeler une dépression.

■

L'exposé budgétaire du 12 novembre dernier reposait sur deux grands objectifs. Se découvrant une âme de champion de l'équité fiscale, le ministre proposait un train de mesures parce que «les astucieux et les riches paient souvent moins d'impôts qu'ils ne le devraient». Tout le monde est évidemment pour ce genre de vertu sauf peut-être certains groupes d'affaires qui protègent égoïstement leurs privilèges.

Il fallait, en second lieu, dans le cadre de la croisade contre l'inflation, réduire le déficit. Les prévisions de M. MacEachen montraient un solde négatif de $9.8 milliards cette année contre $13.3 milliards l'an dernier. Les besoins financiers étaient réduits de $4 milliards également.

La conjoncture économique et plus simplement, la notion élémentaire de justice sociale, ne permettent plus de conserver cet objectif. La réalité également: les recettes n'atteindront pas les $65 milliards prévus. Il est douteux que M. Lalonde fasse progresser les revenus fédéraux tirés du pétrole de $4.6 milliards en 1981 à $8.3 milliards cette année. Le déficit va donc s'accroître naturellement. Tout en faisant de nouveaux efforts pour comprimer certaines dépenses administratives, Ottawa doit envisager des interventions nouvelles dans trois domaines précis: l'emploi, l'habitation et le financement des entreprises.

Dans un premier temps cependant, il importe d'abord d'améliorer la marge de manoeuvre en rognant du côté des coûts. C'est le premier réflexe du bon gestionnaire. Un gel ou une forte réduction des hausses de salaires de la fonction publique fédérale serait dans l'ordre des choses. Appuyés au bastinguage du vaisseau, les fonctionnaires fédéraux mesurent et analysent les malheurs des naufragés du secteur privé. Il est tout simplement inacceptable que les conditions accordées à ce groupe de travailleurs dépassent celles du secteur manufacturier. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que l'appareil bureaucratique d'Ottawa continue de s'étendre; ils sont maintenant 305,000 au dernier recensement du Conseil du Trésor. On en ajoute une tranche de 1,000 par année.

M. MacEachen doit couper à vif dans les coûts du personnel de l'État fédéral. Un objectif de $100 millions de moins pour les dépenses d'administration générale n'est pas suffisant. La fonction publique fédérale doit suivre la cure que Washington et Paris ont imposée à leurs employés. Pareille initiative aidera les provinces qui cherchent à dégager des crédits à ce niveau. L'opération ne peut que forcer une productivité accrue de la machine technocratique pour le plus grand enchantement des contribuables.

■

C'est au chapitre de l'emploi que M. MacEachen devra, lundi, donner un grand coup. Plusieurs centaines de millions seront nécessaires pour réparer une partie des dégâts de la politique monétaire. Il ne s'agit pas ici de reprendre l'artifice des «travaux d'hiver». Les «initiatives locales» et les «perspectives-jeunesse» furent des moments bien sympathiques mais à l'effet économique durable hautement douteux. Au moment où la demande stagne tant au pays qu'à l'étranger, créer des emplois n'est pas chose facile. Il faut parier sur des secteurs qui réagiront les premiers au moment de la reprise.

Au nom de l'efficacité, le ministre devrait concentrer son effort dans les régions les plus touchées du Canada. Une mesure trop générale n'aiderait pas le Québec où le chômage est presque trois fois plus élevé qu'en Alberta.

Il restera toujours un million de personnes qui, chaque quinzaine, attendent l'aide fédérale. La réduction récente de la durée du versement des prestations d'assurance-chômage doit être révisée, dans la conjoncture actuelle. Les 40 semaines avec un maximum de moins de $200 ne tiennent plus compte de la réalité du marché fermé de l'emploi. Ce système ne fera que pousser vers une plus forte humiliation un nombre plus grand de Canadiens obligés de réclamer l'aide sociale. La situation présente entraînera le déplacement, vers les provinces, d'un poids financier qui, très clairement, appartient au gouvernement fédéral.

Dans le domaine de l'habitation, le gouvernement fédéral peut lui aussi faire sa part dans la «corvée». Des programmes appropriés pour aider la construction neuve et la rénovation stimuleraient ce secteur économique. C'est peut-être aussi ce qui pourrait décider les banquiers à sortir des sous de leur poche!

L'effondrement possible de quelques grandes entreprises commence à préoccuper sérieusement les milieux financiers. Des faillites importantes aggraveraient le chômage régional. Des entreprises ne peuvent tout simplement plus absorber un loyer de l'argent qui démarre à 18¼%. Il ne s'agit pas de voler au secours de tout ce qui est déficitaire. Un émondage demeure souhaitable dans une économie en profonde mutation. L'oxygène est trop rare pour être gaspillé. Mais le ministre des Finances devrait donner un coup de pouce aux firmes endettées, par des assouplissements dans le calcul de la charge d'intérêt. Des crédits d'impôts pourraient rendre viables certains mariages d'entreprises qui autrement seront condamnées à disparaître.

Le ministre pourrait faire plaisir à certains défenseurs du capital étranger en portant un coup mortel à l'Agence d'examen (FIHA). Avant de faire disparaître ce tamis bureaucratique qui n'a finalement pas donné grand chose — pour le Québec, le bilan est même négatif — il faudrait faire une analyse un peu plus poussée. Quant à la politique fédérale de l'énergie, le moment d'une retouche n'est pas arrivé. Attendons que les prix du pétrole repartent à la hausse; l'Alberta n'est pas à la dérive économique.

■

Le budget de lundi soir ne règlera pas tous les maux économiques du Canada. Les Américains continueront de nous «changer trois trente sous pour une piastre». Le Canada ne peut se soustraire à la conjoncture internationale. Mais les élus peuvent agir sur les facteurs internes de la crise. M. MacEachen montrera dans son budget si la superbe indifférence de son gouvernement au cours des derniers mois n'était au fond qu'une façon de cacher son incompétence. Si cela était exact, il faudrait souhaiter à l'équipe de M. Trudeau les plus longues vacances possibles.

Michel NADEAU

Un bilan peu encourageant

Malgré la fournée de lois qui ont été adoptées en dernière heure à l'Assemblée nationale, et dont quelques-unes semblent excellentes, le bilan des travaux législatifs à Québec, largement indissociables de la performance du gouvernement lui-même, n'a guère de quoi revigorer notre vie politique et encourager les citoyens d'ici. Certes, ce n'est pas tous les ans qu'un parti au pouvoir propose de grandes chartes, comme celle de la langue française, ou des mesures sectorielles de grande portée historique également, telle la loi des terres agricoles. Les gouvernements aussi ont droit à leur période terne. Mais la population attendait davantage de l'administration québécoise.

Dans les mois que nous venons de traverser et à la veille des temps plus durs encore qui s'annoncent, les Québécois espéraient, de la part d'une équipe entreprenante et encore jeune, des options politiques et financières propres, en temps de crise, à relancer la province. On se défend mal de l'impression que c'est le contraire qui s'est produit et que l'action gouvernementale aura, de façon notable, aggravé le climat social et miné la confiance collective. Il est vrai que l'actuel gouvernement a subi, coup sur coup, deux échecs constitutionnels majeurs et de nature à lui faire perdre la claire vision des choses à entreprendre. Mais, après sa brillante réélection, d'autres explications doivent être recherchées au maigre bilan de la session qui vient de prendre fin.

Le gouvernement du Parti québécois a dû faire et refaire des lois, passer des législations spéciales. Il est toujours nécessaire qu'un gouvernement le fasse. Mais dans plusieurs domaines, Québec a dû intervenir et devra peut-être encore le faire, y compris par d'autres lois, parce que certains ministères n'ont pas accompli au cours des dernières années le travail de saine gestion et de prévision qui était attendu d'eux ou parce que leurs avis n'ont pas été reçus au cabinet avec toute la diligence que les problèmes demandaient. C'est le cas en particulier du dossier de l'Entraide économique et du gâchis de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, deux tristes aventures qui n'auraient jamais dégénéré à ce point si le ministère des Institutions financières et ceux du Travail et des Affaires municipales avaient veillé au grain.

De ces médecines tardives, parfois improvisées et pas toujours bien appliquées, le malade ne meurt pas, il est vrai; mais il sort passablement amoché et sans grande confiance pour le prochain examen! Dans les cas de ce genre, le gouvernement n'a pas l'excuse de difficultés économiques ou budgétaires insurmontables ni même de choix de principe malaisés à faire. Il s'agit de problèmes qui ont déjà fait l'objet de crises dans le passé ou pour lesquels des rapports d'experts avaient sonné la clochette d'alarme depuis un bon bout de temps. On se plaît à Québec à parler d'une administration bien formée, bien rodée, moderne et disposant au besoin de tous les raffinements des ordinateurs. Dans certains dossiers, pourtant, on se croirait encore à l'époque artisanale du régime Duplessis!

Dans d'autres cas, le gouvernement ne manquait pas de dossiers bien étoffés, mais simplement de la volonté politique de faire un choix de société, et de le proposer franchement à l'assentiment de la majorité. Dans des affaires hautement disputées comme celles du droit de grève ou des services essentiels, il a tenté à la fois de ménager un mouvement syndical de plus en plus hostile et une opinion publique de moins en moins tolérante. Il en est résulté une confusion qui n'aura dupé personne; les problèmes auront été remis à plus tard au lieu d'être résolus; le fameux contrat social à base de «solidarité québécoise» n'aura peut-être jamais été aussi en lambeaux.

Il est vrai qu'un gouvernement ne doit pas être jugé seulement à ses actions ou à ses omissions les plus spectaculaires et que, dans les lois ordinaires et les mesures administratives de tous les jours, les convictions qui l'animent méritent elles aussi d'entrer au bilan. Dans le domaine économique, notamment dans la création d'emplois, Québec s'est efforcé de perfectionner certaines de nos sociétés d'État et d'agrandir leurs moyens d'action. Le gouvernement n'est pas seul à blâmer, même s'il devra là aussi rendre des comptes, si certaines d'entre elles ne sont pas administrées avec toute la sagesse politique et budgétaire qu'on attendrait d'elles. Il faudra désormais suivre de plus près, et pas seulement dans des comités à huis clos, le fonctionnement de sociétés comme Hydro et Sidbec. Mais le gouvernement ne leur donnera pas un second souffle si lui même n'en a plus.

Paradoxalement, le gouvernement Lévesque aura été, au cours des derniers mois, victime de la faiblesse et des déchirements internes de l'opposition libérale. Dans notre régime parlementaire, en effet, une opposition vigilante oblige le gouvernement à une administration serrée et à des choix plus vrais dans son budget et dans les lois qu'il propose. À l'occasion, l'opposition dépanne le gouvernement ou le tire d'embarras en «trouvant» les amendements et les solutions qui permettent finalement à l'État de fournir à la collectivité un cadre plus démocratique et de meilleure qualité administrative. Dans quelques dossiers, des députés libéraux ont réussi à jouer un tel rôle et le chef de l'opposition lui-même a tenté de garder aux débats de l'Assemblée le niveau élevé qu'il s'était promis d'apporter à la politique québécoise.

Mais l'essentiel n'y était pas. Cela tient bien évidemment à l'ampleur de la défaite subie en 1981 par le parti de Claude Ryan. Mais d'autres éléments ont enrayé la machine parlementaire libérale. Le chef a été obligé de livrer contre une partie de sa propre organisation une lutte de survie aussi dévorante qu'imméritée. Seule une poignée de députés, délaissant la partisanerie stérile, s'est mise au travail de façon sérieuse et méthodique. Au lieu de donner l'exemple d'une équipe sachant concerter ses interventions, le caucus libéral aura paru disloqué, dérivant au fil des dossiers, aussi mal en point que le caucus des députés péquistes.

Heureusement, le leader de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Gérard D. Lévesque, homme politique de grande expérience s'il en est, a donné à la fin des travaux de la dernière session un avertissement à ses collègues libéraux. En donnant un témoignage favorable à M. Ryan et à la qualité de sa contribution parlementaire, l'ancien ministre libéral et député de Bonaventure aura montré quelle perte dramatique les libéraux québécois peuvent subir et quel retour au passé risque de leur être fatal si l'actuel chef de l'opposition devrait être remplacé par l'un ou l'autre des aventuriers dont les noms trainent à Montréal dans les couloirs du parti.

Il pourra paraître osé de conclure un bilan de l'action gouvernementale au cours de la dernière session par une note sur le leadership libéral. Mais cela s'impose. Malgré l'autorité accrue, pour ne pas dire incontestée, qui est la sienne, le premier ministre, dans les dossiers particuliers comme dans les orientations générales de son gouvernement, ne donne guère de direction nette, même si son discours reste alerte et vigoureux.

À ce gouvernement qui en est rendu à retirer sa parole et à céder à l'arbitraire, faisant de la sorte un tort grave à la crédibilité du Québec, il aura d'abord manqué le contre-poids d'une opposition unie et sûre d'elle-même. Cela d'abord devra être comblé, si l'Assemblée nationale doit être cet automne à la hauteur des défis qui s'annoncent.

Jean-Claude LECLERC

lise bissonnette

Adieu mouton

LA Saint-Jean-Jean, ce n'est plus une fête, c'est un thermomètre. Sont-ils ou non encore atteints du virus nationaliste, se demandent nos scrutateurs de conscience collective, d'Ottawa à Beaconsfield, qui font un décompte serré de tout ce qui bouge dans les parcs, des bières vendues ou répandues place Jacques-Cartier, des drapeaux pendus aux balcons du comté de Saint-Jacques, et des points de lancement des feux d'artifice. Que le ciel se déverse, que les veillées soient froides à ne pas mettre un ennemi politique dehors, que les budgets ratatinent à la vitesse du dollar canadien, rien n'y fait: si nous ne fêtons pas, Ottawa se met discrètement à célébrer et nous voilà, spécifiques encore une fois, obligés par devoir civique d'aller danser le rigodon.

Je n'y suis pas allée, comme tant d'autres, mais la journée restait bonne pour réfléchir à la question, pour la mesurer à notre aune propre. Le déclin du nationalisme, au Québec, ce serait la réconciliation, et nous n'en voyons guère de signes. Les «communautés culturelles» comme on dit quand on ne sait affectueusement plus comment les nommer, se rapprochent plus facilement. Mais entre francophones et anglophones, la tension reste franche, palpable, malgré les beaux discours. Il suffit de traverser Montréal vers l'ouest pour y toucher. Rue Dorchester, près Stanley, un «Québec français» fraîchement peint en blanc s'étale sur la clôture d'un chantier. Rue Sherbrooke, de l'autre côté de la frontière psychologique du boulevard Décarie, un «Anglo Rights» tout aussi agressif prend la largeur d'un édifice. Les façades francisées ont une joliesse un peu irréelle. La terrasse du «Gentil porc-épic» (crème glacée espresso, capuccino) près du boulevard Cavendish est désertée. Deux coins de rue plus loin, près du campus Loyola, celle de MacDoherty's (Old fashioned Ice Cream Parlour quoi qu'en dise la loi 101) est comble. «Open June 24» disent aux portes de quelques magasins des petits cartons griffonnés qui afficheront «Closed July 1st» la semaine prochaine. Tout cela parle autant que les plus belles analyses. Chacun a le coeur dans son camp.

Alors que les anglophones apprennent à militer, font ici et là du déchaînement verbal (lire *The Monitor*, une des hebdos de l'ouest montréalais, vous donne l'impression d'appartenir à l'une des plus grandes puissances tyranniques au monde) découvrent les listes de membres, le porte à porte et les réunions de cuisine, on nous dit que le nationalisme francophone se fait désormais prier. Les indépendantistes sont las, transis, fatigués, démissionnaires, si on en croit par exemple la dernière revue souverainiste de l'heure, *L'Enjeu*, parue en agressif bleu Québec contre rouge Canada dix jours avant la Saint-Jean. Pour nous revivifier, le magazine dont ses rédacteurs ont défrayé la publication en espérant que les lecteurs prendront la relève par la suite, n'y va pas de main morte. Les titres: *Non au génocide en douce. La valse à deux temps des Anglo-Québécois. Le goût du pays, comment le redonner aux jeunes? Pour être une majorité. Le suspense de l'éternel triangle. Dossier spécial: vers une constitution québécoise. L'indépendance à la carte. Gardez votre constitution, la nôtre nous suffit. Avant-projet de charte constitutionnelle des droits politiques des Québécois, des Québécoises et du peuple québécois.* N'en déplaise à ses rédacteurs qui y ont mis visiblement toute leur ardeur, c'est justement de tout cela que les nationalistes ordinaires sont fatigués, et dont les anglophones se fatigueront aussi à leur heure, quand ils auront suffisamment écrit, parlé, tempêté sur le même thème, serré les coudes avec des gens auxquels ils n'offriraient pas un café. La nuance, la différenciation, finissent toujours par retrouver leurs droits.

Le nationalisme québécois en est là, à ne plus accepter n'importe quoi au nom de la cause. *L'Enjeu* est hélas typique de ceux qui se refusent cette distance. Son directeur, Martial Bouchard, réclame dès le départ l'immunité ou presque pour le gouvernement péquiste. Les reproches à son endroit, écrit-il, «relèvent souvent du phénomène bien connu de la projection et du refus de sa propre image». Plus loin il déplorera que «l'argumentation moralisante» devant des «scandales fondés ou non touchant des politiciens péquistes» aient l'effet de «détourner l'esprit des vraies questions». Plus savamment, l'écrivain et politicologue Denis Monière, dans un plaidoyer très engagé pour une bataille souverainiste sur la scène fédérale, reprendra la même demande, notamment à l'égard des médias. Il analyse avec nostalgie l'époque où les souverainistes exerçaient une «hégémonie idéologique partielle» grâce à leurs appuis dans la presse, chez les syndicalistes et les intellectuels mais ne voit plus «qu'autocensure et septicisme» dans la distance que prennent petit à petit les journalistes, par exemple, devant le pouvoir péquiste. Ce n'est pas par «mauvaise volonté», concède-t-il, c'est qu'ils sont contrôlés par des forces fédéralistes. Quand nous avions de la «complicité» pour l'opposition péquiste, nous agissions par conviction idéologique respectable; aujourd'hui que nous prenons des distances, nous sommes devenus les jouets faciles de puissances extérieures. M. Monière trouve que la presse ne critique pas aussi sévèrement le gouvernement fédéral que le gouvernement québécois. Il a raison et il devrait s'en réjouir un peu puisqu'il y a là un brin d'indépendantisme avant la lettre. Mais quand il nous en veut pour avoir attaqué «avec virulence les dépenses faites pour promouvoir la fierté québécoise» tout en passant «sous silence la gabegie de dépenses publicitaires pour l'unité canadienne», non seulement il a tort quant aux faits mais il nous demande de fermer les yeux, au nom de la «fierté québécoise» sur du minable tripotage de fonds publics qu'il aurait été le premier à dénoncer sous l'administration précédente. Augmenter la vigilance à l'égard de la gestion quotidienne du gouvernement fédéral c'est une chose, l'atténuer du côté du Québec, c'en est une autre. Demander l'une et l'autre à la fois, c'est le retour de la conscription.

C'est cela que refuseront les jeunes, comme l'explique timidement, tout perdu dans la charge de cavalerie unanime, un article de Denis Rhéaume selon lequel les jeunes voudront savoir où s'en va la social-démocratie en même temps que l'indépendantisme. Ils voudront regarder le gouvernement du Québec en face. Comme ils n'ont jamais connu le mouton sur les chars allégoriques, on ne les convaincra pas si facilement de filer doux pour la gloire de Jean-Baptiste. Et si on cherche à leur interdire de lire ce qu'Hérodiade ou Salomé avaient à dire pour réclamer sa tête, ils s'y intéresseront derechef. Ils ne seront pas plus dupes que leurs aînés, et probablement moins. Mais la protection, c'est terminé.

LETTRES AU DEVOIR

■ L'un consulte, l'autre pas

(Lettre aux ministres, MM. Clément Richard et Jacques-Yvan Morin).

J'ai beau l'envisager sous toutes ses coutures, ce qu'il faut bien appeler la stratégie culturelle du gouvernement québécois me laisse perplexe.

Ainsi, je n'ai jamais saisi l'apport que representait pour notre culture la tournée rituelle que se croit obligé d'effectuer le nouveau titulaire des Affaires culturelles à chaque fois qu'il accède à la chaise musicale d'un de nos plus petits ministères. J'imagine que dans le cadre d'une stratégie globale, ces tournées se veulent une occasion offerte au milieu de sublimer son trop plein d'énergie créatrice en se défoulant sur un ministre de passage. Les événements récents ne me permettent malheureusement pas d'autre interprétation.

En effet, pendant qu'on donnait M. Richard en pâture aux gens du milieu, on concluait, dans le secret feutré des officines intergouvernementales, un autre accord France-Québec qui nous prouve, à sa face même, que les paroles apaisantes du ministre des Affaires culturelles n'étaient qu'un baume au coup qu'allaient nous asséner les «Affaires inter».

Le dossier est déjà connu des intéressés: le Québec et la France viennent de reconduire, pour trois autres années, un accord dont l'un des éléments comprend l'échange d'émissions de télé entre la mère patrie et sa fille éloignée.

Au diable la nouvelle cuisine, on nous a concocté une fois de plus la version très classique d'un plat qu'on croyait à jamais disparu de la carte, le pâté au cheval et au lapin. Comme ingrédients, cette fois, la diffusion de 2,500 heures d'émissions françaises au Québec contre la présentation en France de 100 heures de programmation québécoise. Avons-nous besoin de préciser que certaines de ces dernières devront être doublées dans la langue du pays? Et comptons-nous chanceux! Il semble qu'on ait eu peine à trouver 100 heures dont la qualité rencontrât le standard français, assez élevé comme chacun a pu le constater en regardant les chefs-d'oeuvre que nous offre quotidiennement TVFQ.

Les négociateurs ont eu beau innover, il est des règles élémentaires qu'on ne peut transgresser. La France et le Québec étant des partenaires égaux, ne l'oublions pas, ces échanges entre la mère-patrie et sa province seront défrayés à parts égales. Avouez que cela est plutôt flatteur pour notre fierté nationale, si malmenée par les temps qui courent. La France paiera un million de dollars pour 100 heures d'émissions québécoises alors que nous débourserons le même montant pour 2,500 heures de télé-française. Dommage que de cette somme, moins de $10,000 reviennent aux créateurs «d'ici». Mais on ne peut prétendre trainer ses gros sabots jusque dans les chaumières du XVIe et être payé en plus!

Évidemment, je «charroie» comme on dit aux Affaires inter. Le but de cette entente n'est évidemment pas de subventionner l'exportation de produits québécois en France. Non, la fin ultime de la stratégie est d'une subtilité qui a échappé à la majorité d'entre nous. Ce que le gouvernement recherche en subventionnant l'importation massive d'émissions françaises chez-nous (le mot «dumping» est désormais banni par l'Office), c'est de contrecarrer l'envahissement de nos écrans par les chaînes américaines! M'inspirant largement de nos amis orientaux, je dirais que cette stratégie consiste à chasser le loup par la porte d'en avant en faisant entrer l'ours par la cuisine d'été.

Je doute fort que l'un des ministres concernés ait pensé à une mesure simpliste comme celle qui consisterait à investir ce million de dollars dans la création d'oeuvres originales autochtones. C'est le genre de solution qu'on écoute d'une oreille condescendante lors d'une tournée de consultations et qu'on s'empresse d'ensevelir sous un livre vert. Pourtant il faudra bien un jour que la rhétorique sur «l'apport-essentiel-des-créateurs-et-des-artistes-dans l'émergence-d'une-société-québécoise-dynamique» ne soit pas bafouée au premier fonctionnaire français venu. Sans cela, la prochaine tournée du prochain ministre des Affaires culturelles (l'une et l'autre ne sauraient tarder) risque d'être autre chose qu'une promenade de plaisir...

Louise DESCHÂTELETS
Présidente
Union des artistes

Montréal, 23 juin

■ Justifier l'absurde

Les signataires de l'article «L'action d'Israël est-elle justifiée», LE DEVOIR du 23 juin, vont dans leur cynique analyse de l'invasion israélienne du Liban à l'encontre de la communauté internationale qui a vigoureusement condamné cette nouvelle agression.

Selon eux «l'action d'Israël» contre l'OLP au Liban visait essentiellement à mettre un terme aux attaques meurtrières émanant de cette organisation dont était victime sa population civile vivant dans la région frontalière!! Doit-on leur rappeler que cette «action d'Israël» a fait jusqu'à présent plus de 20,000 morts et de 600,000 sans-abri qui sont en majorité des civils libanais et palestiniens? Doit-on leur mentionner qu'Israël est aux portes de Beyrouth et qu'elle compte y rester tant qu'elle n'aura pas imposé sa loi au Liban, pays déjà meurtri par une guerre qui n'en finit pas? Doit-on leur crier que «l'action d'Israël» ne vise qu'à anéantir le peuple palestinien, dépouillé depuis la création de l'État hébreu de ses droits les plus élémentaire, y compris celui d'avoir une patrie? Évidemment, cela n'a aucune importance pour eux parce que Israël a droit sur tout et il aura toujours raison. Raison d'avoir annexé Jérusalem-Est, raison d'avoir bombardé la centrale nucléaire irakienne, raison d'avoir annexé le Golan syrien et d'aspirer à l'annexion de la Cisjordanie et Gaza, raison encore d'avoir envahi le Liban et massacrer les peuples palestinien et libanais! Quand et où cela devrait-ils s'arrêter? Dieu seul le sait puisque la communauté internationale n'a apparemment pas le droit de poser ces questions, cela risque de provoquer la colère des dirigeants d'Israël et des amis d'Israël comme si cet État était au-dessus de tout soupçon.

Leur analyse se poursuit par la justification de l'invasion israélienne aux termes du droit international. Ils s'appuient sur l'article 2 de la résolution 2131 des Nations-unies qui interdit à tous les États de vouloir changer par la force le régime d'un autre État.

Mais qui, selon eux, est en train de vouloir changer le régime d'Israël? Les Palestiniens qui depuis 1948 ne font que reclamer ce qui leur est dû? Les Syriens dont une partie de leur territoire est occupé par Israël depuis 1967? Ou alors les Libanais qui subissent le harcèlement permanent d'Israël? Et puis depuis quand Israël se préoccupe-t-elle du respect du droit international?

Non, mesdames, messieurs, le sort du Liban ne concerne ni vous ni Israël, cela est l'affaire du peuple libanais et de la communauté arabe, et si le sort des habitants du Moyen Orient vous tient tellement à coeur, ayez l'honnêteté d'évoquer même au dépens de vos appartenances partisanes celui du peuple palestinien dépouillé de sa liberté et sa dignité. Quand on veut justifier l'injustifiable, on tombe dans le ridicule et l'absurde.

En envahissant le Liban, Israël a violé le droit international que l'on soit juif, musulman ou chrétien, que l'on soit de gauche ou de droite, il faudrait le condamner et désavouer ses actions, sinon les mots justice, paix et liberté se perdront dans l'abime du fanatisme et de l'intolérance et Dieu sait si on n'a pas déjà dépassé ce stade.

Mahmoud BOUNEB
Attaché de presse
Bureau de Ligue des États Arabes
Ottawa

Ottawa, 24 juin

■ Belle aide au tiers-monde

(Lettre adressée à M. Michel Clair, ministre des Transports du Québec)

Quelle surprise de lire vos propos rapportés dans LE DEVOIR du 19 juin dernier, quant à la location d'avions et d'équipages québécois, pour aider l'Argentine à combattre les incendies en forêt: coût total de la facture à l'Argentine, $1.3 million dont $750,000 de bénéfice net selon votre estimation. Quel vol incroyable... Est-ce ainsi que le Québec devrait aider le tiers-monde! Si cette information s'avère exacte, je suis dégoûté de constater que ce Québec soi-disant social-démocrate et tiermondiste, se comporte en vulgaire marchand de tapis, profiteur de surcroît: facturer l'Argentine avec 136% de profit net, me semble carrément écoeurant... Si ce sont de tels liens que le Québec prétend entreprendre avec le tiers-monde. Il est très mal parti.

J.-Guy LECLERC

Longueuil, 21 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Choisir ses voyages

Jacques Dufresne

QUAND on m'invite avec insistance à visiter le Québec, je réprime difficilement un malaise semblable à celui qu'on éprouve quand on rassure quelqu'un sur son identité en exagérant ses qualités. Dans cette province à qui le guide Michelin n'accorde que trois médailles d'or, je viens pourtant de faire un voyage digne d'être raconté. Je ne le raconterai pas car les récits de voyage, les miens du moins, n'ont jamais intéressé personne. Je dirai seulement comment j'ai redécouvert une forme de libération dont on ne parle jamais, bien qu'elle soit à la portée de tout le monde: celle qui consiste à choisir ses plaisirs.

Ne pas dépendre, en cherchant ses plaisirs, des modes, de l'argent, du social contraignant. Ne pas laisser l'opinion s'interposer entre soi-même et le monde. Apprendre à distinguer le goût réel du fruit. En limitant nos choix, la relative pauvreté que nous connaissons actuellement peut nous aider à redécouvrir cette liberté fondamentale, grâce à laquelle nous redevenons maîtres de nos plaisirs, seule façon de les éprouver pleinement.

Nous étions six. Partis de St-Jude, au nord-ouest de St-Hyacinthe, nous allions vers North Hatley, avec comme objectif d'éviter les routes importantes. Peut-être faudrait-il préciser que notre moyen de transport était la bicyclette?

L'effort physique auquel on est bien préparé à l'effet d'un révélateur. Il y a un pacte secret entre nos sens, nos facultés intellectuelles, notre désir et l'effort qui lui donne sa réalité. On voit comme on désire. Un grand désir, pour conduire à de grandes visions, appelle un grand effort. La foi des hommes du moyen-âge les incitait à traverser l'Europe à pied pour se rendre à St-Jacques-de-Compostelle. Pour les mêmes raisons les sculpteurs ont toujours préféré le marbre au calcaire.

Une certaine société de consommation, aujourd'hui en crise, repose sur le principe opposé: de grands moyens, pense-t-on, vont compenser l'absence de désir. Les choses ne se passent évidemment pas ainsi et c'est pourquoi, d'un long voyage, en auto ou en avion, on ne rapporte le plus souvent que des souvenirs abstraits, faciles à ranger et à comptabiliser: kilomètres parcourus, diapositives arrachées à des paysages et des monuments n'ayant pas eu le loisir de nous révéler cette poésie dont Rilke disait «qu'elle est le passé faisant irruption dans nos coeurs».

La plupart d'entre nous n'avions jamais mérité un paysage par un désir et un effort qui en soit digne. Jamais, en conséquence, nous n'avions vu un arc-en-ciel comme celui qui nous a accueillis à notre arrivée. Nous avions tous les mêmes qualificatifs naïfs pour dire notre émerveillement primordial. Bien sûr, nous projetions notre ivresse physique sur ce qui nous était donné à voir, mais eût-il été préférable que nous projetions notre indifférence ou que nous regardions tout à travers de savantes grilles d'analyse?

Quelques minutes plus tôt nous avions été émus par un oriole posé, solitaire, sur un grand orme mort. Au départ ce sont les églises de La Présentation et de L'Ange-Gardien puis un peu plus loin les temples de Knowlton qui nous avaient frappés. Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'organiser au Québec des circuits semblables à ceux des églises romanes en France. De St-Hyacinthe, de la rue Girouard, du vieux marché, encore animé, nous emportions un souvenir plus vivant qu'une photographie: il nous a semblé que cette ville avait encore un coeur.

Nous avons aussi découvert qu'il était possible de manger correctement entre St-Jude et North Hatley. À Adamsville, dans le dernier endroit où l'on pouvait s'attendre à bien manger, une vague pizzeria, avec façade western, genre Expo 67, un souper simple et honnête nous a réjouis. Le repas gastronomique eut lieu le lendemain dans un restaurant de Knowlton spécialisé dans la cuisine d'Europe centrale. Je n'ose pas dire que tout y fut de premier ordre, car le vélo dans la montagne rehausse le plaisir de la table d'une façon telle qu'on est alors moins exigeant que le gastronome sédentaire, lequel établit aujourd'hui les normes, bien qu'il ait besoin de beaucoup d'artifices pour assaisonner son manque d'appétit.

Mais est-ce le gastronome sédentaire qui a raison? Dans la *physiologie du goût*, Brillat Savarin recommande une marche de plusieurs lieues avant un repas gastronomique. Il faudrait le prendre au sérieux. Ce qui est simplement succulent pour un palais blasé devient sublime après un effort physique.

Pour moins de $3 par personne nous avons trouvé un gîte sec et propre. Cette austérité donnait du relief aux plaisirs du voyage en y ajoutant un autre effet de contraste. Nous aurions pu avoir le chalet pour $10 au lieu de $15. Le propriétaire nous a roulés, avec notre complicité, ce qui aura sans doute parfumé sa soirée, l'honnête citoyen n'étant pas content de sa journée s'il n'a fait qu'y accomplir son devoir. Il lui faut ces petits revenus supplémentaires, d'autant plus importants qu'on les obtient en roulant quelqu'un ou en trompant le fisc. La paix sociale dépend de cette frange de menues fraudes.

Cette brève excursion cyclo-gastronomique n'aura coûté en moyenne que $30 par personne et les plus pauvres des jeunes, ont obtenu de nombreuses subventions en échange de leur enthousiasme et de leur expérience du vélo. Un voyage dix fois plus coûteux ne nous aurait pas rendu plus heureux, mais l'un des paradoxes d'un monde où l'argent a trop d'importance c'est que, pour des raisons d'ordre psychologique, les plaisirs gratuits ne sont facilement accessibles qu'à ceux qui pourraient s'en procurer d'autres.

Nous n'avons pas accompli un exploit. Il y avait parmi nous deux jeunes insolents qui avaient déjà franchi la distance Montréal-Mont-Tremblant en une journée et qui nous parlaient sans cesse d'un de leurs amis de 50 ans qui s'apprêtait à faire l'aller-retour Ottawa-Montréal en une journée également. Nous sommes tout de même sortis de nos propres sentiers battus. Sans ces moments exceptionnels dans une vie, auxquels correspondent dans la société les êtres exceptionnels: athlètes, ermites, aventuriers, nous finirions par oublier totalement que nous sommes autonomes, que notre passé évolutif nous permet de nous adapter aux situations les plus diverses.

John W. O'Brien au DEVOIR

- *Concordia serait autre si elle avait eu sa juste part*
- *Le Québec est à l'aube d'une époque nouvelle*
- *Le bilinguisme sauvera les sièges sociaux*

Propos recueillis par Rodolphe Morissette

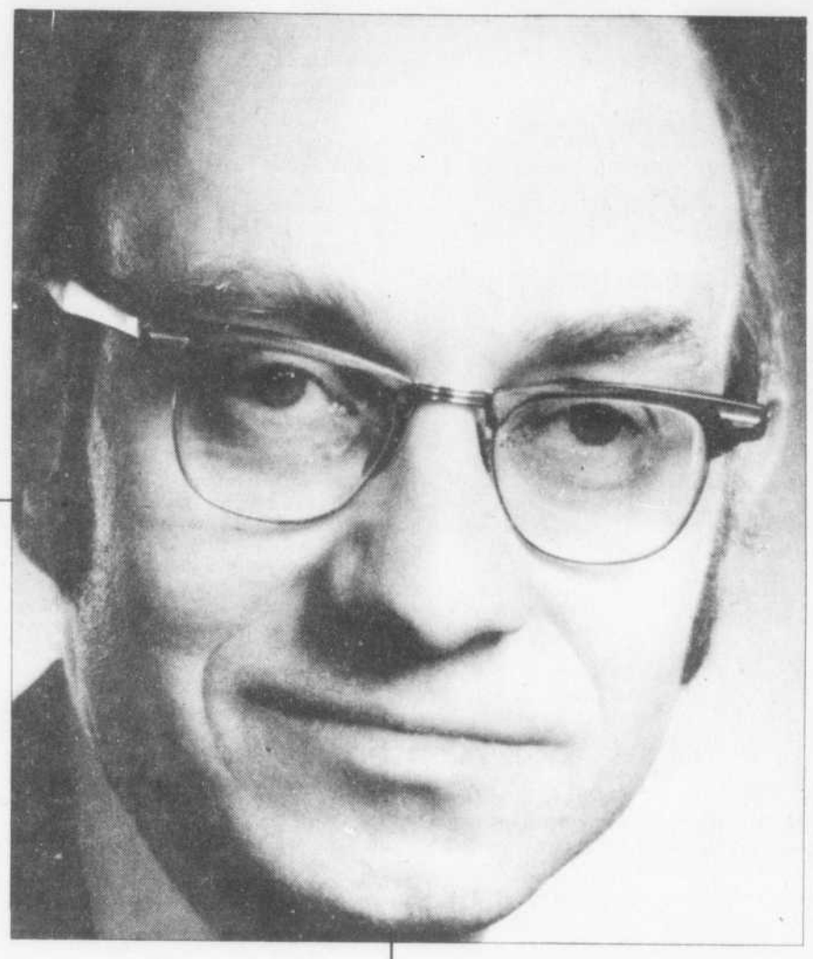

JOHN W. O'Brien est le recteur de l'Université Concordia, qui a émané en 1974 de la fusion de l'Université Sir George Williams et du Collège Loyola. Spécialiste en sciences économiques, M. O'Brien devient recteur de Sir George en 1969, au coeur de la crise politique du mouvement étudiant du Québec. John O'Brien est dans la tourmente dès le départ. Il résiste à tous les assauts, sans broncher. C'est un dur et un patient. Il a l'air patient, et la trempe d'un dur. Il aura ses adversaires à l'usure. Mais cela, il ne le dit pas. On le sent.
Concordia a eu la vie difficile durant sa gouverne, car cette université populaire reste depuis longtemps largement sous-financée en regard des autres. De savantes analyses du ministère de l'Éducation viennent tout juste de le reconnaître.
L'homme qui est originaire d'Owen Sound, Ontario, le savait depuis longtemps, mais il attendait son heure.
Son heure vient. Son mandat de recteur expire l'an prochain et à Concordia, le grenouillage a commencé: 13 ans à la tête de la deuxième université anglaise du Québec, n'est-ce pas suffisant, disent certains. M. O'Brien veut rester en selle. Le «comité d'évaluation» qui est chargé ces semaines-ci de se prononcer sur la question vient de «réserver son jugement» au sujet de M. O'Brien. Il pourrait, à la limite, refuser sa candidature tout net (13 ans, c'est assez) ou lui donner docilement le feu vert pour un nouveau mandat de cinq ans. Un compromis est dans l'air: «Donnons-lui un mandat abrégé de trois ans...» On en reparlera, à huis clos, à la fin de juin.
M. O'Brien reste fort prudent dans toutes ses déclarations. Il n'est pas du tout «l'hommes-d'affaires-anglophone-typique». Il a longtemps frayé ici avec le ministère de l'Éducation, avec le Conseil des universités, avec la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec. Bref, il a acquis ce sens politique si particulier à ceux qui ont à se frotter quotidiennement au pouvoir de Québec.
Homme simple, à la tête d'une université populaire et en quelque sorte prolétaire au plan du financement en regard des autres grandes soeurs, M. O'Brien se présente comme un gestionnaire réaliste, qui dispose au mieux de ce qui lui est consenti et il n'en fait pas un plat. Il est d'abord préoccupé par la qualité des études universitaires, par l'efficacité de la gestion de son institution. Ce n'est pas du tout un ténor classique de la communauté anglophone, même s'il paraît partager ses préoccupations essentielles de l'heure.

Rodolphe Morrissette: *Considérez-vous Alliance Québec (la nouvelle fédération des anglophones du Québec) et, plus particulièrement, son récent congrès d'orientation comme un moment historique dans l'évolution de la communauté anglophone?*

John O'Brien: Probablement. Les Canadiens anglophones ont éprouvé des difficultés à se définir comme communauté. Pendant plusieurs années, il y eut un certain nombre de groupements qui, d'un certain point de vue, étaient peu représentatifs. C'était une étape. Maintenant, Alliance Québec est assez bien acceptée par la grande majorité des groupes anglophones comme le groupe parapluie qui peut la représenter. Ceci était dit, il y aura évidemment toujours un certain nombre de personnes qui ne trouveront par leur point de vue représenté dans quelque groupe que ce soit.

R.M.: *Avez-vous l'impression que ce fait nouveau peut engendrer des relations nouvelles avec les francophones?*

J.O'B.: Cela aussi procède par étapes. Je crois que ce genre de rapports est toujours en voie d'élaboration. Cela pourrait maintenant progresser. Je crois que le référendum et l'élection générale (d'avril 1981) ont marqué une certaine étape dans le développement des relations entre les deux communautés (linguistiques), comme dans l'histoire générale du Québec. Le fait que le gouvernement actuel (du Parti québécois) aura été au pouvoir pendant une dizaine d'années — du moins on peut l'imaginer, marquera un changement plus considérable dans l'état des relations entre les deux groupes linguistiques. Je crois qu'Alliance-Québec arrive à un bon moment, puisque maintenant, on constate qu'il y a un changement. La fédération des anglophones peut aujourd'hui profiter de l'expérience passée pour proposer ce qui est important pour l'avenir.

R.M.: *Au lendemain du 15 novembre 1976, le groupe anglophone reconnaissait qu'il ne s'était pas impliqué publiquement encore comme groupe organisé et qu'il n'avait ni les structures ni l'habitude de le faire au Québec. Entretemps, le référendum et l'élection générale de l'an dernier, qui commandaient une organisation politique au sens plus étroit du terme, ont peut-être distrait un peu la communauté anglophone et retardé son regroupement...*

J. O'B.: C'est naturel. Au moment de la première élection du Parti québécois, on disait: «Il n'y a pas de leadership pour le groupe anglophone; ses élites ne s'y intéressent pas.» Après cela, il y eut un certain leadership, d'élite, a-t-on dit quelque part. C'était une étape: on a vécu un leadership d'élite pendant quelques années, puis on est passé à un leadership plus démocratique. L'évolution est naturelle, normale et était très souhaitable.

R.M.: *Avez-vous l'impression qu'au delà des questions linguistiques, qui étaient en somme le lot des résolutions du congrès d'Alliance Québec à la fin mai, les non-francophones pourront s'unir entre eux sur d'autres sujets — sur l'économie, par exemple?*

J.O'B.: C'est tout aussi important que les questions linguistiques. Les problèmes sociaux retrouvent leur expression dans des organismes qui peuvent répondre aux besoins d'une communauté anglophone. Alliance Québec devrait s'intéresser à ce genre de besoins, à ce genre de développement, autant qu'à des questions purement linguistiques.

R.M.: *Au plan de la gestion des universités, le ministre de l'Éducation (le Dr Camille Laurin) parle actuellement d'un projet prioritaire de coordination «réseau» des établissements d'enseignement supérieur de la région de Montréal. Y voyez-vous une façon pour l'Université Concordia de se mieux insérer dans le système et d'en tirer plus qu'elle en tire actuellement? Quels sont à cet égard les avantages, les inconvénients et les défis du projet pour Concordia?*

J. O'B.' Je crois qu'il s'agit d'un développement normal. Mais on peut exagérer beaucoup les fruits qu'on pourra en tirer, car on présente cette question-là, parfois, comme si un certain système ou «réseau» n'existait pas déjà. Or, une université comme Concordia, qui s'est développée plus tard que certaines autres, a toujours dû évoluer en fonction de ce qui existait déjà. Le partage des activités qui existe actuellement est relativement raisonnable. Même si nous n'avons pas d'objection à étudier le projet (qui nous est soumis maintenant) — et nous trouverons sans doute à l'améliorer, il ne va guère bouleverser ce qui existe déjà.

R.M.: *Cela va-t-il amener Concordia à avoir des rapports plus étroits avec d'autres universités que McGill, par exemple. Cela va-t-il dépasser les échanges ou le partage d'installations?*

J. O'B.: Ça va certainement dépasser cela. Il n'y a pas de vraie collaboration entre les universités; c'est plutôt entre départements et facultés qu'on lieu les échanges. Selon les circonstances, Concordia partage des activités avec McGill, l'École polytechnique, avec l'Université du Québec à Montréal... Actuellement, nous partageons les activités, selon le domaine, avec toutes les universités de Montréal.

R.M.: *Concordia est limitée depuis une douzaine d'années par des conditions financières extrêmement difficiles. Si vous aviez votre juste part de subventions et de tout ce qui les accompagnent, comment verriez-vous l'avenir de Concordia?*

J. O'B.: Si nous avions eu notre juste part il y a dix ans, nous aurions évolué autrement. Les années 80 ne seront guère une période de grand développement. Il s'agira plutôt de conserver, de stimuler et d'améliorer les activités que nous avons déjà. Ce que je retiens comme possibilité, c'est de conserver et d'améliorer nos activités actuelles et de procéder aux réaménagements qui s'imposent. Ainsi, certains programmes jouissent de ressources si réduites qu'en période de compressions il faudrait peut-être y mettre fin. C'est pour préserver la qualité des études de niveau universitaire que pareils réajustements s'imposent.

R.M.: *Les universités plus traditionnelles viennent peu à peu à des activités que Sir George Williams avait entreprises depuis longtemps (cours du soir, enseignement aux adultes, importance du nombre d'étudiants à temps partiel, etc.). Voyez-vous Concordia évoluer en sens inverse, pour consolider des choses que les univeristés plus traditionnelles ont déjà?*

J. O'B.: La dernière décennie a amené toutes les universités à se ressembler de plus en plus les unes aux autres. Certes, tant Sir George Williams que Loyola étaient, il y a 20 ans, très différentes des autres universités. Maintenant ces différences se sont beaucoup estompées. Nous sommes moins avancés au niveau des études graduées, c'est vrai. Mais ce que nous y faisons est comparable à ce qui existe ailleurs. Chez nous, l'enseignement le soir reste important; les autres universités ont progressé considérablement dans cette direction.

R.M.: *Après 13 ans comme recteur de Concordia, vous cherchez à obtenir un nouveau mandat. Pourquoi le désirez-vous, d'autant plus que le contexte de la gestion d'une université est bien difficile aujourd'hui?*

J. O'B.: La question, c'est que dans des circonstances difficiles justement, je n'ai pas le goût de me retirer tranquillement. Je vous assure cependant que je suis à en discuter avec l'université. Il faudra en arriver à une décision qui sera acceptable à tous.

R.M.: *Quant au financement de Concordia, êtes-vous plus optimiste aujourd'hui que vous l'étiez l'automne dernier, alors que vous étiez forcé de procéder à des compressions épouvantables?*

J. O'B.: Les intentions du gouvernement sont maintenant beaucoup plus claires qu'en septembre. En ce sens, il est possible d'entrevoir mieux les problèmes des prochaines années, au plan du financement, entre autres. Le gouvernement paraît en effet reconnaître que la situation de l'Université du Québec à Montréal et de Concordia présente des aspects particuliers; et il semble prêt à revoir la formule de financement (des universités) en ce sens. Il s'agit là, je pense, d'une approche réaliste, qui ne va sans doute pas résoudre nos problèmes, mais rendre néanmoins raisonnable et possible la situation. Si le gouvernement continue dans la voie dans laquelle il s'est engagé, les compressions resteront difficiles, mais on pourra compter sur une certaine justice distributive.

R.M.: *On comprend que le gouvernement n'injecte pas d'argent neuf dans le financement des nouvelles clientèles. Il s'agit simplement d'une nouvelle répartition des mêmes sommes...*

J. O'B.: Pour l'heure, il n'y a pas d'argent neuf, c'est vrai. Mais la question reste posée quant à l'indexation qu'on nous propose pour notre clientèle de l'an prochain. Le gouvernement va-t-il rendre disponibles des sommes plus considérables? On ne le sait pas encore.

R.M.: *Revenons à des questions plus générales. Vingt ans après la Révolution tranquille, voyez-vous poindre de nouveaux courants sociaux ou économiques au Québec, qui tranchent sur ce qu'on a connu ou essayé de mettre en place?*

J. O'B.: Je crois qu'une période de dix ans est importante dans la vie d'une société, plus qu'une période de cinq ans. La Révolution tranquille a duré dix ans. Ensuite, ce fut la période au cours de laquelle les activités politiques ont été centrées sur la question de l'indépendance; cela ne fait pas encore dix ans, mais on y sera bientôt. On peut penser que nous sommes à l'aube d'une nouvelle période, qui sera bien différente. Il serait bien osé de dire maintenant en quoi précisément elle sera différente. Je pense que dans cinq ans, on constatera qu'une nouvelle période de l'évolution a commencé ces années-ci...

R.M.: *Vous sentez cela au plan social, à celui de l'intérêt des citoyens pour certaines questions?*

J. O'B.: Nous traversons actuellement une crise économique, une période par conséquent socialement difficile. Les solutions qu'on apportera à ces problèmes d'ici deux ans détermineront le type de période nouvelle qui va commencer.

R.M.: *Voyez-vous des aspects positifs à cette crise, des avantages qu'on saurait en tirer?*

J. O'B.: L'avantage de repenser l'avenir... Une crise économique crée des difficultés à beaucoup de gens; ce n'est rien de bon en soi. Mais une crise contribue à produire des fruits qui, autrement, seraient venus plus lentement. Dans ce sens-là et si, face au défi qu'il faut relever de trouver des réponses convenables aux problèmes qui sont maintenant posés, une crise peut nous forcer à progresser plus rapidement. C'est cela qu'il faut espérer.

R.M.: *Le rôle de l'État a-t-il changé, d'après vous? Ou en regard de ce qu'il est devenu, est-il souhaitable qu'il change?*

J. O'B.: Je crois que le rôle de l'État est devenu un peu trop grand. Il semble qu'on tend à trouver la réponse à tous les problèmes dans une activité de l'État. Et l'on constate que là n'est pas la réponse. Il faudrait probablement miser un peu plus sur une variété d'approches. Cela fut écarté au cours des dernières années.

R.M.: *Considérez-vous le milieu des affaires d'ici — et celui de Montréal notamment — comme un milieu dynamique en regard de celui de Toronto?*

J. O'B.: Il est moins dynamique qu'auparavant et c'est malheureux. Tant de raisons expliquent ce mouvement, ce mouvement vers l'Ouest, ce mouvement de sortie du Québec. Certaines de ces raisons ne sont pas nouvelles. Plus récemment, cependant, les problèmes linguistiques ont joué, puis celui de l'impôt. Si l'évolution s'était étalée sur 25 ans, avec par conséquent des possibilités d'adaptation, c'eût été différent. Mais le mouvement a été pour ainsi dire comprimé à l'intérieur de cinq ans, sans possibilités d'adaptation. Cela a créé une situation vraiment difficile à Montréal.

R.M.: *Au plan plus immédiatement politique, les leaders actuels émanant du Québec, à Québec comme à Ottawa, achèvent leur carrière. Voyez-vous un autre type de leaders prendre la relève?*

J. O'B.: Je n'ai pas de réponse à cela. Le fait qu'on ne puisse voir clairement comment ces gens-là seront remplacés tient à une faiblesse de notre système politique. Dans nos partis politiques, le leader a une emprise considérable sur toute situation. Dans ces conditions, il est difficile à des successeurs éventuels de se présenter, de faire leurs preuves, voire de se donner une expérience politique d'envergure, capable de les préparer à prendre la relève...

R.M.: *Ce phénomène est-il commun à tous les gouvernements du Canada, le fédéral et les provinciaux, ou cela est-il typique du Québec?*

J. O'B.: Ça me semble commun au gouvernement canadien et au québécois. Pour les autres, je ne suis pas en mesure de me prononcer.

R.M.: *Le Québec a investi des sommes considérables dans l'éducation depuis une quinzaine d'années. Voyez-vous des corrections à apporter à l'évolution de ces dépenses aujourd'hui, entrevoyez-vous des priorités nouvelles?*

J. O'B.: L'éducation est en crise un peu partout. Il semble en effet de plus en plus difficile, à tous les niveaux d'enseignement, de faire valoir la question de la qualité de l'éducation, de créer une situation dans laquelle l'étudiant serait vraiment motivé à donner toute sa mesure. Depuis longtemps, on a tant insisté sur le développement quantitatif qu'on a un peu perdu de vue l'opportunité de relever le défi — pour la majorité des étudiants, et non seulement pour une quelconque élite — d'accroître la qualité des études et des travaux scolaires exigés. Cela vaut aux paliers primaire, secondaire et collégial, au Québec comme ailleurs en Amérique du nord. Voilà du reste le grand défi de l'avenir: retrouver, sans perdre de vue l'importance d'ouvrir les portes de l'éducation au plus grand nombre, les valeurs reliées à la qualité de l'éducation.

R.M.: *Les francophones du Québec ont un peu commencé à rattraper le temps perdu en éducation. Ils s'intéressent davantage et en plus grand nombre à la gestion, aux questions économiques. Entrevoyez-vous, au sein des places d'affaires d'ici, une rivalité entre les francophones qui aspirent maintenant à des postes de direction dans les grandes compagnies et les anglophones qui les détiennent déjà?*

J. O'B.: Il y a sans doute des problèmes de transition. Montréal a été la métropole du Canada. On touche ici le problème des sièges sociaux, qui est souvent discuté. Il faut trouver une solution au problème de ceux qui commencent leur carrière dans une succursale située, par exemple, dans la ville de Québec et de ces autres qui entreprennent leur carrière à Moose Jaw (Sask.), puis atterrissent, à un certain point, au siège social de leur compagnie, à Montréal par exemple. Il faut faire en sorte que de plus en plus de gens soient bilingues à partir d'un certain palier dans ces compagnies-là et, parallèlement, que Montréal puisse attirer des gens à travailler dans de telles conditions. Si l'on n'arrive pas à résoudre ce problème, les sièges sociaux vont déménager ailleurs en douce, ce qui va retirer au Québec des possibilités très intéressantes. Le problème actuellement, c'est que des bureaux ou des sièges sociaux décident de devenir plus ou moins complètement francophones ou plus ou moins complètement anglophones. Dans pareilles conditions, les francophones arriveront assurément en nombre dans les grandes compagnies à Montréal. Mais, à la fin, ils se retrouveront dans de simples succursales dont les sièges sociaux se trouveront ailleurs. Ça ne résoud donc pas le problème, et c'est dommage. La manière dont on a procédé ces dernières années, depuis en fait que les Québécois francophones sont passés par les universités pour former une génération apte à prendre des postes de cadres dans les grandes compagnies, tend à leur retirer la possibilité d'avancer à cet égard.

■ *La décence de se taire*

(Réponse à une lettre signée C. Gélinas, parue le mardi 22 juin 1982).

Lire les déclarations mensongères d'un État militariste comme Israël, cela provoque, bien sûr, l'indignation, mais nous savons tous que cet État est partie prenante dans une bataille lourde de conséquences. Une bataille dans laquelle les élus d'Israël ne s'attaquent pas seulement au peuple palestinien qui revendique ses droits collectifs les plus élémentaires, mais s'attaquent aussi à toute la communauté internationale, à l'exception évidemment de l'équipe au pouvoir aux États-Unis. Dans une telle bataille, les mensonges sont à la mesure des crimes que l'on voudrait faire passer comme «légitime défense». C'est une toute autre chose que ces mensonges soient répétés démentiellement par un Québécois dont la connaissance du Proche-Orient ne dépasse guère les capsules de désinformation dispensées par le consulat d'Israël ou son équivalent.

M. Gélinas voudrait nous faire croire qu'Israël, tout en poursuivant ses propres intérêts, est au Liban en tant que libérateur pour sauver les chrétiens libanais des complots de liquidation conçus par les Arabes. (Comme si «arabe» et «chrétien» étaient mutuellement exclusifs).

Monsieur Gélinas:

- savez-vous que les Arabes étaient des juifs et des chrétiens avant que vos ancêtres les Gaullois ne le deviennent?
- savez-vous que Damas est le siège d'une des quatre premières églises universelles du monde, celle d'Antioche, avec ses deux rites catholiques et orthodoxe?
- savez-vous qu'il y a d'innombrables familles chrétiennes libanaises divisées entre la gauche et la droite depuis plus de dix ans?
- savez-vous que deux des principales formations de l'OLP sont dirigées par des chrétiens?
- savez-vous que le Conseil national palestinien compte plusieurs prêtres et évêques catholiques et orthodoxes parmi ses membres?
- savez-vous que l'intervention syrienne au Liban en 1976, entreprise à la demande du gouvernement libanais, avait précisément pour but de sauver la droite chrétienne libanaise d'une défaite certaine dans la guerre civile?
- savez-vous qu'il y a plusieurs villages palestiniens au nord d'Israël dont l'accès est interdit à ses habitants palestiniens depuis des années au nom des lois de sécurité; savez-vous, M. Gélinas, que ces habitants sont des chrétiens maronites qui n'ont jamais levé le doigt contre Israël? Les mêmes maronites qu'Israël prétend maintenant protéger au Liban?

Si vous ne le savez pas, M. Gélinas, je vous invite à vous contenter de votre linguistique, laissez le Proche-Orient à ceux qui le connaissent. Mesdames et messieurs, de grâce, respectez les milliers d'enfants, de femmes et d'hommes qui périssent devant vos yeux, en direct, à la télévision. Si vous n'avez pas quelque chose d'utile ou de consolant à dire, alors, ayez la décence de vous taire.

Qussai M. SAMAK
Montréal, 22 juin

Quand Québec vogue de crise en crise / Rafistolage et rapiéçage

suite de la première page

l'autre est certes aux abois. En décidant de délester de $521 millions les goussets de ses 300,000 fonctionnaires et assimilés, le gouvernement crée un précédent dangereux, en plus de durcir les relations avec ses plus fidèles alliés depuis six ans. Tout semble d'un calme plat à l'heure actuelle, mais c'est parce que la menace paraît lointaine. Elle est pourtant précise et directe. Si au moins l'on avait l'assurance que cette récupération permettra à Québec de combler son impasse financière. Mais cela est loin d'être certain. D'autres coups durs sont encore à craindre, comme le laissent entrevoir des ministres, dont M. Pierre-Marc Johnson, des Affaires sociales, qui a quelques surprises désagréables en réserve pour les mois qui viennent.

■ Régimes de retraite. La loi 68, par laquelle le gouvernement réduit de quelque $150 millions ses obligations concernant les régimes de retraite de ses employés est un autre coup dur, imprévisible et impensable il y a six mois seulement. Qui aurait pensé que ce gouvernement prendrait prétexte d'une faiblesse, dans une lettre d'entente annexée aux conventions collectives de 1979, pour sabrer ainsi dans des ententes âprement discutées et négociées au fil des ans? Il faut que la crise budgétaire soit très profonde, beaucoup plus qu'on ne le croit de façon générale, pour que ce soit le gouvernement péquiste — dont les dirigeants ont été le fer de lance de la promotion de la fonction publique — qui doive ainsi reprendre sa parole et battre en retraite. Il y a là un signe avant-coureur d'une crise plus grave encore: en brûlant toutes ses munitions auprès de ses alliés naturels, le gouvernement se rend plus vulnérable qu'il ne le fut depuis six ans.

■ Fusion Baie-Comeau-Hauterive. Peut-être plus que sur tout autre sujet, voilà un dossier où la démarche gouvernementale suscite des inquiétudes. La fusion de Hauterive à Baie-Comeau, de la ville pauvre à la ville riche, s'impose de toute évidence et est une mesure éminemment social-démocrate. Mais que le gouvernement doive l'imposer, parce qu'il n'a pas réussi à convaincre de sa nécessité, est d'autant plus frustrant que le problème est loin d'être réglé. Ceux qui sont d'accord se manifestent timidement tandis que les opposants vocifèrent de plus belle et traînent le gouvernement devant les tribunaux. Un beau gâchis que le gouvernement ne mérite pas, mais qu'il aurait probablement pu éviter s'il ne s'était pas senti si fort, arrogant même. Il n'a même pas su s'allier M. Ryan, qui se sentait pourtant en «sympathie profonde» avec le projet de fusion.

■ Soins médicaux. La loi 91 sur la reprise de la prestation des soins médicaux au Québec est une autre mesure exceptionnelle. Les Québécois l'ont accueillie avec soulagement, s'imaginant probablement que le problème des médecins omnipraticiens était résolu pour des années à venir. Mais tel est loin d'être le cas. Le litige concernant les salaires est réglé pour un an à peine et tous les autres points de friction restent en suspens, qu'il s'agisse des clauses normatives, de la nomenclature des actes médicaux, des relations avec la Régie, et le reste. Un peu comme pour la CTCUM et les services essentiels, la loi impose un règlement temporaire, mais elle durcit les relations et reporte les échéances les plus dramatiques.

■ Caisses d'entraide économique. Il a fallu deux lois, l'une en fin d'année dernière, l'autre au printemps, pour sortir du bourbier des Caisses d'entraide économique. En cours de route, le ministre des Finances s'en est pris au Mouvement Desjardins, il a fait en sorte de «traiter aux petits oignons» les entraidistes qui se rendaient à ses désirs. Mais il est loin d'être assuré que M. Jacques Parizeau ait réussi à remettre sur pied de façon définitive les grandes malades. Il faudra attendre un an ou deux avant de le savoir. Une brèche a été colmatée, mais une autre est peut-être en train de s'ouvrir.

■ Corvée-Habitation. La relance de la construction domiciliaire est sûrement prioritaire au Québec. Mais n'est-il pas étrange que, des banques ne voulant pas participer à un programme que l'on dit volontaire, le gouvernement augmente leur taxe sur le capital? Ici encore, Québec sort son gros bâton, pour une bonne cause, certes, mais il impose et s'impose.

C'est ainsi que le char de l'État vogue de crise en crise.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Haig

visible lorsqu'il a déclaré devant la presse: «C'est une annonce que je fais avec un grand regret concernant un membre de notre gouvernement qui m'a si bien servi et si fidèlement, dont j'ai respecté et admiré la sagesse et les conseils (...)»

M. Haig a été impliqué dans des querelles avec des responsables de la Maison-Blanche ou de l'administration et a eu fréquemment des dissensions avec M. Caspar Weinberger, secrétaire à la Défense, notamment sur l'absence de condamnation par Washington de l'invasion israélienne au Liban.

Les critiques sur la politique américaine au Proche-Orient se sont multipliées au fur et à mesure que les forces israéliennes approchaient de Beyrouth et resserraient leur étau.

M. Weinberger avait parfois adopté une attitude plus ferme à l'égard d'Israël, tandis que M. Haig continuait à décrire Israël comme un atout stratégique pour les États-Unis. Sa démission a été annoncée peu après une réunion du conseil national de sécurité consacrée au Liban.

De plus, comme son grand ami Caspar Weinberger, M. Shultz passe pour être un partisan d'une attitude plus ferme à l'égard d'Israël et plus favorable aux pays arabes modérés.

Aussi, la démission du secrétaire d'État a fait l'effet hier soir d'un coup de théâtre en Israël, pays doublement concerné parce qu'il est étroitement lié aux États-Unis et qu'il se trouve aujourd'hui dans une situation de guerre.

Cette démission, quelles qu'en soient les raisons, est qualifiée dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem de «coup dur» pour le premier ministre Menahem Begin.

Celui-ci avait trouvé dans M. Haig un interlocuteur compréhensif. Il l'avait affirmé mercredi, à son retour d'un séjour d'une semaine aux États-Unis. Ses entretiens avec le secrétaire d'État, avait dit M. Begin, avaient été «marqués par une défense du monde libre». M. Begin n'avait eu d'éloge que pour M. Haig et n'avait pas prononcé de jugement sur ses entretiens avec d'autres personnalités américaines, pas même sur ceux avec le président Ronald Reagan.

Vendredi matin encore, le quotidien israélien à grand tirage Maariv rapportait que le secrétaire d'État Haig avait accompagné M. Begin à la Maison-Blanche et, que, avant de le quitter pour le laisser en tête-à-tête avec le président Reagan, il lui aurait dit: «Ne cédez pas».

La presse israélienne avait en outre relevé avec délice le «lapsus» de M. Haig qui, dans une déclaration publique à l'occasion de la visite de M. Begin, aurait dit «Nous» en parlant de l'action militaire israélienne au Liban.

Si M. Begin perd en M. Haig un interlocuteur privilégié, cela ne signifie nullement qu'il ait perdu le soutien des États-Unis. Les conséquences de la démission de M. Haig sur les événements au Proche-Orient étaient difficiles à prévoir hier soir, alors que les milieux dirigeants israéliens estimaient arriver bientôt à leurs fins à Beyrouth.

M. Haig était aussi considéré comme l'un des partisans convaincus de liens étroits entre les États-Unis et l'Europe, une volonté récemment contrariée par le renforcement de l'embargo américain à l'encontre de l'Union soviétique.

La décision d'élargir aux filiales européennes l'embargo sur les matériels destinés au gazoduc sibérien avait ainsi été prise, d'après la presse américaine, alors que M. Haig était absent de Washington.

Les journaux américains avaient écrit que MM. Weinberger et William Clark, conseiller du président pour la sécurité nationale, avaient appuyé cette décision et laissé entendre que les relations de M. Haig avec M. Clark étaient tendues.

De plus, l'attention portée à M. Haig à la lutte contre le communisme au Salvador avait irrité certains responsables au moment où la Maison-Blanche souhaitait voir l'opinion se mobiliser sur les questions économiques.

Il avait également été fortement critiqué pour avoir, quelques instants après la tentative d'assassinat du chef de l'État le 30 mars 1981, déclaré la voix tremblante depuis la présidence: «Je contrôle la situation ici à la Maison-Blanche».

Au passif d'un homme qui s'était voulu le «chantre» de la diplomatie américaine, les observateurs mettent l'échec de la tentative de médiation entre Londres et Buenos Aires dans le conflit des Malouines.

Ils soulignent également que les déclarations intransigeantes de M. Haig étaient rarement suivi d'un effet pratique convaincant pour l'administration républicaine.

La démission inattendue d'Alexander Haig a consacré à Washington la victoire des Californiens conservateurs de la Maison-Blanche qui maintiennent le président Ronald Reagan dans sa ligne en politique étrangère.

Cette première crise grave dans les dix-huit mois de gouvernement de M. Reagan pourrait avoir des conséquences immédiates et profondes pour les relations des États-Unis avec l'Union soviétique d'une part et avec les alliés européens d'autre part.

Tous les observateurs s'accordaient à penser que la décision de M. Reagan de sévir contre les pays d'Europe occidentale qui coopèrent trop, à son gré, avec l'Union soviétique dans la construction du gazoduc de Sibérie, avait été pour M. Haig la goutte qui a fait déborder le vase.

Il y a eu certes, depuis dix-huit mois, des frictions épidermiques entre l'entourage protecteur du président à la Maison-Blanche et un ministre jugé trop ambitieux. Mais le différend était aussi de nature politique entre des idéologues de l'anti-soviétisme et un homme d'État formé par Richard Nixon et Henry Kissinger, donc capable de pragmatisme.

Dès son arrivée au département d'État en janvier 1981, l'ancien chef suprême des forces de l'OTAN se heurta aux conseillers que Ronald Reagan avait amenés avec lui de Californie et dont la vision du monde extérieur était au moins aussi simpliste que la sienne.

Sa tâche fut aggravée par la rivalité qui s'établit immédiatement entre lui et le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, Californien et ami de longue date de M. Reagan. M. Weinberger eut d'autant plus facilement l'oreille du président que lui aussi évaluait les problèmes du monde avant tout en fonction de la menace soviétique.

Un autre Californien conservateur, ignorant tout des affaires internationales, le juge William Clark, vint bientôt renforcer le camp des idéologues de l'antisoviétisme pur et dur.

D'abord imposé par la Maison-Blanche comme adjoint de M. Haig au département d'État, il fut par la suite appelé auprès du président comme conseiller pour les affaires de sécurité nationale en remplacement de M. Richard Allen, compromis par un minable petit scandale.

L'isolement de M. Haig ne fut jamais plus manifeste que le vendredi 18 juin lorsque, en son absence, le président Reagan rejeta son avis pour prendre celui de M. Weinberger, et décida d'étendre aux filiales européennes de sociétés américaines l'interdiction de livrer à l'URSS l'équivalent nécessaire à la construction du gazoduc de Sibérie.

Il est trop tôt pour juger des effets que le remplacement de M. Haig par l'ancien secrétaire au trésor George Shultz va avoir sur les négociations START sur la réduction des armements stratégiques que les États-Unis engagent mardi prochain à Genève avec l'URSS.

Mais il est à craindre que le départ de M. Haig, toujours considéré comme l'homme de l'Alliance atlantique dans le gouvernement Reagan, va aggraver les frictions qui se sont multipliées entre les États-Unis et leurs alliés européens, surtout la France et l'Allemagne fédérale, depuis le sommet de Versailles.

C'est peut-être en pensant déjà à ce remplacement que M. Reagan avait choisi M. Shultz pour effectuer très discrètement au mois de mai une tournée des principales capitales européennes en préparation du sommet économique occidental.

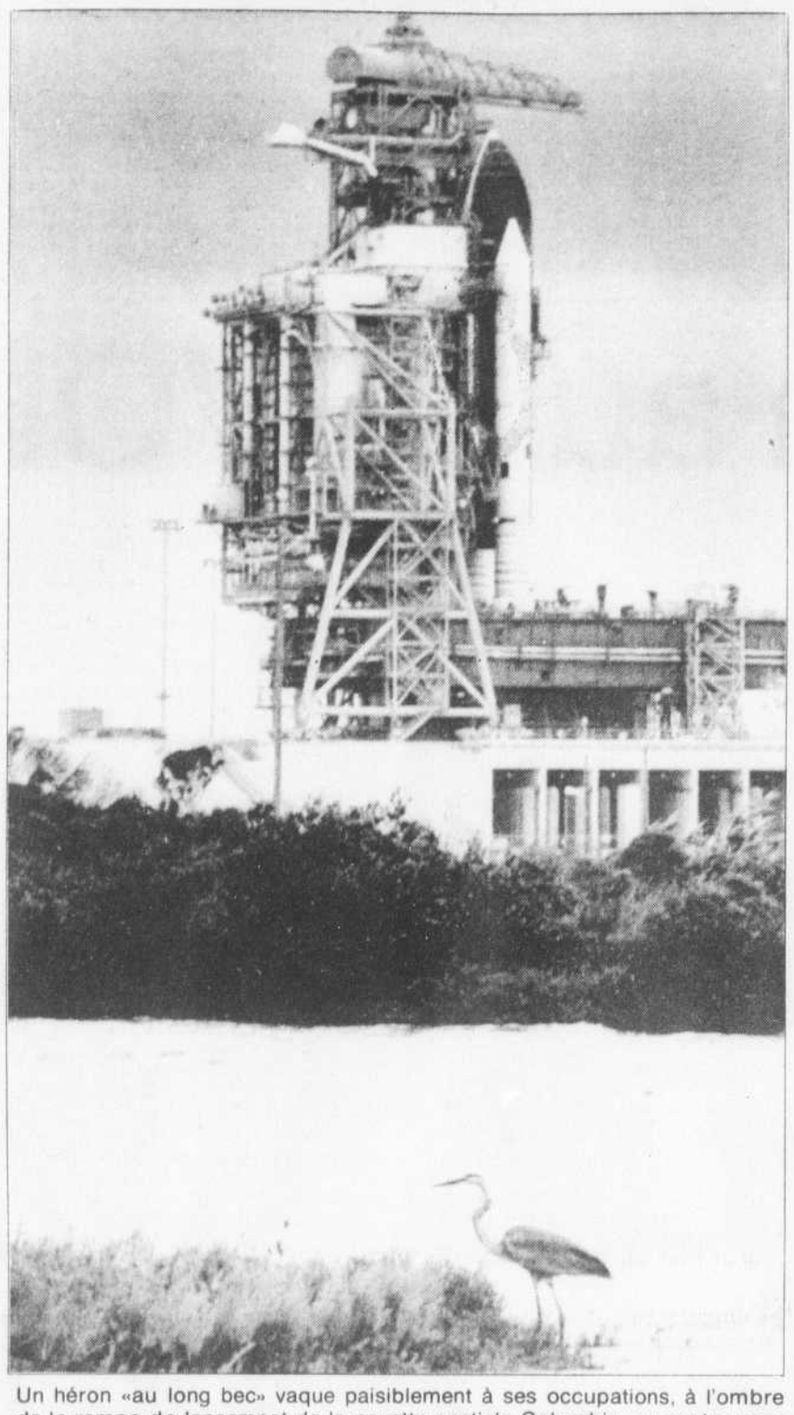

Un héron «au long bec» vaque paisiblement à ses occupations, à l'ombre de la rampe de lancement de la navette spatiale Columbia, au centre spatial Kennedy en Floride. La navette doit entreprendre son quatrième voyage dans l'espace dimanche matin. (Photolaser AP)

◆ Cessez-le-feu

De plus, le conflit s'est doublé hier au Liban d'une crise politique avec la démission du président du conseil, M. Chaffik Wazzan, et de plusieurs autres dirigeants. Le chef du gouvernement a expliqué sa décision par les pressions «intolérables» que constitue pour son équipe le siège de l'armée israélienne autour de Beyrouth.

Six ministres musulmans sur les neuf que compte le gouvernement libanais, ont exprimé leur «appui à la démission du président du conseil, Chaffio Wazzan» et s'estiment de ce fait également démissionnaires, a annoncé à l'AFP l'un d'eux, M. Marouane Hamade, ministre du Tourisme.

Ces ministres, a ajouté M. Marouane, ont exprimé «leur refus absolu de céder devant les massacres israéliens et le chantage américain».

Les six ministres démissionnaires sont, outre M. Hamade, MM. Khaled Joumblatt, ministre du Commerce et de l'Économie, Nazih Bizri, ministre de la santé, Ali Khalil, ministre des Finances, Abdel Rahman Labban, ministre du Travail et des affaires sociales, et Moustapha Dernaika, ministre de l'Agriculture.

En outre, le dirigeant druze Walid Joumblatt, chef de file de la gauche musulmane, qui a joué un rôle de premier plan dans les négociations avec l'OLP, a quitté pour sa part le «comité de salut national» formé autour du président Elias Sarkis en tenant des propos très amers à l'égard des chefs d'État arabes et des Occidentaux.

Le ministre de la Défense israélien, M. Ariel Sharon, a affirmé que l'OLP est sur la voie de «destruction complète» au Liban et que la Syrie a perdu le contrôle stratégique du pays.

Le commandement militaire israélien a annoncé que les forces syriennes se retiraient, en précisant que l'armée israélienne leur avait laissé un libre passage pour quitter Beyrouth.

«Dans l'après-midi, les forces de défense israéliennes ont élargi les possibilités offertes aux forces syriennes encerclées dans Beyrouth et dans Aley pour leur permettre de retourner en Syrie sans se battre et de nombreux Syriens ont saisi cette occasion».

«La 62ème brigade syrienne, stationnée à Kharsoun, au nord de l'autoroute (Beyrouth-Damas), a commencé à se retirer vers l'est. Par là même, la place-forte syrienne dans la montagne à l'est de Beyrouth s'est écroulée».

Le commandement israélien a précisé qu'Israël contrôle maintenant une bande stratégique de l'autoroute Beyrouth-Damas, entre Baabda, à l'est immédiat de Beyrouth et Bhamdoun, à 13 km vers l'est. Le commandement a ajouté que les forces libanaises et chrétiennes alliées à Israël ont avancé le long de l'autoroute depuis Beyrouth, prenant les alentours d'Aley et la ville de Jamhour aux Syriens.

Le commandement a précisé enfin que son aviation a bombardé des positions palestiniennes dans le sud-ouest de Beyrouth, de même que des positions syriennes dans le centre du Liban. Les Syriens ont tiré deux roquettes Sam-6, qui ont manqué leur but.

Interrogé par un journaliste de la télévision israélienne, M. Sharon a refusé de garantir que les troupes israéliennes n'entreraient pas à Beyrouth.

«Je ne veux pas aborder la question des étapes que nous entreprendrons à Beyrouth, a dit M. Sharon, un gouvernement est un organe qui réfléchit. Les conditions, les situations et les circonstances changent. Il serait très mauvais pour nous, par exemple, que le gouvernement ait pris une décision il y a cinq ans et n'ait jamais pris d'autre décision depuis. Où en serions-nous?»

À propos du contrôle de la portion de route Bhamdoun-Baabda, M. Sharon a déclaré: «Nous sommes aujourd'hui plus proches de la réalisation de nos objectifs qui sont, premièrement la destruction de l'OLP, deuxièmement, le retrait de l'armée syrienne et, troisièmement, si nous nous montrons patients et de sang-froid, nous pourrions parvenir à obtenir un traité de paix» avec le Liban.

M. Sharon a par ailleurs déclaré qu'il avait reçu il y a deux jours une offre de l'OLP proposant un cessez-le-feu en échange d'un départ en toute sécurité de la direction de l'OLP. Le ministre de la Défense a indiqué que cette proposition avait été repoussée par Israël, mais que tous les Palestiniens pourraient partir par convois sous la supervision de la Croix-Rouge internationale.

M. Sharon a expliqué que si seuls les dirigeants étaient autorisés à partir, ils pourraient mener la guérilla à Beyrouth à partir de l'étranger. «Beyrouth est encerclée et, contrairement à la situation qui prévalait hier, elle est encerclée de telle manière que le siège ne peut pas être brisé», a-t-il ajouté.

L'aviation et l'artillerie israélienne ont poursuivi hier après-midi leurs bombardements des camps palestiniens et de plusieurs quartiers résidentiels de Beyrouth-ouest.

L'aviation israélienne a repris ses raids à partir de 15 h 00 GMT sur les camps palestiniens de Chatila et Bourj el Barajneh et sur de nombreux quartiers résidentiels, notamment sur les quartiers de l'université arabe, de la cité sportive et de Bir Hassan.

Par ailleurs, selon la radio libanaise, les quartiers de Hay Soullom, Laylaki, Bourj el Barajneh ont été pilonnés par l'artillerie et la marine israéliennes sans interruption depuis le matin.

Enfin, des quartiers résidentiels du front de mer, notamment Ramlet el Baida et Manarab, ont subi un bombardement naval en fin d'après-midi.

Selon la radio libanaise, les bombardements israéliens ont fait de «nombreuses victimes parmi la population civile», mais il était impossible en début de soirée d'avoir un bilan, les équipes de secours ne pouvant se rendre sur les lieux en raison de l'intensité des bombardements.

À Beyrouth, L'OLP a déclaré qu'elle acceptait la proposition française de déployer des observateurs des Nations unies dans le secteur ouest de la capitale où se trouvent les feddayine.

L'organisation de M. Yasser Arafat s'est également prononcée en faveur d'un appel de Paris pour une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies, qui devait entamer dans la soirée des consultations à huis-clos sur ce sujet.

Bien que les États-Unis n'aient pas encore décidé d'opposer leur veto au projet de résolution français sur la crise libanaise, il ne faisait aucun doute hier que Washington a de sérieuses réserves sur ce projet dans sa forme actuelle.

Les responsables américains, qui se sont jusqu'à présent refusés à commenter publiquement le projet de résolution déposé par la France devant le Conseil de sécurité, semblent vouloir obtenir des modifications aux texte français.

Toute décision américaine sur un veto de ce projet de résolution dépendra «entièrement» de la forme définitive du texte, a souligné un responsable du département d'État qui a requis l'anonymat.

Les autorités israéliennes, relève-t-on à Washington, insistent sur la nécessité d'un veto américain, arguant, semble-t-il, qu'un désarmement pur et simple des forces palestiniennes retranchées dans Beyrouth-Ouest serait préférable au désengagement des forces, ainsi que l'a proposé la France.

La modification du projet de résolution français permettra aux États-Unis d'éviter d'opposer leur veto à cette initiative, espère-t-on à Washington.

Outre la nécessité urgente d'un cessez-le-feu solide au Liban, les États-Unis insistent beaucoup depuis plusieurs jours sur le danger que constitue pour le Liban la présence d' «éléments armés étrangers» (forces palestiniennes et syriennes).

Washington paraît estimer qu'un simple désengagement des forces dans la région de Beyrouth-Ouest, comme le souhaite la France, ne mènerait qu'à une fragile accalmie provisoire et ne résoudrait pas le problème de fond.

Pour certains hauts responsables américains, l'élimination de l'Organisation de libération de la Palestine comme entité combattante viable serait un résultat positif de l'opération militaire israélienne au Liban.

Mais tout «massacre» des forces palestiniennes dans Beyrouth-Ouest pourrait avoir, de l'avis des dirigeants américains, de graves conséquences sur la stabilité future des pays du Proche-Orient.

Le président Ronald Reagan a donc demandé, et apparemment a obtenu, certaines «assurances» en ce sens du premier ministre israélien Menahem Begin, lundi dernier, lors d'une rencontre à la Maison-Blanche.

«Nous ne pensons pas que le gouvernement israélien ait décidé de prendre ou d'envahir Beyrouth-Ouest», a déclaré hier le porte-parole du département d'État, M. Dean Fischer.

La mère et l'enfant se portent bien

LONDRES (Reuter) — La princesse de Galles a quitté hier à 19 h (1700 GMT) la clinique ou elle avait donné le jour, lundi soir, à un petit garçon.

Le bébé, âgé à peine de 21 heures, s'est comporté admirablement, comme il sied à un futur roi, devant les caméras qui crépitaient et la foule qui applaudissait et poussait des cris de joie.

Le prince Charles est sorti de l'hôpital le bébé dans les bras, et l'a déposé ensuite doucement dans les bras de sa mère, pour poser pour la première fois en public «à trois

«Lady Di», nom affectueux que les britanniques ont donné à leur princesse, avait bonne mine et paraissait en pleine forme.

La famille princière a ensuite regagné la voiture du prince Charles qui les a emmenés à leur appartement londonien du Palais de Kensington.

Les Canadiens et la nouvelle constitution

C'est dans une proportion de quatre à un que les Canadiens estiment que la nouvelle constitution sera bénéfique pour le pays.

C'est ce qu'indique un sondage Gallup effectué le mois dernier et dont les résultats ont été publiés en fin de semaine.

57% des personnes interrogées sont optimistes sur les conséquences à long terme de la nouvelle constitution; 14% croient que la constitution n'apportera rien de bon au pays.

Plus de 53% jugent que le rapatriement est la dernière étape avant l'indépendance totale. 24% croient que la constitution accentuera la désunion au pays; le même pourcentage de gens n'apprécient guère l'enchâssement d'une charte des droits dans ce document.

C'est en Ontario qu'on s'est prononcé en plus grand nombre en faveur de la constitution, et dans les Prairies que l'opposition au nouvel accord est la plus élevée.

Au Québec, 49% des répondants croient que la nouvelle constitution représente un élément positif pour le Canada et 16% sont d'avis contraire.

Les échanges commerciaux France-Canada continuent de piétiner, dit Jobert

PARIS (PC) — C'est à une critique polie mais ferme de l'ensemble des relations commerciales France-Canada que s'est livré hier à Paris le ministre français du Commerce extérieur, M. Michel Jobert.

Devant un parterre d'une centaine d'hommes d'affaires français et canadiens, le ministre a souligné que, malgré les rencontres entre le premier ministre canadien et le président français, malgré le voyage du premier ministre français au Canada et la tournée qu'il y avait effectuée en mars, en matière d'échanges économiques, «hélas, il ne s'est pas passé grand-chose».

«Si j'excepte l'entente entre Pechiney et l'Hydro-Québec à Bécancourt, je n'ai rien vu avancer». M. Jobert a toutefois ajouté: «Peut-être beaucoup de choses avancent-elles dans le secret des affaires.»

Le ministre français, connu pour son franc parler, a de plus indiqué que le Canada avait laissé échapper un important contrat gazier avec la France l'hiver dernier. Il a affirmé que les responsables de la société Gaz de France étaient pris d'un «enthousiasme communicatif» à l'endroit des réserves de gaz naturel de l'Arctique canadien.

«Si le projet canadien avait été plus avancé, a dit le ministre, Gaz de France se serait tourné préférentiellement vers les ressources canadiennes», plutôt que vers le contrat d'approvisionnement en gaz soviétique qui soulève les critiques du gouvernement des États-Unis. Ce contrat prévoit la livraison à la France de huit milliards de mètres cubes de gaz soviétique chaque année pendant 25 ans.

M. Jobert a donné la mesure de la faiblesse des échanges franco-canadiens en rappelant que lors de leur rencontre de 1979, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau et son homologue français d'alors, M. Raymond Barre, avaient convenu de porter de 1 à 2% la part relative de leur commerce bilatéral par rapport à l'ensemble des échanges extérieurs des deux pays. Non seulement cet objectif modeste n'a pas été atteint, a indiqué le ministre, mais le niveau des échanges se situe maintenant à près de 0.7%.

«Puisqu'on se dit tout, a-t-il poursuivi, parlons du protectionnisme». Le ministre français a affirmé que le «protectionnisme douanier du Canada est plus indulgent pour les États-Unis et la Grande-Bretagne», mais note «une sorte de prévention lorsqu'on arrive à la France ou à l'Italie. Pourquoi être si rigoureux?»

Critiquant d'une part les lois bancaires fédérales qui défavorisent, à son avis, les banques étrangères oeuvrant au Canada, il a d'autre part déclaré que la politique de canadianisation de l'économie «inhibe beaucoup de tentatives françaises» d'investissement au Canada.

«Lorsqu'on veut implanter dans une région une usine de pots de moutarde, a-t-il lancé, on nous demande des compensations locales en usine de pots de confiture. Lorsqu'on ne possède pas de confiturerie, ça pose un problème.»

Pour le ministre Jobert, «les échecs d'Ottawa, les échecs de Versailles» en matière de concertation économique avec les États-Unis et les manifestations actuelles «d'hyper-protectionisme américain» pousseront le Canada et la France à «se regarder moins avec les yeux de la politique qu'avec la conscience de la nécessité de se rapprocher pour ne pas pérécliter.»

26 juin

par la PC et l'AP

1980: une haute personnalité chinoise déclare que Mao Tse-Toung a commis des erreurs, qui ont porté préjudice au Parti communiste et au peuple chinois;

1973: la Chambre des représentants vote une loi interdisant l'octroi de crédits pour des opérations de bombardement au Cambodge et au Laos;

1960: Madagascar devient indépendante sous le nom de République Malgache. La Somalie britannique accède à l'indépendance;

1945: la charte des Nations-unies est signée à San Francisco par 50 pays;

1812: la Diète polonaise déclare la Pologne indépendante, mais Napoléon refuse d'accepter la décision;

1714: l'Espagne et l'Angleterre signent le traité d'Utrecht;

1549: les 17 provinces des Pays-Bas sont déclarées indépendantes du Saint Empire;

1541: le conquistador espagnol Pizarre est assassiné à Lima (Pérou).

WEEK-END

SAMEDI

«Les samedis de la ferme», tel est le thème d'un projet qui invite le public à venir cet été vivre une expérience de travail dans une atmosphère particulière permettant à chacun de se dégourdir et de découvrir davantage la beauté et les réalités de la nature. Coût: transport aller-retour $8. Pour inf.: 254-1341 ou 388-4801.

■

À 20 h 15, au Café chrétien de Laval, 119, boul. des Laurentides, a lieu le lancement de la cassette *Parousie d'Amour* enregistrée par les meilleurs compositeurs-interprètes des Cafés chrétiens du Québec. Pour l'occasion, quelques chansonniers, auteurs de cette cassette, donneront un spectacle. Entrée gratuite. Pour inf.: 667-2267.

DIMANCHE

La chorale mixte de la basilique Notre-Dame de Montréal, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera à la messe de 11 h, *Iste Confessor* de Palestrina et à l'Offertoire, *Gaudent In coelis* de Vittoria. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Dans le cadre du Festival du Vieux-Port, il y aura spectacle de Nicole Martin à 21 h.

■

Une exposition intitulée Regards allés sur la photographie ornithologique se poursuit jusqu'au 18 juillet au café Le Funambule, 3817, rue Saint-Denis. MM. Jean-Paul Raiche et Jacques Saint-Laurent en sont les auteurs.

■

Ce dimanche a lieu le colloque régional organisé par les jeunes libéraux des comtés de la région des Laurentides. Sous le thème «Prenons notre avenir en main», ce colloque se tiendra au Cégep de Saint-Jérôme, 455, rue Fournier, à compter de 11 h 30.

■

Il y aura concert de fanfare à 15 h au parc Jeanne-Mance donné par «The 6th of July Guards (Federation of Denmark) et un autre spectacle à 20 h 15 par The West Hill International Band au Square Dominion.

■

À 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe *Le bien que j'ay* de Claude Goudimel et, à l'offertoire, le motet *Ubi Caritas* de Maurice Duruflé. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

Si vous désirez suivre des cours de danse cet été, le YMCA de Saint-Laurent, 1745, boul. Décarie, vous invite à vous inscrire dès maintenant. L'été sera partagé en deux sessions de cinq semaines chacune. La première session débutera ce dimanche et la deuxième le 3 août. Il y aura choix de jazz, danse orientale ou dans exercice. Pour inf.: 747-9801.

■

L'Auvent Saint-Denis et l'expressionart présentent l'exposition Emmanuel Claudais. Il y aura vernissage à 15 h au 3932, rue Saint-Denis. Pour inf.: 844-6565.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 26 juin 1982

MONIQUE LARUE

Le corps des mots

par
Jean Royer

Photo Jacques Grenier

MONIQUE LaRue écrit dans le désir de faire coïncider le corps et les mots, le réel et le langage. Elle écrit comme une femme accouche. Ainsi d'ailleurs son premier roman paru en 1979, *La Cohorte fictive*, retrace les chemins d'origine des personnages d'une même famille. Aujourd'hui, dans son deuxième roman, qui vient de paraître chez Québec-Amérique, *Les Faux Fuyants*, Monique Larue a lancé ses personnages sur les autoroutes où dérivent maintenant leur vie. Mus par leur instinct de fuite, ils poursuivent leur quête du sens de la vie. Ils ont le courage du réel. Ils s'imaginent les uns les autres. Elodie, la jumelle muette, court à sa perte, comme beaucoup de femmes qui se laissent porter sans se servir du langage. Son frère Klaus, prisonnier de son sexe, cherche à sortir de l'enfance. Leurs «faux parents», Zella et Maurice, couple défait, ne peuvent plus corriger leur propre fuite. Mais c'est la vie qui emporte ces personnages qui nous ressemblent tant en cette fin de civilisation. Ces enfants de nos paradis artificiels savent que les autoroutes ne mènent nulle part. Ils avancent pour faire avancer la vie. Désespérés mais non découragés, ils ont sans doute croisé sur leur chemin les personnages de Réjean Ducharme.

Monique LaRue, elle, avec ce deuxième roman, prend déjà une place importante dans la nouvelle littérature québécoise. Elle avait d'abord travaillé le langage du côté de la théorie, chez Roland Barthes, avec qui elle a fait sa thèse de doctorat de 1970 à 1973. Ce qu'elle a retenu de son contact avec la pensée de Barthes? «Une haine de tous les clichés et de tous les stéréoypes». Aujourd'hui, Monique LaRue est passée du côté de la fiction. Mais pourquoi et comment?

— J'ai toujours été une lectrice de fiction, malgré toutes mes démarches théoriques. J'aimais bien être envoûtée par un texte plutôt que d'être obligée de travailler par la force de la raison. Bien que je trouve qu'il y a une folie extraordinaire dans l'abstraction, la fiction s'est donnée comme ce qu'il y avait de plus près de mes émotions, de mes sentiments.

«Mon premier roman, *La Cohorte fictive*, m'est venu après avoir eu un enfant. La maternité a été pour moi une expérience marquante. Car les femmes de ma génération ont souvent commencé la vie en refusant la maternité. Moi, quand j'avais vingt ans, je ne voulais pas avoir d'enfant. C'était radical. La maternité nous apparaissait comme un esclavage, comme une façon de réduire la femme. Ce sentiment était assez fort. Il nous a fallu justement toute une démarche pour accepter l'évidence. Je me suis aperçue que je ne pourrais pas passer ma vie sans aller au bout de mon propre corps et de tout ce que cela suppose d'avoir un enfant: accepter de vivre.

«C'est à ce moment-là que j'ai réussit à construire pour la première fois un livre sous forme de fiction qui se tienne un peu. *La Cohorte fictive*, c'était plein de courants d'air, c'était encore très fragmenté mais ça se tenait. Comme si pour la première fois j'avais l'impression d'avoir assumé le fait d'être un humain. J'ai vu une sorte de parallèle entre le fait de vivre et le fait d'être capable d'utiliser le langage de façon organique, construite.

—Dans votre second roman, Les Faux Fuyants, comme dans La Cohorte fictive, les mots ont en effet sur le corps. On voit chez vos personnages que le corps peut ou non supporter les mots...

—Je pense que la corps sans les mots, c'est la mort. Si le coprs ne parle pas, s'il ne trouve pas son langage, c'est la mort. En ce sens, il y a beaucoup de morts partout. Et on risque toujours d'être mort parce que c'est un effort continuel de forcer le corps à trouver son langage. Cela nous échappe tout le temps. Il faut toujours rester aux aguets du langage. Il peut toujours nous quitter. On peut toujours abdiquer. Alors, c'est le silence, c'est le cliché: on accepte de répéter les choses toutes faites qui ne correspondent pas à ce que notre corps vit. On est tous des corps. Qu'est-ce-qui fait que l'on peut communiquer? C'est le langage. Qu'est-ce qui fait que l'on est vivant? C'est le langage. C'est pourquoi dans *Les Faux Fuyants* il y a une lutte contre le silence. Car je pense que l'on vit dans un monde que le silence arrange. Socialement, individuellement. Dans les familles, ça fait l'affaire que l'on ne parle pas pour vrai, que l'on ne crée pas de langage.

«En fait, ce qui fuit, c'est le sens. Il faut au moins savoir que le sens fuit. Il faut au moins le dire. On ne l'attrappe jamais le sens. C'est pour ça qu'il faut toujours parler, qu'il faut toujours écrire. Il faut toujours se servir du langage pour au moins se rendre compte que le sens fuit. Si on reste dans un état de silence, on pense que l'on comprend mais on s'illusionne. Le sens est vraiment comme un furet qui fuit, après lequel on court toute sa vie, sans pouvoir le fixer.»

— D'autre part, la quête des personnages de vos deux romans se passe autour de la famille. Pourquoi?

—C'est une forme de l'imaginaire, la famille. L'imagination sort de notre corps et c'est une façon de voir notre propre vérité. Cette vérité-là, elle se rattache toujours à nos origines, à l'enfance, à ce qu'on appelle donc la famille. Je ne veux pas parler de la famille comme lieu social mais comme lieu biologique. La famille, c'est la vie aussi. On nait tous d'un père et d'une mère. Cela forme notre imagniation d'une certaine façon. C'est fascinant de voir les rapports des gens d'une même famille, c'est-à-dire issus d'un même corps. Toute notre vie, notre imagination sont marquées par le fait que l'on soit né d'un autre corps.

Par ailleurs, non seulement la maternité est-elle le thème de La Cohorte fictive *mais aussi vos personnages, dans* Les Faux Fuyants, *ont-ils une parenté avec ceux de Réjean Ducharme, en ce qui concerne leur rapport à l'enfance.*

— L'enfant, c'est le secret. Observer des enfants, c'est connaître sa propre vie. On a complètement perdu l'enfance quand on est adulte. Je ne crois pas tellement à l'idée de retrouver l'enfance. Mais la seule façon de savoir ce qui s'est passé, c'est en recommençant, c'est de connaître les enfants. C'est très dangereux, cela échoue souvent mais c'est un risque à prendre. Le risque des enfants est analogue à celui de l'écriture. Faire des enfants ou faire une oeuvre, c'est différent mais c'est analogue. Il faut dire cependant que les enfants sont ignorés du monde culturel. Ils ne sont pas présents, quoi qu'on en dise. Le véritable enfant n'est pas présent parce que trop souvent les gens qui écrivent et qui créent ont l'impression que c'est mutuellement exclusif. Et je pense que la place des femmes va devenir assez importante, dans la mesure où les femmes sont très proches des enfants biologiquement. Les femmes vont faire advenir les enfants dans l'écriture. Il va y avoir enfin des enfants réels dans le monde culturel. Grâce à l'écriture des femmes, non seulement l'enfant sera présent mais aussi la maternité va cesser d'être occultée.»

— Dans Les Faux Fuyants, *vous insistez sur «le retour du réel». Le réel serait donc ce qui nous échappe, ce que nous ne comprenons pas mais qui finit par nous rejoindre et nous atteindre dans le langage?*

— Le réel, on ne le touche jamais comme tel. Mais il nous revient sur l'écran mental. Le réel nous revient sous forme de fantasmes. Et c'est cela qu'il ne faut pas laisser mourir, si on ne veut pas devenir uniquement des corps à la dérive.

«C'est pourquoi mes personnages, dans leur fuite en avant, luttent pour la vie. C'est quoi la vie sinon se battre aveuglément? En écrivant, j'avais l'impression de voir mes personnages comme des fourmis qu'on regarde aller. Je les voyais comme des êtres instinctifs. J'avais d'ailleurs donné comme titre de travail à mon roman: «L'Instinct de fuite». Fuir, circuler, bouger, je vois cela comme un instinct de survie. Si on reste sur place, on meurt. Mes per-

Suite à la page 24

Le sens de la débarque

par René Lapierre

CLAUDE Jasmin est un vieux routier, on le sait, de l'écriture populaire, du roman des quartiers pauvres qu'il aborde selon les occasions sous l'angle du petit bonheur ou de la grande misère des habitants. De *la Corde au cou* à *la Petite patrie* nous allons ainsi de la paisible chronique familiale à la plus radicale violence, du quotidien anodin et tranquille du monde ordinaire (les sans-histoires) à la violence impuissante et rageuse des révoltés, des sans Histoire. Ça et là des engagements, des serments, des vocations: et là, juste à côté, des renoncements, des défaites, des morts. Chez Jasmin ça fluctue, ça varie sans cesse: beaucoup d'allers, mais plus encore de retours; la technique du revers triomphe.

Les thèmes de la cause politique désespérée, de l'esthétique révolutionnaire expiante et souffrante passent assurément ici par les belles années de Parti Pris et par des oeuvres comme celles d'André Major, de Laurent Girouard et de Jacques Renaud. Jasmin lui-même, je le rappelais tout à l'heure, occupe une place dans cette évolution. Mais j'éprouve de l'étonnement à le voir aujourd'hui revenir, avec *l'Armoire de Pantagruel*, à un type d'écriture et de récit aussi marqué historiquement que celui-là.

L'Armoire de Pantagruel met en scène un jeune révolté, Richard, emprisonné depuis des années pour activités terroristes à la suite d'une délation. Le jour de son anniversaire, à l'hôpital du Sacré-Coeur où il a réussi à se faire conduire pour subir un examen médical, un gardien obligeant le laisse sortir pour trois heures. Entre la fin des visites du soir et la relève de la garde, vers minuit, Richard aura le temps d'exécuter son plan et de se rendre enfin justice. Il commence par se rendre chez ses parents, qu'il éventre à la mitraillette avant de passer chez Charles Francis, son psychiatre de Pinel, pour lui faire subir un sort semblable. Puis il met le cap sur le village olympique, où habite maintenant le juge qui l'avait condamné; après l'avoir tué lui aussi il se rend au bar Pantagruel, rue Beaubien, pour retrouver la trace de Carole et lui faire payer enfin sa délation, non sans avoir assassiné au préalable son «protecteur» un nommé Sarri. Alors Richard peut se considérer vengé, retourner à l'hôpital du Sacré-Coeur et regagner sagement sa chambre avant minuit, comme il avait d'ailleurs promis de le faire. Jusque-là, rien à dire. Il s'agit évidemment d'une histoire tout à fait concevable, que Jasmin raconte avec rapidité, en habitué du genre.

On peut cependant s'étonner de ce qui structure au niveau secondaire le récit, se surprendre des mobiles, des repères, des *noms* qui lui donnent son sens, qui régissent son organisation symbolique. Sous ce rapport, le roman de Jasmin n'est pas libre; il fait constamment référence à une réalité historique (celle du F.L.Q.) qui *autorise* l'invention et qui prête aux personnages une substance qu'ils n'auraient pas autrement. Donnant donnant. (Reconnaissons par exemple Carole Devault derrière Carole Malbeuf, le juge Wagner derrière Claude Magner, Jacques Mesrine derrière Jack Besrine, etc. etc. Même Richard (Dick) Mars, le héros révolté, parait devoir son capital psychologique, son *fond*, à la célèbre colère de Fritz Zorn.) Comme si Jasmin s'était contenté pour faire son livre de se reculer de quelques pas, et d'écrire aujourd'hui sur le mode rectificatif ce qui s'exprimait il y a quinze ans en termes de projets, d'espoirs. Dans cette perspective le jeu de l'écriture ne peut que se restreindre, le sens s'entraver.

Évidemment Jasmin ne se contente pas de reproduire des faits et de rappeler des noms; il cherche à approfondir la signification de son récit, à doubler l'histoire qu'il relit d'une dimension plus symbolique. La figure de Superman, l'image de Dieu-le-Père (bref, l'absence de modèle) déterminent le désespoir de Richard; son manque d'instruction, ses difficultés d'expression, son impuissance culturelle et politique expliquent sa violence et signent ses vengeances. Richard mitraillera ainsi le ventre de son père, les seins de sa mère, la bouche du psychiatre Charles Francis, la tête du juge Magner et enfin, en commençant par son sexe, le corps tout entier de Carole Malbeuf dont il était autrefois l'amant. Signalons encore parmi les clefs que nous fournit Jasmin l'étrange faveur que le vengeur accorde en grâce à Carole avant de la tuer, c'est-à-dire la permission de parler sans arrêt jusqu'à sa mort, dans dix minutes exactement. Comme si la vengeance n'était pas complète en dehors de cet ultime affrontement entre la fascination de Richard pour la parole (la puissance que cela confère) et l'intransigeance de son désir de tuer, l'impuissance que cela confirme.

Cela «fonctionne», évidemment, en dépit des écarts de code de certains personnages dont le joual n'est pas toujours très convaincant. Mais le risque n'était pas grand. L'histoire est bien connue, la recette a déjà fait ses preuves et la *pensée* du phénomène politique et culturel auquel retourne aujourd'hui Jasmin s'est fait jour il y a longtemps: des interprétations se sont élaborées, divers récits sont venus se proposer. La chose est faite, l'histoire lue.

L'affaire toutefois n'est pas classée pour autant. Elle n'a pas connu son terme, elle ne s'est pas achevée; et à partir du moment ou l'écriture se met à proposer, sous couverture historique, de pareilles compensations, on doit s'interroger sur la vitalité du projet

Claude Jasmin, **l'Armoire de Pantagruel,** Montréal, Éditions Leméac, 1982, 138 pages.

Suite à la page 24

L'OSM en studio à Saint-Eustache

par
Pierre Roberge
de la Presse canadienne

S'épongeant avec une serviette, le maestro Charles Dutoit écoute le premier «playbach» qu'il vient d'enregistrer avec l'OSM. La régie sonore de Decca est installée dans la sacristie de l'église Saint-Eustache qui est devenue, pour la troisième année consécutive, le studio de l'OSM pour les sessions d'enregistrement de ses disques. À droite de M. Dutoit, James Lock, responsable du choix de l'église Saint-Eustache pour ces enregistrements. (Photolaser PC)

QUAND il a été question pour la première fois de cette église, c'était une blague. Mais quand nous sommes venus voir et entendre, nous avons constaté que c'était sérieux.» Michael Nailes, ingénieur chez Decca, raconte comment on en est arrivé à choisir l'église de Saint-Eustache pour enregistrer l'Orchestre symphonique de Montréal, dirigé par le maestro Charles Dutoit.

Pour une troisième année, la compagnie britannique (vendue en Amérique du Nord sous étiquette London) a installé dans cette petite localité l'équipement perfectionné qu'elle fabrique elle-même. Avec Decca déjà, une version de Daphnis et Chloé, de Maurice Ravel, a valu à l'OSM un Grand Prix de l'Académie du disque, de France.

Cet été encore, les 92 musiciens — avec des extras aux percussions pour certaines oeuvres — de la phalange montréalaise continuent sur cette lancée ravélienne: les concertos en sol et pour la main gauche, avec Pascal Rogé au piano, et les trois petites pièces orchestrales *Barque sur l'océan, Fanfare pour l'éventail de Jeanne* et *Menuet antique*.

Un deuxième disque est consacré à trois poèmes symphoniques de l'Italien Ottorino Respighi: *Fête romaine, Les Pins de Rome* et *Les Fontaines de Rome*. Finalement, la *symphonie no 3* de Camille Saint-Saens occupera toute la surface d'un troisième microsillon. Cette dernière oeuvre comporte des parties pour orgue, enregistrées à l'oratoire Saint-Joseph avec Peter Hurford aux claviers du monumental Beckerath.

Au premier coup d'oeil, le temple catholique de Saint-Eustache — il a servi de refuge au Patriotes en fuite (1838) et porte encore des traces de boulet de canon — semble relativement petit mais la hauteur de la nef lui donne le volume suffisant, explique M. Nailes.

Avant de lui accorder sa préférence, une équipe de Decca menée par James Lock a effectué des essais d'acoustique dans plusieurs autres églises de la région métropolitaine.

M. Dutoit souligne pour sa part que l'église doit ses qualités acoustiques à ces «matériaux nobles» que sont le bois et le plâtre d'époque.

M. Guy Fouquet, né à Drummondville et premier violoncelle de l'OSM depuis trois ans, indique qu'elle possède «juste assez d'écho naturel pour les gens de Decca. C'est singulier: la première chose qu'ils font, avant de passer aux tests plus perfectionnés, c'est de taper dans leurs mains et d'écouter l'écho.»

Pour ceux qui trouvent ce mois de juin frisquet, notons que les membres de l'OSM n'en sont pas du tout fâchés, eux qui a l'été de 1981 ont dû travailler à l'étuvée dans l'église.

«Il n'était pas question d'installer l'air climatisé, ça aurait été beaucoup trop bruyant», ajoute M. Fouquet.

Les sessions de trois heures se déroulent sans relâche, le temps imparti étant utilisé jusqu'à la limite pour des reprises de passages jugées nécessaires par M. Dutoit ou le producteur Ray Minshull.

Suite à la page 24

L'été musical au Mont Orford

par
Carol Bergeron

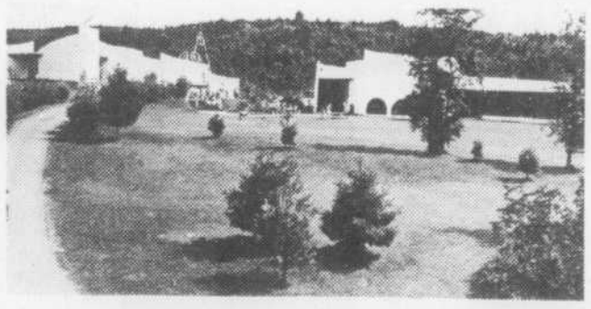

LE Centre d'arts d'Orford J.M.C. a 30 ans. Le pionnier des camps musicaux du Québec est encore cet été l'hôte du Festival International d'Orford. Avec environ 35 concerts et un nombre imposant d'artistes de l'étranger et du Québec, cette version 1982 ne semble pas avoir trop souffert des effets atrophiants de la situation économique actuelle. Mais ce qui toutefois lui donne une note d'originalité, c'est sa nouvelle série de six concerts de «Orford hors les murs» qui fera partager avec des municipalités de l'Estrie les joies de la décentralisation musicale.

Cette initiative, nous la devons à monsieur Pierre Rolland qui fut récemment nommé directeur artistique du Centre d'arts d'Orford JMC. Bien connu dans le milieu musical, monsieur Rolland est cor anglais de l'Orchestre Symphonique de Montréal, membre de la Société de Musique Contemporaine du Québec et professeur à l'Université de Montréal. Il est peut-être mieux connu du public mélomane pour avoir participé à plusieurs émissions sur les ondes de Radio-Canada: il fut l'animateur de la série «Invitation à la Musique».

En réalité, Pierre Rolland revient à la direction artistique du Centre d'arts d'Orford après une année d'absence. Il avait occupé ce poste une première fois de 1979 à 1980. C'est Jean-Claude Picard directeur des Jeunesses Musicales du Canada qui assura l'intérim.

Devenu l'un des foyers culturels importants du Québec, le Centre d'arts d'Orford doit sa raison d'être et sa renommée à deux secteurs prédominants de ses activités, soit la diffusion de la musique par le concert et l'enseignement.

C'est par le côté «hors les murs», de son Festival international que le Centre d'arts d'Orford atteint le grand public. Ainsi, du 9 juillet au 21 août, pas moins de 35 concerts seront offerts aux mélomanes du Québec et en particulier aux habitants et aux visiteurs de l'Estrie. Les amateurs de bonne musique n'auront, semble-t-il, que l'embarras du choix. Quatre séries de concerts dans des lieux différents: d'abord «Orford en concert», 14 concerts à 20h30, dans la salle Gilles-Lefebvre, les vendredis et samedis à compter du 9 juillet; ensuite «Orford à l'Abbaye», sept concerts à 16h00, dans l'Abbaye St-Benoit-du-Lac, le samedi à partir du 10 juillet; «Orford en Folie» à 17h00, sur les pelouses du Centre d'Arts (dans la salle Gilles-Lefebvre en cas de pluie), six concerts/repas tous les dimanches dès le 11 juillet pour tous ceux qui aiment la musique en dinant. On y pourra d'ailleurs perdre la tête au son des musiques tzigane, viennoise, argentine ou de jazz.

La nouveauté, c'est cependant «Orford hors les murs»: six concerts à 20h30, six mercredis à partir du 14 juillet, cinq lieux géographiques différents. C'est nous, dit-on, dans le but de développer en Estrie un sens d'appartenance au Centre d'arts d'Orford et surtout pour répondre à l'un des objectifs de diffusion de l'art, qu'a germé l'idée de cette nouvelle formule. C'est ainsi que du Haskell Opera House de Rock Island à l'église St-Patrice de Magog, des centres culturels de l'Université de Sherbrooke et d'Yvonne L. Bombardier de Valcour aux Salons du Musée Beaulne de Coaticook, le Festival international d'Orford se déplacera pour aller à la rencontre de nouveaux auditoires.

Autre initiative intéressante: dans le but de promouvoir la série de «Orford hors les murs», le Centre d'arts d'Orford offre à toute personne qui se procurera, d'ici le 30 juin, un billet pour n'importe lequel de ces six concerts un autre billet pour les vendredis ou samedis de la salle Gilles-Lefebvre. Deux concerts pour le prix d'un, quelle aubaine!

Le contenu musical des concerts n'ayant pas encore été communiqué, il est difficile d'inciter les mélomanes à se rendre à l'un plutôt qu'à l'autre. Toutefois, la qualité d'interprètes tels que les pianistes Claude Helffer et Anton Kuerti, le Quatuor Orford, la claveciniste Mireille Lagacé et l'organiste Bernard Lagacé, pour ne citer que les plus connus, laisse présager de très riches expériences musicales.

Quant aux sessions pédagogiques de la saison 1982 du camp musical, elles s'échelonneront sur une période de sept semaines à partir du quatre juillet. 22 sessions de deux semaines à partager entre 13 disciplines, cela ne risque pas d'obliger les campeurs à un rythme de travail exténuant. Donc, peu de disciplines, le piano ayant bien entendu la part du lion soit sept sessions, les autres se partageront le reste de la manière suivante: art lyrique, flûte et guitare deux sessions, violon, alto, violoncelle, quatuor à cordes, traits d'Orchestre pour cuivres et bois, saxophone, jazz, orgue et musique ancienne une session.

Peut-on vraiment profiter de cours individuels pendant une période de deux semaines à moins d'avoir une leçon par jour? Sans compter que certains musiciens comme le pianiste Anton Kuerti et la violoncelliste Reine Flachot ne donneront que des cours magistraux. En somme, telle que se présente la grille des différents cours, seuls les pianistes, les chanteurs et les guitaristes seront en mesure de planifier efficacement leur séjour 82 au Centre d'arts d'Orford.

CULTURE ET SOCIÉTÉ /sciences humaines

L'inventaire interminable

par
Yvan Lamonde

Les petites images dévotes. Leur utilisation traditionnelle au Québec, Pierre Lessard, Québec, Presses de l'Université Laval, 1982, 175 pages.

Y a-t-il quelque chose qui ne soit pas porteur de sens? De quoi pourrait-il ne pas y avoir d'ethnologie? Pourquoi collectionne-t-on, fait-on inventaire? Quand passe-t-on vraiment de l'inventaire à la recherche de la signification? Ces petites questions de réchauffement s'avèrent salutaires ces mois-ci avant toute lecture de bouquins en ethnologie. Faut dire que deux decennies culturelles à l'enseigne patrimonial de l'inventaire vous émoussent l'étonnement!

Parti de la «collection» Larouche-Villeneuve, constituée d'environ 45,000 images de petit format, l'ethnologue Pierre Lessard en a fait un inventaire et un classement avant de hiérarchiser chacun des types de ces images dévotes ou pieuses bien connues des Québécois de trente ans et plus. Il décrit bien les types d'images privilégiés, de la dévotion mariale des Notre-Dame protectrices, aux représentations des cycles de vie du Christ en passant par la panoplie des images de saints et bienheureux à la une des quotidiens ces temps-ci. M. Lessard a inventorié d'autres types d'images incluant les billets d'admission chez les «croisés» par exemple, les cartes mortuaires, les bouquets spirituels et les billets pour le ciel. Comme sacralisation du quotidien, c'est assez complet. Le tout requérant un coup d'oeil critique et peut-être humoristique eui eût pu attacher le grelot d'une certaine pathologie. Cette distance analytique n'y est pas.

À l'aide d'une trentaine d'informateurs de la région de Québec uniquement et de divers autres moyens, M. Lessard a bien dégagé l'utilisation traditionnelle de ces images dévotes. Le marché — spirituel évidemment — de ces images était bien l'école, l'écolier qui collectionnait dans sa «boite d'images» celles données par la tante-soeur ou l'oncle-prêtre, par le curé en visite paroissiale ou par la maîtresse, la même qui collait des angelots aux joues roses sur les pages lignées du cahier de devoirs. L'ethnologue Lessard décrit finalement la fonction protectrice de ces images pieuses. Protection individuelle, protection des biens matériels contre le feu ou la foudre dans un espace domestique assuré en quelque sorte par une compagnie spirituelle d'assurances.

L'ouvrage occupé aux deux tiers par du matériel iconographique est bien présenté: l'inventaire y est, tout comme la description. Le temps n'y est pas, sinon par siècle; entre 1850 et 1950 cet univers de l'image dévote ne semble pas changer. L'espace n'y est pas non plus, sinon pour dire des énormités du type «dans toutes les chambres» (p. 36) ou «sur toutes les portes» (p. 37), dans un Québec qui ne semble que rural. L'analyse tourne court. Certes P. Lessard analyse le corpus, fait des allusions fort intéressantes à la croyance au magique, à l'histoire des familles percue à travers les cartes mortuaires d'un missel par exemple. Mais la recherche plus globale du sens n'y est pas. Et Dieu sait — il semble le seul! — que les études récentes sur la religion populaire et l'histoire des pratiques religieuses en Mauricie (Hardy) ou au Saguenay (Bouchard) par exemple eurent contribué à cadrer le sens de ces images dévotes et à vraiment les faire sortir d'un univers soit de refus soit de fascination.

Au moment où le CELAT de Laval qui publie «très beaucoup» inaugure cette collection sur «l'ethnologie de l'Amérique française», il faut, au sujet d'un certain type de travail et de publication ethnologiques poser la question du théologien Charlie Brown, dans l'Évangile selon *Peanuts:* «What is the real meaning of all that?»

Les illusions de la prévention

par
Monique Roy

La lumière médicale, les illusions de la prévention, Norbert Bensaid, Paris, éd. du Seuil, 1981, 322 pages.

UNE précision s'impose. Le dernier livre de Norbert Bensaïd, médecin, n'est ni le procès de la médecine, ni de la science ou des médecins, mais de la «médicalisation de la vie». Nuance fondamentale car trop nombreux sont les confrères du docteur Bensaïd qui se sont rebiffés, ont haussé les épaules et rejeté le livre, avant de l'avoir lu, au nom de la rationalité. Rationalité que pourtant Bensaïd défend tout au long de sa thèse.

Cet anti-moraliste a une vision saine de la vie. Rafraichissante et optimiste. *La lumière médicale* n'est pas un livre négatif. S'il n'a pas la véhémence — parfois salutaire — de la *Némésis médicale* d'Ivan Illich, il possède la tranquille sérénité de celui qui a beaucoup pratiqué les malades et veut les aider, les maladies et veut les comprendre. Car, pour l'auteur, la maladie «dit» quelque chose et c'est ce langage qu'il tente de décrypter. Contrairement à trop de gens, Bensaïd croit que la maladie, ça se discute et pas uniquement entre savants mais également entre médecin et patient.

Comme il est rassurant le médecin qui avoue tout bonnement qu'il ne sait pas tout. Qu'il est, lui aussi, mortel. Combien il est sécurisant celui qui, vivant à l'intérieur du temple, écrit ce que plus d'un profane culpabilisé «à mort» ressent sans oser le dire tout haut de peur d'être rejeté.

Norbert Bensaï n'est dupe ni des choses ni de leur envers. S'il reconnait les acquis incontestables de la médecine curative, c'est la préventive, l'illustre préventive, qu'il questionne. Dans combien d'années le scénario futuriste du début, «l'a-divertissement», ne sera-t-il plus fiction...

La vie qui est «risque et aventure», enfermée dans la prévention, ne devient qu'une façon de plus en plus obsessionnelle de repousser la mort. À la limite, la prévention systématique et catastrophiste peut conduire l'individu à une vie, au mieux neutre, au pire angoissée. «Un trop grand souci de la santé est déjà une maladie», écrit Norbert Bensaïd. Pour lui «un bon compromis vaut mieux que la guerre.» Il s'interroge: «au nom de la prévention, doit-on rendre les gens malheureux pour les empêcher d'être malades?» Sans tomber dans un simplisme facile, il voudrait élargir les couloirs de plus en plus étroits de la prévention qui se fait morale, qui se fait philosophie, qui se fait religion. Les campagnes dramatisées à l'excès contre le sel, le sucre (directement assimilable bien sûr), les graisses le tabac, l'alcool, la sédentarité, l'excès pondéral, les médicaments sont de véritables matraquages psychologiques et émotifs semant la terreur.

Brillamment écrit, avec cohérence, logique et humour ce livre véhicule des notions tout à fait démodées comme la bonté, la compassion, l'empathie, le respect infini de l'être humain souffrant et de ses choix. Très ironique, voire persifleur, Norbert Bensaïd choisit de rire plutôt que de pleurer car, des raisons de pleurer et de grelotter de peur en voyant s'élever cette incertaine tour qu'est l'édifice scientifique, il n'en manque pas.

La pensée de Norbert Bensaïd rejoint celle de Pierre Emmanuel qui déclarait tout récemment au quarante-troisième congrès français de médecine, à Montpellier, que l'homme est «tout le contraire d'un solitaire (mais) un isolé dépendant de tout, qui attend de la prolifération indéfinie des services et des techniques une assurance globale de sécurité.»

La médecine peut aider cet homme, le soulager, l'accompagner mais ne pourra jamais le délivrer de l'angoisse existentielle, ne pourra jamais le délivrer, ultimement, de la mort. Même en lui donnant un sens médical.

Le livre de Norbert Bensaïd trace un sillon lumineux dans le ciel fermé des certitudes. À garder comme livre de chevet, à lire et à relire les soirs où la pilule-bonheur, la thérapie-miracle, le régime-magie ne jouent plus. À savourer lentement, presque comme une revanche. Aucun effet secondaire, sinon un bien-être à la fois tonifiant et apaisant.

La vitrine du livre

par
Paul Mancel

Éditions Québécoises
ROMAN — POÉSIE — ESSAI

L'amour langue morte, par Solange Lévesque, L'Arbre HMH, 244 p. $9.95.

Une multitude de touches, d'impressions, etc., appelés «roman» dans une recherche.

■

La saison des glaïeuls en fleurs, par Jacques Lamarche, tome IV de **La dynastie des Lanthier,** Pierre Tisseyre, 189 p., $12.95.

Quatre femmes et leur évolution dans le Québec de 1940 — 1950.

■

La terrasse du roi lépreux, par Jean-Pierre Petits. Poèmes illustrés. Hurtubise HMH. 118 p., $7.50. L'argument est pris dans le temps d'Angkor.

■

DIVERS

Le Canada d'un océan à l'autre. Introduction de Roger Boulton, Photographies de von Baich, Barrette, Cormier, etc., 186 p., $24.95.

Un très bel album de photographies de paysages et lieux touristiques à travers le Canada entier.

■

Défendez vos droits avec le sourire, par Sheila Martin et Ethel Groffier, Illustrations de Girerd, coédition Wilson & Lafleur, 276 p., $13.95.

Volume pratique pour Monsieur et Madame Tout-le-monde. Références, lexique.

■

Rivières et lacs canotables du Québec, par la Fédération québécoise du canot-camping Inc. éditions de l'Homme, 384 p., $13.95.

225 possibilités de parcours, présentées sous forme de fiches-résumés, dans le dix régions hydrographiques du Québec.

■

Familles d'aujourd'hui, Critères. Printemps 1982, 281 p., $7.75.

■

Écrits du Canada français N. 44.45, Consacré à Louis Dantin 321 p., $8.50.

■

Benjamin Péret, par Jean-Michel Goutier, Editions Henri Veyrier. Album, 165 p., $37.00.

Textes et images s'enchaînent sur un homme et une époque (le suréalisme). Extraordinaire? À tout le moins fort importante.

■

Les somnanbules, par Hermann Broch, vol 1: I—1888, Pasenow ou le romantisme; II—1903, Esch ou l'anarchie, 388 p., $9.95. vol. 2: III—1918, Hugueneau ou le réalisme 372 p., $9.95. Gallimard coll. «L'imaginaire».

Critique littéraire. «L'histoire contemporaine apparaît à Broch comme un processus de dégradation des valeurs».

■

La terre est si belle... par Julien Green, Journal 1976 - 1978, Le Seuil, 329 p., $19.50.

Tome XI d'un journal toujours très attendu.

■

La face cachée d'Eve. Les femmes dans le monde arabe, par Naoual el Saadoui, Editions des femmes, 412 p., $6.50.

Les luttes des femmes arabes. Histoire et sociologie actuelles.

■

La conquête des esprits, par Yves Eudes; L'appareil d'exportation culturelle américain., Editions P. Maspero. Coll. «Cahiers libres», 279 p., $20.95.

Combien il est difficile d'être riche.

■

Henry Kissinger, Les années orageuses, Fayard, 751 p., $34.95.

Le troisième tome des mémoires d'un homme dont l'importance est évidente.

■

Qu'est-ce qu'une révolution religieuse? par Daryush Shayegan Les Presses d'aujourd'hui 260 p. $29.00.

L'auteur, ex-directeur du Centre iranien pour l'étude des civilisations, analyse ce problème religieux, posé avec une telle force par la Révolution islamique. La religion est en passe de devenir le nouveau discours identitaire de l'opprimé, etc...

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947 par Lionel Groulx

Publiée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1970)

volume 36, n° 1 juin 1982

SOMMAIRE

Marcel Fournier: **Édouard Montpetit et l'Université moderne, ou l'échec d'une génération** 3

John A. Dickinson: **La guerre iroquoise et la mortalité en Nouvelle-France, 1608-1666** 31

Pierre Trépanier: **Du système colonial des peuples modernes — Un inédit de Rameau de Saint-Père** 55

Jacques Rouillard: **Implantation et expansion de l'Union internationale des travailleurs en chaussures au Québec de 1900 à 1940** .. 75

Comptes rendus — Bibliographie — Chronique d'archives — Catalogue des manuscrits de Lionel Groulx — Politique de la RHAF 107

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

PROVINCE ..... CODE POSTAL .....

ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de.....

pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro .....

Abonnement régulier (comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	$20.00
Abonnement étudiant (avec pièce justificative — comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	$10.00
Abonnement institutionnel (sans cotisation de membre)	$20.00
Abonnement de soutien	$40.00

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

LE PALAIS DU LIVRE

FERME SES PORTES

10 MILLIONS DE LIVRES À ÉCOULER!

ON LIQUIDE TOUT NOTRE STOCK!

NOUS VENDIONS DÉJÀ À MOITIÉ PRIX...

LORSQUE VOUS PASSEZ À LA CAISSE, ON COUPE ENCORE DE 25%

408, RUE McGILL

TÉL: 845-9027

COIN ST-PAUL

MÉTRO SQ. VICTORIA. OUVERT PRESQUE TOUT LE TEMPS

ON VIDE NOS ENTREPÔTS!

IL NOUS RESTE ENCORE DES MILLIERS DE Recueils de Musique pour Orgue

17 TITRES 50¢ CHAQUE Moins 25%

ET AUSSI... PLUSIEURS TONNES DE MOTS CROISÉS PRIX NET: 10¢ PIÈCE!

F. DAIGNEAULT

DÉCOUVREZ ET MAÎTRISEZ LE SCRABBLE
318 pages
19,95 $

VOTRE CHIEN EST INTELLIGENT!
120 pages — 13,50$

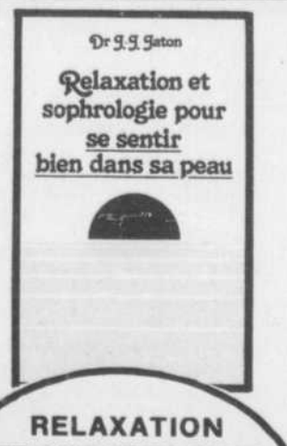

RELAXATION ET SOPHROLOGIE POUR SE SENTIR BIEN DANS SA PEAU
90 pages — 13,50 $

DES IDÉES DE LECTURE

éditions hurtubise hmh ltée

7360 Boul. Newman
Ville LaSalle, Qc
H8N 1X2
(514) 364-0323

JOGGING = SANTÉ
160 pages
16,50 $

COMMENT VOUS ALIMENTER SAINEMENT...
114 pages
13,50 $

LA CHIROPRACTIE, CLEF DE VOTRE SANTÉ
80 pages — 13,50 $

Claire de Lamirande

Du roman policier aux métamorphoses

par Madeleine Ouellette-Michalska

APRÈS s'être adonnée au roman historique dans *Papineau ou l'épée à double tranchant*, Claire de Lamirande revient à ce qui l'attire depuis le début de sa carrière. Tenter de saisir par le biais d'une trame policière les forces psychiques à l'oeuvre dans l'individu, les forces occultes et cosmiques à l'oeuvre dans l'univers.

Son dernier roman, *L'occulteur*, s'ouvre par les mots: «Je serais un enquêteur pressé d'en finir avec cette enquête.» Nous pourrions croire que le noeud du drame sera vite noué, tendu, dénoué. Rapidement, on opposerait le justicier aux suspects, au coupable, et l'affaire serait classée. Comme dans tout policier respectueux des règles du genre, on garderait les protagonistes en état de fuite ou d'alerte. Et on maintiendrait le suspense rivé à l'action brute débarrassée de toute considération psychologique ou philosophique.

Or voilà que le délit commis nous situe dès le début dans un climat d'étrangeté. Cinq mille briques d'or, disparues d'une mystérieuse trésorie il y a vingt ans, ont été ni touchées ni dépensées. De surcroît, l'enquêteur nous avise à la quatrième page qu'il considère l'aventure comme «un jeu à jouer». Mais ce jeu est grave. Isolé dans le grenier d'un village situé à la frontière du grand Nord, il rêve d'écrire un «rapport total» grâce à la connaissance de la vie et des rêves des protagonistes, tout particulièrement d'un ébéniste dont il s'éprend.

Claire de Lamirande, **L'occulteur**, Québec/Amérique, Montréal, 1982, 259 p.

Son art de la filature? L'effacement: «Visible, mais porté à disparaître du champ de vision.» Sa technique? La douceur. Maigret philantrope croit en l'amitié, au désir et à la liberté de ses personnages. Il ne forcera pas les choses: «Les acteurs joueraient eux-mêmes ce qu'ils avaient à jouer.»

Ce policier, qui n'en est pas un, oscille entre le récit fantastique et le roman initiatique. Le mobile de la narration est moins le vol commis que le désir de métamorphose et l'attrait de l'invisible. On apprend vite que l'enquêteur, qui ne cesse de dénoncer son rôle et s'en dit las, enquête d'abord sur lui-même. Les rêves, interprétations et récits surimprimés sont avant tout des révélateurs de conscience, sollicitation de l'imaginaire qui se perd parfois dans l'allégorie et des orientations oniriques dont on ne perçoit pas toujours clairement l'issue ou la nécessité.

Tout cela est peut-être technique de rhabillage. Une façon de protéger l'extrême pudeur et l'extrême retenue du narrateur qui cultive l'art de passer inaperçu par crainte de se livrer: «Il faut faire attention quand on raconte une histoire, n'importe quelle histoire: on se découvre, on s'est découvert sans s'en rendre compte et on est en train de donner un strip-tease sans le savoir vraiment: à peine une notion embrouillée du spectacle qu'on sert.»

Et pourtant, les rêves qui ouvrent chaque chapitre du roman sont d'une grande beauté, tant par leur mouvance que par leur abandon à un contenu et à un rythme liquides qui servent bien Claire de Lamirande. On souhaiterait que cela continue ainsi, à la première personne, dans le coeur et le corps du sujet. Mais l'enquêteur nous en éloigne par ses réflexions qui tendent à substituer la froideur de l'analyse et la distanciation technique à l'ardeur lyrique qui souhaiterait s'énoncer.

Dans cette structure travaillée, organisée, malgré l'effet kaléidoscopique, tant de personnages se substituent au *je* incarné par plusieurs personnes, et passant au *il* ou au *elle*, qu'il devient parfois difficile de les identifier, de les replacer dans le fil d'intrigue, ou de suivre leurs gestes et déplacements. Mais si l'on oublie que l'on s'était promis un policier, on pourra consentir à effectuer le passage du vol des briques d'or au vol d'un condor. Chaque personnage, qui se sent attiré par le spatial, le fabuleux, l'au-delà du regard, est en effet appelé à un dépassement de lui-même pouvant conduire à «l'illumination»: «c'est tout le front qui se mettrait à voir. Tout le visage peut-être. On se rendrait compte après coup: après avoir vu de ses yeux, qu'on avait déjà vu autre chose, avec une autre partie du corps. Avec tout le corps peut-être.»

Ce roman est donc plus près de la quête mystique que de l'aventure policière, avant tout célébration de l'imaginaire, déploiement de métamorphoses, exploration ludique dont les femmes, effacées quant à l'action principale, sont les initiatrices. Trois d'entre elles forment une sorte de choeur présidant à l'organisation de fêtes où le bain purificateur et le désir occupent une large place. Mais c'est Rosalie, et son café servi à tous, et ses histoires, toujours les mêmes, mais sans cesse réinventées, qui assume la fonction nourricière par le bon boire — ce qui est assez courant — et la parole — ce qui est plus rare.

L'enquêteur de *L'occulteur* est avant tout un écrivain. On ne trouvera donc pas de coupables, mais des complices. Chacun doit assumer sa vie, et aucun leurre n'est de trop pour y parvenir: «On se fait accroire qu'on est immortel. C'est la façon de ne pas influer indûment sur son destin.»

Mais l'essentiel, souvent, ne se trouve pas où l'on l'imagine, ni où on le nomme. Cette phrase, peut-être, résume l'ensemble: «on se mettait à savoir qu'on était nés pour rire, pour courir et sauter les obstacles comme des chevaux ailés, comme des écureuils volants.»

Des dictionnaires pour enfants

par Marie-Agnès Thellier

LES parents (et les enfants...) sont souvent pleins de bonnes résolutions lorsqu'arrivent en fin d'année les bulletins scolaires qui révèlent une faiblesse en français.

Alors passons aux actes: initions les enfants aux trésors du dictionnaire et multiplions les occasions de jouer avec les mots.

Car deux livres québécois viennent à point pour épauler les bonnes résolutions: le *Dictionnaire CEC Jeunesse* édité par le Centre éducatif et culturel et les *Jeux d'homonymes* de Lucette Brouillet Bertrand, publié par Léméac.

Il faut se réjouir de l'adoptation faite par le Centre éducatif et culturel (CEC) du Dictionnaire Hachette Juniors paru à Paris en 1980. L'ouvrage comprend 1,115 pages, une cinquantaine de planches illustrées en couleurs (dont une quinzaine originales, propres au Québec). Un index géographique québécois et mondial donne des renseignements essentiels sur les villes et les pays.

Il est destiné aux 8-13 ans car il s'agit d'un vrai dictionnaire, un peu abstrait parfois. Les auteurs ont cependant fait précéder l'explication par une phrase-exemple (et non l'inverse comme dans les dictionnaires d'adultes) pour être plus concret.

Un mot au hasard: grillage:

grillage: nom m. Ce jardin est entouré d'un grillage, d'une clôture en fils de fer qui s'entrecroisent.

***grillager:** v. Papa a grillagé le soupirail de la cave: il l'a garni d'un grillage. Conjug. 5.

Le Hachette-CEC Jeunesse a évité le mot «treillis», employé par exemple par le Petit Robert dans son explication.

Mais le Hachette-CEC ne s'aventure pas dans des explications plus fondamentales. Les bons dictionnaires destinés aux plus jeunes (6-9 ans) comme *L'attrape-mots, mon premier vocabulaire de A à Z* de G. Finifter et M. Politzer aux Éditions I, ou *Mon dictionnaire en couleurs* de Nathan répondent mieux aux pourquoi des petits. On lit dans le Nathan:

grillage: pour que l'air et la lumière entrent dans la cabane sans que les lapins puissent se sauver, le fermier a installé un grillage. Cela ressemble un peu à un filet qui serait en fil de fer. À travers les mailles du grillage, Sophie a glissé une carotte dont le lapin se régale.

Le Hachette-CEC répond pour sa part à merveille aux besoins des écoliers de la fin du primaire. Sur les notions philosophiques ou politiques, les auteurs renvoient prudemment à d'autres notions: dictature est éclairé par démocratie par exemple.

Un bon achat donc, qui surclasse le *Larousse pour débutants*, plus vieillot. On n'y retrouve pas assez de mots courants au Québec, malheureusement.

Lucette Brouillet Bertrand amusera les familles qui jouent au scrabble tout en distrayant les écoliers les jours de pluie... Comme Raymond Devos, Mme Bertrand commence par jouer sur les différents sens du son «camp», pour continuer avec «cou», «chair», «ton» et autre «foi». Le livre a de belles vertus pédagogiques puisqu'on y trouve une phrase-clé, un exercice, des mots-croisés, des jeux. Le jeu continue même puisque les enfants sont invités à trouver d'autres homonymes.

De son côté, Alain Grée continue de promener ses Farfeluches, cette fois-ci autour du monde (après le cirque, l'océan, etc.). Une illustration sert de prétexte pour plaquer 269 mots sur 269 objets ou animaux. L'ennui avec Alain Grée, c'est qu'il hésite continuellement sur le niveau de vocabulaire. Au Brésil, on rencontre un sapajou et une atèle (des singes) un toucan et un ara (des perroquets), en Afri-

Suite à la page 24

Ajoutez au prestige de vos publications...

annoncez-les dans le Devoir !

Jacqueline Avril

844-3361

20% ET PLUS
RÉDUCTION PERMANENTE
DE 20% ET PLUS SUR TOUS NOS LIVRES
Champigny
844-2587

café
Pour améliorer son français écrit

Cours autodidactique de français écrit

Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription: le 17 septembre 1982

Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:

Université de Montréal
café
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

D 82-06-26

folio
10e anniversaire
340 auteurs 1400 titres

éditions hurtubise hmh ltée

Solange Lévesque
L'amour langue morte
roman

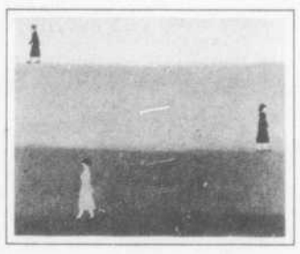

L'arbre HMH

Solange Lévesque
L'Amour langue morte
Roman
Un livre qui dit les choses sans avoir l'air d'y toucher et sans se soucier des modes.
246 pages **9.95 $**
En vente chez votre libraire

7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323

LES SULPICIENS ET LA CULTURE À MONTRÉAL AU XIXe SIÈCLE

par **Marcel Lajeunesse**

Cet ouvrage décrit la contribution des Sulpiciens à l'organisation, au maintien et à l'évolution de certaines formes culturelles typiques (bibliothèques, conférences publiques, périodique littéraire) de Montréal au 19e siècle.

276 pages, 13,95 $

les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Qui aime lire ...aimera

Derniers soubresauts d'un monde occidental à l'agonie, à la périphérie d'une grande ville. L'organisation et le ravitaillement de la société humaine achèvent de se dégrader, des bandes sauvages cherchent à imposer leur loi de la jungle et font règner la terreur dans la ville en décomposition. Au milieu de ce chaos, une femme s'efforce de demeurer lucide et sereine. Elle découvre dans la contemplation la voie d'une vie neuve, au travers du mur de la réalité, au-delà des convulsions finales...

238 pages **13,75 $**

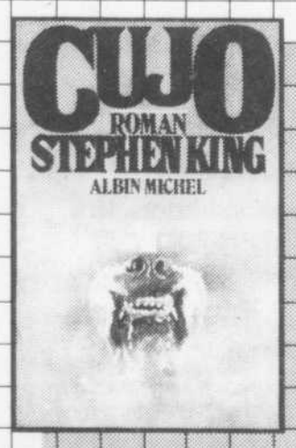

Cujo est un saint-bernard de cent kilos. C'est aussi le chien de la famille Camber et le meilleur ami de Brett Camber, qui a dix ans. Un jour, Cujo chasse un lapin qui se réfugie dans un trou — une petite grotte souterraine habitée par quelques chauves-souris atteintes d'une horrible maladie. Ce qui va arriver à Cujo et à ceux qui auront le malheur de l'approcher constitue le sujet du roman le plus palpitant que Stephen King ait jamais écrit.

Un véritable chef-d'œuvre de suspense littéraire

354 pages **14,95 $**

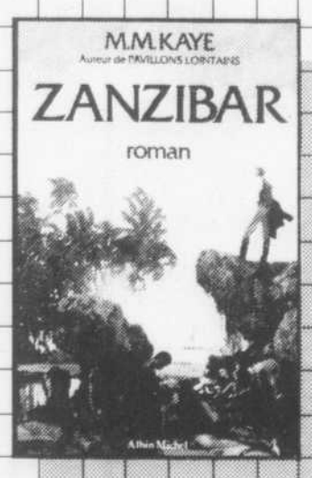

Parce qu'elle a été bouleversée par un roman récent, « La Case de l'oncle Tom, » une jeune fille appartenant à la meilleure société de Boston quitte l'Amérique pour s'en aller de l'autre côté du monde: à Zanzibar qui, en ce milieu du XIXe siècle, lui apparaît comme la plaque tournante du commerce des esclaves. Une fois sur place, elle ne doute pas de pouvoir mettre un terme à ce honteux trafic. Mais, au cours de la longue traversée qui doit la mener là-bas, une terrible tempête infléchira brusquement son destin...

Par l'auteur de PAVILLONS LOINTAINS

444 pages **16,95 $**

La vie à Ceylan était calme en 1914. Les Wingate ont de l'argent, une domesticité nombreuse. Mariés depuis huit ans, Charles et Elizabeth Wingate partagent avec Jennifer, leur petite fille, un bonheur apparemment sans faille.

Une succession d'événements va pourtant briser cette heureuse quiétude. En apprenant d'abord que Charles n'a pas toujours été un mari irréprochable, Elizabeth découvre que la vie d'une femme ne doit peut-être pas se situer toute entière dans l'ombre de son mari. C'est le roman d'une femme où toutes les femmes se reconnaîtront.

534 pages **19,95 $**

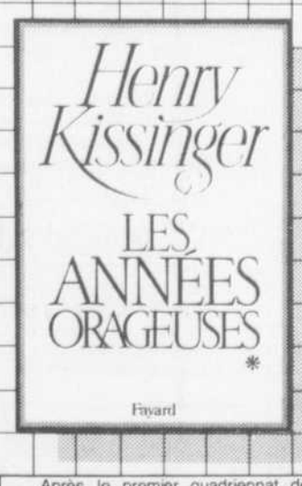

Après le premier quadriennat de Nixon (1969-1973) qui forme le sujet des 2 tomes intitulés *À La Maison Blanche*, c'est « l'effondrement cauchemardesque de l'autorité » aux États-Unis qui court en filigrane dans le tissu des événements mondiaux auxquels l'auteur a été mêlé en 1973-1974 et qu'il décrit dans cet ouvrage:

l'accord de Paris sur le Vietnam, le sommet Brejnev-Nixon de 1973, le resserrement des liens entre les USA et la Chine de Mao, l'année de l'Europe et l'affrontement Kissinger-Jobert, la chute de Salvador Allende, la guerre d'octobre au Moyen-Orient et... le Watergate.

754 pages (24 photos) **34,95 $**

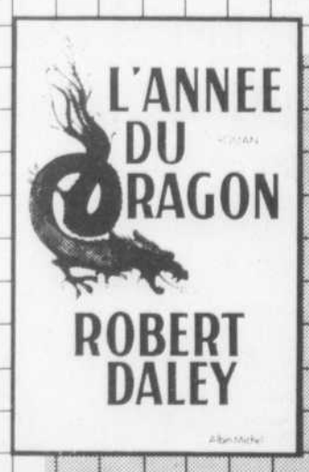

Il y a quelques années le crime était inconnu chez les Chinois d'Amérique. Aujourd'hui c'est le règne du meurtre, du racket, de la drogue, et les seigneurs chinois du crime se sont mis à défier les caïds de la Mafia.

Robert Daley, qui fut commissaire délégué de la Ville de New York et a connu de près le fonctionnement des services de police, s'est plongé dans cet univers d'une impitoyable férocité. Il en expose les secrets dans ce roman crépitant de passion, de vitalité et de danger.

444 pages **16,95 $**

H *diffusion* HACHETTE *International canada inc.*

Les livres de votre été ...chez votre libraire

Des disques beaux, assez bons et pas chers

par
Carol Bergeron

Possédez-vous une chaine stéréophonique très très sophistiquée? Si oui, cette chronique ne vous apportera sans doute pas grand chose. Mais à tous les autres, et ils sont légions, ceux qui se contentent d'un électrophone moyen et surtout ceux qui veulent connaitre un peu plus de musique tout en dépensant beaucoup moins, voici du nouveau.

C'est l'histoire d'un distributeur québécois, Trans Musique Inc., qui a tout récemment décidé de se lancer dans la diffusion du disque classique bon marché. Pas très original, quoique par les temps qui courent l'idée n'est peut-être pas aussi saugrenue surtout quand on s'arrête à penser que le moindre disque coûte en général plus de $12.00. En fait, la question est de savoir comment réduire au maximum les frais de production, d'usinage et de distribution sans rogner sur la qualité du produit fini. Pour Trans Musique, la solution est toute simple — l'oeuf de Colomb, quoi!: vous achetez des productions toutes faites. En cherchant un peu, vous trouverez bien l'occasion du siècle quelque part. L'occasion, Trans Musique l'a trouvée et c'est la firme française Musidisc. Quant aux résultats de cette aventure, voici ce que ça donne.

Le marché est à celui qui le prend. Trans Musique en a un, c'est celui des chaines de magasins populaires, des super marchés et pourquoi pas des disquaires.

L'usinage, ça, c'est autre chose: il faut aller à Toronto nous dit-on, et à Toronto il n'y a que trois maisons qui font la gravure et le pressage du disque; l'ennui, c'est qu'aucune d'elles n'est capable de produire des pressages comparables à ceux qui nous viennent d'Angleterre ou d'allemagne.

Le production, si elle n'est pas faite ici, c'est évident qu'elle ne profitera pas à nos artistes locaux mais il ne faut sans doute pas mêler les affaires et le mécénat. On serait également tenté de croire naïvement que ce que Musidisc a réussi en Europe pourrait être fait ici... Après tout, le produit Musidisc est en général de bonne qualité et s'obtient en France à des prix défiant toute concurrence.

Toutefois, dans le catalogue Musidisc, il y a à boire et à manger: autant au niveau du choix des interprètes qu'à celui de la réalisation technique, l'excellence voisine parfois avec le douteux, voire même la médiocrité. Il faut donc choisir et c'est là que le bât blesse. Parmi les 32 enregistrements que nous avons écoutés, certains ne valaient tout simplement pas la peine qu'on les reproduise. D'autres, au contraire, se sont avérés de très heureuses découvertes.

Soulignons dès maintenant l'intérêt de certains enregistrements de Josef Krips, de Jean-Pierre Rampal, d'Alain Marion et de Maurice André. Mais d'ores et déjà nous vous suggérons de fuir les 26 Préludes de Chopin (RC706): leur interprétation n'offre absolument aucun intérêt. Évitez à tous prix «les Valses Célèbres» de Johan Strauss (RC831): ce disque risquerait de vous enlever à jamais le goût de la valse viennoise. Enfin, ignorez les «Pages célèbres» (RC 802) si vous ne voulez pas prendre l'habitude d'écouter l'air de Paillasse en anglais. Procurez-vous plutôt le *Concerto de Aranjuez* de Rodrigo (RC 894), «Le Livre d'Or de la Harpe» (RC898), le «Debussy — Satie» (RC 708) ou le «Célèbre Canon de Pachelbel» (RC 775). Ce sont d'excellents enregistrements à tous égards; le seul risque est au niveau du pressage, vous pourrez toujours échanger votre disque.

Ces disques proviennent de la collection «Richesse Classique» chez Musidisc et sont maintenant distribués par Trans Musique inc. Ils nous parviennent dans de très jolies pochettes reproduisant des tableaux anciens. Les textes sont rarement très intéressants mais sont toujours en français. Ils se vendent $6.50 ou moins, en importation $7.98.

en tête d'affiche

par
Richard Gay

E.T. the extra-terrestrial. Un extra-terrestre seul sur terre est recueilli par un jeune garçon. Un conte à la manière de Steven Spielberg qui poursuit la démarche entreprise dans «Close encounters of the third Kind». Le spectateur est intrigué, amusé, émerveillé, touché. (Aux cinémas Alexis Nihon, Square Décarie, Odéon Laval et Brossard).

■

Marie Uguay. Avant que Marie Uguay ne meurt. Jean-Claude Labrecque assisté de Jean Royer a recueilli les propos de l'écrivain. De l'anecdotique à la profondeur, de la vie à la mort, en passant par la découverte des mots et de leur pouvoir. Document émouvant né de la rencontre d'une jeune poétesse déjà disparue et d'un cinéaste toujours à l'écoute. (Au cinéma Parallèle jusqu'à demain).

■

Bruno Carrière. Trois documents tournés par Bruno Carrière entre 1975 et 1978. «Le Scrapeur» et «Mon bout du monde» se rattachent davantage au cinéma ethnologique. «Vous Santé vous bien?» offre surtout une portée sociale. Les trois films font partie de la rétrospective des films de Carrière présentée ces jours-ci à Paris. (Au cinéma Parallèle du 28 juin au 4 juillet).

■

Das Boot. Un sous-marin allemand et son équipage pendant la seconde guerre mondiale. D'une efficacité dramatique exceptionnelle! Du réalisateur allemand Wolfgang Petersen. (Avec sous-titres français, à l'Elysée).

■

Diva. Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées. Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi! Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. (À l'Élysée).

■

Dîner. Baltimore, 1959, temps des fêtes. Cinq amis dans la vingtaine vivent les derniers moments de leur jeunesse. Une comédie dramatique rétro mais sans complaisance. Petit film fort sympathique. (Au cinéma de la Place Ville-Marie).

■

Montenegro. A Stockholm, une mère de famille qui s'ennuie auprès de son riche mari et de ses enfants découvre auprès d'une bande d'immigrés yougoslaves la liberté, la sensualité, l'Aventure. Tourné avec humour, fantaisie et érotisme par un Dusan Makavejev en grande forme qui a su utiliser à merveille les talents de Susan Anspach. (En français au Parisien).

■

La Guerre du feu. L'homme à la recherche du feu à l'époque de la préhistoire. Tourné avec des moyens considérables par Jean-Jacques Annaud. Produit par Denis Héroux. Cinéma quelque peu sensationnaliste. (Au Palace).

■

Les Uns et les autres. Musique, danse, mouvement, spectacle, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour plaire aux inconditionnels de Lelouch et du Boléro de Ravel. (Au Parisien).

■

Missing. Le dernier Costa-Gavras, palme d'or à Cannes. Au Chili, pendant le coup d'état, un jeune journaliste disparaît. Son père et sa femme le cherchent désespérément. Une histoire vraie. Un film dénonciateur qui a fait réagir le Département d'État américain. (Au cinéma Alexis Nihon, en français au Crémazie).

■

Il faut tuer Brigitt Haas. Service secrets, psychologie, amour fou. Climat trouble bien rendu par une image légèrement sous-exposée et un son sourd. Avec Philippe Noiret, Jean Rochefort et Lisa Kreuser. De Laurent Heyneman qui nous a déjà donné «la Question». (Au Dauphin).

■

La Femme d'à côté. Bertrand et Mathilde se sont aimés follement, séparés violemment et voilà que, par hasard, ils se retrouvent. D'une grande intensité émotionnelle que signe le Truffaut de l'amour-passion. Avec Gérard Depardieu et l'inoubliable Fanny Ardant. (Au Berri).

■

My Dinner with André. De Louis Malle, un film tout simple avec le metteur en scène de théâtre André Gregory et le dramaturge Whally Shawn. Une conversation à table, c'est tout! Pour le cinéaste, un défi. Pour le spectateur, captivant! (Au Cinéplex).

■

On Golden Pond. Katharine Hepburn et Henry Fonda s'y sont mérités des Oscars. Le film basé sur un drame familial est cependant lourdement conventionnel. (Au Cinéplex, en français aux Champlain et Laval).

■

Amour et érotisme au cinéma. L'évolution de l'amour et de l'érotisme dans le septième art à travers 80 longs métrages qui couvrent 60 ans de cinéma, soit de 1921 à 1981. (Au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 30 juin).

■

Cinéma des autres Amériques. Quelques images brûlantes d'un cinéma à redécouvrir. Des films d'Amérique latine et des Antilles dites françaises. (À la Cinémathèque québécoise jusqu'au 29 juin.).

RECITALS D'ORGUE

Un été en musique dans un cadre exceptionnel tous les mercredis soirs de l'été à compter du 30 juin à 20 heures.

Venez entendre les plus belles pages du répertoire jouées sur le magnifique orgue von Beckerath.

30 juin Bernard Lagacé -Montréal
7 juillet Pierre-Yves Asselin - Paris
14 juillet Denis Bédard - Québec
21 juillet Wilhelmina Tiemersma - Montréal
28 juillet Gisèle Guibord - Montréal
4 août Karl Hochreiter - Berlin
11 août Jacques Lacombe - Trois-Rivières
18 août Bernhard Marx - Freiburg
25 août Antoine Bouchard - Québec
1er septembre Raymond Daveluy - Montréal

Organisés par
LES CONCERTS SPIRITUELS

Billets en vente les soirs de récitals à 19 heures à la porte - $3.50; étudiants et âge d'or $2.50; au jubé de l'orgue $5.00

Renseignements:
Renseignements: **733-8211**

Oratoire St-Joseph

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

Jusqu'au 25 juillet 1982
Exposition rétrospective de l'artiste suisse
SOPHIE TAEUBER-ARP (1889-1943)
Une exposition organisée par
The Museum of Modern Art, New York
Jusqu'au 4 juillet 1982
Un hommage posthume à
FRANÇOISE BUJOLD
artiste reconnue tant pour la qualité de son enseignement que pour son travail de poésie, d'édition et de gravure.
Jusqu'au 19 septembre 1982
L'ART SYSTÉMATIQUE
Une sélection d'oeuvres canadiennes et étrangères tirées de la collection permanente du Musée d'art contemporain.

entrée libre

Musée d'art contemporain
Cité du Havre
Montreal H3C 3R4
Tél.: 873-2878

FESTIVAL À NOTRE-DAME 1982
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
MOZART TCHAIKOVSKY

TOUS LES CONCERTS DEBUTENT A 19H30

29 juin
MYUNG-WHUN CHUNG
Misha Dichter, pianiste

MOZART:
L'Enlèvement au sérail, ouverture
Concerto pour piano no 17, K. 453
TCHAIKOVSKY:
Symphonie no 2

CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRACE A LA GENEROSITE DE LA COMPAGNIE
POWER CORPORATION DU CANADA

Les billets seront en vente à tous les kiosques TICKETRON (0.75$), aux guichets de la Place des Arts, ainsi qu'à la basilique Notre-Dame à compter de 10 h a.m. le jour du concert
Billets: 7,50$ - 9,00$

Orchestre symphonique de Montréal
CHARLES DUTOIT DIRECTEUR ARTISTIQUE

Festival Ottawa
opera plus
Directeur artistique: **Mario Bernardi**

3-29 juillet 1982

Collard et Béroff, pianos
3 juillet
Quatuor à cordes Orford
6, 7 juillet
Jean-Philippe Collard, piano
8 juillet
Wanda Wilkomirska, violon
10 juillet
Quatuor à cordes Varsovia
14, 15 juillet
Michel Béroff, piano
17 juillet
Jean-Paul Sévilla, piano
20 juillet
Quatuor à cordes Emerson
23, 24 juillet
Trio à cordes Pasquier
Jean-Claude Pennetier, piano
27, 28 juillet

Billets: $6.25, $7.75, $9.50

Marilyn Horne
en vedette dans une nouvelle production de
Rinaldo
Handel
Benita Valente, Samuel Ramey
3, 9, 15, 21 juillet

Seraglio
Mozart
Costanza Cuccaro, Michael Myers
10, 16, 22, 24 juillet

Lucia di Lammermoor
Donizetti
June Anderson, Rockwell Blake
17, 20, 23, 27 juillet

$8.50, $13.00, $17.75, $23.75

En concert:
L'Infedeltà Delusa
Haydn
et
Stabat Mater
Szymanowski
29 juillet

$6.25, $8.25, $10.00, $12.75

avec l'Orchestre du Centre national des Arts

Plus ...films d'opéra, vidéos, expositions, causeries.

Rabais spécial accordé aux étudiants, aux personnes de l'âge d'or et aux groupes.

Festival Ottawa
Centre national des Arts
Ottawa K1P 5W1

Réservations sans frais
Four Seasons Hotel, Ltd.
Group Desk 1-800-268-6282

Four Seasons Hotel

Teleticket 237-4400
Zone sans frais en dehors d'Ottawa et de Hull uniquement: 416-514; 613-705-819
1-800-267-9038

National Arts Centre — Centre national des Arts

Le Train de l'Opéra

VIA Rail Canada vous convie au monde merveilleux de l'opéra!

Un enchantement visuel et sonore à partir de 75$*

Le «Train de l'Opéra» comprend l'aller-retour en voiture-coach, la correspondance de la gare à l'hôtel, une nuit d'hébergement et un fauteuil de choix à l'opéra.

* Prix par personne au départ de Montréal, à raison de deux adultes par chambre.

Pour renseignements et réservations, veuillez communiquer avec votre agent de voyages ou VIA au 692-3940. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.

Détenteur d'un permis du Québec

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.
VIA

Festival Ottawa
opera plus

Hommage à Haydn, Stravinky, Szymanowski

Jean-Philippe Collard — Michel Béroff

Le Quatuor à cordes Orford

Le Quatuor à cordes Varsovia

Wanda Wilkomirska

Jean-Paul Sévilla

Jean-Claude Pennetier

Trio à cordes Pasquier

Le Quatuor à cordes Emerson

Collard et Béroff, *pianos*
3 juillet
17:00
Mozart, Schubert, Stravinski

«Le duo Michel Béroff et Jean-Philippe Collard a été le clou de la série de concerts de musique de chambre.»
- Ottawa Citizen

Le Quatuor à cordes Orford
6 juillet
20:30
Haydn, Prokofiev, Beethoven

7 juillet
20:30
Haydn, Ravel, Beethoven

« ... quatre solistes de tout premier plan. Leur technique individuelle est parfaite.»
- Weiner Kurier, Vienna

Jean-Philippe Collard, *piano*
8 juillet
20:30
Haydn, Schumann, Szymanowski, Chopin

«Un jeu époustouflant, une fougue merveilleusement maitrisee et assortie d'une extrême sensibilité.»
- Los Angeles Times

Wanda Wilkomirska, *violon*
10 juillet
17:00
Beethoven, Brahms, Szymanowski

«Exceptionnellement douée, un jeu sublime.» **- The New York Times**

Le Quatuor à cordes Varsovia
14 juillet
20:30
Haydn, Szymanowski, Brahms

15 juillet
17:00
Szymanowski, Glazounov, Dvořak

«Ils se situent dans les tous meilleurs quatuors à cordes actuels ...»
- Montreal Gazette

Michel Béroff, *piano*
17 juillet
17:00
Haydn, Schumann, Szymanowski, Stravinski

«Michel Béroff est tout simplement génial.» **- Globe & Mail, Toronto**

Jean-Paul Sévilla, *piano*
20 juillet
17:00
J.C. Bach, Haydn, Brahms, Chopin, Szymanowski

«C'était un récital remarquable ... une technique qui allie le brillant extraverti, la sonorité chaleureuse, la limpidité de la trame pianistique ...»
- Le Droit, Ottawa

Quatuor à cordes Emerson
23 juillet
17:00
Haydn, Stravinski, Schubert

24 juillet
17:00
Haydn, Stravinski, Beethoven

«Le Quatuor Emerson: la révélation du Festival. S'il y a un Quatuor à réinviter au festival, c'est bien celui-là.» **- Le Droit, Ottawa**

Trio à cordes Pasquier Jean-Claude Pennetier, *piano*
27 juillet
17:00
Haydn, Stravinski, Kodály, Szymanowski, Strauss

28 juillet
20:30
Mahler, Stravinski, Kodály, Brahms

«Devant la parfaite cohésion, la vie intense, la beauté des sonorités de ces trois jeunes du Nouveau Trio Pasquier, on reste perplexe. Il serait pas trop présomptueux d'espérer mieux encore.» **- La Nouvelle République, France**

Billets: $6.25, $7.75, $9.50

Abonnez-vous et économisez jusqu'à 20%!

National Arts Centre — Centre national des Arts

Zone sans frais en dehors d'Ottawa et de Hull uniquement: 416-514; 613-705-819
1-800-267-9038

Jean Barbeau

C'est arrivé dans la rue hier

par
Robert Lévesque

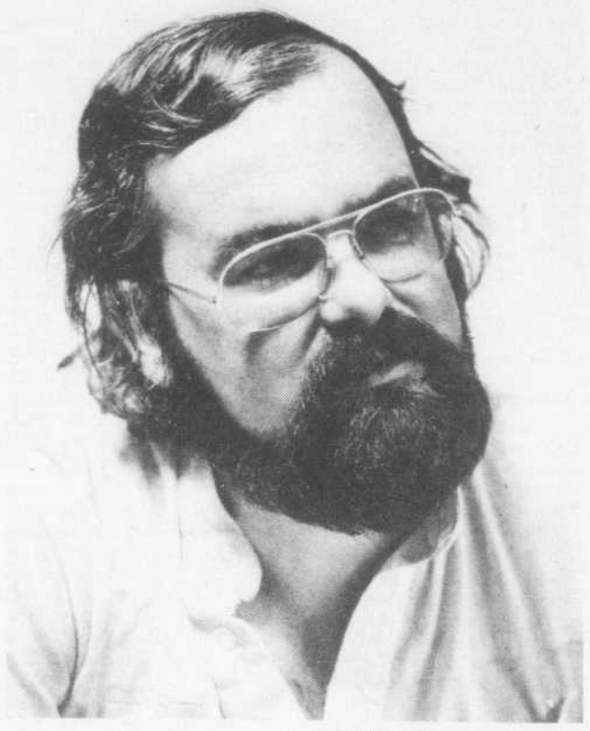

Photo Jacques Grenier

UN négroni, deux paquets de légères, il est trois heures de l'après-midi et Jean Barbeau s'embarque lentement dans une conversation. Comme Goglu, un samedi soir d'ennui, devise avec son chum chauffeur de taxi, pourquoi se presser? Chez Barbeau, rien n'est vraiment urgent, tout va vers son destin, c'est, comme un de ses beaux titres, le théâtre de la maintenance.

Tranquillement, on va faire le tour de son jardin d'auteur. Un jardin un peu en friche où souvent les pousses les plus durables ont tous des mauvaises herbes. On ne cultive pas chez Barbeau, on laisse pousser en liberté le chiendent. C'est le jardin des miracles, comme la Cour, où robineux, voleurs, chômeurs chroniques, prostituées, suicidaires réussissent à s'en donner à coeur joie dans un monde qui ne leur apporte presque rien. Les fleurs de la révolte fanent vite, résignées comme séchées.

Mais, attention, entre son négroni et ma bière, on ne parle pas si noir avec Barbeau. L'auteur d'*Une brosse* et de *La Vénus d'Emilio*, qui va du tragique au comique avec une déconcertantes rapidité, qui allie violence à désopilance, comme un Ubu des tavernes, fuit comme la peste la carrière de théoricien du théâtre. Barbeau écrit dru, et c'est le premier jet qu'il préfère.

C'est un écrivain, me dit-il, du quotidien. De l'observation directe. «Je préfère ce qui est arrivé hier dans la rue». S'il admire une pièce comme l'*Anse-à-Gilles* de Marie Laberge, où l'auteur va chercher ses appuis dans le passé, dans «le bagage historique», et s'il voue un respect profond à tout le théâtre de Michel Garneau, où la poésie et le souffle de la langue poussent plus loin le drame, Jean Barbeau, qui a déjà vingt-deux pièces à son actif (dont onze publiées), lui, a toujours eu comme force d'inspiration le «vécu présent». «Je ne serais pas à l'aise en dehors de la présence de ces personnages ordinaires que je choisis dans leur quotidien. C'est ce quotidien qui englobe tous les thèmes que j'aborde, et c'est par lui que je peux le mieux décrire la fragilité de ceux qui y sont soumis. Le quotidien, en quelque sorte, c'est la prison de mes personnages».

Et ces «personnages ordinaires» chez Barbeau, sont la plupart du temps des «vaincus». «Mon personnage, si tu veux, c'est celui qui a tout contre lui et qui essaie pareil. Je pense que sur ce point il réflète assez bien ce qu'a été le Québécois, et ce qu'il sera peut-être encore un bout de temps. Au début, je mettais en scène le vaincu pour dire qu'il doit, un jour, en sortir vainqueur. C'était tout le rêve indépendantiste. Aujourd'hui, maintenant qu'une équipe politique portée par ce rêve a pris le pouvoir, je crois sincèrement que le Québec est moins fragile, qu'il s'est donné des moyens pour se défendre, mais que l'essentiel n'est toujours pas atteint, toujours loin à l'horizon, et que pour l'instant on demeure sur un palier, et on risque de s'y ennuyer».

Bref, le Québec veille sur le perron. Dans toutes les fables théâtrales de Barbeau, depuis *Le chemin de Lacroix* et *Joualez-moi d'amour*, le nationalisme est aussi l'une des constantes à peine occultes. Sa morosité actuelle n'est pas sans importance si l'on considère qu'il a longtemps milité activement au sein du parti Québécois. En Abitibi où il a vécu de 73 à 80, il était des proches de l'actuel ministre Gendron et durant plusieurs années Barbeau fût président du PQ d'Abitibi-ouest. «Aujourd'hui, je ne militerais plus comme dans le temps, dit-il, ça ne me tente vraiment plus. Le rêve que l'on portait a pris le pouvoir, et l'on se rend compte que ce rêve est peut-être plus loin encore...».

Plusieurs ont déjà écrit que les personnages grossiers de Barbeau n'étaient pas «l'objet du rire», mais qu'à travers eux, comme Manon Lastcall ou *Ben-Ur*, on riait d'un état dont les personnages ne sont pas responsables. Le théâtre de Barbeau s'approche d'un théâtre de la cruauté où les héros sont les victimes d'aspirations toutes légitimes mais à qui les rêves sont interdits. Dans son quotidien, le vaincu n'a d'autre choix que la résignation dans un monde qui ne le satisfait pas.

Mais, bon vivant dans sa déprime, comme un robineux philosophe (l'ombre du Neveu de Rameau passe), Barbeau évite le piège (ou le risque?) du théâtre noir. Ainsi ses pièces les plus dures, comme *Une brosse*, qu'il m'avoue être sa pièce préférée, vont-elles aborder le thème de la violence, mais dans la bonne humeur. Les deux chômeurs de cette pièce qui a connu un bon succès à Paris sous le titre *Ivres pour vivre* vont aller plus loin dans leur état, et dans un procédé qui va garder, le spectateur constamment en accord avec les raisonnements du duo l'auteur amène ses personnages à débloquer dans la violence et à tuer dans la bonne humeur. Comme si l'on provoquait et anéantissait le rêve à la fois.

Comment écrit-il, Barbeau? Avec la méthode des petits cahiers. Il en traine toujours quelques-uns sur lui qui correspondent à autant de canevas. La première étape est celle de l'observation et de l'accumulation de détails. Ensuite, lorsqu'une idée est arrêtée, c'est l'étape favorite, le premier jet. «Tout surgit en même temps, dit-il, la structure, le squelette, les directions à prendre, les syncopes. Ce que j'aime le moins, c'est l'étape suivante, la réécriture, c'est l'étape des douleurs». Et finalement, c'est l'étape des corrections en cours de production avec les comédiens qui ont à se mettre le texte dans la bouche et le metteur en scène, le maître d'oeuvre du spectacle. Barbeau a toujours eu «ses» metteurs en scène, qui croyaient fermement au style particulier qui est le sien, un style dont certains admirent le côté brut alors que d'autres lèvent le nez sur le côté primaire. Ce fût Jean Guy, à Québec, qui monta les premiers Barbeau du temps de la troupe des Treize à l'Université Laval, puis Yvon Thiboutot, Claude Septembre, puis Albert Millaire au TPQ, l'encouragement de Paul Hébert, et finalement, maintenant, Claude Maher («mon meilleur lecteur critique», dit Barbeau) qui met en scène le 22ème Barbeau cet été à La Relève à Michaud, *Minuit Chrétien*, et qui signera chez Duceppe en avril 83 le 23ème Barbeau, *Les gars*.

Jean Barbeau est l'un des très rares auteurs dramatiques québécois à pouvoir vivre de son théâtre. À 37 ans, il est l'un des plus joué, et ses comédies sont constamment reprises, particulièrement dans les théâtres d'été. Cette saison, il est à l'affiche de quatre théâtres. Son rhytme: une pièce à tous les trois ans en saison régulière, une comédie par été chez Claude Michaud depuis trois ans, et la demi-douzaine de reprises par année. Une fiche que lui envieraient plusieurs auteurs.

Pour Barbeau, tout a commencé au Séminaire de Lévis au milieu des années soixante. Pour sa première représentation théâtrale, il avait été gâté: une audace d'un curé à la mode qui avait monté *La cantâtrice chauve* d'Ionesco avec distribution masculine. C'est là que la mouche va le piquer. «C'était primaire, instantané, je voyais la salle rire, et je voulais réussir le même miracle». Mis au défi d'écrire une pièce par le même curé d'avant-garde, ce sera le déblocage avec *Caïen et Babel*, une fresque historico-comique écrite avec deux camarades, Serge Laliberté et Guy Tremblay. En 66, ils s'attirent peut-être plus de sarcasmes que d'applaudissements au Festival de théâtre étudiant de Lac-Mégantic, mais Barbeau, à la régie, a définitivement pris goût au théâtre.

Il s'en va en Lettres à l'Université Laval, beaucoup plus pour faire partie de la troupe des Treize. C'est là qu'il écrira son premier texte théâtral seul, *Et coetera*, où Dorothy Berryman ira chercher un trophée de meilleure comédienne au Dominion Drama Festival à Windsor, et Jean Guy celui de la meilleure mise en scène. Ensuite, Barbeau écrira le canevas de ce que l'on a appelé la première création collective du théâtre québécois, *Les temps tranquilles*. Mais c'est à la sortie de l'université que Barbeau va trouver son style. Avec Dorothy Berryman (sa première interprète), Marc

Suite à la page 24

LA 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
L'éblouissante

Les Concerts Air Canada vous éblouiront avec six des plus populaires concertos pour piano. Au nombre des six pianistes invités, mentionnons Pascal Devoyon, André Laplante et André Gagnon.

LES CONCERTS AIR CANADA

5-6 octobre
Charles Dutoit
Horacio Gutierrez, *pianiste*
Moussorgsky: Une nuit sur le mont Chauve
Tchaikovsky: Concerto pour piano no 1
Stravinsky: Suites no 1 et no 2
Rachmaninov: Vocalise
Tchaikovsky: Ouverture 1812

30 nov.-1 déc.
Charles Dutoit
Pascal Devoyon, *pianiste*
Thomas: Raymond, ouverture
Saint-Saëns: Concerto pour piano no 4
Chabrier: Marche joyeuse
Champagne: Danse villageoise
Dukas: L'Apprenti sorcier
Massenet: Le Cid, ballet

18-19 janvier
Uri Mayer
Juliana Markova, *pianiste*
Turner: Opening Night, ouverture
Grieg: Concerto pour piano
Chédrine-Bizet: Carmen Ballet
Sibelius: Finlandia

21-22 février
Raffi Armenian
Chia Chou, *pianiste*
Wagner: Die Meistersinger, ouverture
Rachmaninov: Concerto pour piano no 2
Schubert: Rosamunde, ouverture et musique de ballet
Godfrey Ridout: Frivolités canadiennes
Johann Strauss: Valses et Polkas

19-20 avril
Erich Kunzel
André Laplante, *pianiste*
Concerto pour piano no 1 de Mendelssohn et oeuvres de Liszt, Bizet, Gershwin, Richard Rodgers. Des extraits de «Annie» et autres mélodies populaires

3-4 mai
Charles Dutoit
André Gagnon, *pianiste*
Rossini: Il Signor Bruschino, ouverture
Mozart: Concerto pour piano, K. 482
Rimsky-Korsakov: Schéhérazade

Abonnez-vous dès maintenant! Épargnez 15%

Téléphonez au **842-3402** et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts. Prix spéciaux pour étudiants et personnes de plus de 65 ans, gracieuseté de **The Gazette.**

OSM Orchestre symphonique de Montréal — Charles Dutoit Directeur artistique

LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC: été 1982
AVEC LE CONCOURS DE
L'ACADÉMIE DES ARTS VANTAGE

Ces théâtres sont membres de l'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE THÉÂTRE

Montréal et Rive-Sud

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE ST-LAURENT
Île Charron
LA BONNE ANNA
de Marc Camoletti
Réjean Lefrançois—Rose Ouellette—Gisèle Trépanier—Marc Hébert—Claudie Verdant
(514) 651-5250

THÉÂTRE DE MARIEVILLE
Marieville
ET TA SOEUR
d'André Roussin
Anne Bryan—Gisèle Dufour—Sophie Faucher—Roger Garceau—Jean Guilda—Guy Provost
(514) 460-3033 et 861-4938

THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD
auditorium de la polyvalente de Mortagne, Boucherville
MINUIT CHRÉTIEN
de Jean Barbeau
Jean-Pierre Chartrand et Claude Michaud
(514) 655-2131

THÉÂTRE DE BELOEIL
Beloeil
LA CHAMBRE MANDARINE
de Robert Thomas
Jacques Godin—Didier Hoffmann—Roseline Hoffmann—Andrée Lachapelle—Jacques Piperni
(514) 464-0648 et 861-5037

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE
Saint-Marc-sur-Richelieu
LÉDA OU LE CHEVAL QUI RÊVE
de Maryse Pelletier
Janine Sutto—Denise Morelle—Mirielle Lachance—Michel Daigle—Frédérike Bédard—Denis Roy
(514) 584-2226

THÉÂTRE DU VIEUX FORT CHAMBLY
Chambly
MÉLI-MÉLO OU LE MORTEL SECRET
de Pierre Guénette
Lénie Scoffié—Carole Séguin—Richard Lalancette—François Trottier—Pierre Lenoir
(514) 658-5016

Québec et ses environs

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN
Lac Beauport
PLAISANTERIES
d'Anton Tchékhov
Catherine Bégin—Guy Nadon—Albert Millaire
(418) 849-4277

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE
Ancienne Lorette
MON BÉBÉ
de Maurice Hennequin
Estelle Gélinas—Diane Aubin—Anne Houdy—Michel Nadeau—Jean-François Gaudet—Benjamine Roy—Marie-Eve Gagnon—Alpha Boucher
(418) 872-1424

THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL
St-Michel de Bellechasse
PLAISIR D'AMOUR INC.
de Pierre Goulet
Normand Chouinard—Hélène Loiselle—Lionel Villeneuve
(418) 884-2839

THÉÂTRE DE L'ÎLE
St-Pierre, Île d'Orléans
FAUT DIVORCER
de Bertrand B. Leblanc
Janine Angers—Louis Fortin—Jean Guy
(418) 828-9530

Région de Drummondville

THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE
Saint-Fortunat
LA RUÉE VERS LAURE
de Marie-Thérèse Quinton
Janine Mignolet—Pierre Collin—Guy Mignault—Jacques Morin
(819) 344-2402

CHALET LA GRANDE COULÉE
Kingsey-Falls
UNE FILLE DANS MA SOUPE
de Terence Frisby
Traduction de M. Moussy
Jacques Thisdale—Rita Lafontaine—Diane Robitaille—Armand Labelle—Jean Deschênes—Ronald Tremblay
(819) 848-2818

Région de l'Estrie

THÉÂTRE DE L'ATELIER
Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke
LES DERNIÈRES CHALEURS
de Michel Chevrier et Louise Roy
Carole Chatel—Mireille Daoust—Benoît Dumont—Louiselle Fortier
(819) 563-1778

CHALET DE SKI DU MONT ORFORD
Orford
LE PREMIER
d'Israël Horovitz, traduction de Claude Roy
Serge Christiaenssens—Diane Dauphinais—René Lefebvre—Jean-Marie Moncelet—Jean-Pierre Roy
(819) 843-6548

Région de Joliette

THÉÂTRE BELLE-MONTAGNE
St-Jean-de-Matha
LA VÉNUS D'ÉMILIO
de Jean Barbeau
Jean-Pierre Masson—Isabelle Lajeunesse—André Cartier
(514) 886-2737

THÉÂTRE DES PRAIRIES
Notre-Dame-des-Prairies
LE DERNIER DES DON JUAN
de Neil Simon, traduction de René Dionne
Roger LeBel—Louise Rémy—Monique Chabot—Johanne Seymour
(514) 756-0559

Région Nord de Montréal et des Laurentides

THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR
St-Sauveur-des-Monts
COMPTANT-CONTENT
de Gilles Richer
Danielle Bissonnette—Claude Blanchard—Angèle Coutu—Jean Coutu—Robert Rivard
(514) 227-3747 et 435-3011

THÉÂTRE SUN VALLEY
Val-Morin
UNE FOIS PAR SEMAINE
de Muriel Resnik, adaptation de Marcel Mithois
Françoise Faucher—Louis Lalande—Gabrielle Mathieu—Serge Bossac
(514) 229-6655

Région Nord de Montréal et des Laurentides

THÉÂTRE MALENFANT
Terrebonne
EN ATTENDANT QU'LE JOUR SE LÈVE
de Michel Dubuc et Yves Raymond
Danielle Fichaud—Yves Raymond—Francis Reddy
(514) 492-0165

THÉÂTRE DE STE-ADÈLE
Ste-Adèle
CHARIMARI
de Pierrette Bruno
Marie-Josée Dalpé—Pierre Dufresne—André Lacoste—Louise Latraverse—Marc Luttrell
(514) 430-8770 et 229-2454

Centre du Québec

CENTRE CULTUREL DE SHAWINIGAN
Shawinigan
BERTHE ET ROSE EN FLORIDE
de Gérard Poirier
Normand Gélinas—Serge Hamelin—Gérard Poirier—Denise Proulx—Gisèle Schmidt
(819) 539-4822

Hull

THÉÂTRE DE L'ÎLE
Hull
MAMOURS ET CONJUGAT
de Jean-Claude Germain
Claude Lavoie—Micheline Morin—Claude Naubert—Luc St-Denis
(819) 771-6669

Région de Vaudreuil-Soulanges

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU
Côteau du Lac
SEXUELLEMENT VÔTRE
d'Edward Clinton, traduction d'Yvan Canuel
Yvan Canuel—Jean-François Doré—Lise Grégoire—Réjean Guénette—Patricia Nolin
(514) 456-3224

Le Théâtre du Bois de Coulonge
Le Théâtre Les Ancêtres,
Le Théâtre de Marjolaine
et Le Théâtre des Marguerites
sont également membres de l'Association des directeurs de théâtre

Mille milliards de dollars

Le trentième film d'Henri Verneuil

par
Richard Gay

Henri Verneuil pendant le tournage.

D'ORIGINE arménienne, Henri Verneuil est un vieux routier solide du cinéma français. Né en 1920, il commença à oeuvrer dans le cinéma au lendemain de la guerre après avoir travaillé à la radio et dans la presse écrite. Dans ses premiers longs métrages, il dirige Fernandel: *La Table aux crèves* en 1951, *Le Fruit défendu* et *Le Boulanger de Varlorgue en 1952*, *Carnaval* et *L'Ennemi public no 1* en 53, *Le Mouton à cinq pattes* en 1954 et *La Vache et le prisonnier* en 1959. Il dirigera plus tard Jean Gabin: *Des gens sans importance* (1955), *Le Président* (1960), *Un singe en hiver* (1962), *Mélodie en sous-sol* (1963), *Le Clan des Siciliens* (1969). Belmondo aussi: *L'Adultère*, sketch de *La Française et l'amour* (1960), *Un singe en hiver* (1962), *Cent mille dollars au soleil* et *Week-end à Zuydcotte* en 1964, *Le Casse* (1971), *Peur sur la ville* (1975) et *Le Corps de mon ennemi* (1976). Et Charles Boyer, Michèle Morgan, Danielle Darieux, Lino Ventura, François Perrier, Anthony Quinn, Alain Delon, Henry Fonda, Charles Bronson et Yves Montand. Quantité de grands noms donc dans quantité de grands succès. *Mille milliards de dollars*, le nouveau film d'Henri Verneuil, le trentième, met en vedette Patrick Dewaere aux côtés de Mel Ferrer, Jeanne Moreau, Michel Auclair, Caroline Cellier, Charles Denner et Anny Duperey.

Patrick Dewaere dans le rôle de Paul Kerjean, journaliste, déclare au président d'une multinationale interprété par Mel Ferrer: «en 1968, vous étiez 6,000 sociétés pour faire les mille milliards de dollars. En 1978, vous n'étiez plus qu'une cinquantaine. Aujourd'hui trente. Demain vous ne serez peut-être plus que cinq. Puis une?». Ces mots résument bien le ton et le propos du film qui a précisément pour sujet les sociétés multinationales.

Rejoint par téléphone à Paris, Henri Verneuil a expliqué au DEVOIR comment, en bouquinant dans une librairie, son attention avait été attirée par le titre d'un essai économique de Robert Lattès qui était «Mille milliards de dollars» et qui correspond au chiffre d'affaires des trente et une sociétés multinationales les plus puissantes du monde. «Ce chiffre, a précisé Henri Verneuil, me fascinait et m'inquiétait aussi parce qu'il est évident qu'une telle puissance financière qui représente une fois et demie la richesse annuelle de la France et un tiers de celle des États-Unis constitue un véritable pouvoir qui a des conséquences non seulement économiques mais aussi sociales et politiques».

À travers l'enquête que mène un journaliste au risque d'y laisser sa peau, *Mille milliards de dollars* propose donc un regard sévère et critique sur le phénomène des multinationales. «En fait, nous dira Verneuil, il s'agit d'un pamphlet contre le gigantisme».

Ce pamphlet, Verneuil l'a préparé, nous a-t-il dit, pendant deux ans et ce film il l'a produit, écrit, réalisé. «Si ce n'est pas du cinéma d'auteur, a-t-il affirmé, alors je ne sais pas ce que c'est». Et pourtant Henri Verneuil a souvent des propos assez acerbes à l'égard du cinéma d'auteur, tout au moins d'un certain cinéma d'auteur qu'il qualifie volontiers de «pseudo-intellectuel». Par exemple, dans une entrevue accordée à Christian-Marcel Russo dans «Le Tout-Cinéma», Verneuil déclarait: «je n'aime pas ceux qui étalent leurs vanités en se plaçant entre la caméra et le spectateur. Ceux qui arrêtent le film pour nous dire leurs phantasmes, leurs dernières lectures mal digérées, leurs pensées philosophiques simplistes et leurs réflexions puériles. Je n'aime pas ceux qui pensent au-dessus de leurs moyens et se prennent pour des arbres à chefs-d'oeuvre. Je n'aime pas les films qui ont toujours besoin d'être expliqués».

Quant à lui, Verneuil se définit avant tout comme un conteur. «Un conteur, nous a-t-il précisé, un peu comme dans la tradition orientale. D'ailleurs il ne faut oublier que je suis né en Orient.»

Mais il reste que dans *I comme Icare'* son long métrage prédécent et principalement interprété par Yves Montand et dans *Mille milliards de dollars*, le conteur cherche à faire réfléchir. Il y a effectivement dans ces deux films une portée, une dimension qui était absente de ses films avec Belmondo, Gabin ou Fernandel. Est-ce là le cinéma qui l'intéresse maintenant? «C'était le cas pour ces deux films, nous a répondu Verneuil, mais cela ne veut pas dire qu'il en sera dorénavant toujours ainsi. D'ailleurs mon prochain film sera plus léger».

D'ailleurs Henri Verneuil n'est peut-être pas aussi à l'aise dans ce type de cinéma que dans des films d'action comme *Le Casse* ou *Le Clan des Siciliens*. *Mille milliards de dollars* souffre fondamentalement d'un mariage imparfait entre une volonté documentaire sur les multinationales, leur pouvoir, leurs dangers et une volonté de raconter avant tout une histoire, un «thriller». L'aspect documentaire ne satisfait pas pleinement parce que trop général, l'aspect fiction est alourdie par des dialogues informatifs incessants. Quelque part entre les deux, l'intérêt de ce western de la haute finance se perd, du moins partiellement.

Et pourquoi Verneuil a-t-il demandé à Patrick Dewaere de jouer le rôle principal? «Pour sa fragilité, nous a répondu le cinéaste. Si j'avais utilisé un acteur comme Belmondo, par exemple, le spectateur n'aurait pas douté un seul instant des possibilités pour le personnage de réussir son enquête sur les liens entre une multinationale et un politicien. Belmondo gagne toujours. Avec Dewaere, on est moins sûr»

Il reste que Dewaere n'offre pas là une de ses meilleures interprétations. Certaines répliques sont drôlement dites. Il fait dire aussi que Dewaere est tellement souvent employé qu'il ne nous étonne plus. En fait, depuis quelques années, on a la mauvaise impression que tout le cinéma français n'a recours qu'à deux acteurs masculins: Dewaere étant le premier, Depardieu le second.

Enfin Verneuil a tourné *Mille milliards de dollars* de la même façon qu'il a réalisé ses films précédents. «Tout, nous a-t-il expliqué, est minutieusement préparé d'avance. Aucune place à l'improvisation ou presque pas. Le vrai moment de création pour moi c'est dans mon cabinet de travail où je fais même un dessin pour chacun des plans à tourner. Autrement dit, ma mise en scène c'est avant que je la fais parce qu'il m'apparait difficile de penser une mise en scène sur le plateau avec quatre-vingt personnes autour de moi.»

Henri Verneuil, nous l'avons déjà dit, a connu de nombreux succès. En 1971, *Le Casse* faisait, à Paris seulement 807,123 entrées. En 1975, 836,426 entrées pour *Peur sur la ville*. *Mille milliards de dollars* qui a coûté onze millions de francs n'a pas connu en France un aussi gros succès commercial. Pour Verneuil, la situation financière difficile des spectateurs français et le sujet même du film y sont pour quelque chose. Mais peut-être que la lourde réalisation de l'ensemble n'y est pas pour rien non plus. (Aux cinémas Parisien, Laval et Versailles).

The Great Ziegfeld

Un Oscar mérité

par
Francine Laurendeau

NOUS vous en avons déjà parlé, le Complexe Desjardins affiche chaque dimanche un long métrage qui fut en son temps couronné par l'industrie cinématographique américaine comme le meilleur film de l'année. Et le jeudi suivant, un autre le remplace. C'est dire qu'il faut ouvrir l'oeil et réagir vite si on ne veut pas rater cette série des Oscars qui se déroule depuis le 10 juin au rythme de deux films par semaine. Une excellente idée de France-Film que cette rétrospective du cinéma américain de 1927 à nos jours. D'un cinéma américain généralement commercial, en tout cas jamais élitiste, qui a su conquérir les publics du monde entier. On se souvient de *Gone with the wind* (Victor Fleming, 1940), de *Casablanca* (Michael Curtiz, 1943), d'*An American in Paris* (Vincente Minelli, 1951) et de grands succès dont je vous épargne l'énumération. Mais d'autres films, qui eurent leur heure de gloire, sont aujourd'hui à peu près oubliés.

Ainsi, *The Great Ziegfeld*, Oscar de l'année 1936, qui est à plusieurs égards un film remarquable, peut-être le meilleur film de Robert Zigler Leonard, consacré à un célèbre producteur de spectacles, auquel Vincente Minelli rendra hommage dix ans plus tard dans ses *Ziegfeld Follies*. Le Florenz Ziegfeld incarné par William Powell est un quadragénaire séduisant qui adore les femmes (lesquelles le lui rendent bien), qui les met en scène dans des spectacles de plus en plus gigantesques, les *Ziegfeld Follies*, et qui poussera l'audace jusqu'à lancer simultanément quatre de ses productions sur le Broadway (*Rio Rita*, *Whoopee*, *Show Boat* et *Les trois mousquetaires*). Le bon vieux lion de la Metro-Goldwyn-Mayer nous lance un regard en coin avant de pousser son rugissement sympathique. Et la fête commence. Nous sommes dans l'Amérique de 1893. Un monde où les femmes sont irrésistibles et fantasques, succombant aux hommes qui savent les couvrir d'orchidées et de diamants. Un monde où on fait fortune en trois mois et où on se ruine en trois jours. La vie de ce Ziegfeld nous semble aujourd'hui aussi fascinante qu'irréelle. Pour le rôle de sa première femme Anna Held, la comédienne autrichienne Luise Rainer (une élève de Max Reinhardt, à la beauté piquante) devait se mériter l'Oscar de la meilleure actrice, éclipsant cette année-là Irene Dunne, Carole Lombard et Norma Shearer. Une scène en particulier devait la rendre célèbre. Se marchant sur le coeur, Anna téléphone à Ziegfeld pour le féliciter, stoïquement, de son remariage. Puis elle raccroche et s'effondre brisée par la douleur: la malheureuse aime encore son exmari.

Mais ces épisodes sentimentaux, qui ne manquent pas de charme, pâlissent à côté des spectacles musicaux qui parsèment ce long métrage de trois heures. Sur des scènes qui brillent comme des glaces, les plateaux tournent sans heurt, découvrant des femmes fleurs, des femmes oiseaux-lyres coiffées d'aigrettes de deux mètres, des femmes scintillantes de strass ou vaporeusement auréolées de tulle, de dentelle, de satin, trônant sur des décors qui semblent sculptés dans de la crème chantilly. Les mots manquent pour décrire ces féeries fastueuses, d'une totale extravagance, dont le délire kitsch demeure insurpassé. (Signalons que la copie 35 mm noir et blanc est impeccable.) *The Great Ziegfeld* cède malheureusement la place dès demain dimanche à l'Oscar suivant.

The Life of Emile Zola, du réalisateur d'origine allemande William Dieterle, a également remporté en 1937 l'Oscar du meilleur scénario et celui du meilleur acteur de soutien, Joseph Schildkraut, dans le rôle d'Alfred Dreyfus. Car il ne s'agit pas tellement ici de la vie d'Emile Zola mais plutôt de son implication dans la célèbre affaire Dreyfus qui divisa profondément la France et passionna l'opinion mondiale au tournant du siècle. Pour défendre la victime de cette révoltante erreur judiciaire, Emile Zola n'hésita pas à se lancer dans la mêlée, publiant dans le journal de Clémenceau une lettre ouverte retentissante intitulée «J'accuse» (1892) qui devait par la suite le faire condamner à un an de prison et à 3,000 francs d'amende. Si Dreyfus fut finalement tiré de son bagne et réhabilité en 1906, les répercussions politiques de ce drame personnel secouèrent longtemps la France et c'est seulement en 1930 que la publication des carnets du major Schwartzkoppen allait définitivement prouver l'innocence du malheureux Dreyfus. Vue avec des yeux de 1937, l'affaire Dreyfus était donc encore fraiche et si *The Life of Emile Zola* prend quelques libertés avec l'histoire, on ne peut en tout cas pas taxer de mauvaise foi ce film honnête et courageux. Au Complexe Desjardins' du 27 au 30 juin.

Chicoutimi sous le signe de la science-fiction

par Marc Morin

CETTE année encore, Chicoutimi s'ouvre au monde de la science-fiction et du fantastique: du 7 au 11 juillet, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) accueille le troisième Congrès international francophone et le quatrième Congrès québécois sur la science-fiction et le fantastique, sous le thème de *Boréal et compagnie*.

Parrainés par le magazine québécois de SF *Solaris* et par l'UQAC, les congrès jumelés réuniront des écrivains québécois: Jean-Pierre April, René Beaulieu, Michel Bélil, Louis-Philippe Hébert, Daniel Sernine, Jean-François Somcynski, Elisabeth Vonarburg.

Se joindront à eux les écrivains Dominique Douay (France), John Brunner (Angleterre), Carolyn Cherryth (États-Unis), Phyllis Gotlieb (Canada), les dessinateurs Jean-Claude Mézières et Fred, les directeurs des revues *Imagine...*, *Pour ta belle gueule d'ahuri* et *Solaris*. Une soixantaine d'invités au total.

Les conférences traiteront de sujets aussi hétéroclites que le pouvoir de clairvoyance, le vampirisme, la SF et la religion, le matriarcat dans la bande dessinée, le fantastique et le folklore au Québec.

Une table ronde sur le fantastique abordera, entre autres, la question du renouveau des thèmes et celle du satanisme dans le fantastique moderne aux États-Unis.

Le musicologue anglais Maxim Jakubowski proposera aux congressistes une séance d'écoute et de réflexion sur les relations entre musique moderne et SF.

PALME D'OR GRAND PRIX DU FESTIVAL CANNES 82
COSTA-GAVRAS TRIOMPHE à CANNES
PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE
JACK LEMMON
SISSY SPACEK
un film de COSTA-GAVRAS
porté disparu
Version Française de
(missing.)
POUR TOUS
CREMAZIE
Sam. - dim.: 12.25, 2.40, 5.05, 7.15, 9.30.
Lun. à ven.: 7.15, 9.30.
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

"UN FILM DÉRANGEANT, PARFOIS IRRITANT, QUI MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA DÉMARCHE DE MARCO FERRERI!"
Francine Laurendeau, Le Devoir
SERGIO GOBBI et JEAN-PIERRE LEMOINE présentent
BEN GAZZARA ORNELLA MUTI
UN FILM DE MARCO FERRERI
18 ANS Adultes
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE
tiré du livre de CHARLES BUKOWSKI
7e SEMAINE
Le PARISIEN 5
480 STE-CATHERINE O 866-3856
1.20, 3.20, 5.20, 7.20 & 9.25

LES LOIS IMPLACABLES DU PROFIT... L'EMPRISE TENTACULAIRE DES MULTINATIONALES SUR LA VIE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DES ÉTATS!
POUR TOUS
UN $USPENSE signé: HENRI VERNEUIL
PATRICK DEWAERE
MICHEL AUCLAIR
CAROLINE CELLIER
CHARLES DENNER
ANNY DUPEREY
JEANNE MOREAU
MEL FERRER
HENRI VERNEUIL
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS
FERNAND LEDOUX • JEAN MERCURE • JEAN-PIERRE KALFON • JEAN LAURENT COCHET • ANDRE FALCON • JACQUES FRANÇOIS • ..... PHILIPPE SARDE
AUX 3 CINÉMAS!
PARISIEN: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
LAVAL: 1.20, 3.50, 6.20, 8.50.
VERSAILLES: 12.25, 3.15, 6.10, 9.05.
Le PARISIEN 4 — 480 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comediens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables,
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.00, 4.45, 8.30

ILS SONT DE RETOUR!
Venez plonger dans une vague de rire... qui rafraîchira votre été!
la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI
POUR TOUS
RENE MALO présente
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES
DANIEL AUTEUIL GUY MARCHAND
Gagnez un voyage pour 2 personnes à St-Tropez
gracieuseté de l'agence Merlin
Demandez votre coupon de participation lors de votre visite au cinéma
BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
JEAN-TALON — 2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ST-JEROME — CINEMA REX
2e film aux ciné - parcs, plus 3e film bonus ven. et sam.
BERRI: 12.10, 2.05, 4.00, 5.55, 7.55, 9.50.
CINE-PARC ODEON 1 — TRANSCANADIENNE SORTIE ST-BRUNO 98 655-0692 - 655-0697
CINE-PARC ST-JEROME 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 436-4773
CINE-PARC LAVAL - 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 14 622-5555
CINE-PARC CHATEAUGUAY 1 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659

16e SEMAINE DE TRIOMPHE!
RENE MALO PRESENTE
UN FILM FASCINANT
14 ANS
-Franco Nuovo, Journal de Montréal
LE GRAND GAGNANT DES "CESAR" 82
Meilleure Première Oeuvre
Meilleure Musique
Meilleure Photographie
Meilleur Son
C'est la 3e FOIS que je vois « DIVA » et me voici, pour la 3e FOIS plongé dans le ravissement.
-Francine Laurendeau, Le Devoir
Un film qu'il faut voir plus d'une fois et à chaque fois, on y découvre quelque chose de plus.
-Manon Péclet, Dimanche-Matin
J'ai eu la chance de voir 3 FOIS « DIVA », j'y ai pris autant de plaisir la 3e FOIS que la première fois.
-Luc Perrault, La Presse
Un film exceptionnel qu'il faut voir et revoir.
-René Homier-Roy
« DIVA », une promesse de génie.
-Bruce Bailey The Gazette
DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
avec FRÉDÉRIC ANDREI et WILHELMENIA WIGGING FERNANDEZ
PHOTOGRAPHIE DE PHILIPPE ROUSSELOT
MUSIQUE DE VLADIMIR COSMA
DISQUE DE LA MUSIQUE EN VENTE AU CINÉMA ET CHEZ LES DISQUAIRES
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
TOUS LES JOURS À 12.40, 2.55, 5.20, 7.30 et 9.40.

RENE MALO présente
Un très bon thriller politique, hyper réaliste.
Rene Homier-Roy - Bon Dimanche
POUR TOUS
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS
un film de LAURENT HEYNEMANN
avec PHILIPPE NOIRET et JEAN ROCHEFORT
LISA KREUSER BERNARD LE COQ MAURICE TEYNAC
9e SEM.
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D IBERVILLE 721-6060
TOUS LES JOURS: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

18 ANS Adultes
2e sem
l'important c'est d'aimer
ROMY SCHNEIDER
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

Les maisons anciennes (fin)

Fondations et structures

par
Mark London
et Cécile Grenier
de la fondation
Héritage Montréal

LES maisons de Montréal sont construites selon des principes qui lui sont propres. Ailleurs en Amérique du Nord, on utilisait plutôt une charpente à claire voie (2 x 4 tous les 16 pouces) ou une structure 'poutre et poteau' parée d'un revêtement.

Le carré de madriers est le type de construction le plus courant à Montréal. Tous les madriers, qu'ils soient de soutien ou de remplissage, ont de 2 à 3 pouces d'épaisseur. Ce type plus massif de construction assurait une meilleure protection contre les incendies, nos maisons étant construites l'une à côté de l'autre.

Les murs mitoyens en brique des maisons en rangée ont généralement de 8 à 12 pouces d'épaisseur et peuvent avoir une section moindre aux étages. À Montréal, tous les bâtiments devraient être revêtus d'au moins 4 pouces de maçonnerie, mais d'autres mesures étaient prises pour la prévention des incendies. Dans certaines municipalités, Outremont par exemple, on exigeait 8 pouces ou même 12 pouces de maçonnerie, ces murs étaient souvent portants, sans la moindre structure de bois.

Fondation et sous-sol: Jusqu'au début du siècle, ces maisons étaient en général construites sur des fondations de pierre de 2 pieds d'épaisseur reposant sur le sol. À partir des années 1920, on utilisa de plus en plus le béton. Moins épais, ce mur devait s'appuyer sur une semelle qui permettait d'assurer une aussi grande surface d'appui sur le sol. À l'époque, l'ouvrier qui fabriquait les coffrages pour le béton, construisait aussi la charpente de la maison. Il encastrait donc souvent les solives dans les murs de fondation. Parfois, il avait tendance à ajouter de la pierre au mélange afin de réduire la quantité de béton requise.

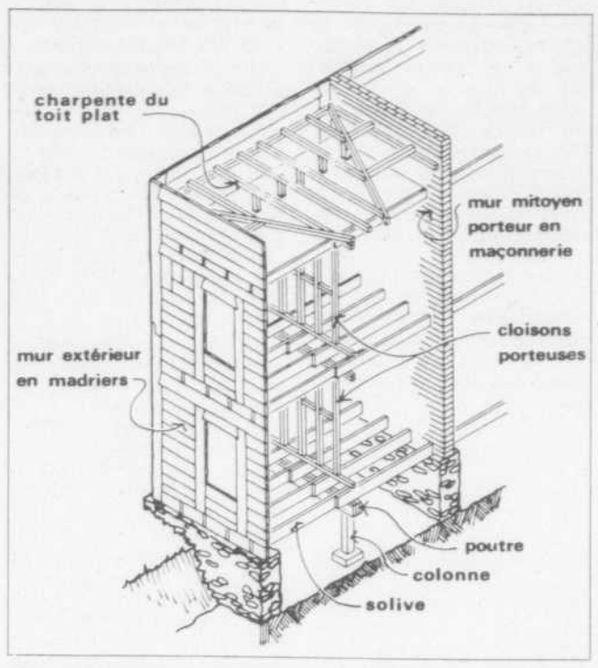

Structure type d'une maison de Montréal. Illustration tirée de «Ce qu'il faut savoir pour rénover une maison», Auger, J., Charland, L., Lavallée, J. et Paradis, R., Libre Expression.

Aujourd'hui, on coule d'abord les fondations de béton avant d'y déposer la charpente du plancher. La fondation doit distribuer le poids de la maison, résister aux poussées latérales du sol qui l'entoure, résister à l'infiltration d'eau et éviter les mouvements de structure causés par le gel du sol. Dans cet article, nous traiterons des trois problèmes les plus courants. Mouvements et fissure, infiltrations d'eau et comment agrandir l'espace excavé et couler en plancher de béton.

Les fissures et affaissements sont souvent causés par une distribution non uniforme du poids de la charpente sur le mur de fondation. Voici les principaux éléments pouvant amener l'instabilité du système de fondation:

- La semelle est trop étroite pour répartir adéquatement les charges, en particulier sur un sol peu résistant.
- Le sol s'affaisse surtout s'il s'agit d'un terrain en pente.
- Une partie de la maison est construite sur de l'argile alors que le reste s'appuie sur le roc. Le tassement naturel ne peut donc se faire également et provoquera des ruptures dans le bâtiment.
- Le mur citoyen est plus lourd que les autres cloisons, le tassement est inégal et provoque des lézardes.
- La composition du sol a changé au fil des années. Par exemple, on a pu drainer le sol des environs, et l'argile sèche a diminué en volume.

Il y a plusieurs façon de vérifier si la fondation s'est stabilisée. De préférence au printemps, et avec une colle 'Epoxie, on colle un morceau de verre qui recouvrira la fissure. Il faudra attendre un mois avant de vérifier si le verre s'est brisé, si oui, la fondation bouge encore et pour une fissure provenant d'un mouvement continu il faut appeler un spécialiste.

Aucuns travaux de rénovation ne doit être entrepris avant d'avoir réglé ce problème car les correctifs à apporter aux fondations peuvent affecter toutes les parties de la maison-plomberie, charpente, enveloppe et fondation intérieure — et il serait regrettable d'avoir à payer deux fois Pour le même résultat.

L'humidité dans le sous-sol peut être un indice d'une mauvaise ventilation. Pour assurer une ventilation adéquate, il faut un minimum de deux ouvertures localisées aux deux extrémités du sous-sol. Leur dimension doit être de un pied carré par 500 pieds carrés de surface de plancher. Faute de drain, il peut y avoir infiltration d'eau et la situation est d'autant plus grave si les murs de fondation sont fissurés. Donc, chaque maison devrait avoir un drain français, mais à Montréal, on omettait souvent de les installer, surtout autour des murs mitoyens.

On peut parfois éloigner les eaux de pluie du mur en construisant un talus en pente autour de la maison. Si cette solution devait s'avérer insuffisante ou impossible, il faudra installer un drain extérieur et imperméabiliser le mur. La marche à suivre devrait être la suivante: creusage d'une tranchée le long du mur de fondation, pose d'un drain juste au-dessus du niveau de la semelle sur un fond de pierre concassée et imperméabilisation des murs avec ciment et goudron. On peut également installer un drain intérieur.

Souvent à Montréal, les maisons n'ont pas de sous-sol, nous parlerons donc à ce moment-là de vide sanitaire. L'imperméabilisation et la ventilation y sont minimales. Souvent, les colonnes de bois s'appuient tout simplement sur une pierre ou même directement au sol. Il va sans dire que la pourriture règne. Mais même si le sol n'a pas encore causé de problèmes de structure, il est à recommander de remplacer les pierres sur lesquelles s'appuient les colonnes par des semelles de béton.

On peut profiter du fait que des travaux sont en cours pour aménager le sous-sol. Si l'on veut excaver, il faut prolonger en sous-sol le mur de fondation afin de bien répartir les charges de la maison sur le sol qui les supporte. On peut couler des murets et une nouvelle semelle à l'intérieur de l'ancien mur de fondation. Si l'on veut avoir un plancher en béton, il faut d'abord étendre un polyéthylène de 6 millièmes sur le sol nettoyé et nivelé qu'on recouvrira ensuite de béton. Il serait préférable d'installer des drains et de les recouvrir de gravier avant de poser le polyéthylène. L'entrepreneur n'aimera peut-être pas couler le béton sur le plastique, mais c'est essentiel. Il faudra bien s'assurer que les ouvriers n'enfoncent pas de bois dans le béton car ils pourraient ainsi crever le plastique.

Si l'on a de sérieux prolèmes d'infiltration d'eau, il est souhaitable d'étendre une membrane imperméable de goudron ou d'asphalte sur une dalle brute de béton que l'on recouvrira d'une dalle de béton de finition.

Structure supérieure: Plusieurs problèmes de structure, tels les planchers en pente et les ouvertures déformées peuvent être attribués aux problèmes de fondation dont il a été question plus haut. Le reste de cet article traitera des solutions à apporter à ces divers problèmes. Il y sera aussi question des techniques à utiliser lorsqu'on veut modifier des cloisons portantes: abattre une cloison ou agrandir une ouverture.

Dans les maisons étroites en rangée les planchers sont constitués de solives (souvent de 3" x 11", espacées de 2'0") qui sont généralement placées dans le sens de la largeur de la maison et encastrées dans les murs mitoyens. Il y a certaines exceptions à cette règle. Les maisons plus larges ont une cloison intermédiaire portante, située au centre de la maison, qui repose souvent sur une grosse poutre. Parfois, les solives changent de direction aux étages supérieurs, surtout si le rez-de-chaussée est occupé par un magasin.

C'est au niveau des fondations qu'originent le plus souvent les problèmes de structure, car à cet endroit la charpente de bois peut entrer en contact avec l'humidité. La base des colonnes qui s'appuie au sol peut pourrir, l'humidité du mur de fondation peut causer la dégradation des extrémités des poutres et des solives. Pour ce genre de problèmes on devra supporter temporairement la structure afin de remplacer toutes les parties pourries. Il faudra également traiter le bois avec un préservatif et ajouter de nouveaux appuis. On pourra ajouter de nouveaux poteaux qui reposeront sur une semelle de béton ou renforcer les solives en les doublant. C'est là un travail d'expert.

En général, il est possible de ramener la charpente de la maison à son niveau d'origine. Toutefois, s'il ne s'agit pas d'une rénovation complète, relever la structure serait une erreur car le plâtre craquerait et avec lui plusieurs fenêtres. Si votre maison est la dernière de la rangée, les entrepreneurs hésiteront peut-être à prendre en charge la réparation, de peur que le mur extérieur ne s'effondre pendant les travaux.

Une concentration des charges à certains endroits peut provoquer une déflexion du plancher. Par exemple, dans le cas d'ouverture de grande dimension dans une cloison portante, un linteau transferre les charges aux deux poteaux qui encadrent cette ouverture. Si ce transfert ne se fait pas directement au-dessus des solives mais entre celles-ci, le poids sera supporté uniquement par la planche du plancher qui pliera sous la charge. De même, si une cloison se trouve entre deux solives et parallèlement à celles-ci le plancher aura tendance à fléchir. Dans les deux cas, on devra ajouter un support de bois sous la cloison portante entre les solives.

Parfois, les cloisons portantes de différents étages sont désaxées et font plier les solives du plancher. Il est très difficile de corriger cette dénivellation si le mur portant n'est pas situé au-dessus de la poutre du sous-sol. Ainsi une charge assymétrique peut faire pivoter la poutre centrale, les solives risquent de se dégager de leur appui et tout le plancher peut s'effondrer. Il faut donc vérifier les deux extrémités des solives et s'assurer qu'elles s'appuient bien sur les poutres.

En théorie, la démolition de cloisons non portantes ne devrait pas poser de problèmes. En pratique, on peut considérer que le mouvement de la structure a fait assumer une fonction portante à ces cloisons, leur démolition pourrait donc occasionner un nouveau mouvement de structure et les problèmes concomitants. Il faut aussi tenir compte du fait que ces murs augmentent la rigidité de l'ensemble de la maison. Une ouverture d'un maximum de 4 pieds peut habituellement être aménagée dans une cloison portante sans difficulté. Il faudra tout de même prévoir un linteau et faire en sorte que les colonnes de part et d'autre de l'ouverture s'appuient vraiment sur une solive du plancher. Pour une ouverture plus grande ou pour l'abattement du mur, il faudra supporter temporairement le plafond de chaque côté du mur à l'aide de piliers s'appuyant au sol. Le mur portant sera remplacé par une poutre qui reposera sur deux poteaux. Ces derniers devront descendre jusqu'au sol et s'asseoir sur des semelles de béton. Ce n'est pas une mince affaire.

Ces travaux peuvent mettre en cause l'intégrité de la structure du bâtiment et devront être confiés à des experts (ingénieurs et architectes).

Les propos tenus dans cet article ont été tirés du cours de M. Jules Auger, architecte, offert par la fondation Héritage Montréal.

Cette série d'articles a été rendue possible grâce à l'aide financière du ministère des Affaires culturelles.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

Rénovation?
Construction?
permis R.E.C.Q.
membre de l'AECQ

Terrains disponibles
Des experts à votre service!
les constructions SOVIDAN Enrg.
1214 Kennedy, Terrebonne
Jour: 722-9090 Soir: 471-6945

PORTES? FENÊTRES?
ON A CE QU'IL VOUS FAUT!
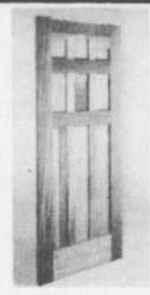
PORTE ET CADRE 2¼ $309
choix variés de portes à panneaux en cèdre et pin séché 1¾" et 2¼"
VASTE SALLE DE MONTRE
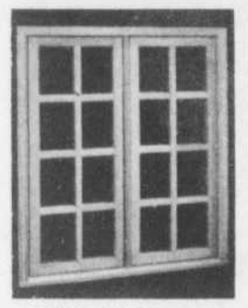
FENÊTRES À BATTANTS TYPE CLASSIQUE EN CÈDRE
AUSSI VENTE ET INSTALLATION DE PORTES D'ACIER FENÊTRES COULISSANTES ET ARMOIRES DE CUISINE
INSTALLATION GARANTIE
(permis du R.E.C.Q.)
ESTIMATION GRATUITE
QUALITÉ SERVICE
ÉCONOMIE
COGNEZ À LA BONNE PORTE!
Les fenêtres
SOVIDAN inc.
8260, boul. St-Michel, Mtl.
722-9090

Draperies
Valenciennes
confection — services à domicile
EN SPÉCIAL JUSQU'AU 10 JUILLET
verticaux en groover et tissus
76" x 84" seulement, spécial $165.00
1551 est Ste-Catherine, Mtl Tél.: 523-8130

FENÊTRES
REVÊTEMENT ALCAN
Conseiller depuis 1969
Nous offrons une garantie de 5 ans
326-2100 *estimation gratuite*
RÉNOVATION G.P. INC.
8185, boul. Langelier, St-Léonard

Conçue pour ceux qui exigent l'élégance, l'efficacité et la durabilité
AMIUM
ATELIER DE FENÊTRAGE
5580 Van Den Abeele Ville St-Laurent. (514) 336-3150

LES AMÉLIORATIONS AUGMENTENT LA VALEUR D'UNE MAISON.
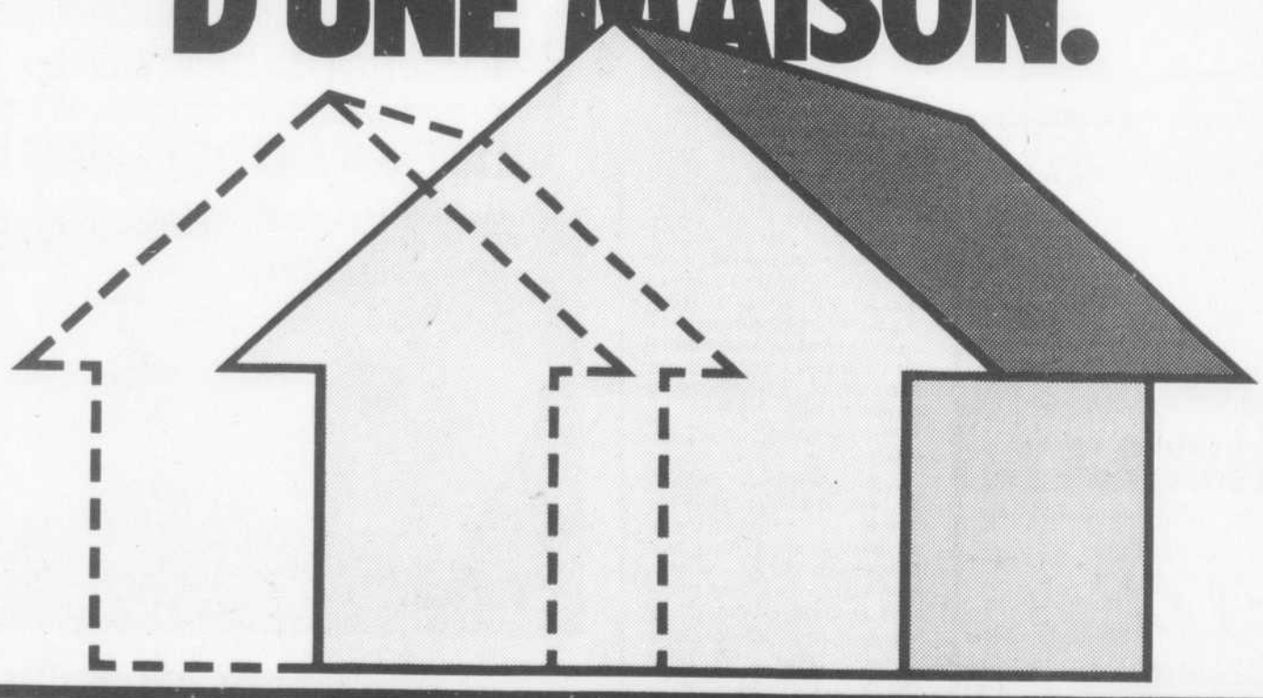
AVEC UN PRÊT DE LA CAISSE POPULAIRE.
Puisque vous avez décidé d'emprunter, autant y voir clair. À la caisse populaire, vous trouverez des gens qualifiés et disponibles pour discuter de vos projets. Votre demande sera étudiée avec beaucoup de soins et une fois acceptée, nous vous accordons notre aide. Souvent le jour même. En fonction de vos besoins et aussi de vos moyens.
Nous parlerons de prêt hypothécaire, s'il s'avère plus avantageux pour vous. Nous vous conseillons de commencer par ce qui est le plus important pour vous. Ce qui ne peut plus attendre et qui doit être fait cette année, comme:
- Réparer la toiture.
- Changer la plomberie.
- Améliorer le chauffage ou l'isolation.

Nous savons aussi qu'il y a des améliorations qui augmentent la valeur de votre maison:
- Finir le sous-sol.
- Construire une rallonge ou un garage.
- Aménager une terrasse, un patio ou le terrain.
- Faire installer une piscine.

PARLONS D'ARGENT.
la caisse populaire desjardins

Des assistés sociaux pour les musées privés

par
Marc Morin

FRAIS émoulu du bain de doléances et de velléités qu'a été sa tournée de consultation (pas moins de 800 mémoires reçus à travers le Québec en quatre mois), M. Clément Richard avait tout le loisir de temporiser, dans son allocution du 2 juin devant les membres de la Société des musées québécois (SMQ), en congrès annuel à Rimouski.

Le bilan du ministre des Affaires culturelles était on ne peut plus positif: reconnaissant que la muséologie avait connu, depuis sept ou huit ans, un «progrès assez exceptionnel», M. Richard a rappelé que son ministère avait créé, en 1974, un service spécialisé pour les musées privés.

«Nous connaissons mieux, a-t-il dit, les impacts des musées sur les milieux, impacts éducatifs d'abord, impacts économiques extrêmement positifs aussi. Et c'est pourquoi, dans les plus brefs délais, nous vous ferons connaître nos orientations nouvelles pour les musées.»

Par-delà un constat de dynamisme qui ne pouvait que flatter les membres de la SMQ, et d'ici à ce qu'il ait distillé les fruits de sa tournée en une nouvelle politique culturelle promise pour l'automne, M. Richard était justifié d'entretenir l'attentisme en ajoutant simplement que ces nouvelles orientations (pour les musées) seraient "balisées par quatre priorités»: maintien et, si possible, accroissement de l'aide au fonctionnement des musées; recours aux programmes ponctuels d'autres organismes d'État, notamment au plan des installations matérielles; mise sur pied d'un «véritable programme d'aide aux activités muséologiques»; aide, enfin, par le biais du Musée du Québec, du Musée d'art contemporain et du nouveau Centre de conservation du Québec, sous forme d'expositions itinérantes, de formation du personnel et de prêt d'oeuvres et d'objets d'art avec la participation d'une éventuelle Direction de la gestion et de la mise en valeur des collections d'ethnologie.

La rétrospective, «nec plus ultra» de la muséologie, et les promesses, normalement vagues, d'une politique en gestation pouvaient satisfaire des intervenants culturels menacés plus que quiconque par le couperet des compressions budgétaires. C'est en s'écartant de son texte pour annoncer une toute récente «bonne nouvelle» de son collègue aux Affaires sociales que le ministre Richard a fait surcauter plus d'un directeur de musée privé: dans le cadre du nouveau programme d'aide aux assistés sociaux, le ministère de M. Pierre-Marc Johnson mettra à la disposition des Affaires culturelles une somme de $2 millions que les organismes subventionnés pourront se partager à condition d'embaucher des prestataires du bien-être social le temps qu'il faudra pour les rendre éligibles à l'assurance-chômage.

En interview au DEVOIR, la directrice de la SMQ, Mme Nicole Lemay, assure que ce sont certains congressistes, et non pas la Société des musées, qui ont réagi négativement à l'annonce impromptue d'une aide aussi inattendue, ce qui ne l'empêche pas de voir là «création d'emploi au provincial et de chômage au fédéral...»

Le truc de l'assisté social converti en muséologue portait ironiquement à faux, le thème du congrès du 2 au 4 juin à Rimouski étant, justement, «Le travailleur de musée et le professionnalisme»!

«Nous serions malvenus d'ignorer cet objectif humanitaire en période de troubles économiques, reconnaît Mme Lemay. Ce dont nous avons besoin, c'est de personnel compétent et permanent. Mais dans ces années de vaches maigres, nous aurions mauvaises grâce à bouder quelque forme d'aide, dût-elle venir des Affaires sociales.»

D'ici à ce que soit connue la politique ministérielle qu'on leur prépare, les musées privés et centres d'exposition (la SMQ en regroupe 95, dont 51 sont «accrédités» par le ministère, les 44 autres ne recevant strictement aucune aide) s'inquiètent de l'acquis et se demandent où s'arrêtera l'érosion des services que le ministère leur avait consentis, surtout depuis 1975.

La SMQ, dont le président pour 1982-83 est M. Jean Lavoie du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, a un budget de quelque $100,000: 38% vient de Québec, 20% des Musées nationaux du Canada, surtout pour l'aide à la formation, et 42% de l'autofinancement.

L'érosion qui préoccupe la SMQ prend de l'ampleur depuis quelques mois. A l'époque, révolue, des générosités, le ministère créait une Direction des musées privés et centres d'exposition. Ces derniers temps, la revue trimestrielle *Muséovision* que publiait la Direction a cessé de paraître; sont disparus de même le Service de la diffusion, qui avait notamment compilé un *Répertoire des musées québécois*, le programme de formation et de séminaires en muséologie, et le poste d'architecte-conseil qui était à la disposition des institutions engagées dans des travaux d'aménagement muséologique.

«La Direction des musées privés est en train de se désagréger, déplore Mme Lemay. Il n'y reste que trois fonctionnaires, le directeur est parti et la direction est assumée par M. André Juneau, de la Direction générale des musées créée en 1980. On sent que le service aux institutions privées va se fondre à celui des musées d'État, naturellement privilégiés par le ministère.»

Dans son intervention au congrès de Rimouski, M. Richard se plaisait à souligner le fait que l'enveloppe budgétaire de l'aide au fonctionnement des musées était passée «de quelques centaines de milliers de dollars en 1974-75 à plus de cinq millions de dollars en 1982-83».

Pourtant, commente la directrice de la SMQ, «des $7 millions au total que le ministère consentira aux musées cette année, il faut retrancher les $3 millions qui vont au Musée des beaux-arts de Montréal, ce qui ne laisse que $4 millions à partager entre nos 50 autres musées privés et centres d'exposition accrédités. Ce n'est, de toute façon, qu'une augmentation moyenne de l'ordre de trois pour cent pour tous les musées en 1982-83 par rapport au précédent budget.»

Comme bien d'autres intervenants du milieu culturel, Mme Lemay ne peut que constater le paradoxe qui sous-tend l'action du gouvernement québécois: «D'une part, on refuse toute ingérence fédérale en matière d'éducation et de culture; d'autre part, lorsque surviennent des problèmes financiers, nous sommes forcés de nous tourner vers Ottawa.

«On reproche souvent aux États d'affecter trop de fonds à la Défense. Or, que défendons-nous le plus âprement au Québec depuis des années? La culture. Et pourtant... Bien sûr, les décisions politiques sont, par la force des choses, à court terme, c'est-à-dire d'une élection à l'autre. Pour un musée, le court terme, c'est 20 ans...»

À Rimouski, le ministre des Affaires culturelles a rappelé l'annonce — «qui n'a pas fait la manchette lors du dépôt du budget par mon collègue Jacques Parizeau» — d'une nouvelle mesure fiscale permettant le don d'oeuvres d'art à des musées en guise de paiement de droits successoraux, mesure dont les détails ne sont pas encore connus.

Mme Lemay, constatant à quel point le mécénat demeure, ici, bien en retard sur ce que le secteur privé pratique depuis des années aux États-Unis, trouve dans le dégrèvement «culturel» annoncé par le dernier budget Parizeau la perspective d'une percée croissante des institutions culturelles du côté du secteur privé, pour peu que le régime fiscal s'ouvre davantage sur cette source de financement. Plus qu'un défi, le désengagement relatif de l'État-providence forcera sans doute les musées, comme d'autres organismes culturels, à explorer la voie du mécénat d'entreprise.

Le «I Ching» trait par trait

par
René Viau

AU Centre Georges-Pompidou de Paris, l'artiste américain Walter De Maria — celui-là même qui a réalisé *Le Champ des éclairs*, où des pôles d'acier captent les éclairs sur plus d'un kilomètre, ou *Le Kilomètre de cuivre vertical* enfoui dans la terre à la Documenta de Cassel — a aligné 64 «sculptures». En bois blanc, des lignes continues — il y en a 192 en tout — et des lignes brisées — 384 — de sections hexagonales sont donc groupées en ces 64 «sculptures», îlots à la précision quasi-géométrique. Il y a dans chacun d'eux toutes les combinaisons numériques possibles de lignes continues et de lignes brisées. Art géométrique, sériel, abstrait ou minimal, quelle est cette étrange machine à la beauté si ordonnée?

LA ROUE DES MUTATIONS

Vieux de 3.000 ans, étudié par Confucius, les 64 hexagrammes sont autant de figures du vieux livre des mutations chinois consulté par les oracles et les philosophes, le «I Ching». Fasciné par son côté strictement visuel, Walter De Maria, au moment de la construction en très grand format de sa réplique du «I Ching» ne faisait que commencer à lire attentivement le livre des mutations. Ce «I Ching» de constater l'artiste par la suite, est bien plus qu'un moyen plus ou moins folklorique de tirer l'avenir. C'est un système recherché d'équilibre et de freins guidant la croissance et l'équilibre. Le «I Ching» c'est l'entrelac des forces primaires Yin et Yang en constante interpénétration, c'est d'autres forces émergeant: un système d'énergies, une représentation du monde à la pureté mathématique.

C'est cette représentation des symboles bien plus que son côté strictement «sculpture abstraite» qui a fasciné Jean-Claude Dussault, journaliste et écrivain. Après avoir consacré déjà cinq livres à la pensée orientale, c'est avec une belle érudition et un gros bon sens que Dussault nous livre ces constatations sur ce livre des mutations, aidé en cela de Jean Maillé qui, lui aussi, poursuit des recherches dans cette voie. Ceux qui recherchent le guide pratique ou l'exotisme facile devront s'abstenir.

«Nous nous sommes intéressés au fonctionnement du «I Ching» en tant qu'image dynamique du monde en mouvement, nous explique Jean-Claude Dussault. Le «I Ching» nous apprend que l'on vit dans un système d'équilibre et de déséquilibre en transformations continuelles. Le retour des mêmes forces cycliques va produire des situations différentes.» Pour Dussault, le «I Ching» n'est pas une façon bébête de prédire l'avenir. On tire des sentences, on regarde dans un livre d'interprétation et on lit ça comme si ça tombait du ciel. Il ne s'agit pas de «jouer» au «I Ching» mais bien, en revenant à la lecture de ces éléments essentiels, les traits, et en effectuant des recoupements philosophiques de cette antique pratique de comprendre ses fondements même, dépassant la superstition.

«Si j'ai été attiré par le «I Ching» dans son aspect énergétique et ses fondements philosophiques, de poursuivre l'auteur, c'est justement parce que j'y ai retrouvé avec passion des liens avec la philosophie indienne qui m'a toujours intéressé. C'est une philosophie essentiellement taoiste.» Le «I Ching», nous dit le livre de Dussault et Maillé, c'est dans le fond, une représentation du mouvement, l'expérience de la mobilité, de l'instabilité universelle, de la transformation continuelle des choses et des êtres. «C'est confirmé par les théories scientifiques modernes», nous dit Jean-Claude Dussault. Au centre de cette roue des variations se trouve le vide zen, la permanence du «juste milieu». Le «I Ching» et cette «conscience du vide» permettent de fusionner avec les grands courants cosmiques... C'est compliqué? Peut-être. Une chose est sûre. Ce livre qui s'alimente aux grandes sagesses orientales est avant tout une leçon d'être, modeste et simple. Le «I Ching» à l'usage le plus universel possible. C'est une méditation.

Cette méditation nous apprend que le monde est régi par l'équilibre du yin et du yang «beaucoup plus ouverture et fermeture que masculin et féminin comme on l'entend trop souvent d'une façon simpliste», de prévenir Jean-Claude Dussault.. Un trait continu et un trait brisé. L'application de cette opposition binaire par cette «machine sémiologique et chinoise» qu'est le «I Ching» rejoint l'universel. Tout est dans tout.

Le I Ching par Jean-Claude Dussault en collaboration avec Jean Maillé. Éditions Libre Expression. Montréal, 1982.

COURRIER /
Projection ordinaire

J'arrive enfin à trouver seul mon chemin dans ce labyrinthe de centre d'achat, bien malgré mon déchireur-de-moitié-de-billet qui a sans doute repris sa lecture depuis longtemps. J'entre dans ma salle puis suis tout de suite saisi par la température automnale qui y sévit: maximum 15°C. Ça c'est de la climatisation! C'est par soucis d'honnêteté qu'il y a de la glace sur le lettrage «Conditioned air» dans la publicité!

Pour nous détendre avant le film, de la musique. Du disco! Passe toujours sur une piste de danse, mais calé dans un fauteuil de cinéma à regarder un rideau, ça a l'air idiot! De plus, on nous offre des effets spéciaux dans la musique. La bande magnétique est trrrès irrégulière si bien qu'un sol peut être tantôt un si bémol tantôt un mi.

CLAC! Plus de musique! La lumière fond au noir en «buzzant» puis les rideaux s'ouvrent en sifflant. Un spectacle audio-visuel!!!

La projection commence. J'essaie de lire le générique à travers les rayures pendant que le projectionniste fait la mise au point (quinze secondes). Puis je réalise que je vais encore manquer le cinquième du film. Je m'explique. De chaque côté de l'écran et le haut et le bas sont disposés de larges bandes de tissu noir pour bien démarquer l'image. Mais ce qui fait que la scène qui a été tournée en plan-pied (les personnages cadrés de la tête aux pieds), on se contente de leurs présences du sommet des oreilles aux chevilles!

Un premier trou dans le coin supérieur droit de l'image nous annonce le changement de bobine-projecteur pour très bientôt, voilà le deuxième PAF! Pas trop de mal? Non, mais si le projectionniste peut refaire la mise au point, ah bon voila! Quant au son, eh bien il va falloir s'y habituer, puisque ce projecteur là ne renvoie pas tout à fait le même que son confrère. Un son définitivement plus sourd, dans le sens de moins clair. Comme si les comédiens parlaient avec de grosses couvertures d'épais lainage sur la tête. Cinq fois, a fallu se rajuster les oreilles!

Tout au long du film pour conserver son 15°C, le climatiseur part à intervalle régulier avec son «voumiiiit» bien particulier.

Croyant que ce n'est pas suffisant, des enfants me rappellent que je ne suis qu'au cinéma en courant tout autour de la salle, mon fauteuil vibre à chacun de leurs petits sauts. Provenant de la salle voisine, un tremblement de terre les appuie. Sa montre-bipbip le prévenant qu'il est déjà 21 h, mon voisin de rangée s'allume une cigarette.

Les lumières multicolores rallumées, je ramasse mes reins, décolle mes pieds de ce subtil mélange de coke et de popcorn et vais directement au déchireur-de-moitié-de-billet lui expliquer les petits problèmes. Il ne comprenait pas le francais!...

Jean-François BOUCHER,
cinéphile enragé.
Maisonneuve

The XCETERAS Group Show
1 juillet - 21 juillet—vernissage: 1 juillet: 20h-22h
galerie Jenson gallery
77, rue Ste Catherine est
287-9019
La Galerie est ouverte chaque jour de midi à 17h, incluant le dimanche

Boutique Latino Québécoise
Arts populaires du Mexique
1851 Amherst, Montréal, Qué.
Tél: 522-4876

GRAPHIMAGES II
Exposition de gravures 17 juin au 4 juillet
Dernière semaine!
739-2301
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine

Galerie TREIZE
Salle 1 Isabelle Leduc
jusqu'au 11 juillet
Salle 2 Luc Bourbonnais
jusqu'au 11 juillet
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.

Jean-Jacques Thibault présente...
à Toronto
L.-P. Bougie, C. Coulombe, M.-A. Nadeau, L. Pelletier
du 3 au 29 juillet 1982
Galerie Gadatsy
112 av. Yorkville
Vernissage le samedi 3 juillet de 14 h à 18 h
Renseignements: 844-9193 (Mtl) 925-2573 (Tor.)

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438 ouest, Sherbrooke, 845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
lun. au ven. de 9 h à 17 h30, samedi et dimanche fermé

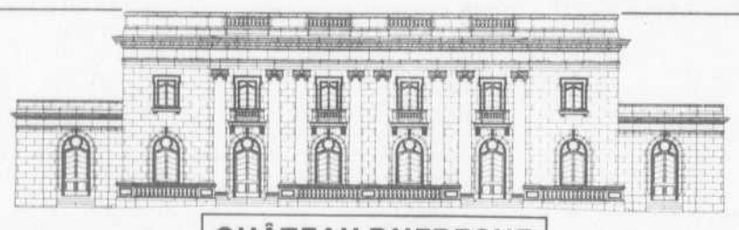
CHÂTEAU DUFRESNE
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS DE MONTRÉAL
(angle Pie IX & Sherbrooke). Métro Pie IX. Tél.: 259-2575
du jeudi au dimanche, de 12 h à 17 h
Jusqu'au 22 août
Jack Lenor Larsen, 30 ans de création textile
Exposition permanente
— Résidence bourgeoise du début du siècle
Pièces meublées, décoration d'origine
— Objets d'art traditionnel du Québec
Visites commentées sur réservation • Café

éditions hurtubise hmh ltée
UN LIVRE D'ART DE CLAUDE PÉLOQUIN

CLAUDE PÉLOQUIN
UNE PLONGÉE DANS MON ESSENTIEL
Préface de Roger Lemelin
Lithographie originale de Fernand Toupin
Cet ouvrage a été tiré à 500 exemplaires numérotés de 1 à 500. Chaque exemplaire de ce livre est signé de la main de l'auteur et contient une lithographie originale de Fernand Toupin numérotée et signée par l'artiste.
PRIX: 130,00$
Disponible chez votre libraire ou votre éditeur
7360 boul. Newman, Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, (514) 364-0323

dans le Devoir... votre galerie d'art occupe une place de choix...
Robert CAMPEAU 844-3361

L'ART DU CINÉMA D'ANIMATION
Jusqu'au 5 septembre
Felix the Cat, Otto Messmer, 1967

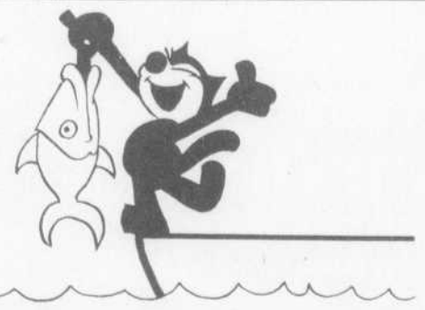

■ **L'exposition**
Une rétrospective internationale qui fera connaître les pionniers et les plus illustres créateurs d'aujourd'hui de l'animation européenne et américaine.

■ **Programme de films**
Plus de 150 films, regroupés selon 18 thèmes, seront présentés tous les jours à 11h, 12h30 et 14h30, à l'auditorium; la programmation varie d'une journée à l'autre. On peut se procurer le programme complet au Musée. Prix d'entrée habituel au Musée.

■ **Programmes éducatifs spéciaux**
Pour tous, démonstrations de techniques d'animation par des cinéastes de l'O.N.F., du 6 juillet au 1er septembre, de 13 à 17h. Prix d'entrée habituel au Musée.
Pour les enfants de moins de 12 ans, des ateliers pratiques dirigés par des animateurs spécialisés et commandités par la Jeune Ligue de Montréal. Les jeudis et vendredis, en juillet et août à 11h et 14h. Billets en vente au Musée (2$ par enfant).
Pour les jeunes de 10 à 16 ans, ateliers pratiques de deux jours, les mardis et mercredis en juillet et août, organisés par le groupe Enfilm de Montréal. Un formulaire de demande est disponible au Musée (5$ par personne).

■ **Renseignements:** 285-1600, poste 154

■ **Autres expositions**
Trésors de la Royal Photographic Society
Jusqu'au 4 juillet

Pompeo Batoni: deux oeuvres allégoriques
Jusqu'au 8 août

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-5001) — "Corps et âme": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 19 h 45. "Adios California": Sam. dim.: 14 h 45; 18 h 15; 21 h 50. Sem.: 21 h 30.

ASTRE II — "La grande Zorro": Sam. dim.: 13 h 10; 16 h 30; 19 h 50. Sem.: 19 h 30. "La folle histoire du monde": Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 10; 21 h 30. Sem.: 21 h 15.

ASTRE III — "Une femme d'affaires: Sam. dim.: 13 h 20; 17 h 30; 21 h 40. Sem.: 21 h 30. "La fièvre au corps": Sam. dim.: 15 h 30; 19h 40. Sem.: 19 h 30.

ASTRE IV — "Le coup de parapluie": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 20; 19 h 40. Sem.: 19 h 30. "La chèvre: Sam. dim.: 14 h 40; 18 h 00; 21 h 20. Sem.: 21 h 10.

AVENUE; 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Victor Victoria": 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.

BEAVER; 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The seduction of Lynn Carter": 12 h 15; 15 h 40; 17 h 05; 19 h 30; 21 h 55. "A coming of angels": 11 h 00; 13 h 25; 15 h 50; 18 h 15; 20 h 40.

BERRI I; 1280 St-Denis (288-2115) — "Les sous-doués en vacances": 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 55; 21 h 50.

BERRI II — "Chez Porky": 13 h 10; 15 h 15; 17 h 25; 19 h 30; 21 h 40.

BERRI III — "Conan le barbare": 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 25.

BERRI IV — "Devoirs de vacances": 12 h 55; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 20; 21 h 30.

BERRI V — "La femme d'à côté": 13 h 30; 15 h 35; 17 h 40; 19 h 45; 21 h 50.

BIJOU; 5030 Papineau (527-9131) — "Un puceau à toute épreuve": 14 h 57; 18 h 59. "Petites filles pour le week-end": 12 h 20; 16 h 17; 20 h 24. "Vacances polissonnes": 13 h 28; 17 h 25; 21 h 37.

BONAVENTURE I; 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Mégaforce": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

BONAVENTURE II — "Conan the barbarian": Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 17 h 10; 19 h 20; 21 h 30.

BROSSARD I; Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Les sous-doués en vacances" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

BROSSARD II — "Alice au pays des merveilles: 12 h 15; 15 h 25; 18 h 35; 21 h 45. "Le dernier vol de l'arche de Noé" 13 h 35; 16 h 45; 19 h 55.

BROSSARD III — "E.T. extra terrestrial": 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

CHAMPLAIN I; 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Salut l'ami adieu trésor" Sam. dim.: 14 h 25; 18 h 05; 21 h 45. Lun. à jeu.: 20 h 00. "Le maître d'école" Sam. dim.: 12 h 40; 16 h 15; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 20; 21 h 50.

CHAMPLAIN II — "La maison du lac": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19h 30; 21 h 30.

CHÂTEAU I; 6956 St-Denis (271-1103) — "Fureur du juste": 14 h 35; 18 h 10; 21 h 40. "L'homme sans mémoire": 13 h 00; 16 h 30; 20 h 05.

CHÂTEAU II — "Eclatement": 13 h 35; 17 h 25; 21 h 25. "Amityville la maison du diable": 15 h 30; 19 h 30.

CINÉMA DE MONTRÉAL; 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I — "Conan le barbare": 12 h 30; 16 h 50; 21 h 10. "La guerre des abîmes": 14 h 45; 19 h 05. Salle II — "Réincarnations": 14 h 10; 17 h 50; 21 h 30. "Scanners": 12 h 15; 15 h 55; 19 h 35.

CINÉMA DE PARIS; 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Galaxy of terror": 13 h 40; 15 h 30; 17 h 20; 19 h 15; 21 h 05.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE; 335 est, boul. de Maisonneuve. — "La bataille du Chili" de Patricio Guzman (Chili-Cuba 1973-75), sam.: 18 h 00. "La bataille du Chili" II, sam.: 20 h 00. "Si Paris nous était conté" de Sacha Guitry" (France 1955), dim.: 15 h 00. "Le dieu noir et le diable blond" de Clauber Rocha (Brésil 1964), dim.: 18 h 00. "By bye Brésil" de Carlos Diegues (Brésil 1980) dim.: 20 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE; 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "L'empire des sens" de Nagisa Oshima (Japon 1977), sam.: 19 h 00. "1001 nights" de Pier Paolo Pasolini (Italie 1974), sam.: 21 h 00. "Story of sin" de Walerian Browcyk (Pologne 1976), dim.: 19 h 00. "Pourquoi pas?" de Coline Serreau (France 1977), dim.: 21 h 00.

CLAREMONT; 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Bambi": 13 h 00; 14 h 50; 16 h 50; 18 h 45; 20 h 40.

CARRÉ ST-LOUIS; 3900 St-Denis (842-2361) — "Écolières polisonnes": 11 h 35; 15 h 20; 19 h 10. "Une photographe très spéciale": 12 h 50; 16 h 35; 20 h 25. "Collégiennes émancipées": 14 h 00; 17 h 50; 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS I; Complexe Desjardins (288-3141) — "L'important c'est d'aimer": 12 h 30; 14 h 35; 16 h 40; 18 h 45; 20 h 50.

COMPLEXE DESJARDINS II; — "Corps et âme" et "Au nom du père et du colt" spectacle continuel à compter de 12 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS III; — "Un puceau à toute épreuve": 12 h 05; 16 h 05; 20 h 05. "Petites filles pour le week-end": 14 h 55; 18 h 55. "Vacances polissonnes": 13 h 25; 17 h 25; 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS IV; — "The great ziegfield": sam.: à compter de 12 h 00. "The life of Emile Zola" Dim. à mer.: à compter de 12 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I; 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Mégaforce": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.

CÔTE-DES-NEIGES II; — "Galaxy of terror": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

COMMODORE; 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Collégiennes dans la nuit": Sam. sem.: 18 h 30; 21 h 40. Dim.: 15 h 05; 18 h 25; 21 h 40. "Caresses inavouables": Sam. sem.: 20 h 40. Dim.: 14 h 05; 17 h 20; 20 h 40. "Les matinées d'un couple voyeur": Sam. sem.: 19 h 50. Dim.: 13 h 15; 16 h 30.

CRÉMAZIE; 8610 St-Denis (388-4210) — "Missing": Sam. dim.: 12 h 25; 14 h 40; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 19 h 15; 21 h 30.

CINÉ-PLEX I; 2001 Université suite 100 (849-4518) — "On golden pond": 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

CINÉ-PLEX II; — "Death trap": 12 h 50; 15 h 00, (17 h 10; 19 h 20; 21 h 30) (lun. mar.). Sam. dim.: 1er spectacle à 17 h 10.

CINÉ-PLEX III; — "Not a love story": 12 h 40; 14 h 32; 16 h 24; 18 h 16; 20 h 08; 22 h 00.

CINÉ-PLEX IV; — "Cat people": 12 h 43; 14 h 56; 17 h 09; 19 h 27; 21 h 45.

CINÉ-PLEX V; — "Sweet movie": 12 h 20; 14 h 15; 16 h 10; 18 h 05; 20 h 00; 21 h 45.

CINÉ-PLEX VI; — "My dinner with André": 12 h 55; 15 h 06; 17 h 17; 19 h 28; 21 h 40.

CINÉ-PLEX VII; — "The return of the secacus seven": 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 55; 19 h 50; 21 h 45.

CINÉ-PLEX VIII; — "Parasite": 13 h 10; 14 h 50; 16 h 30; 18 h 10; 19 h 50; 21 h 30.

CINÉ-PLEX IX; — "Hanky Panky": 13 h 15; 15 h 15; 18 h ; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

DAUPHIN I; 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Alice au pays des merveilles": 13 h 15; 16 h 30; 19 h 50. "Le dernier vol de l'arche de Noé": 14 h 40; 18 h 00; 21 h 20.

DAUPHIN II; — "Il faut tuer Birgitt Haas": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

DORVAL I; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Blade runner": 12 h 20; 14 h 30; 16 h 35; 18 h 50; 21 h 15.

DORVAL II; — "Grease" II: 12 h 20; 14h 35; 16 h 40; 18 h 50; 21 h 10.

DORVAL III; — "Road warrior": 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I; Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "E.T. extra terrestrial": 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

DÉCARIE SQUARE II; — "Private lessons": 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

ÉLYSÉE I; 35 Milton (842-6053) — "Diva": 12 h 40; 14 h 55; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40.

ÉLYSÉE II; — "Le bateau": 12 h 30; 15 h 25; 18 h 20; 21 h 10.

FAIRVIEW I; 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Author author": 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20.

FAIRVIEW II; — "Firefox": 13 h 00; 15 h 40; 18 h 20; 21 h 00.

GREENFIELD I; 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Firefox": 13 h 20; 15 h 55; 18 h 30; 21 h 05.

GREENFIELD II; — "Blade runner": 12 h 35; 14 h 45; 16 h 50; 19 h 05; 21 h 20.

GREENFIELD III; — "Fureur du juste": 14 h 30; 18 h 05; 21 h 35. "Liquider l'inspecteur Mitchell": 12 h 40; 16 h 15; 19 h 50.

IMPERIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Star Trek II: the wrath of Khan": 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 35.

JEAN-TALON; 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Les sous-doués en vacances": Sam. dim.: et jeu.: 13 h 40; 15 h 25; 17 h 10; 19 h 00; 20 h 45. Lun. mar. mer.: 17 h 15; 19 h 00; 20 h 45.

KENT I; 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Firefox": 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00.

KENT II; — "Author author": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

LA CITÉ I; 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Bambi" 12 h 30; 14 h 15; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 30; 21 h 15.

LA CITÉ II; — "House of wax": 13 h 30; 15 h 05; 16 h 40; 18 h 15; 19 h 50; 21 h 15.

LA CITÉ III; — "Heartaches": 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 20.

LAVAL-ODÉON I; Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "E.T. extra terrestrial": 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

LAVAL-ODÉON II; — "La maison du lac": 13 h 20; 15 h 25; 17 h 30; 19 h 35; 21 h 40.

LAVAL I; 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Firefox": 13 h 15; 15 h 50; 18 h 25; 21 h 00.

LAVAL II; — "Author author": 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20.

LAVAL III; — "Mille milliard de dollars": 13 h 20; 15 h 50; 18 h 20; 20 h 50.

LAVAL IV; — "Fureur du juste": 13 h 55; 17 h 35; 21 h 15. "Homme sans mémoire": 12 h 15; 15 h 55; 19 h 35.

LAVAL V; — "Blade runner": 12 h 00; 14 h 15; 16 h 30; 18 h 45; 21 h 00.

LOEW'S I; 954 ouest, St-Catherine (861-7437) — "Blade runner": 12 h 00; 14 h 15; 16 h 30; 18. "Firefox": 12 h 00; 14 h 25; 16 h 50; 19 h 15; 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 24 h 00.

LOEW'S II; — "Grease II": 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S III; — "Author author": 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S IV; — "Chariots of fire": 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S V; — "Arthur": 12 h 50; 14 h 45; 16 h 45; 18 h 50; 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I; 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Happy birthday": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 30; 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "Les fourgueurs": Sam. dim.: 15 h 20; 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II; — "Commando de choc Zebra": Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 25; 19 h 40. Sem.: 19 h 30. "La chèvre": Sam. dim.: 14 h 45; 18 h 00; 21 h 10. Sem.: 21 h 00.

MERCIER; 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Chez Porky": Sam.: 21 h 15. Dim.: 13 h 30; 17 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 15. "Chasse à mort": Sam. 19 h 15. Dim.: 15 h 30; 19 h 30. Sem.: 21 h 15.

MONTENACH I; 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Music machine": 19 h 00. Matinée dim.: 13 h 30. "Adieu l'ami, salut trésor": 20 h 40. Matinée dim.: 15 h 10.

MONTENACH II; — "Adolescentes passionnées"; "Rendez-vous à trois"; "Scrabble d'amour": 19 h 15. Matinée dim.: 14 h 00.

OUIMETOSCOPE I; 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "L'année prochaine si tout va bien" de Jean Loup Hubert (France 1981); sam.: 19 h 30; 21 h 30. "La fièvre des planches" de Alan Parker (E.U. 1980), dim.: 14 h 00; 16 h 30; 19 h 00; 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II; — "Une affaire d'hommes" de Nicolas Ribows (France 1981); sam.: 19 h 00; 21 h 00. "Croque la vie" de Jean-Charles Tacchella (France 1981); dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

OUTREMONT; 1248 ouest Bernard (277-4145) — Les meilleurs films du festival érotique de New-York, sam.: 19 h 00. "Le prince de New-York"; sam.: 21 h 00. "Pulsions"; dim.: 19 h 15. "Salo ou les 120 journées de Sodome"; dim.: 21 h 30.

PALACE I; 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Rocky III": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

PALACE II; — "Blade runner": 12 h 00; 14 h 15; 16 h 30; 18 h 45. Sam.: dernier spectacle 23 h 15.

PALACE III; — "Blade runner": 13 h 00; 15 h 15; 17 h 30; 19 h 45. Sam. dernier spectacle: 22 h 30.

PALACE IV; — "Road warrior": 12 h 10; 14 h 00; 15 h 50; 17 h 40; 19 h 30; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

PALACE V; — "Visiting hours": 13 h 10; 15 h 15; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 25. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

PALACE VI; — "La guerre du feu": 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

PARADIS I; — 8215 Hochelaga (354-3110) — "Corps et âme": Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 20; 21 h 55. Sem.: 21 h 20. "Adios California": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 35; 20 h 05. Sem.: 19 h 30.

PARADIS II; — "Métal hurlant": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 19 h 30. "Happy birthday": Sam. dim.: 14 h 35; 18 h 05; 21 h 40. Sem.: 21 h 05.

PARADIS III; — "Caresses inavouables": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 00; 19 h 00; 22 h 00. Sem.: 19 h 30. "Échanges érotiques": Sam. dim.: 14 h 00; 17 h 00; 20 h 00. Sem.: 20 h 35. "Croisières pour couples plein d'ardeur": Sam. dim.: 15 h 00; 18 h 00; 21 h 00. Sem.: 21 h 40.

PARALLÈLE; 3682 St-Laurent (843-4725) — "Marie Uguay" de Jean-Claude Labrecque (Québec 1982); sam. dim.: 19 h 30; 21 h 00.

PARISIEN I; 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres": 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30.

PARISIEN II; — "Ragtime": 12 h 20; 15 h 10; 18 h 05; 21 h 00.

PARISIEN III; — "Montenegro": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

PARISIEN IV; — "Mille milliard de dollars": 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30.

PARISIEN V; — "Conte de la folie ordinaire": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

PLACE DU CANADA; Place du Canada (861-4595) — "Annie": Sam. dim. et jeu.: 14 h 30; 19 h 00; 21 h 30. Lun. à mer.: 19 h 00; 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL I; Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Salut l'ami adieu trésor": Sam. dim.: 12 h 20; 16 h 05; 19 h 50. Sem.: 19 h 50. "Le maître d'école": Sam. dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 45. Sem.: 18 h 00; 21 h 45.

PLACE LONGUEUIL II; — "Mégaforce": Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE I; 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Diner": 12 h 50; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 20; 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II; — "Victor Victoria": 13 h 15; 15 h 50; 18 h 25; 21 h 00.

PUSSYCAT; 5380 St-Laurent (845-5215) — "Naughty network": 12 h 10; 14 h 35; 17 h 05; 19 h 30; 21 h 50. "Eruption": 11 h 00; 13 h 25; 15 h 50; 18 h 15; 20 h 40.

PLACE ALEXIS NIHON I; Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "E.T. Extra Terrestrial": 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

PLACE ALEXIS NIHON II; "Porky's": 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

PLACE ALEXIS NIHON III: "Missing": Sam., dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 17 h 10; 19 h 15; 21 h 30.

SAINT-DENIS II; 1590 St-Denis (845-3222) — "Corps et âme"; et "Au nom du père du-fils et du colt": Sam. dim.: à compter de 12 h 00. Sem.: à compter de 17 h 00.

SAINT-DENIS III; 1590 St-Denis (845-3222) — "La mort au large": Sam., dim.: 14 h 50; 18 h 00; 21 h 10. Sem.: 18 h 00; 21 h 10. "Electro choc": Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 30; 19 h 35. Sem.: 19 h 35.

VAN HORNE; 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Blade runner": 12 h 50; 14 h 50; 16 h 55; 19 h 00; 21 h 05.

VERDUN; 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Salut l'ami, adieu trésor": Sam. dim.: 12 h 50; 16 h 30; 20 h 05. Sem.: 20 h 00. "La brigade des anges": Sam. dim.: 14 h 55; 18 h 30; 22 h 05. Sem.: 18 h 25; 22 h 00.

VERSAILLES I; 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Fureur du juste": 14 h 15; 18 h 00; 21 h 30. "Liquider l'inspecteur Mitchell": 12 h 30; 16 h 05; 19 h 50.

VERSAILLES II; "Scandale": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 30.

VERSAILLES III; "Mille milliard de dollars": 12 h 25; 15 h 15; 18 h 10; 21 h 05.

VILLERAY; 8042 St-Denis (388-5577) — "Salut l'ami, adieu trésor": Sam. dim.: 14 h 30; 18 h 10; 21 h 50. Sem.: 18 h 10; 21 h 45. "Le maître d'école": Sam. dim.: 12 h 45; 16 h 25; 20 h 05. Sem.: 20 h 00.

WESTMOUNT SQUARE; 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Grease II": 12 h 00; 14 h 25; 16 h 50; 19 h 15; 21 h 40.

YORK; 1487 ouest, Ste-Cahterine (937-8978) — "Poltergeist": 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25.

CINÉ-PARCS

Les représentations débutent au crépuscule.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I; — Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "E.T. Extra-terrestrial"; "Xanadu"; "Silence of the North" (3e film ven., sam., mer., et jeu.)

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II; — "Moto massacre"; "Balade clémente"; "Rock & roll" (3e film ven., sam., mer. et jeu.)

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I; — Châteauguay (691-1310) — "Les sous-doués en vacances"; "Les requins du désert"; "Flic ou voyou". (3e film ven., sam., mer. et jeu.)

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II; — "Salut l'ami, adieu le trésor"; "Le choc des étoiles"; "S.O.S. danger uranium". (3e film ven., sam., mer. et jeu.)

CINÉ-PARC CHÂGEAUGUAY III; — "Megaforce"; "Hardly working"; "Melanie" (3e film ven., sam., mer. et jeu.)

CINÉ-PARC DOLLARD I; Trans-Canadienne, sortie 55 (684-8442) — "Firefox". "Rollover".

CINÉ-PARC DOLLARD II; — "Blade runner"; "Outland".

CINÉ-PARC DOLLARD III; — "Author, author"; "I ought to be in pictures".

CINÉ-PARC DOLLARD IV; "Grease II"; "Airplane".

CINÉ-PARC LAVAL I; — Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Les sous-doués en vacances"; "Les cascadeurs de la mort": (3e film ven., sam., mer. et jeu.)

CINÉ-PARC LAVAL II; — "Megaforce"; "Hardly working"; "On the right track" (3e film ven., sam., mer. et jeu.)

CINÉ-PARC LAVAL III; — "La maison du lac"; "Les frères Blues"; "La fille du mineur". (3e film ven., sam." mer. et jeu.)

CINÉ-PARC LAVAL IV; — "Salut l'ami, adieu le trésor"; "Les mercenaires de l'espace"; "S.O.S. danger uranium". (3e film ven., sam., mer. et jeu.)

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE; — Transcanadienne, sortie 115 (467-4381) — "Corps et âme"; "Les Charlots en délire"; "Alligators".

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE II; — "La mort au large"; "Long week-end"; "La montagne du dieu Cannibale".

CINÉ-PARC ODÉON I; Transcanadienne sortie 98 (655-0692) — "Les sous-doués en vacances"; "Les cascadeurs de la mort"; "Flic ou voyou" (3e film ven. sam., mer. et jeu).

CINÉ-PARC ODÉON II; "Salut l'ami, adieu le trésor"; "Les mercenaires de l'espace; "Accroche-toi, j'arrive". (3e film ven., sam., mer., et jeu)

CINÉ-PARC REPENTIGNY I; route 40 sortie 100 (581-7740) — "Corps et âme"; "Alligator"; +3e film.

CINÉ-PARC REPENTIGNY II; "Le loup garou de Londres; "Saturne 3"; "Xanadu".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I; Autoroute des Laurentides, sortie 21 (472-6660) — "Corps et âme"; "Alligator"; +3e film.

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II; "Le loup garou de Londres"; "Saturne 3"; "Xanadu".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III; "Popeye"; "Y-a-t-il un pilote dans l'avion"; "La guerre des mondes".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV; "Le lagon bleu"; "Kramer vs. Kramer"; "Les fourgueurs".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V; "Les hommes préfèrent les grosses"; "Le shérif et les extra-terrestres"; "La soupe aux choux".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I; Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "Les sous-doués en vacances"; "Flic ou voyou"; "Les requins du désert" (3e film ven, sam. mer. et jeu.)

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II; "Salut l'ami, adieu le trésor", "Les mercenaires de l'espace"; "Commando des tigres noirs" (3e film ven., sam., mer. et jeu.)

CINÉ-PARC ST-MATHIEU; route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Alice au pays des merveilles"; "Le dernier vol de l'arche de Noé"; "La guerre des mondes".

CINÉ-PARC VAUDREUIL I; Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "E.T. Extra Terrestrial"; "Continental divide"; Pursuit of D.B. Cooper".

CINÉ-PARC VAUDREUIL II; "Alice au pays des merveilles"; "Le dernier vol de l'arche de Noé"; "Y a-t-il un pilote dans l'avion" (3e film ven., sam., merc. et jeu.)

sur scène

ARÉNA MAURICHE RICHARD; 2800 rue Viau — L'orchestre symphonique de Montréal donnera une série de concerts tous les mercredis à 20 h 15. Ren.: 872-2440. Jusqu'au 21 juillet.

AU VIEUX FORT; 120 Chemin de St-Jean, Vieux Laprairie (659-0011) — "Le chemin de Lacroix" et "Goglu" de Jean Barbeau. Jeu., ven., sam., à compter de 19 b 00 incluant le souper. Jusqu'au 4 sept.

CAFÉ INSTANTANÉ; 102 rue St-Georges, Vieux Laprairie (659-9800) — Normand Boyer, auteur-compositeur. Sam.: 21 h 00. "Parlez-moi d'humour" écrit et interprété par Daniel Lemire. Jeu. ven. sam.: 21 h 00. Du 1er au 31 juillet.

CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE; 2075 boul. Saint-Laurent (843-4166) — "Coeur Flyé à tour de contrôle" écrit par Christian Girard et Jacinthe Potvin du Théâtre de Carton, joué par Jacinthe Potvin. Mar. à sam.: 21 h 00. Jusqu'au 30 juin. Concerts du dimanche: le groupe Mobile à 12:00.

CAFÉ DU MARCHÉ; 4375 est, Ontario (252-1744) — La Ligue d'Improvisation de l'Est dim.: 20 h 00.

CENTAUR; 453 François-Xavier (288-3161) — Le Black Theatre Workshop présente "Prodigals in a promised land" de Jector Bunyan. Mise en scène: Elsa Bolam. Sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30.

CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — "J'pogne-tu ou chus pognée?" une production de La Vitrine. Avec Josette Couillard, Marie-Denyse Daudelin, Véronique Pinette. Mise en scène: Monique Rioux. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 26 juin. Michel Poirier: "D'autres que moi-même", lundi.

CAFÉ NELLIGAN; 550 est, Dorchester (288-9535), (273-7977) — Jérôme Langlois, pianiste, lun. mar. 20 h 30. — "Femmes d'attente" de Pierre K. Malouf. Mer. à dim.: 20 h 00. Prolongation jusqu'au 29 août. "Pit, Roger pis Rita" texte et mise en scène: Charles Mignault. Mer. à dim.: 22 h 00. Sam.: 22 h 00, 24 h 00. Jusqu'au 28 août.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL; 1440 Ave Union (288-6421) — Lisa Joy Sitjar, piano, merc.: 12 h 30. Oeuvres de Schubert, Beethoven, Ravek.

CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN; 4303 rue Saint-Denis (843-4304) — Jean-Claude Raymond, pianiste et chanteur, sam. dim.: 20 h 00. Richard Ménard, auteur-compositeur, du 29 juin au 4 juillet 22 h 00. Michel Vinet, soliste instrumentiste, du 29 juin au 4 juillet 20 h 00.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE EPOQUE; 19 rue Saint-Laurent, Saint-Timothée (373-3262) — "Si Guitry m'était conté" de Sacha Guitry avec Marie Codebeck, Jean-Pierre Leduc, Louis Sincennes. Jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 27 juin.

ÉGLISE NOTRE-DAME; 116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — L'orchestre symphonique de Montréal, Myung-Whun Chung, chef d'orchestre et Misha Dichter, pianiste, mar.: 19 h 30. Programme: L'Enlèvement au sérail ouverture, Concerto pour piano no 17 K. 453 (Mozart). Symphonie no 2 (Tchaikovsky).

EXPO THÉÂTRE; Cité du Havre (en plein air) — "Vie et mort du roi boîteux" par le Théâtre Expérimental de Montréal, le 26 juin de 10 h 00 le matin à 1 h 00 le lendemain matin. Informations: 521-4199.

ÉGLISE DES SAINTS-ANGES; 1500 boul. St-Joseph, Lachine — L'Orchestre des Concerts Lachine, dir.: Otto Werner Mueller, jeu.: 20 h 00. Concert Mozart. Avec Robert Savoie et André-Sébastien Savoie. Entrée libre, inf.: 637-4621.

LA CHACONNE; 338 est, Ontario (843-8620) — Pierre Cartier, contrebasse; Guillaume Dostaler, piano; Michel Ratthé, percussions (jazz), sam. dim.: 21 h 00. Sonia del Rio, danse flamenco, ven.: 21 h 00.

LE BORDUAS; 1257 Amherst (522-1554) — Le groupe "Natanguë" musique d'Afrique et d'Espagne, sam.: 20 h 00. Geneviève Paris, sam.: 21 h 30.

L'AIR DU TEMPS; 191 ouest St-Paul (842-2003) — (Spectacle à 21 h 30). Betty Shirley et le "L.W." quartette, vendredi, samedi et dimanche. L'Ensemble de Wayne Smith, lundi et mardi. L'Ensemble de Ivan Symonds, mercredi et jeudi.

LE ST-VINCENT; 410 rue St-Vincent, Vieux-Montréal — Spectacles à 20 h 15. Le duo Daniel Pépin, Paul Martin et Louis Morin, samedi et dimanche.

LE ZOOBAR; 97 est, Ste-Catherine (849-8865) — Le groupe Les Artishows (parodie du rock 1950 et 1982), sam. dim.: 21 h 30, 23 h 00. Blues Woogie, lun.: 21 h 30. Willie Thornton Blues Band, mar. mer.: 21 h 30.

L'IMPRÉVU; Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (878-9397) — Sem. 22 h 00; 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30; 24 h 00; 1 h 30. Dan Bigras, (jazz, blues, rodrock) jusqu'à dimanche. Le groupe Suma (jazz), du 28 juin au 4 juillet et du 5 au 11 juillet.

LE JAZZ BAR; 169 est, Ontario (844-4329) — Nick Ayoub, saxophoniste et le Trio Yvan Symonds, sam.: 21 h 30. Linda Niles, chanteuse, les 2 et 3 juillet.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH; 3800 Chemin Reine-Marie (733-8211) — Bernard Lagacé, organiste, mer.: 20 h 00. Oeuvres de Bach, Nielsen, Reubke.

PLANÉTARIUM DOW; 1000 ouest, Saint-Jacques (872-4530) — "La lumière du cosmos". Mar. jeu.: 12 h 15; 21 h 30. Merc.: 14 h 15; 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15; 16 h 30. Dim.: 13 h 00. Spectacles au laser: Ven. sam.: 19 h 00; 20 h 15; 21 h 30; 22 h 45. Dim.: 15 h 30; 16 - 45; 20 h 15; 21 h 30.

SANCTUAIRE MARIE-REINE DES COEURS; 5875 est, Sherbrooke (métro Cadillac) — Jean Le Buis, orgue, mar.: 20 h 15. Oeuvres de de Grigny, Bruhns, Bach, Leguay, Alain, Duruflé. Entrée Libre.

SALLE WILFRID-PELLETIER; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Shirley MacLaine, lun. à ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'Opéra Canton (théâtre, danse, musique de Chine) sam.: 13 h 00; 20 h 00. Dim.: 20 h 00.

TANGENTE; 1596 boul. St-Laurent (842-3532) — "Hommage à Sally Rand" avec le Fan Club, danses éventails, le sam. dim.: 20 h 30. "L'Hémisphère Boréal II" de Sylvaine Martin, les 2 et 3 juillet 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'ÎLE; 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "La toile d'araignée" de Agatha Christie, avec Yannick Besner, Luc Charette, Benoît Côté, Jenny Crustin, Gilles Dupré, Danielle Foucart, Jean-Maurice Laond, Reine Lavoie, Luc Marchildon, Michel Rushdy, Jérôme Verzat. Sam.: 19 h 00; 22 h 00.

THÉÂTRE ST-DENIS; 1594 St-Denis (849-4211) — Festival de jazz — Maynard Ferguson et l'orchestre sympathique, ven.: 19 h 00. McCoy Tyner, ven.: 23 h 00.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER; 64 Merry Nord Magog (847-0470) — "Mosus de Mosus de Mosus" douze monologues de Denise Guénette par Jacqueline Payette. Jusqu'au 3 juillet. Mar. à sam.: 20 h 30.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE; Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112, (584-2226) — "Léda ou le cheval pui rêve" de Maryse Pelletier. Avec Denise Morelle, Mireille Lachance, Michel Daigle, Frédérike Bédard, Denis Roy et Janine Sutto. Mise en scène: Gilbert Lepage. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON; Ste-Marguerite du Lac Masson, sortie 69, Autoroute des Laurentides (861-3988) — "Dodge City", opéra western, de Claude Robert et Robert Winner. Avec André Proulx, Ysengourd Knörh, Sylvie Choquette, Roger Gravel, Richard Lord, Jean-Claude Marsan.

CENTRE CULTUREL DE DRUMMONDVILLE; 175, rue Ringuet 1(800)567-1444 — "Monogamy" de Claude Meunier et Louis Saia. Avec France Castel, Markita Boies, Remy Girard, Serge Thériault. À compter du 26 juin.

LA RELÈVE À MICHAUD; Auditorium de la Polyvalente de Mortagne, angle des boulevards de Mortagne et Montarville, Boucherville (665-2131) — "Minuit Chrétien" comédie de Jean Barbeau avec Claude Michaud et Jean-Pierre Chartrand. Mar. à ven.: 21 h 00. Jusqu'au 4 sept.

LA ROCHE À VEILLON; Saint-Jean-Port-Joli, route 132, sortie 256, (418)598-3061 — "Venez-vous docteur?" et "Le bonhomme de bois" comédies en un acte de Monique Miville-Deschênes. Avec Louis Georges Girard, Gaston Hubert, Monique Miville-Deschêsne. Yves Massicotte. Mar. à sam.: 20 h 30. Du 3 juillet au 14 août.

LE PIGGERY; North Hatley (819) 842-2191 — "Romantic comedy" de Bernard Slade, du 1er au 17 juillet. "Murder game" de Dan Ross, du 22 juillet au 7 août. "Talley's folly" de Landford Wilson, du 12 au 28 août. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00; 21 h 30, matinée mer.: 14 h 00.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES; Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170 (819)395-2253 — "Les cochons meurent comme des mouches" de Georges Dor. Avec Gaëtan Labrèche, Rolland Bédard, Nathalie Gadouas, Yvan Benoit. Mise en scène: - Gaëtan Labrèche. Merc. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL; Saint-Michel de Bellechasse, Autoroute 20, sortie 215 (418) 884-2839) — "Plaisir d'amour inc." de Pierre Goulet. Avec Hélène Loiselle, Lionel Villeneuve, Normand Chouinard. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30; 22 h 15.

THÉÂTRE DE LA BUTTE; 2554 rue Monty, Val-David, Autoroute des Laurentides sortie 76, (819)322-2818 ou 861-4638 — "Les buttes en train" revue de Marcel Gamache avec Vincent Bilodeau, Yvon Bilodeau, Andrée Cousineau, Lise Durocher, François Guy, Louise Laparé. Mise en scène: Vincent Bilodeau. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Du 19 juin au 28 août.

THÉÂTRE DE BELOEIL; 600 Richelieu, Beloeil (464-0648) — "La chambre mandarine" comédie de Robert Thomas. Mise en scène: Guy Hoffman. Avec Andrée Lachapelle, Jacques Godin, Roseline Hoffmann, Didier Hoffmann, Jacques Piperni. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Dès le 23 juin.

THÉÂTRE DU CHENAL DU MOINE; 1645 Chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel (743-8446) — "Old Orchard? connais pas!" comédie de Réjean Vigneault. Mise en scène: Joseph Saint-Gelais. Avec Andrée Boucher, Richard Niquette, Monique Leblanc, Jean-Pierre Bélanger. Mar. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 21 h 00. Du 15 juin au 28 août.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR; Manoir d'Upton, Autoroute 20, sortie Acton-Vale 147 (549-4617) — "Crakias" ou "Tant qu'on l'sait pas, ça fait pas mal" de Christian Bédard et Richard Blackburn. Avec Lucie Hamel, Lise Desjardins, Claude Desjardins. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu' au 4 septembre.

THÉÂTRE ENTRE CHIEN ET LOUP; 574 Avenue du Parc, Deauville, Québec (864-9569) — "L'île des heures" de André Poulain. Avec Benoit Champoux, Raymonde Foucher, Gabriel Lemelin, André Poulain, Mireille Poulain, Julie Rioux, Yves Roberge. Mer. à sam.: 20 h 30. Dès le 23 juin.

THÉÂTRE DE L'ÎLE; St-Pierre, Île d'Orléans (828-9530) — "Faut divorcer" de Bertrand B. Leblanc. Avec Janine Angers, Jean Guy, Louis Fortin. Mise en scène: Jean Guy. Mar. à dim. Jusqu'au 18 juillet.

THÉÂTRE DE L'ÎLE; À la maison du Citoyen, 25 Laurier (771-6669) — "Le Malade imaginaire" de Molière. Avec Raymond Accolas, Raphael Albani, Bernard Assiniwi, Josée Beaulieu, Anne Crustin, Hedwige Herblet, Jacques Désy, Pierre Phaneuf, Louise Naubert. Mise en scène: Hedwige Herblet. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Du 21 juillet au 23 août.

THÉÂTRE DES ÎLES; Île Notre-Dame, Pavillon du Canada — "Libres sont les papillons" de Léonard Gerhse, adaptation française de Raymond Castans. Mise en scène: Florent Forget. Avec Ghislaine Paradis, Jean Fauhert, Olivette Thibault, Yvon Bouchard. Mer. à dim.: Du 23 juin au 29 août.

THÉÂTRE DE L'ÎLE; 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "Mamours et conjugat" scènes de la vie amoureuse québécoise, une comédie de Jean-Claude Germain. Avec Micheline Marin, Claude Lavoie, Claude Naubert, Luc St-Denis. Mise en scène: Gilles Provost. Mer. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Du 6 juillet au 28 août.

THÉÂTRE DU MANOIR RICHELIEU; Pointe-au-Pic, Comté de Charlevoix, La Malbaie (418) 665-3703 — "Le Charimari" ou le démon de midi, comédie de Pierrette Bruno, Avec Françoise Lemieux, Yvon Dufour, Vincent Graton, Antoine Durand, Josée LaBossière. Mer. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE DU MONT-JACOB; 135 Maisonneuve, Mont-Jacob, Jonquière (418)542-7587. "Vendredi soir" avec Ghyslain Tremblay, Sylvie Léonard, Jean-Pierre Bergeron. Mar. à sam.: 20 h 30. Du 25 juin au 28 août.

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN; 99 Chemin du Tour du Lac, Lac-Beauport (418)849-4277 — "Plaisanteries" d'Anton Tchékov. Avec Catherine Bégin, Albert Millaire et Guy Nadon. Mise en scène: Albert Millaire. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00.

THÉÂTRE DE MARIEVILLE; Marieville, Autoroute 19 sortie 37 (861-3755), (460-3033) — "Et ta soeur" de Bricaire de Lasaygues. Mise en scène: Jean Faucher. Avec Jean Guilda, Jacques Galipeau, Gisèle Dufour, Roger Garceau, Sophie Faucher, Anne Bryan!. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Dès le 23 juin.

THÉÂTRE MOLSON; 10 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, Route 20, sortie St-Charles/St-Hilaire no 113 (584-2223) — Diane Tell et les Mimes Électriques du 2 au 11 juillet. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Dim.: 19 h 30. Relâche lundi. Edith Butler, du 13 au 18 juillet. Ti-Gus et Ti-Mousse, du 20 au 25 juillet et du 27 juillet au 1er août, André Gagnon, du 3 au 8 août.

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU; Côteau-du-Lac, Autoroute 20 ouest, sortie 17, (456-3224) — "Sexuellement vôtre" comédie de Edward Clinton. Mise en scène: Yvan Canuel. Avec Patricia Nolin, Jean-François Doré, Réjean Guénette, Lise Grégoire, Yvan Canuel. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 28 août.

THÉÂTRE DES PRAIRIES; Notre-Dame-des-Prairies, Joliette, Autoroute 40, sortie 122, 1-756-0559 — "Le dernier des Don Juan" traduction d'une pièce anglaise de Neil Simon. Avec Roger LeBel, Louise Rémy, Monique Chabot, Johanne Seymour. Mise en scène: Jean Duceppe. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Du 25 juin au 28 août.

THÉÂTRE DE SAINT-OURS; 2555 rang du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu, Route 20 sortie 113 vers Sorel (785-2732), (526-3805) — "Pour femmes seulement" ou "Comment vivre sans homme en 36 leçons..." de Sylvain Claude Filion. Avec Claude Gasse, Carole Morin, Ghyslaine Dupont-Hébert, Isabelle Létourneau, Hélène Cossette, Tia Severe, Jean Welburn, Serge Lessard. Mise en scène: Pierre Racine. Ven. sam. dim.: 21 h 00.

THÉÂTRE DU PARC; Angle des boul. Saint-Joseph et Jean-de-Brébeuf à Drummondville (800)567-1444 — "Faut divorcer" de Bertrand B. Leblanc. Mise en scène: Yvon Leroux. Avec Elisabeth Chouvalidzé, Yvon Leroux, Gilles H. Latour. Jeu. ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Du 1er juillet au 28 août.

THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE; 1069 Boul. Sainte-Adèle, Autoroute du Nord (430-8770) ou (229-2454) — sortie 67 — "Le Charimari" ou le démon du midi, comédie de Pierrette Bruno. Avec Louise Latraverse, Pierre Dufresne, Marc Luttrell, André Lacoste, Marie-Josée Dalpé. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 4 septembre.

THÉÂTRE SUN VALLEY, Val Morin, Autoroute des Laurentides, sortie 67 (229-6655) — "Une fois par semaine" comédie de Muriel Resnik, adaptation Marcel Mithois. Mise en scène: Louis Lalande. Avec Françoise Faucher, Louis Lalande, Gabrielle Mathieu, Serge Bossac. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30; 22 h 30. Du 19 juin au 5 septembre.

THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT; 2045 Île Charron, Longueuil (651-5250) — "La bonne Anna" comédie de Marc Camoletti. Avec Rose Ouellette, Gisèle Trépanier, Claude Verdant, Réjean Lefrançois, Marc Hébert. Mise en scène: Claude Colbert. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 30. Jusqu'au 4 sept.

THÉÂTRE LE VIEUX CLOCHER; 64 Merry Nord, Magog (847-0470) — "Lit d'eau" de Patrick Quintal produit par le Théâtre de la Poursuite. Avec Denis Gagné, Sylvie Labelle, Bernard Langlois. Mise en scène: Rodrig Mathieu. Du 3 août au 4 septembre.

expositions

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN; Cité du Havre (873-2878) — Rétrospective de Gershon Iskowitz, peintures et oeuvres sur papier. Jusqu'au 27 juin. Sophie Taeuber-Arp, rétrospective 1917-1938. Gouaches, reliefs sur bois, huiles, dessins, marionnettes, tapisserie. Jusqu'au 25 juillet. Françoise Bujold, peintre et graveur. Jusqu'au 4 juillet.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL; 3400 avenue du Musée (285-1600) — "Pompeo Batoni: deux oeuvres allégoriques" dont "La paix et la justice" et "La vérité et la charité". Jusqu'au 8 août. "Photographies des 19e et 20e siècles" tirées de la collection de la Royal Photographic Society de Grande-Bretagne. Jusqu'au 4 juillet. "L'art du cinéma d'animation", jusqu'au 5 sept.

MUSÉE DE L'ORATOIRE; 3800 Reine-Marie (733-8211) — Une exposition sous le double thème: "Saint-Joseph dans nos traditions" et le "Frère André" tableaux et sculptures diverses époques depuis 1642. Jusqu'au 31 déc.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS; Château Dufresne (coin Pie IX et Sherbrooke) (259-2575) — Ouvert jeu. à dim.: 12 h 00 à 17 h 00. "Connaître Montréal par ses quartiers: Maisonneuve". Jusqu'au 15 août. Jack Lenor Larsen: 30 ans de création textile, jusqu'au 22 août.

MUSÉE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE; (861-6738) — Sauf lundi: Exposition permanente sur l'histoire coloniale canadienne. Les ustensiles de cuisine et le foyer de la collection MacDonald Stewart; maquette de Montréal 1760, héritage Europe.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT; 615 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent (747-7367) — Mar. à ven. et dim. de 11 h 00 à 17 h 00. Collection permanente arts anciens et traditions artisanales du Québec. Paul Demers, Photographie: "Les évidences et l'abreaction". Comprend 35 photographies couleur groupées autour des thèmes de la forêt de la grange. Jusqu'au 27 juin. "Huit décennies de cuisses plus ou moins légères". Jusqu'au 5 septembre.

MUSÉE DU QUÉBEC; Parc des Champs de bataille (418)643-2150 — Exposition d'objets d'art et de pièces de culture matérielle des Inuit du Nouveau-Québec. Jusqu'au 31 août.

MUSÉE McCORD; 690 ouest, Sherbrooke (392-4778) — Percy Erskine Nobbs, architecte, artiste, artisan. Jusqu'au 18 juillet. "Le cercle canadien des femmes de Montréal 1907-1982". Jusqu'au 31 oct.

MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL SOULANGES; 431 boul. Roche, Vaudreuil; (455-2092) — "Les armes à feu au Canada français, du 17e au 19e s." Jusqu'au 22 août. "Le mobilier traditionnel de menuiserie". "Mystère et curiosité II" jeu d'identification d'objets insolites. "Grand-Père en son temps" (horloges et cadrans d'autrefois) Jusqu'au 27 juin.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI; 35 ouest, Saint-Germain, Rimouski (724-2272) — "Le costume, reflet d'une société 1850-1925" une exposition de plus de quatre-vingts costumes de la collection privée de M. Serge Joyal. Jusqu'au 18 juillet.

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE; 145 Wilfrid Corbeil (756-0311) — Salle contemporaine: "Oeuvres européennes de la collection du Musée". Jusqu'au 27 juin. Galerie six: "Objets d'Art — Objets fragiles", cette exposition porte sur les méthodes d'analyse d'un tableau, sur la conservation, sur la restauration: Jusqu'au 4 juillet.

ATELIER LUKACS; 1430 ouest, Sherbrooke (933-9877) — Artistes de la galerie: aquarelles, peintures et sculptures. Jusqu'au 31 août.

ATELIER GALERIE SERGE LACROIX; 4593 Rivard (843-4535) — Gravures originales de Julianna Joss, jusqu'au 31 juillet. Michel Varin.

ATELIER 858; 857 est Marie-Anne (521-7705) — Martine Couture: peintures de la série Comédie humaine. Jusqu'au 27 juin.

ARTS SUTTON; 7 Academy, Sutton — Bernice Sorge-Geoffroy; fusains, huiles lithogravures, eau forte. Les 24, 26, 27 juin de 11 h 00 à 18 h 00.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN; 5170 Chemin côte Ste-Catherine (739-2301) — Exposition de gravures: oeuvres des membres de l'Atelier d'estampe du Centre. Jusqu'au 4 juillet.

CENTRE D'ART MONT-ROYAL; 1260 Chemin Remembrance (872-2162) — Ouvert tous les jours 10 h 00 à 20 h 00. Rétrospective de Claude Roussel. Jusqu'au 18 juillet.

CENTRE DES ARTS VISUELS; 350 avenue Victoria (488-9558) — Tatsuzô Shimaoka, poterie japonaise, jusqu'au 5 juillet.

CENTRE URBAIN; 406 est, Notre-Dame (842-8678) — "Regards sur Montréal", estampes et aquarelles par Monique Dussault, Lois McLean, Josette Michaud, Edna Mhers, Sue Kusk. Ouvert tous les jours de 13 h 00 à 17 h 00, jusqu'au 5 sept.

CHÂTEAU RAMEZAY; 280 est, Notre-Dame (861-7182) — Ouvert du mardi au dimanche de 10 h 00 à 16 h 30. Objets qui évoquent la vie militaire, économique et sociale du XVIII siècle et de la première moitié du XIX, mobilier, estampes, tableaux, costumes, objets usuels.

GALERIE NATIONALE; Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636) — Bill Brandt; photographies. Jusqu'au 27 juin. "Hiroshima: dessins par des survivants", jusqu'au 8 août.

GALERIE ART ET STYLE; 4875A ouest, Sherbrooke (484-3184) — Bruno Côté, Francesco Iacurto. A. Rousseau, St-Gilles, P. Soulikias, jusqu'au 28 juin.

GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis, (273-7088) — Umberto Brun, L. Del Signore, Michel Duguay, P.G. Dubois, Nicole Grise, G.E. Gingras, Pierre Henry, Vladimir Horik.

GALERIE ALEXANDRE; 1456 ouest, Sherbrooke (844-2593) — Oeuvres récentes de Liane Abrieu, Ladouceur, L.W. Perron, Nicole St-Pierre, jusqu'au 3 juillet.

GALERIE CRESCENT: 2142 Crescent (843-8589) — Crosgrove, Roberts M.A. Fortin, Gingras, Dallaire, N. Poirier, N. Hudson, Simone Hondon, A. Rousseau, Normand Bois Vert et Rebry.

GALERIE CULTART; 3620 Ridgewood, suite 616 (735-2033) — Patricia Peides: sculpteur-bronzier, François Lemaire: orfèvre, jusqu'au 13 juillet.

GALERIE D'ART STEWART HALL; 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312) — "La parole est à l'image" exposition d'illustrations originaires pour livres d'enfants, jusqu'au 27 juin. "L'homme dans l'isolement" aquarelles et dessins, exposition itinérante du Musée National de l'Homme à Ottawa.

GALERIE D'ART SIR GEORGE WILLIAMS; 1455 ouest, de Maisonneuve (879-5917) — Exposition des étudiants de l'Université Concordia, jusqu'au 5 juillet.

GALERIE DES 5 CONTINENTS; 1304 Greene (931-3174) — Bijoux anciens et modernes, jusqu'au 30 juin.

GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS; 88 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal (866-1836) — Verre soufflé de Jean Vallière et peintures sur soie de Elisabeth Nantel et Louise Beaupré Lincourt, jusqu'au 18 juillet.

GALERIE ELCA LONDON, 1616 ouest, Sherbrooke (931-3646) — "Albert Alcalay" oeuvres récentes, tableaux et gouaches.

GALERIE GOYER BONNEAU, 2124 des Tulipes, Ile Goyer Carignan (658-5166) — Céramiques de Denise Goyer et Alain Bonneau.

GALERIE GRAFF; 963 est, Rachel (526-

Suite à la page 24

télévision

SAMEDI

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Un été à l'Île Mirabelle
9.30 Capitaine Caverne
Dessins animés
10.00 La corde raide
10.30 Docteur Dolittle
Dessins animés.
11.00 Les héros du samedi:
"Soccer féminin". Au parc Laurier à Longueuil.
12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain:
"Premier historien de l'homme du Québec: Robert-Lionel Séguin". Documentaire réalisé par Léo Plamondon, avec Robert-Lionel Séguin, Maurice Carrier et J.C. Dupont.
14.00 La vie secrète des animaux
14.30 La coupe du monde de soccer Labatt. Les équipes d'Espagne et d'Irlande du Nord se rencontrent.
17.00 Bagatelle
18.00 Téléjournal
18.05 Noir sur blanc
Anim.: Denise Bombardier — Entretien avec Fernand Dumont, sociologue. Réflexion sur la société québécoise contemporaine. — Débat sur le recueil "Photos-Québec, été 1950". Inv.: Roger Duhamel, Georges-Émile Lapalme, le père Émile Legault et Claire Dutrisac. — Courte entrevue avec le poète Claude Péloquin.
19.00 Une fenêtre sur le monde.
Série de courts métrages et de films d'animation consacrés à la jeunesse d'ici et du monde.
19.30 Le baseball des Expos.
Du Stade Olympique, les Expos reçoivent les Pirates de Pittsburgh.

En cas de pluie:

19.30 Ciné-soleil:
"Bons baisers de Hong Kong" et "L'école du cirque de Moscou" ou "Eric Tabarly et les autres".
22.00 Bizarre, bizarre:
"Les revenants". Drame réalisé par Christopher Lukas, avec Dina Merrill et Richard Dow.
23.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Cinéma:
"Un sac de billes" (Français 1977) Comédie dramatique réalisée par Jacques Doillon, avec Richard Constantini, Paul-Eric Schulmann et Joseph Goldenberg.
1.15 Ciné-nuit:
"Tueur de filles" (Américain 1969) Drame policier réalisé par James Neilson, avec Raquel Welch, Luke Askew et James Stacy.
2.35 Fin des émissions.

10 CFTM

10.25 Horaire
10.30 Fanfan Dédé
11.00 Au royaume des animaux:
"Les chasseurs du Miti Miwili".
11.30 Justice pour tous:
"La garde des enfants".
12.00 Samedi midi:
"Les animaux"; "Les rêves"; "L'automobile"; "Les plantes"; "Sur le gril"; "Au lieu d'attendre..." (3e âge); "Bricolage"; "Où aller"; "Qui sommes-nous" (adolescents); "Nouvelles artistiques"; "Propos libre" "Sécurité-santé".
14.00 Patrouille du cosmos
15.00 Tournoi de golf Peter Jackson.
Endroit: Winnipeg.
17.00 Pierre Popotame
17.30 Comme ça:
Sujet: "Le détecteur de fumée"
17.45 Le dix vous informe
17.55 Le 6/49-Tirage
18.00 Venez donc chez moi
Alain Stanké visite Gérard Depardieu
18.30 Soirée canadienne
19.30 Colorado
Adaptation du roman de James A. Michener.
21.30 Science et technologie:
"Le bronzage". Quels sont les avantages et les dangers des bains de soleil? Que penser des salons de bronzage?
22.00 Le vrai visage
22.29 La quotidienne
22.30 Les nouvelles TVA/la météo
22.50 Les sports
23.00 Ciné week-end:
"Le limier" (Britannique 1972) Comédie policière réalisée par Morton Gottlieb, avec Laurence Olivier et Michael Caine.
1.00 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Heidi
19.00 Planète portugaise:
"Le Congrès des immigrants portugais". En juin 1981, se tenait à Lisbonne un congrès réunissant les représentants des communautés portugaises du monde entier. Le point sur cette rencontre.
19.30 On aura tout vu
Quelques applications étonnantes de la science moderne, en compagnie de Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier.
20.00 Troubles en Irlande:
A l'aide de films d'archives et de divers témoignages, un regard sur l'Irlande d'hier et d'aujourd'hui et sur son histoire mouvementée.
21.00 Visage:
"Ferdinand Biondi". Deuxième entretien avec M. Biondi qui nous parle cette semaine de l'époque où il exerçait les fonctions de directeur des programmes au poste de radio CKAC.
21.30 Neuf et demi:
Une émission qui rend compte des principales tendances de la culture québécoise. Aujourd'hui, quelles réactions peuvent avoir des touristes lorsqu'ils visitent un musée dont les oeuvres s'animent d'une façon inattendue? Avec la participation de Louisette Dussault, les Mimes Omnibus ainsi que Slick and the Outlags.
22.30 Image par image:
"La petite sirène". Film français réalisé par Roger Andrieux en 1980, avec Philippe Léotard, Evelyne Dress et Marie Dubois.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Découverte TF1
9.45 La table d'Adrienne:
Émission d'art culinaire.
10.00 Idées à suivre
10.40 Accordéon, accordéon:
Inv.: André Verchuron, l'Accordéon Club du Poitou, Pierre Bergerault, Jean-François Giancatarina et les Charlots.
11.00 Télé-foot:
Les plus beaux buts de Karl Heinz Rummonigge. La finale de la Coupe de France et la nuit des vainqueurs. France-Bulgarie.
11.50 Auto-moto:
Portrait de Ragnotti, Stock-car à Courbevoie. Essais de la X.T. 550. La grille de départ du Grand Prix de Monaco.
12.30 Télé-série:
"Mama Rosa ou la farce du destin". Comédie d'André Labarthe.
13.30 La mer à travers chants
Participants: Philippe Peltier, Jean-Roger Caussimon, Guy Bontempelli, Jacqueline Danno, Denis Manuel, Cora Vaucaire, Caroline Cier et Jean-Claude Darnal.
14.30 Sept sur sept
Magazine d'actualité les faits saillant de la semaine. Les commentaires d'un grand témoin de l'actualité, L'actualité vue par la télévision étrangère.
16.00 Thé dansant:
Variétés rétro. Avec Jacques Martin, Charles Level et l'orchestre de Bob Quibel.
16.30 Actualités régionales.
17.00 Découverte TF1:
Invitée vedette: Andrée Simons.
17.15 La cuisine voyageuse
17.30 Idées à suivre
18.10 Accordéon, accordéon:
Jo Destre, Alain Ladrière, Jean Hardouin, Marcel Amont, Yvonne Thibaud, Pascale Lereec et Michel Touret.
18.30 Télé-foot:
Finale de Cup. — Reportage sur l'Argentine. — Matchs de barrage entre Valenciennes et Mulhouse ou Thonon. — Reportage sur Joël Quiniou.
19.20 Les Glénans.
Les activités du centre nautique des Glénans.
20.00 Télé-série:
"Mama Rosa ou la farce du destin". Comédie d'André Labarthe. Avec Clelia Matania, Georges Staquet, Richard Leduc, Edmond Chetrit et Jean Lescot.
21.00 Show Johnny Hallyday.
Seconde partie du show que Johnny Hallyday donnait en novembre 1980 au Pavillon de Paris.
22.00 Sept sur sept
Magazine d'actualité — Les faits saillants de la semaine — Les commentaires d'un grand témoin de l'actualité — L'actualité vue par la télévision étrangère.
23.00 Thé dansant:
Variétés rétro. Avec Jacques Martin, Charles Level et l'orchestre de Bob Quibel.
23.30 Actualités régionales

6 CBMT

8.41 Thought for Today
8.45 CBC Good Morning
9.00 Switzer in Company
9.30 Jimmy Phair Country
10.00 Sesame Street
10.58 Entertainment Calendar
11.00 R.C.M.P.
11.30 Mutual of Omaha
Wild Kingdon
11.58 Weather Report
12.00 World cup soccer
14.00 Assembly week
14.30 Wok with Yan
15.00 Sports weekend:
"The world Lacrosse championships from Baltimore"; "The Canadian darts championships from Montreal"; "The Labatt's blue Cam-Am from Mosport, Ontario"; "The Manitoba marathon road race from Winnipeg"; etc.
18.00 CBC news: Saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Happy days
19.30 Major league baseball:
"Du Stade olympique, les Expos reçoivent les Pirates de Pittsburgh".
22.00 Archie Bunker's Place
22.30 This Land
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs:
"Le Parti québécois"
23.21 Newswatch
23.37 Ciné-six:
"Million dollar face".
1.40 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Circle Square
7.00 100 Huntley Street
8.30 Untamed World
9.00 Let's On
9.30 You Can't Do That On Television
10.00 Rocket Robin Hood
11.00 Jo Gaillard
12.00 Player's International Tennis
"Eliot Teltscher vs. Vijay Amritraj"
13.00 Saturday at the Movies:
"They came from within" (Science-fiction 1975). Avec Paul Hampton, Joe Silver, Alan Migicovsky.
15.00 CTV sports special: "Peter Jackson champions golf.
17.00 Wide world of Sports
18.00 Pulse
18.30 Nite Life
19.00 Taxi
19.30 Circus
20.00 Special:
"Loverboy".
21.00 Academy Performance:
"Capricorn one". Avec James Brolin, Telly Savalas, O.J. Simpson et Hal Holbrook.
23.30 CTV National News
23.51 Pulse
0.30 The Twelve Midnight Movie:
"Billie" (Comédie 1965). Avec Parry Duke, Warren Berlinger et Jim Backus.
2.15 Second Feature:
"The young runaways" (Drame 1968). Avec Brooke Bundy, Kevin Coughlin et Lloyd Bochner.
4.05 Sign off

DIMANCHE

2 CBFT

8.40 Ouverture et horaire
8.45 Les aventures de Oui-Oui.
Animation et marionnettes.
9.15 Les voyages de Tortillard.
9.45 Ma soeur la terre:
Un appel à la découverte de la nature.
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 La semaine à l'Assemblée nationale
12.00 La semaine verte:
Dossier: l'Île Ste-Thérèse — Commentaire sur l'actualité agricole. — Court sujet: accroc au zonage agricole.
13.00 Ciné-pop:
"La mort d'un prof" (Français) Drame réalisé par Georges Regnier, avec Béatrice Agenin, Evelyne Bouix et J.C. Leroux.
14.30 Une fenêtre sur le monde
15.00 Univers des sports.
Sport équestre, en direct de Ste-Adèle. — Chronique de pêche. — Chronique de golf. — Les drôleries du baseball.
17.00 Second regard:
Première partie: les actualités religieuses, avec Myra Cree. Deuxième partie: "La morale et le plaisir". Nous avons vu s'exprimer, en nos sociétés occidentales, le désir de redonner sa place au plaisir, trop souvent refoulé jusque-là. Qu'en est-il de la situation du plaisir dans la vie chrétienne?
18.00 Le téléjournal
18.05 Télémonde
Magazine d'information. — Reportage sur un autre drame de la guerre civile en Irlande du Nord: la mort du petit Stephen Macconomy, tué d'une balle de plastique tirée par un policier militaire. — La lourdeur et l'inefficacité de la bureaucratie italienne. — Document sur le Qata et les Emirats Arabes-Unis, deux des communautés les plus riches du globe. — Document sur le problème du vieillissement croissant des populations européennes.
18.30 Hebdo dimanche
19.00 Chez Denise
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19.30 Les beaux dimanches:
"La forêt magique — Chantal Goya".
20.30 Les beaux dimanches:
"Les Claudine". Série de quatre émissions d'après l'oeuvre de Colette. "Claudine en ménage". Avec Marie-Hélène Breillat, Jean Desally, Patrice Alexandre et Antoine Marin.
22.00 Les beaux dimanches:
"Le trésor des Grotocéans". Grâce à la magie du cinéma d'animation, nous pénétrons au fond de la mer. Réalisation et animation: Co Hoedeman. Prod.: ONF.
22.30 Le téléjournal.
22.50 Sport-dimanche
23.05 La politique provinciale:
"Le parti Québécois".
23.15 Ciné-Club:
"Toutes ces femmes ou A propos de toutes ces femmes" (Suédois 1964) Comédie satirique réalisée par Ingmar Bergman, avec Bibi Andersson, Jarl Kulle et Eva Dahlbeck.
1.35 Fin des émissions

10 CFTM

10.25 Horaire
10.30 C'était l'bon temps:
Inv.: Raymond Lemay
12.00 Bon dimanche:
"Le cinéma"; "La séquence du spectateur"; "Les spectacles"; "Les livres"; "Les événements artistiques"; "Les arts"; "Les disques"; "La mode".
14.00 Les grands reportages:
"L'homme de la Serengeti"
15.00 L'homme de $6,000,000.
16.00 Tournoi de golf Peter Jackson.
Endroit: Winnipeg.
18.00 Rue St-Denis.
Participation de: Doris Marchand, Claude Potvin, John Halpin et Vital Ouellet.
18.30 Jeunesse Express.
Inv.: Hubcaps, Voggue, Martine St-Clair.
19.30 En première:
"Le chasseur de daims" (Américain 1978) Drame d'aventures réalisé par Dick Friedenberg, avec Steve Forrest, Ned Romero, John Anderson et Victor Monica.
21.30 Société 82.
Sujet: "L'âge d'or". Est-ce que vieillir au Québec est véritablement un âge d'or?. Inv.: Mme Yvette Brunet Lévesque, présidente de l'Association Québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités.
22.00 Maintenant.
Sujet: "Urbanisation". Les dessous de la crise du logement. Existe-t-il des solutions? Quelles sont-elles?
22.30 Les nouvelles TVA/la météo
22.50 Les sports
23.00 La super-Tirage.
23.20 Janosik le brigand.
0.20 Fermeture.

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 T'as bien un drôle de nom.
"Mylène Berbery". Quelques jeunes néo-Québécois nous parlent de leur vie chez nous.
19.00 Planète portugaise:
"L'évolution du Portugal". Faisant partie du cercle des pays sous-développés industriellement, le Portugal fut autrefois une puissance maritime redoutée. L'aventure des immigrants portugais est la conséquence directe de l'histoire de ce pays.
19.30 Encyclopaedia Britannica:
"Le soleil" (astre de puissance et de promesse). Cette semaine, l'avenir de l'énergie solaire.
20.00 À la recherche des pays de la Bible.
Une série d'émissions consacrée aux pays et aux événements qui ont façonné la philosophie contenue dans la Bible.
20.30 Le temps des incertitudes:
"La dissidence de Karl Marx". En compagnie de Kenneth Gailbraith, une série qui s'intéresse aux phénomènes sociaux, politiques et économiques qui ont marqué les 200 dernières années.
21.30 Histoires insolites:
"Les gens de l'été". Une dramatique inspirée des tournures inattendues que prend parfois la vie quotidienne. Avec Madeleine Ozeray et François Vibert.

99 TVFQ (Câble)

9.30 L'école des fans:
Un programme d'amateurs au cours duquel des enfants interprètent des chansons de l'artiste invité. Inv.: Dave.
10.15 En direct du passé:
"Année 1608". Émission qui a pour objectif de présenter l'histoire d'une manière moderne, comme un journal d'actualité.
10.30 Atout jeunes:
Classe de mer.: initiation à la voile, à la flore et à la faune marine — Chanson. — Jeu.
11.00 Sports dimanche:
— Hippisme: Tiercé, Jeu à XII: Saint Esteve-XII Catalan. Finale du championnat de France de Rugby. — Football: Mundial 82. Rétrospective Coupes du Monde.
12.30 Transit:
Émission de variétés. Variétés: Marcel Amont, Alice Dona et Rafaëlle, Linda da Suza, Isabelle Aubret, Pascal Auriat, Pierre Vassillu, Jean-Louis Pick et les Rolling Stones. — Cinéma: extraits de films présentés au Festival de Cannes, notamment ceux de Costa Gavras, d'Alan Bridge et d'Alan Parker.
14.00 Apostrophes:
Émission littéraire: "Fou, foot, football". Avec Michel Denisot, Georges Haldas, Michel Hidalgo, Theirry Roland, Jacques de Ryswick, François Thébaud, Jacques Thibert, Jean Tidana et Florence Rimbault.
15.30 Itinéraires: Bolivie, les Indiens des Andes.
Documentaire préparé par Sophie Richard. La Bolivie est l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine. C'est pourquoi l'UNICEF a mis sur pied une campagne pour la santé des enfants indiens.
16.15 Actualités régionales.
17.00 L'école des fans:
Un programme d'amateurs au cours duquel des enfants interprètent des chansons de l'artiste invité. Inv.: Noëlla Pontois, danseuse classique.
17.45 En direct du passé:
"Année 1618". Émission qui a pour objectif de présenter l'histoire d'une manière moderne, comm un journal d'actualité.
18.00 Les sorciers de l'écran:
"Numéro spécial Cannes: Qu'est-ce qui fait courir le festival?". Promenade dans le vieux Palais des Festivals qui abrite cette année pour la dernière fois la grande fête cannoise.
18.30 Rendez-vous du théâtre:
Présentation de spectacles ayant pour thème le "Mauvais". — Colette Godard du journal "Le Monde" se prête au portrait-vérité et traite un événement de l'actualité théâtrale de son choix.
19.00 Télé-film:
"L'araignée" (Français 1981). Drame historique réalisé par Claude Couderc avec Yann Le Bonniec, Yvette Stahl et Henri Muller.
20.00 Transit:
Émission de variétés. Variétés: Julien Clerc, Patrick Capdevielle, Vivain Reed, Karen Cheryl, François Chantrier, le groupe Fame, la bande à Basile, Yan et Tina.
21.30 Apostrophes:
Émission littéraire: "Les écrivains sont de drôles de zigues". Avec Jacques Brenner, Anne Loesch. Eric Neuhoff, Jean d'Ormesson, Roger Peyrefitte.
23.00 Itinéraires:
Le Brésil de Villa-Lobos. Documentaire de Sophie Richard.
23.45 Actualités régionales.

6 CBMT

8.45 Thought for Today
8.48 CBC-6 Good Morning
9.00 This is the Life
9.30 Music and the Spoken Word
10.00 Star Trek
11.00 Assembly week
11.27 Entertainment calendar
11.30 This is Hollywood
11.58 Weather report
12.00 Meeting place
13.00 Earthbound
13.30 Hymn sing
14.00 Rear view mirro:
"This hour has seven days" (1964). Le journaliste Pierre Trudeau avec Larry Zolf interviewe René Lévesque.
15.30 Ten thousand day war
16.00 Titans
16.30 Sportsweekend:
"Live coverage of the 123rd running of the Queen's plate from Woodbine race track in Toronto".
17.30 CBC news: sunday report
18.00 Walt Disney
19.00 The Beachcombors
19.30 Hingin'in
20.00 The national dream
21.00 Sons and lovers
22.00 Catalyst theatre:
"Retirement we reserve"
23.00 The National
23.15 The Nation's business:

Suite à la page 24

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada. Province de Québec. District de Joliette. COUR SUPÉRIEURE. No: 705-05-000292-816. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse —vs— TRANSPORT L. LAFOREST INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 10:00 heures au: 19 Daniel Johnson, à St-Charles Boromé, district de Joliette seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TRANSPORT L. LAFOREST INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford F250 1977, de couleur rouge, plaque #VR20401, 1 automobile de marque Ford Thunderbird de couleur ross 1975, plaque #469P057 Conditions: PAIEMENT COMPTANT LAURENT SOLARI, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Joliette. COUR SUPÉRIEURE. No: 705-05-000292-816. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— TRANSPORT L. LAFOREST INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 10:30 heures au: 2091 Visitation, à St-Charles Boromé, district de Joliette seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TRANSPORT L. LAFOREST INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford de couleur rouge 1973 Plaque #VR-13963, 1 camion de marque Ford couleur rouge 1973 plaque #VR-13964, 1 camion de marque Ford de couleur rouge 1974 plaque #VR-13965, 1 dompeur (remorque seulement) 1974 de marque Hill (environ 22') plaque #R157-525, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT LAURENT SOLARI, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-009407-810. MARCOM AGENCY LTD. Partie demanderesse —vs— RESUSICAR INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1982 à 14:00 heures au: Centre d'achat Décarie, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RESUSICAR INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse 3 M, 1 classeur en métal 4 tiroirs, 3 bureaux plats en bois, 1 chaise en bois pivotante, 2 chaises droites en cuirettes, 1 chaise en bois pivotante, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT DENIS ST-LOUIS, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006580-821. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— GUY HARVEY. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1982 à 12:00 heures au: 66 St-Hilaire, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GUY HARVEY saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Eversonic (1 boîte de son), 1 t.v. portative couleur Toshiba, 1 congélateur Bertwood, 1 table de ping pong et acc., 1 piscine hors-terre Coleco, 1 air climatisé Coldspot, 1 motocyclette Honda Trail 70, 1 tondeuse de marque Golden Master, 1 petit poêle électrique, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT MICHEL GRENIER, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008207-82-6. LA PRESSE LIMITÉE. Partie demanderesse —vs— ATELIER DU CAMÉLEON INC. Partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 11:30 heures, au 3575 rue St-Laurent, app. 406 MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ATELIER DU CAMÉLEON INC saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de module de décoration 7 morceaux, 2 tables en bois, 10 chaises, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT DANIEL JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-055561-79-4. JAMES W. O'NEILL & AL. Partie demanderesse —vs— ROBERT DI FIORE. Partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 11:00 heures, au 7100 4e Avenue, app. 104 ANJOU district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT DI FIORE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque ZENITH, 1 congélateur de marque BEAU MARK, 1 machine à coudre de marque SINGER, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-013785-81-3. LA REINE. Partie demanderesse —vs— LES GESTIONS YVON BLIER LTÉE. Partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 12:00 heures, au 1145, rue Des Patriotes LAVAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES GESTIONS YVON BLIER LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque KELVINATOR, 1 set de salon 2 morceaux, 1 T.V. portative noir & blanc de marque SANYO, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-013784-81-6. LA REINE. Partie demanderesse —vs— LES GESTIONS YVON BLIER LTÉE. Partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 12:00 heures, au 1145, rue Des Patriotes LAVAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES GESTIONS YVON BLIER LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque KELVINATOR, 1 set de salon 2 morceaux, 1 horloge de marque TEMPUS FUGIT, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001179-82-7. NORMAN BREAU. Partie demanderesse —vs— CLARA HAIM PHANEUF ET AL. Partie défenderesse. Le 9 juillet 1982 à 11:00 heures, au 197, rue Stanstead MONT ROYAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLARA HAIM PHANEUF ET AL. saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 lot de peintures, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-017122-78-1. LA REINE, partie demanderesse -vs- JEAN DE CONNICK, partie défenderesse. Le 6 juillet 1982 à 10:00 heures, au 12330, 71e avenue, R.D.P. Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Jean de Connick saisis en cette cause, consistant en: 1 carabine calibre semi-automatique NA02848, 1 table tournante de marque Toshiba, 1 stéréo tuner de marque Sansui, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006575-821. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— RESTAURANT DU CHEF GAÉTAN INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1982 à 11:00 heures au: 56 Perras, à St-Rémi, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RESTAURANT DU CHEF GAÉTAN INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 juke box Rowe Ami, 1 climatiseur G.E., 1 machine à cigarettes, 1 machine à poker # de permis 30129181, 1 stroboscope avec lumière d'auto, 1 téléviseur couleur 20" Quasar, 1 récepteur de station de télévision Crown, 1 congélateur Whirlpool, 1 four à gaz Bakers Pride, 1 four 2 portes 6 ronds et 1 plaque chauffante Garland, 1 système pour incendie avec extincteur Kiddle, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. LOUIS ROBIDOUX, (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 23 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-016251-813. LA REINE. Partie demanderesse -vs- DENIS DUBÉ. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 10:00 heures, au 3748 Ethel, à Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS DUBÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Hitachi couleur, 1 orgue Galanti, 1 sofa 3 places en matériel beige et brun, 1 fauteuil. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: EV25/82. VILLE DE LASALLE. Partie demanderesse -vs- BRYANT D. FRAZIER. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 12:00 heures, au 533 Newport, à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRYANT D. FRAZIER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Bright, et cablo sélecteur Jerrold, 1 récepteur AM-FM Kenwood, 1 table tournante Kenwood, 2 boîtes de son Sharp, 1 laveuse Maytag, 1 sofa 3 places en matériel, ET AUTRES BIENS MEUBLÉS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: EV376/81. VILLE DE LASALLE. Partie demanderesse -vs- DANIEL LEE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 10:30 heures, au 7553 Édouard, à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL LEE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Toshiba, 1 bar avec système de son encastré Electrophonic comprenant 1 table tournante, 1 récepteur AM-FM cassette, 1 congélateur Danby, 1 table à café en bois, ET AUTRES BIENS MEUBLÉS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-011823-814. LA REINE. Partie demanderesse -vs- LOUIS DESROCHERS. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1982 à 12:00 heures, au 11950 Monty #4, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS DESROCHERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan bleu, 1 téléviseur couleur Zénith, 1 table en bois, 1 stéréo meuble. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-009147-823. BEAU PARQUET G.A.S. INC. Partie demanderesse -vs- LES CONSTRUCTIONS A. PRESSEAU INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1982 à 10:30 heures, au 213 Gravel, à St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES CONSTRUCTIONS A. PRESSEAU INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 répondeur téléphonique automatique de marque Lafayette, 1 machine à écrire Royal, 1 bureau de secrétaire en bois brun 3 tiroirs, 1 filière en métal 3 tiroirs, 1 machine à additionner Sears, ET AUTRES BIENS MEUBLÉS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-009422-820. PATRICE RIOUX. Partie demanderesse -vs- PROFORS HOLDINGS LTD. ADELARD (DEL) PROVENCHER. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 9 juillet 1982 à 12:00 heures, au 27 Chemin Handel, à Candiac, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROFORS HOLDINGS LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 télex télétype et acc., 1 filière en métal 2 tiroirs, 1 étagère en métal beige 2 tablettes, 1 bureau 5 tiroirs en bois, 1 lot d'articles de bureau, ET AUTRES BIENS MEUBLÉS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 505-27-007816-81. LA REINE. Partie demanderesse -vs- LOCATION RE LOU LTEE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 10:00 heures, au 246 Bernadette, à Ste-Julie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOCATION RE LOU LTEE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à chèques Paymaster, 1 photocopieuse SCM, 1 meuble en bois rouge, 1 classeur 3 tiroirs, 1 bureau 6 tiroirs, ET AUTRES BIENS MEUBLÉS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-025843-827. GRAZIANO FARINACCIO. Partie demanderesse -vs- GASTON CYR. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 11:00 heures, au 5490 Henri Bourassa est #56, à Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GASTON CYR saisis en cette cause, consistant en: 1 mini-téléviseur couleur portatif Electrohome, 1 climatiseur à fenêtre Hot Point, 1 chesterfield colonial en cuirette brune, 1 chaise bercante de même style. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033347-811. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC. Partie demanderesse -vs- LOUISE ROCHON, LEOPOLD LEVESQUE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 10:00 heures, au 4859 Louis Fréchette, à Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUISE ROCHON & LÉOPOLD LÉVESQUE saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Noresco, 1 t.v. couleur 20" Quasar, 1 table de salle à dîner, 1 t.v. couleur 20" Electrohome, 1 Dolby system Akai et 2 boîtes de son, 1 amplificateur Kenwood, 1 radio récepteur, 1 humidificateur Electrohome, ET AUTRES BIENS MEUBLÉS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN BOISVERT, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-006580-821. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse -vs- GUY HARVEY. Partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 11:00 heures au: 2242 Ch. Chambly, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de Guy Harvey saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford Super 1981, de couleur bleu pale et boîte blanche plaque #F458-214 Qué. 82, 1 camion de marque Ford 1976 de couleur bleu et boîte arrière blanche et bleue plaque #F321-046 Qué., 82, 1 camion Ford 1974 de couleur brun plaque #F416-428 Qué. 80. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-014942-801. LA REINE. Partie demanderesse -vs- ROBERTO VANI. Partie défenderesse. Prenez avis que le 9 juillet 1982 à 11:00 heures au: 5582 St-Jacques ouest, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VANI ROBERTO, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à chèques Paymaster, 1 ensemble de torche acétylène, 1 bureau plat en métal, 1 classeur en métal 4 tiroirs beige, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 705-02-000131-813. ALLIED ALUMINUM PRODUCTS CO. LTD. Partie demanderesse —vs— LAURENT LEMAY. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1982 à 13:00 heures au: 1708 Andrew, à Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAURENT LEMAY saisis en cette cause, consistant en: 1 petit téléviseur radio RCA, 1 téléviseur couleur Fleetwood 20", 1 système de son comprenant 1 amplificateur, 1 radio AM FM, 1 stéréo cassette, 3 boîtes de son, 1 table tournante, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004178-823. JEAN-LUC LÉGER. Partie demanderesse —vs— UBALD GEMME. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1982 à 11:00 heures, au: 740 Principale, à St-Amable, district de Richelieu, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de UBALD GEMME saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet Caprice Classic rouge vin et blanc, plaque #801H370 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICHARD LARIVIÈRE, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051562-812. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— ANGLADE DELCY «GARAGE ANGLADE DBLCY ENR.» Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1982 à 11:00 heures, au: 6528 St-Laurent, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANGLADE DELCY «GARAGE ANGLADE DELCY ENR.» saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau plat en arborite 6 tiroirs, 1 auto «analyser» Cobra, 1 coffre d'outils rouge comprenant outils, 5 supports pour voitures en métal, 2 chaises en bois, 1 levier hydraulique, 1 fusil à peinture, 1 compresseur avec moteur, 1 poinçon Simplex, 1 extincteur chimique, et autres bien meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008179-820. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— LES ALIMENTS NOVA INC. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 10:00 heures, au: 8594, 10e avenue, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES ALIMENTS NOVA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre-fort Taylor, 1 machine Pitney Bowes, 1 machine à chèques Paymaster, 1 phocopieuse 3M, 1 machine à écrire IBM, 1 mélangeur de marque Buffalo avec moteur, 1 trancheuse Hobart, 1 classeur 4 tiroirs, 1 bureau exécutif en bois 5 tiroirs, 1 distributrice à eau Aquarius, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICHARD GAGNÉ, huissier (tél: 284-1007). De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 23 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-00796-821. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— EXCAVATION BERFONT LTÉE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 juillet 1982 à 14:00 heures, au: 1950 Brompton, à Mascouche, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de EXCAVATION BERFONT LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 répondeur téléphonique Robot Phone, 1 machine à écrire Olivetti, 1 camion de marque Chevrolet Custom Deluxe de couleur brun style Pick Up année 1982 plaque #F474-568, 1 remorque de couleur jaune 8 roues (env. 30'), et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. LAURENT SOLARI, huissier (tél: 284-1007). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no. 500-02-008414-82-8. MEDIARK LTÉE, demanderesse, —vs— MARCEL ROBERT (ÉCURIES MARJO (LES)), défendeur. Le 6 juillet 1982, à 10:30 heures au domicile et place d'affaires, du défendeur au no. 315 rue Montée Sabourin, en la cité St Bruno, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 cheval femelle couleur beige (Victoria) cicatrice épaule gauche, 1 cheval gris, 4 pattes noires (Twilight), effets mobiliers, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, par: YVON DUBÉ, huissier, 842-5292. Montréal, 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-040638-814. DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE KENWOOD LTÉE, demanderesse, —vs— DAME BERNADETTE OGOULA, défenderesse. Le 12 juillet 1982, à 10:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au no. 255 Montée de Liesse en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles, lot de boîtes et leur contenu. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. no. 500-05-003751-813. SAGA TRANSPORT CANADA INC., demanderesse, —vs— CORSAGO LTÉE, défenderesse. Le 7 juillet 1982, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 761 ave Lajoie, en la cité de Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: télex & acc., dactylo élect. Olivetti, calculatrice Olivetti, équipement de bureau & c. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no. 500-02-015119-824. EVANGELOS & PHILEMON VOYATZIS, demanderesse, —vs— DAVID WATSON, défendeur. Le 7 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au no. 10454 rue Bélair en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: auto, Pontiac Firebird jaune non accidentée. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 26 juin 1982.

Province de Québec. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-000303-80. PÉTROLES 2000 INC., partie demanderesse —vs— J.J. GAGNON partie défenderesse. PRENEZ AVIS QUE le 8 juillet 1982, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 369 rue Maurice en la cité de Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de J.J. GAGNON défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 2 pièces, 1 téléviseur couleur meuble Admiral, 1 fauteuil lazy boy cuirette, 1 meuble étagère de coin en bois, 1 laveuse automatique Moffat, 1 buffet vaisselier en bois, 1 chaise berçante en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: REYNALD BRIAND, huissier, tél.: 843-5887. Montréal, 22 juin 1982.

Province de Québec. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-629-79 SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT PRESTIGE LTÉE, partie demanderesse —vs— IRÈNE PERRON partie défenderesse. PRENEZ AVIS QUE: le 8 juillet, 1982, à 11.00 heures au domicile de la défendeuse au No 959 rue Du Buisson, app. 4 en la cité de Ville de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d'IRÈNE PERRON défenderesse au No 959 rue Du Buisson, app. 4 en la cité de Ville de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d'IRÈNE PERRON défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon comprenant 1 sofa et 1 fauteuil lazy boy, 1 système de son meuble Electrohome, 1 téléviseur couleur Quasar portatif avec accessoires, 1 table de salon dessus en verre, 1 laveuse automatique de marque Hotpoint, 1 sécheuse automatique de marque Hotpoint, 1 humidificateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: Reynald Briand, huissier, tél.: 843-5887. Montréal, 22 juin, 1982.

Province de Québec. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-000393-822. FRANCOIS SICOTTE ÉLECTRIQUE LTÉE, partie demanderesse —vs— ROSAIRE ST-HILAIRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS QUE: le 8 juillet 1982, à 14.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4688 rue Papineau en la cité de ville de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROSAIRE ST-HILAIRE, défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Philco, 1 téléviseur couleur Zenith, 1 système de son Symphonie comprenant: receveur AM/FM tourne-disque, 2 haut-parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL LEFEBVRE, huisier, tél.: 843-5887. Montréal, 22 juin, 1982.

Province de Québec. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. NO: 755-02-000227-822. DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE LA PRAIRIE INC., partie demanderesse —vs— ROGER VILLENEUVE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS QUE: le 6 juillet 1982, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No. 1550 rue Panama app. 509 en la cité de ville de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER VILLENEUVE défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Zenith Chromacolor avec accessoires, 1 mobilier de salon 2 morceaux en matériel bleu, 1 lampe sur pied en bois, 1 système de son Lloyds avec amplificateur, table tournante et haut-parleurs, 2 tables de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: REYNALD BRIAND, huissier, tél.: 843-5887. Montréal, 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Mingan. COUR PROVINCIALE. NO: 650-02-000098-820. RADIO SEPT-ÎLES INC. Partie demanderesse -vs- LES ALIMENTS J & B BERROLS LTÉE. Partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 11:00 heures au: 450 Sherbrooke est #108, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES ALIMENTS J & B BERROLS LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre-fort Major, 1 machine à écrire IBM, 1 lot de classeur, 1 téléviseur noir et blanc Electrohome, 1 dictaphone de marque Lanier, 1 mini-réfrigérateur blanc Viking, 1 bureau exécutif en arborite et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ANDRÉ MATHIEU, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-04-003420-800. JOHANNE LAHAISE. Partie demanderesse -vs- JEAN-GUY LAHAISE. Partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1982 à 11:00 heures au: 5837 Louis Veillot, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-GUY LAHAISE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Leman 1977 de couleur noire, plaque #505H753 Qué. 82, 1 petit orgue Orcano, 1 système de son Electrophonic, 1 téléviseur couleur Electrohome, 1 sécheuse Beaty, 1 laveuse Inglis, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-049205-813. RICHARD B. MORIN & DENIS F. GAUTHIER. Partie demanderesse -vs- ADRIEN GÉLINAS. Partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 12:00 heures au: 401 St-André, à Laval (Pont-Viau), district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ADRIEN GÉLINAS saisis en cette cause, consistant en: 1 voilier de fabrication artisanale (environ 33'), de couleur blanc, en fibre de verre et bois, et 2 mats de 33 pieds environ. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Iberville. GREFFE DE LA PAIX. NO: 755-27-002761-817. LA REINE. Partie demanderesse -vsMICHEL OUELLET. Partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1982 à 13:30 heures au: 12575 Du Colombet, à Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHEL OUELLET saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" et sélecteur de poste, 1 système de son console, 1 chaise bercante style rustique, 1 sofa, 1 fauteuil, 1 table de salon. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-007054-804. LA REINE. Partie demanderesse -vs- ANDRÉ VÉZINA. Partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1982 à 11:00 heures au: 8285 Ontario est #2, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ VÉZINA saisis en cette cause, consistant en: 1 table de cuisine rouge en bois de couleur naturelle, 4 chaises assorties, 1 télévision couleur RCA XL-100 26", 1 sofa 3 places, 1 fauteuil. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-008574-818. LA REINE. Partie demanderesse -vs- PIERRE ASSELIN. Partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 13:00 heures au: 542 Guybourg, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE ASSELIN saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse Westinghouse, 1 télécouleur Granada console 26", 1 cablosélecteurs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-017087-810. LA REINE. Partie demanderesse -vs- YVON DE LANGIS. Partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982, à 11:00 heures au: 103 Conrad #2, à Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON DE LANGIS saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx, 1 téléviseur Realistic, 1 récepteur Holiday, 1 table tournante Noresco et 2 haut-parleurs, 1 meuble pour système de son avec étagères, 1 bibliothèque avec porte pour bar. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de St-Maurice. GREFFE DE LA PAIX. NO: 410-27-000510-81. LA REINE. Partie demanderesse -vs- GILLES LAMPRON. Partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 10:00 heures au: 6545 Hochelaga #26, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GILLES LAMPRON, saisis en cette cause, consistant en 1 camion Chevrolet blanc avec boîte dompeuse noire plaque #F505-843 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007. Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. GREFFE DE LA PAIX. No: 200-27-007990-81. LA REINE, partie demanderesse -vs- SYLVAIN THERIAULT, partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1982 à 11:00 heures. Au 5708, 6e avenue, à Rosemont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SYLVAIN THERIAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil de couleur brun, 1 sofa 3 places brun, 1 téléviseur de marque Fleetwood couleur, 1 appareil stéréophonique Lloyds avec 2 haut-parleurs, 1 table à café en bois, 1 base de télévision, 1 table de bout. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD GAGNE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-014659-81. LA REINE, partie demanderesse -vs- YVON FORTIER, partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 10:00 heures Au: 861 Fréchette #2, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVON FORTIER saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Lloyds comprenant 1 haut-parleur, avec enregistreuse cassette incorporée, 1 téléviseur Fleetwood noir et blanc portatif. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Province de Québec. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000009-80. ENTREPRISES CUSSON PAULIN LTÉE, partie demanderesse —vs— NICOLE TRUDEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS QUE: le 6 juillet 1982, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 501 rue Bonneau en la cité de Granby, district de Bedford, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLE TRUDEL, défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon cimprenant 1 sofa et 1 fauteuil beige en matériel, 1 mobilier de salle à dîner comprenant 1 table ovale et 6 chaises en bois, 1 desserte en bois et métal, 1 buffet-vaissellier avec huche à portes vitrées, 1 buffet pour verrerie avec portes vitrées, 1 fauteuil berçant en bois avec soussin rouge et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: REYNALD BRIAND, huissier, tél.: 843-5887. Montréal, 22 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no. 500-02-016347-812. KENNETH F SALOMON, demandeur, —vs— CHARLES ENGLAND, défendeur. Le 12 juillet 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au no. 153 rue Radisson en la cité Pointe Claire district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: table chaise, buffet, vaisselier, t.v. couleur etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, no 500-05-013584-808. LA PORTE STE-CATHERINE, demanderesse, —vs— CLAUDE DI BLAZIO —et— ALDO ROSSINI, défendeurs. Le 6 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur Aldo Rossini au no. 8965, rue Reims en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Aldo Rossini saisis en cette cause, consistant en: t.v. n/b. Panasonic, lessiveuse Maytag, sécheuse Maytag, système de son 4 mcx. Sanyo, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Beauharnois. COUR SUPÉRIEURE. no. 760-05-000125-821. CAISSE POPULAIRE DE POINTE DES CASCADES demanderesse, —vs— JOSEPH FORTIN & DAME DENISE GUÉRIN, défendeurs. Le 7 juillet 1982, à 11:00 heures au domicile des défendeurs au no. 9 rue St-Marseille, en la cité Pointe des Cascades, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Kenworth et acc. série 904388C, 1979, license F340691 Québec 1981, 1 trailer — Fruckuff — modèle 1963 et acc. série DXD210603, license R296192 Que. 81. Conditions: ARGENT COMPTANT. BABIN, BOURDAGES & DECOSTE. Par: JEAN JACQUES DECOSTE, huissier (842-5292). Montréal, 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. no. 500-02-019086-821. SOCIÉTÉ IMMOBILIERE EDGECOMBE LIMITÉE, demanderesse, —vs— M. JAMES MCKEOWN, défendeur. Le 6 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No. 3460 rue Peel, apt. 1601 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: radio portatif Sony, système de son Yamaha, t.v. Sony. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE D'ANJOU, no. 81-033. LA VILLE D'ANJOU, demanderesse, —vs— I.PARADIS TRANSPORT INC., défenderesse. Le 6 juillet 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 4243 rue Lafrance en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: camion Dodge 1964, dactylo Royal, calculatrice Sharp, équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, ce 26 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-013800-81-0. LA REINE. Partie demanderesse -vs- HILDA HOROZ. Partie défenderesse. Le 07-07-82 à 10:30 heures, au 750 Curé Labelle, s. 206, LAVAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HILDA HOROZ saisis en cette cause, consistant en: 7 machines à coudre de marque JUKI, 2 appareils à repasser de marque SEGUIN, 1 machine à coudre de marque REECE, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-017946-81-7. LA REINE. Partie demanderesse -vs- JOHN DOUGLAS GLOVER. Partie défenderesse. Le 07-07-82 à 11:00 heures, au 1425, rue Ouimet, app. 19, St-Lambert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN DOUGLAS GLOVER saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Electrohome, 1 set de salon 2 morceaux, 3 tables de salon, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001666-82-0. HAECK DECORATION INC. Partie demanderesse -vs- DAME EDITH BECK. Partie défenderesse. Le 08-07-82 à 10:00 heures, au 117 rue Elm Crescent, Baie d'Urfé, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DAME EDITH BECK saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque SONY, 1 set de salon 3 morceaux, 1 table de salon, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MARC TANGUAY, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017184-82-6. HENRI PAQUIN. Partie demanderesse -vs- RENÉ CÔTÉ. Partie défenderesse. Le 08-07-82 à 10:00 heures au 12565, 17e avenue, Rivière-des-Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RENÉ CÔTÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1976 no série 6Y82A814897 de marque Lincoln Continental, 1 t.v. couleur console de marque Fleetwood, 1 camionnette 1976 no série F24HHB32767 de marque FORD F250, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017635-82-7. SUCC. ALDINA LEBLANC VANIER. Partie demanderesse -vsSUZANNE BOUTIN. Partie défenderesse. Le 07-07-82 à 12:00 heures au 544 Patenaude, app. 1, PONT-VIAU, LAVAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SUZANNE BOUTIN saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Fleetwood, 2 divans en cuir, 1 meuble stéréo de marque Lloyd's etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-04-004677-81-2. NICOLE WILKIE. Partie demanderesse -vs- JEAN-PIERRE GRISÉ. Partie défenderesse. Le 08-07-82 à 11:00 heures au 555, rue Desaulniers, St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE GRISÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1975 immatriculée 150M50R de marque MERCEDÈS, 1 t.v. couleur de marque Zenith, 1 set de salle à manger 5 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-014505-82-5. JEAN LEMAY. Partie demanderesse -vs- DAME ARCHALOUSE BEDROSSIAN. Partie défenderesse. Le 07-07-82 à 10:00 heures au 5250, rue Du Domaine, app. 12, St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DAME ARCHALOUSE BEDROSSIAN saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque RCA, 1 set de salle à manger de 7 morceaux, 1 set de salon 3 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ALAIN PIRRO, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-000540-823. GAGNON BOISSEAU INC., demandeur -vs- JEAN DIEBOLD, défendeur. Le 7 juillet 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 34 rue Alain, en la cité Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Admiral et acc., 1 t.v. portative RCA et acc., 1 table de pool et acc., 1 banc de scie Rockwell et acc., effets mobiliers (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR SUPÉRIEURE. NO: 705-05-000045-826. LA CAISSE POPULAIRE DE REPENTIGNY, demanderesse -vs- L'IMPRIMERIE RÉAL CARTIER INC., RÉAL CARTIER, défendeur. Le 7 juillet 1982, à 10:00 heures, au lieu d'entreposage du défendeur, au No rue Brien, en la cité Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 couteau 35 ½ Schimanik, 1 troueuse Challenge verte, 1 plieuse Baum #2141922PS, effets variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-000618-827. OUTILLAGE B & G Cadieux Inc., demandeur -vs- Service de Location Claude Major Inc. défendeur. Le 7 juillet 1982, à 11:30 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 1755 rue Chemin Gascon, en la cité St-Louis-de-Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 canoe bleu, 1 chaloupe bleue, 1 moteur Clinton 1.5, 1 véhicule tout-terrain rouge, effets variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-056705-796. ALAIN PICARD, demandeur -vs- PIERRE MARTIN, défendeur. Le 6 juillet 1982, à 14:00 heures, au domicile du défendeur au No 716 rue Chemin de la Fourche, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Kitchen Aid, 1 poêle à bois noir et acc., 1 set de salon orange 5 mcx, effets mobiliers (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. GREFFE DE LA PAIX. NO: 200-27-010964-81. LA REINE, partie demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE LAFLAMME, partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 12:00 heures. Au: 8301 Galerie d'Anjou #2, à Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE LAFLAMME saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Candle, 1 divan 2 places, 1 lazy-boy fleuri, 1 appareil télécommandé (cablosélecteur). Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-016136-816. LA REINE, partie demanderesse -vs- PIERRE-PAUL DESJARDINS, partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1982 à 13:30 heures au: 885 Étienne Parent, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE-PAUL DESJARDINS saisis en cette cause, consistant en: 1 divan, 1 sofa et 1 causeuse en tissus, 1 stéréo cassette deck 4 pistes Marantz, 2 boîtes de son, 1 table. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032194-784. VACHON TRANSPORT INC., partie demanderesse -vs- GERALD MOSS "ELECTRA TV" partie défenderesse -et- COLOR VISION SHOP ON WEELS, tierce saisie. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 12:00 heures. Au: 351 Devon, à Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de COLOR VISION SHOP ON WHEELS saisis en cette cause, consistant en: 1 oscilloscope Precisen, 2 fers à souder, 1 classeur en métal 4 tirroirs, 1 étagère en bois, 1 lot de coffres en métal et leur contenu, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-017394-802. LA REINE -vs- partie demanderesse -vs- GASTON LAVOIE, partie défenderesse. prenez avis que le 8 juillet 1982 à 14:00 heures. Au: 12355, 83e avenue, à Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GASTON LAVOIE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Electrohome, 1 sofa en matériel fleuri, 1 fauteuil en cuir noir, 1 fauteuil en matériel fleuri, 1 table de salon en bois, 2 tables de coin en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040889-813. MICHEL BRUNET, partie demanderesse -vs- JOCELYN ST-DENIS, partie défenderesse. Prenez avis que le 8 juillet 1982 à 12:00 heures. Au: 5749 Auclair, à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOCELYN ST-DENIS saisis en cette cause, consistant en: 1 piano antique de couleur brun, 1 machine à chèque Paymaster, 1 machine à écrire électrique Royal, 1 machine à écrire électrique IBM, 1 bureau antique en bois avec 1 tirroir, 1 commode antique 2 portes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-098374-808. MARILYN LAZAR, partie demanderesse -vs- MARK MEDICOFF, partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 13:00 heures. AU: 5720 Trans Island #10, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARK MEDICOFF saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac Firebird 1978, plaque #533L582 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District d'Iberville. GREFFE DE LA PAIX. No: 755-27-003642-818. LA REINE, partie demanderesse -vs- WILFRID FOISY, partie défenderesse. Prenez avis que le 7 juillet 1982 à 10:00 heures. Au: 1038, 1ère avenue #1 à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de WILFRID FOISY saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse G.E., 1 sécheuse Admiral, 1 sofa et 1 fauteuil en matière beige et noir. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (tél.: 284-1007). Montréal, le 22 juin 1982.

Province de Québec. District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. no. 760-02-001025-81. RIVERSIDE MOTORS LTÉE, demandeur —vs— GAÉTANE DESROCHES, défenderesse. Le 7 juillet 1982, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au no. 227 rue Demers en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Pontiac 1979 trans am Couleur gris argent, 1 t.v. portatif environ 14", 1 machine à coudre singer. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Canada. Province de Qubéec. District de Drummond. COUR PROVINCIALE, no. 405-02-000061-82-7. CLAUDE TOUTANT, partie demanderesse, —vs— GAÉTANE COCKE partie défenderesse. Le 6 juillet 1982 à 12:00 heures au 245, rue Des Pinsons Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAÉTANE COOKE saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque SPEED QUEEN, 1 t.v. couleur portative de marque Quasar, 1 lave-vaisselle de marque Inglis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, no. 500-27-016835-81-3, LA REINE, partie demanderesse, AROLD DESSALINES, partie défenderesse. Le 9 juillet 1982 à 10:00 heures au 808 Plessis, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AROLD DESSALINES saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 stéréo AM-FM avec cassette 2 haut-parleur, 1 set de chambre 5 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026768-82-5. LÉONARD MORIN, partie demanderesse, —vs— S. GARBER, partie défenderesse. Le 9 juillet 1982 à 13:00 heures au 4200, rue Plamondon, app. 5 Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de S. GARBER saisis en cette cause, consistant en: 1 moto no série 7A10732 de marque HARLEY DAVIDSON AMF. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, no. 500-27-020727-81-6, LA REINE, partie demanderesse, —vs— ROBES MAURA, partie défenderesse. Le 6 juillet 1982 à 12:00 heures au 5455 de Gaspé, s 902 Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBES MAURA saisis en cette cause, consistant en: 3 bureaux en bois, 1 paymaster, 1 bureau exécutif, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Inf. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-012503-822. AIR CANADA, demandeur -vs- INTER TRANS FREIGHT FORWARDER LTD, défendeur. Le 6 juillet 1982, à 13:30 heures, à la place d'affaires du défendeur au No 5271 rue Bessborough, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table de travail en bois, 2 tiroirs, + vitre, 1 dactylo Olivetti électrique (editor-2) gris 2 tons, 1 secrétaire en bois, 2 tiroirs, effets variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Richelieu. COUR PROVINCIALE. NO: 765-02-000639-81. CHAPUT AUTOMOBILE INC., demanderesse -vs- ANDY WITHAKER, défendeur, -et- NORCA INDUSTRIES LTD., tierce-saisie. Le 8 juillet 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 235 Montée de Liesse, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 1 calculatrice Lloyd's, mobilier et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 22 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014815-82-8. ST-LEONARD AUTOMOTIVE CIE LTEE, partie demanderesse -vs- MECANIQUE J.R. BRITISH INC., partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 10:00 heures. Au 1826 O. boul. St-Elzéar Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MECANIQUE J. R. BRITISH INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur à air Speedaire, 1 coffre à outils de garage avec contenu d'outils Snap-on, 2 vérificateurs de pression à essence Snap-on, etc. GAETAN HOULE, huissier, 288-0211. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22e jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-041921-81-3. DUO MODES INC. Partie demanderesse -vs- LISE FALLETTA & HUBERT FALLETTA. Partie défenderesse. Le 7 juillet 1982 à 12:00 heures. Au 33 Place Gabriel, Candiac, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LISE FALLETTA & HUBERT FALLETTA saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 537H232 de marque Mustang, 1 T.V. couleur de marque RCA, 1 réfrigérateur de marque Bélanger, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ème jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-047872-80-4. HYDRO QUÉBEC, partie demanderesse -vs- MARIANO PRINCIPE, partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 11:00 heures. Au: 12530 Gustave franco Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARIANO PRINCIPE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque RCA, 1 set de salon 3 morceaux, 2 tables de salon, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal. No: 500-05-006696-79-1. DOMENICO & ARMANDO MASONE, partie demanderesse -vs- MAURICE BROSSEAU, partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 10:30 heures. Au 1252 15e avenue Pointe aux Trembles district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAURICE BROUSSEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Kitchen-Aid, 1 set de salon 3 morceaux, 1 laveuse-sécheuse de marque General Electric, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-000162-82-6. AUTO RECYCLAGE B.C. INC., Partie demanderesse -vs- GARAGE DENIS CADIEUX INC., Partie défenderesse. Le 06-07-82 à 13:00 heures, au 1340 Bernier, St-Luc, district de Iberville seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GARAGE DENIS CADIEUX INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1971 4 tonnes dépanneuse de marque GMC, 1 coffre d'outils 1 paymaster, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-006417-81-8. ROBERT & CHAMPAGNE, Partie demanderesse -vsRICHARD LAVIGNE, Partie défenderesse. Le 06-07-82 à 12:00 heures, au 102 Trudeau, Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD LAVIGNE saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Panasonic, 1 stéréo cabinet en bois de marque RCA, 1 four micro-ondes de marque Panasonic, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-015373-82-7. BRODERIE KUNZ EMBROIDERY LTD., Partie demanderesse -vs- CO. CLAUDE GENEST INC., Partie défenderesse. Le 08-07-82 à 12:00 heures, au 3131 Ste-Catherine est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de COL. CLAUDE GENEST INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 6 tiroirs, 20 balais à glace, 1 lot de 2,000 plaques en bois pour trophée, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVAIN GRAVEL, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-000967-82-3. CO. PAR. de l'INDUSTRIE DU VERRE, partie demanderesse -vs- ANDRE JEAN VITRERIE INC. Partie défenderesse. Le 7 juillet 1982 à 11:00 heures. Au 12549 Victoria, Pointe aux Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRE JEAN VITRERIE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1975 no série D27BE55048602 de marque Dodge, 1 calculatrice de marque Sharp, 1 bureau 7 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE, district de Montréal. No: 500-02-013398-82-6. COMITE PARITAIRE IND. VERRE PLAT. Partie demanderesse -vs- AAMIUM INC. Partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 10:00 heures. Au 5580, rue Van Den Abee à St-Laurent disctrict de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de AAMIUM INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 sableuse industrielle de marque Startrite, 1 scie industrielle de marque Startrite, 1 lot de 40 fenêtres, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huisier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Province de Québec. District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. NO: 760-02-000211-81. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL., demanderesse -vs- MYER FINKELSTEIN, défendeur. Le 6 juillet 1982, à 14:30 heures, au domicile du défendesur au No 115 rue Wolseley Nord, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Hitachi (couleur) 1 stéréo cassette Deck Lloyd's, 1 table tournante Lloyd's, effets variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041112-819. ÉVALUATIONS R.L. INC., demanderesse, -vs- ANDRÉ LAJEUNESSE, défendeur. Le 7 juillet 1982, à 16:00 heures, au domicile du défendeur, au No 145 rue De Navarre, app. 103, en la cité de St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, 1 stéréo et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 22 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-045140-816. CORDEAU VENTE & SERVICE DE FILTRES LTEE., demanderesse -vs- LÉONARD N. LAGIOS, défendeur. Le 12 juillet 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 45 rue Brittany, app. 203, en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral, 1 système de son Lloyd's, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 22 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-005227-820. JEAN-GUY LEVASSEUR, demandeur -vs- OSCAR GERMAIN, défendeur. Le 6 juillet 1982, à 15:00 heures, au domicile du défendeur au No 1901 rue Duquesne, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs Electrohome, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 22 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008658-815. LES VERGERS HARMONIE LTÉE, demanderesse -vs- LES CAFÉS ET NOIX INC., défenderesse. Le 7 juillet 1982, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4705 rue Van Horne en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs lots d'aliments, boîtes de jus de toutes sortes, liqueurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. G. KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

R
Un mot vous échappe...
le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

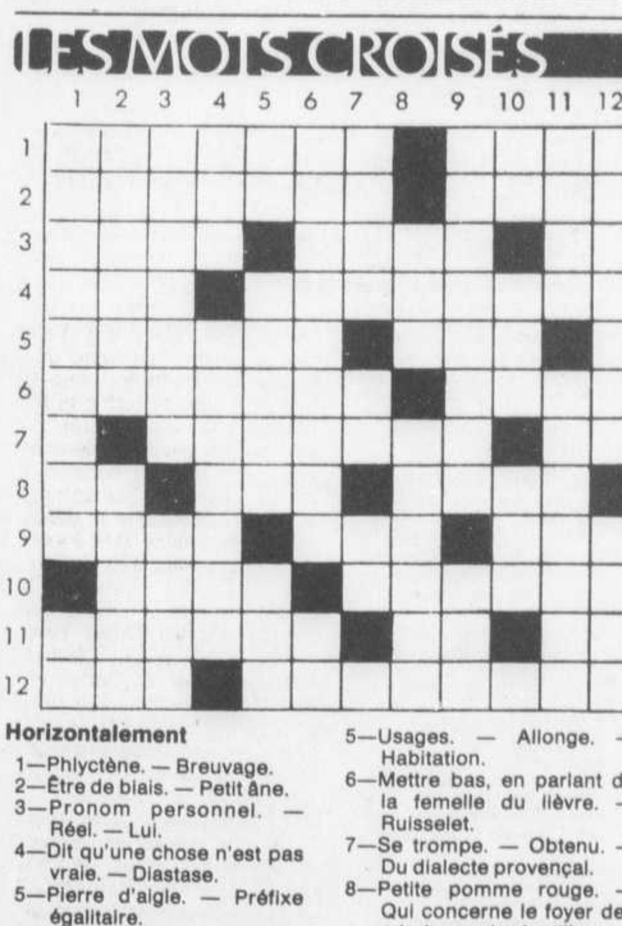

Horizontalement

1—Phylctène. — Breuvage.
2—Être de biais. — Petit âne.
3—Pronom personnel. — Réel. — Lui.
4—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Diastase.
5—Pierre d'aigle. — Préfixe égalitaire.
6—Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. — Couleur bleue.
7—Faux dévot. — Métal précieux.
8—Quatre. — Général américain — Câble attaché à un objet immergé et tenu à la surface par une boue.
9—Devenu sûr. — Masse de pierre très dure. — Autocar.
10—Tout ce qui sert à lier. — Vase sacré.
11—Futut.— Parcouru des yeux. — Deux.
12—Unité monétaire d'Extrême-Orient. — Superstructure sur le pont arrière d'un navire (plur.).

Verticalement

1—Tribus indiennes de l'Amérique du Nord. — Le meilleur en son genre..
2—Centre. — Ensemble des parties génitales externes, chez la femme.
3—Vêtement. — Peu de chose.
4—Personne sotte. — d'Italie.
5—Usages. — Allonge. — Habitation.
6—Mettre bas, en parlant de la femelle du lièvre. — Ruisselet.
7—Se trompe. — Obtenu. — Du dialecte provençal.
8—Petite pomme rouge. — Qui concerne le foyer des miroirs ou des lentilles.
9—Personne qui tient la caisse d'un établissement. — Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu.
10—Quatre saisons. — Atome électrisé. — Pas ailleurs.
11—Herbe coupée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques. — Coléoptère.
12—Ôter. — Titre décerné à certains officiers de l'ancien empire turc.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	A	G	A	L	■	K	O	A	L	A
2	A	O	R	I	S	T	E	■	M	■	A	G
3	Y	U	C	C	A	■	T	R	A	P	P	E
4	S	E	U	L	■	C	R	A	N	I	E	N
5	A	R	R	E	T	O	I	R	■	A	R	C
6	G	■	E	U	R	O	P	E	E	N	■	E
7	I	F	■	R	O	L	E	■	M	O	N	■
8	S	O	I	■	M	I	R	L	I	T	O	N
9	T	U	L	I	P	E	■	A	R	E	T	E
10	E	R	I	G	E	■	T	I	A	R	E	■
11	■	M	O	N	U	M	E	N	T	■	R	U
12	M	I	N	E	R	A	L	E	■	P	A	S

AVIS PUBLICS

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016645-827. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- BENJAMIN & JENNIFER CÉLESTIN, défendeurs. Le 6 juillet 1982, à midi au domicile des défendeurs au No 4941 rue Westhill, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Ltd. 1977, série 7H30H142673, immatriculé 2511.381 couleur beige, 1 t.v. Zenith 26" couleur, effets mobilier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Babin, Bourdages & Decoste par: DANIEL PAQUETTE, huissier 842-5292. Montréal, 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001820-823. McKERLIE-MILLEN (QUÉBEC) INC., demanderesse -vs- 107922 CANADA INC. (Centre de Service Beaumont), défenderesse. Le 7 juillet 1982, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au Nos. 1050, 1070, 1100 et 1104 Beaumont, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise matériel noir sur roulette, 2 Grease pump, 1 bogey 6 roues couleur rouge, effets mobilier et équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Babin, Bourdages & Decoste par: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034829-81-7. BELL CANADA, demanderesse -vs- A. PINA, défendeur. Le 8 juillet 1982, à midi au domicile du défendeur au No 519 rue De Gaspé #108, en la cité Iles des Soeurs, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Hitachi 26" noir et blanc avec support, 1 coffre en rotin couleur brun, effets mobilier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Babin, Bourdages & Decoste par: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012800-822. BELL CANADA, demanderesse -vs- M. PIERRE F. QUILLIAM, défendeur. Le 12 juillet 1982, à midi au domicile du défendeur au No 60 rue Summerhill, en la cité Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM gris-beige, 1 filière, 3 tiroirs, 1 t.v. RCA 26" couleur, avec Inter-Vision Jerold, effets mobilier divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Babin, Bourdages & Decostes par: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000794-813. LA CIE DE CHAUFFAGE PIERREFONDS INC., demanderesse -vs- BRUCE MEEHAN, défendeur. Le 12 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 42 rue Quarry Point, en la cité Hudson, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 vaissellier antique, 1 porte vitrée, 1 bahut antique beige, 1 table de salle à diner bois brun, 6 chaises de salle à diner en bois peinturé beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. Babin, Bourdages & Decoste par: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002718-821. ROBERT BURY & CO. (CANADA) LTÉE, demanderesse -vs- LES ENTREPRISES PLAN-O-DEC INC., défenderesse. Le 8 juillet 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 132 boul. Industriel en la cité de Boucherville et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 calculatrices Texas, 1 machine à écrire Royal, 1 lot de scies assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011528-812. ISEDORE SIEGAL AND SON INC. (COHOES MFG. CO), demanderesse -vs- MAX TOBIN, défendeur. Le 8 juillet 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 6880 rue Emerson Drive en la cité de Côte St-Luc et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Meldelssohn et banc & Acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000904-826. COUVRE-PLANCHERS LASALLE INC., demanderesse -vs- LUC LAMOUREUX, défendeur. Le 6 juillet 1982, à 11:00 heures au lieu de travail du défendeur au No 140 rue Harwood en la cité Dorion, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chevrolet et Acc. Monza, licence 570P579 Qué. 82. Conditions: ARGENT COMPTANT. Babin, Bourdages & Decoste par: JEAN-JACQUES DECOSTE, huissier, 842-5292. Montréal, 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000444-826. BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse -vs- LOUISE LEMYRE, défenderesse. Le 6 juillet 1982, à 10:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 3205 rue Principale, en la cité St-Zotique district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau Nil Concorde 200-D, no série 200581279 immatriculé 22D5055, couleur beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. Babin, Bourdages & Decoste par: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009831-822. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- GILLES DUCHESNE, défendeur. Le 13 juillet 1982, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 11145 rue Meighen, #414, en la cité Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Sanyo 20" couleur, 1 t.v. R.C.A. 26" couleur, effets mobilier. Conditions: ARGENT COMPTANT. Babin, Bourdages & Decoste par: DANIEL PAQUETTE, huissier 842-5292. Montréal, 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006131-812. BABOUSHKIN BROS. LTD. (ARTEL MANUFACTURING CO.), demanderesse —vs— WESTERN LEATHER GOODS INC., défenderesse. Le 8 juillet 1982, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8244 boul. Champlain en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 lot de sacs et sacoches en cuir assorties, 1 lot de parapluie assortis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-051-669-815. AIR & COMPRESSEURS INC., demandeur -vs- ENTREPRISE C.R.P. INC., défendeur. Le 6 juillet 1982, à 13:00 heures, à la place d'affaires du défendeur au No 1456 rue 95ième Avenue, en la cité Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge 500 rouge et blanc, no plaques F-120-000 Qué 1981 et acc., 1 camion Ford 600 rouge et blanc no. plaques F. 468-680 et acc., 1 remorque noire no. plaques R-561-230 et acc., 1 ensemble parasol 6 mex jaune et blanc, équipements variés (etc...). Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 23 juin 1982.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District De Montréal. No: 500-02-050250-815. MECANICO LTÉE, partie demanderesse -vs- LIONEL VOIZARD, partie défenderesse -vs- USINAGE A.C.L. LTÉE, tierce saisie. Le 27 juillet à 13:00 heures, au 1320, rue Deseente Ste-Julie, Varennes, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LIONEL VOIZARD saisis en cette cause consistant en: Certificat no: 1, 1 actions de catégorie "A" avant une valeur mobilière à l'émission de $1.00 chacune émis au nom de "LIONEL A. VOISARD" (action sans valeur au pair) daté du 5ième jour de décembre 1978, représenté par le certificat no 1, de USINAGE A.C.L. LTÉE. Certificat no. 4: 12.249 actions de catégorie "A" ayant une valeur mobilière à l'émission de $1.00 chacun émis au nom de LIONEL A. VOIZARD", action sans valeur au pair daté du 17 janvier 1979, représenté par le certificat no. 4; de USINAGE A.C.L. LTÉE. Certificat no 5: 530 actions de catégorie "B" avant une valeur mobilière à l'émission de $25.00 chacune (vingt cinq dollars) émis au nom de "LIONEL A. VOIZARD" action sans valeur au pair, daté du 17 janvier 1979, représenté par le certificat no 5: de USINAGE A.C.L. LTÉE. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-001184-82-4. GILLES TREMBLAY ET FILS LTÉE, partie demanderesse. PLANIMAX LTÉE, partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 11:00 heures au 6520 Bombardier St-Léonard, Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PLANIMAX LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en bois, 1 calculatrice de marque Burroghs, 1 set de cuisine 5 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-002819-82-1. DÉCOR MODERNE SOBEC INC., partie demanderesse. PLANIMAX LTÉE, partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 11:00 hours au 6520 Bombardier St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PLANIMAX LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque MINOLTA, 1 calculatrice de marque Texas, 1 table à dessin, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0122. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049448-80-1. HYDRO QUÉBEC, partie demanderesse. MEUBLOTEK A.S. INC., partie défenderesse. Le 7 juillet 1982 à 13:00 heures au 3963 Ste Catherine est Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MEUBLOTEK A.S. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine 5 morceaux, 1 set de salon 3 morceaux, 1 calculatrice de marque Elsimate, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045718-79-3. LAZIO SUPERMARKET LTD., partie demanderesse. GIOVANNI PERRI, partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 11:00 heures au 226 boul. Curé Labelle, Ste-Rose, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GIOVANNI PERRI saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza 2 portes de marque General Electric, 1 friteuse de marque Keating, 1 poêle 6 ronds avec plaque chauffante de marque Garland, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. No: 21-2239. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. MONTREAL CONVENTION PAINTERS INC., partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à midi au 360 St-Antoine ouest, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MONTREAL CONVENTION PAINTERS INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs, 1 bureau en métal, 12 sections d'étagères en métal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043952-816. ALFRED DALLAIRE INC., demanderesse —vs— ARCHANGE VAILLANCOURT, défendeur. Le 7 juillet 1982, à 15 heures au domicile du défendeur au No 2590 rue Beauséjour, app. 2, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, 1 stéréo, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 22 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038709-809. LA CAISSE POPULAIRE STE-DOROTHÉE (LAVAL), demanderesse —vs— LOUIS FRIGON, défendeur. Le 6 juillet 1982 à 11 heures au domicile du défendeur au No 211 rue Bord de l'Eau, à Ste-Dorothée, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet station. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 22 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-034988-811. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— RÉMI CHALIFOUX, défendeur. Le 7 juillet 1982, à 10 heures au domicile du défendeur, au No 445, rue Robin, app. 109, en la cité Laval des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon complet, 1 tv Panasonic, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, tél.: 845-7286. Montréal, le 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033779-815. VILLE DE LAVAL, demanderesse —vs— ROLLAND VAILLANCOURT, défendeur. Le 6 juillet 1982, à 10 heures au domicile du défendeur, au No 570, rue Boul. Concorde, app. 2, en la cité Laval des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Zenith, 1 set de salon 2 morceaux, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, le 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-049651-818. CHARLES E. POIRIER, demandeur —vs— PROMIBEC LTÉE, défenderesse. Le 7 juillet 1982, à 14 heures à la place d'affaires, de la défenderesse, au No 410 rue Sherbrooke Est, #117, en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil pivotant, 2 bureaux, équipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier, 845-7286. Montréal, le 23 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-018745-823. LES HUILES NORDO LTÉE, demanderesse —vs— JIMMY GKINOS, défendeur. Le 9 juillet 1982, à 14 heures au domicile du défendeur au No 3832 rue Notre-Dame, Chomedey, en la cité de LaSalle et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à coudre Juki, 1 machine overlock Juki, 1 compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 406065225. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse —vs— WESTERN LEATHER GOODS INC., défenderesse. Le 8 juillet 1982, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8244 boul. Champlain en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 lot set valises assorties, 1 lot de serviettes cuir assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013677-82-3. J. MELOCHE INC., partie demanderesse. JEAN LAFONTAINE, partie défenderesse. Le 8 juillet 1982 à 10:30 au 510 Victor Hugo Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN LAFONTAINE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 342H684 de marque Rabit, 1 set de salon 2 morceaux, 1 set de cuisine 5 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021831-81-8. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse. MAURICE ROY, partie défenderesse. Le 7 juillet 1982 à 12:30 heures au 344 rue de Clairvaux Laval des Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAURICE ROY saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Speedqueen, 1 T.V. couleur de marque Zénith, 1 stéréo avec haut-parleur de marque Juliette, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015117-828. LES MODES DAVID BRADLEY INC., demanderesse -vs- 102323 Canada Inc. (Bandito Unisexe Lachine Corps.), défenderesse. Le 7 juillet 1982, à 10.30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 935 rue Notre-Dame en la cité Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, lots de vêtements soit environ 1050 paires de pantalons, 373 paires de pantalons de femme, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044207-81-4. CASCADE METAL, partie demanderesse. MAURICE MC CRAE, partie défenderesse. Le 8 juillet à 10:00 heures au 8820 rue Pascal Gagnon, app. 2, St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MAURICE MC CRAE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no série F254CB50199 de marque Pick-up, 1 machine à souder de marque Canox, 1 compresseur de marque Brunner, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010604-820. REVALEX (1978) INC., demanderesse —vs— LES CONSTRUCTIONS A. PRESSEAU INC., défenderesse. Le 9 juillet 1982, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 213 rue Gravel en la cité de St-Eustache et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 bureaux, 2 bois 1 métal, 1 calculatrice Sears, 1 machine à écrire Royal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006462-829. HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, demanderesse —vs— RICHARD PARKER, défendeur. Le 8 juillet 1982, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur au No 21 rue Place Jordan en la cité de Roxboro et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Malibu 1978 2 portes No. de série 1T27081423291, 1 tente roulotte Bellevue et acc. no. de série: DL6476074, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005439-828. DR ALEXANDER FISCHEL, demandeur -vs- M. SOIFFER, défendeur. Le 6 juillet 1982, à midi au domicile du défendeur au No 2302 rue Noël en la cité ville Saint Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Sony, 1 set de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015118-826. LES MODES DAVID BRADLEY INC., demanderesse -vs- BANDITO UNISEXE ST-HENRI INC. (BANDITO), défenderesse. Le 7 juillet 1982 à 14 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No. 3600 rue Notre-Dame ouest, Montréal en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, plusieurs lots de vêtements. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014917-822. A & F BAILLARGEON EXPRESS QUÉBEC INC., demanderesse -vs- GEM MUSICAL LTÉE, défenderesse. Le 5 juillet 1982, à 10.30 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 11000 rue St-François en la cité St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: plusieurs orgues Gem electronic. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 25 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013971-812. IMPERIAL OIL LIMITED, demanderesse -vs- DIANE JUTRAS, défenderesse. Le 8 juillet 1982, à 13 heures au domicile de la défenderesse au No 280 rue Place Beaulac de la Citière en la cité LaPrairie district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: télé couleur RCA meuble 26", 1 jeu d'échec et table, 1 chaîne stéréo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015114-825. LES MODES DAVID BRADLEY INC., demanderesse -vs- CACCI JEANS INC. (BANDITO), défenderesse. Le 7 juillet 1982, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4261 rue Wellington en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, plusieurs lots de vêtements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004493-795. LIBERTY MUTUAL INSURANCE CO., demanderesse -etLA BELGO CANADIAN MANUFACTURING CO. LTD., demanderesse -vs- NICK KULYCK, défendeur. Le 7 juillet 1982, à 11 heures au domicile du défendeur au No 3551 rue beaubien est, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet Pick Up Custom noir et gris. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017605-820. AIR CANADA, demanderesse -vs- SPATHODIA LAND CORPORATION, défenderesse. Le 7 juillet 1982, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3333 rue Queen Mary apt. 310 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018473-822. G.R. WELCH CO. LTD., demanderesse -vsMURRAY L. HOWELL ET MAY FEACOCK, défenderesse. Le 7 juillet 1982, à 11 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 4880 rue Des Sources en la cité Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: plusieurs systèmes de son, cassettes, tables tournantes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014725-829. ESCAREAU FASHIONS INDUSTRIES LTD., demanderesse -vs- ALLAN HYMAN, défendeur. Le 12 juillet 1982 à 13 heures au domicile du défendeur au no 255 rue Hyman apt. 208 en la cité Ville Saint Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Yorx Multiplex, 1 tv couleur meuble. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017046-827. ACONVENBEC LTÉE, demanderesse -vs- JEAN SANDRI, défendeur. Le 8 juillet 1982, à 11 heures au domicile du défendeur au No 6833 rue Molson en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Fargo, vert. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 26 juin 1982.

Avis et donné que M. Marcel Duquette résidant et domicilié au 755, Gouin à Laprairie, comté de Laprairie détenteur du permis M-501802, région 06, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Madame Denise Bélair, résidant et domiciliée à 2995, Gélineau à St-Hubert comté de Taillon, région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 25 juin 1982
2ème parution: 26 juin 1982

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE : ROMÉO DESJARDINS, architecte, exerçant sa profession au 3605, rue Hochelaga, bureau 5 et 7, Montréal, Québec H1W 1H9 et demeurant au 3605, rue Hochelaga, app. 1, Montréal, Québec H1W 1H9
AVIS est par les présentes donné que le débiteur fait cession le 21ième jour de juin 1982; et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de juillet 1982, à 10:15 heures, au bureau du Séquestre Officiel, au 1410 rue Stanley, 9e étage, Montréal, Québec.
Daté de Montréal, ce 22ième jour de juin 1982
BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTÉE
Syndic
Adresse:
1 Place Ville Marie, suite 2240
Montréal — H3B 3M4
Tél: (514) 861-6721

AVIS
Avis est donné que NESSIM ELIAKIM, détenteur du permis M-600307, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation par voie de permis spécial à donner le service suivant:
Location à court terme de véhicules de promenade aux personnes devant passer leur examen en vue de l'obtention d'un permis de conducteur au 1655 Sauvé est, app. 6, Montréal.
Durée: 364 jours
Le requérant demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, le tout suivant l'article 85 du règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
1ère publication: le 25 juin 1982
2ème publication: le 26 juin 1982
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No.: 500-04-002022-821
DAME SYLVIE TREMBLAY,
Requérante
-vs-
GASTON HUDON,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Gaston Hudon, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été laissée au Greffe de cette Honorable Cour à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement sur ladite requête pour garde d'enfant.
MONTRÉAL, le 14 juin 1982
(S) Me RICHARD BARIL
registraire
BERNARD, LAPIERRE, LAMARRE & VILLAGGI
1297 Chemin Chambly,
Longueuil, Tél.: 674-1545

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
NO: 505-43-000071-827
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.p.c.
A: Claudette MÉTIVIER
Considérant la demande formulée par requête en date du 1er juin 1982, la Cour ordonne à l'intimée de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse, au 201 Place Charles Lemoyne, Longueuil, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi, concernant l'adoption de Marie Denise Lynda BRAULT née le 25 octobre 1968 et pour y donner ou refuser son consentement.
À défaut par l'intimée de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Hélène Desjarlais,
Greffier-adjoint.
BERNIER, COUSINEAU & ARCHAMBAULT
Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
NO: 505-43-000081-826
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.p.c.
A Marie SERVANT
Considérant la demande formulée par equête en date du 9 juin 1982, la Cour ordonne à l'intimée de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse au 201 Place Charles Lemoyne, Longueuil, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi concernant l'adoption de Normand BIENVENUE, né le 26 mars 1976, et pour y donner ou refuser son consentement.
A défaut par l'intimée de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Hélène Desjarlais,
Greffier-adjoint.
BERNIER, COUSINEAU & ARCHAMBAULT
Procureurs des requérants

Prenez avis que Location Valois Inc. s'adressera à la C.T.Q. afin de transférer à 103,034 Canada Ltée, tous les droits rattachés à son permis no. M-601198-101 et 102 lequel permis sera toujours opéré au 8010, 16ième avenue, Ville St-Michel, P.Q.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours suivants la dernière publication en s'adressant à la C.T.Q.
PARENTEAU VALLEE LAROCHE & COULOMBE
avocats
1ère publication: le 25 juin 1982
2ième publication: le 26 juin 1982

PRENEZ AVIS que THURSO LOCATION LTÉE, Chemin Line, à Masson, PQ, titulaire du permis M-601104, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour transférer et maintenir ses permis en faveur de 116089 Canada Ltée. Les requérantes demandent un changement de place d'affaires pour Route 148, Thurso, PQ. Les requérantes demandent de se prévaloir de l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours de la deuxième parution.
Louis Lavoie, Avocat
1e parution: 25 juin 1982
2e parution: 26 juin 1982

TRANSFERT DE PERMIS
Avis est donné que le requérant Ouellet Florian, 65 rue Iberville, Rivière du Loup, Québec, G5R 1G9, et détenteur du permis Q-500, 343-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisé à transférer le permis Q-500, 343-001 se rattachant au camion GMC, numéro de série DBW17005F88819H immatriculé VR1638 en faveur de Transport Lac des Aigles Ltée, Lac des Aigles, Cté de Rimouski, P.Q. G0K 1V0.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans six (6) jours qui suivent la date de la première (1ère) parution dans les journeux.
1ère parution 25 juin 1982
2ième parution 26 juin 1982

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
GÉRARD LUSSIER
Avis est par les présentes donné que M. Gérard Lussier, gérant de service, 2135 Ave St-Joseph, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 16ième jour de juin 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de juillet 1982, à 9 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, L.S.C., Adm. A.
Syndic
Bureau
1305 ouest, rue Girouard
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: (514) 774-4300

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
SONYA ARSENAULT
Avis est par les présentes donné que Dame Sonya Arsenault, 12755 rue Noiseux, Saint-Hyacinthe, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: "PHARMACIE DUCEPPE ENRG.", 1035 rue Centre, Ste-Rosalie, Cté Bagot, P.Q., a fait cession de ses biens le 18ième jour de juin 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de juillet 1982, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, L.S.C., Adm. A.
Syndic
Bureau
1305 Ouest rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

PRENEZ AVIS QUE:
La requérante, J. SYVRETT & CO. LIMITED, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De la frontière Québec/Ontario, (tous ports d'entrée), à tous points de la Province de Québec, pour le transport de métaux non ferreux, pour le compte de FEDERATED GENCO LIMITED, et retour, les marchandises originant de tous les points de l'Ontario.
Ce permis sera opéré en conjonction avec les permis émis ou à être émis par les Régies et Commissions des provinces concernées.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, Québec.
1ère publication: le 25 juin 1982
2ème publication: le 26 juin 1982
Paquette Perreault Rivet & Associés
par
Céline Trudeau, Avocate

Prenez avis que la requérante, JEAN-GUY DUFAUT INC., détentrice du permis M-000651, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis saisonnier suivant (Règlement 19), pendant la période scolaire, soit du 1er septembre 1982 au 24 juin 1983:
Transport saisonnier — catégorie économique — (Reg. 19) — De Ste-Victoire, Tracy et Sorel, à tous les points situés dans un rayon de 402,3 kilomètres (250 milles) desdites municipalités, pour le transport de personnes et de leurs bagages, afin de permettre à ces personnes de participer à des activités de groupe, religieuse, éducatives, culturelles, sportives ou récréatives, pour le compte de "Le Comité des loisirs de Ste-Victoire-de-Sorel Inc.", "Le Club optimiste de Ste-Victoire", "L'Age d'or de Ste-Victoire", ainsi que pour le compte des écoles du territoire de la Commission Scolarie Régionale Carignan, et retour.
Elle invoque de plus l'article 85 pour que la décision à être rendue devienne en vigueur avec effet instanter.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commisison des transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal, Québec H2L 1K2.
1ère publication: le 25 juin 1982
2ème publication: le 26 juin 1982
Me Adrien R. Paquette
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIES
procureur

AVIS
PRENEZ AVIS QUE Construction Nido inc., Larry Furlong Reg'd, Frontier Delivery Inc., et Les Entreprises J.C.R.T. Enrg., (Jean-Claude L'Ecuyer et Roger Turgeon) s'adressent à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation "de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées propriété ou en possession légale de Les Transports Bitumar Inc., détentrice du permis M-305625 et ce, sur toutes et chacune des clauses du permis et conjointement, Les Transports Bitumar Inc., désire obtenir le droit d'agir comme courtier pour ce faire. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 25 juin 1982
2ième publication: 26 juin 1982
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
No: 505-43-000082-824
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART. 139 C.p.c.
A Léda SERVANT
Considérant la demande formulée par requête en date du 9 juin 1982, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse, au 201 Place Charles Lemoyne, Longueuil, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi concernant l'adoption de Joseph Ulric Richard CHARTIER, né le 1er février 1969, et pour y donner ou refuser son consentement.
A défaut par l'intimé de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
HÉLENE DESJARLAIS,
Greffier-adjoint
BERNIER, COUSINEAU & ARCHAMBAULT
Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-027466-825
G.M.A.C.
demanderesse
-vs-
ANASTASIO N BICKIE
défendeur
AVIS est donné à M. ANASTASIO N BICKIE de lieux inconnus de comparaître dans le délai de (30) trente jours à compter de cette publication, au greffe de la Cour Provinciale au No. 10 est rue St-Antoine, de Montréal.
Une copie de saisie avant jugement a été laissé au greffe de la Cour provinciale à son intention. A défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous, sans autre avis ni délai.
Montréal, le 26 juin 1982
Dominique Di Bernardo
greffier
Mes Desjardins, Ducharme
et ass., avocats
635 ouest, boul. Dorchester
suite 1200, Montréal
878-9411

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-020762-824
G.M.A.C.
demanderesse
-vs-
JACQUES PRÉVOST
défendeur
AVIS est donné à M. Jacques Prévost de lieux inconnus de comparaître dans le délai de (30) trente jours à compter de cette publication, au greffe de la Cour Provinciale au No. 10 est rue St-Antoine, Montréal.
Une copie de la loi sur la protection du consommateur requête en vertu des art. 142 et suivants a été laissé au greffe de la Cour Provinciale à son intention. À défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement le 26 juillet 1982 à 9.30 a.m. en salle 2.12 pourra être prononcé contre vous, sans autre avis ni délai.
Montréal, le 26 juin 1982
Johanne Tellier
greffier de la
Cour Provinciale
Mes Desjardins, Ducharme
et ass., avocats
635 ouest boul. Dorchester
Montréal, 878-9411

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-115322-822
ROBERT BÉLANGER
Requérant(e)
—vs—
DAME JOHANNE MATTE
Intimé(e)
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé(e), JOHANNE MATTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Longueuil, le 14 juin 1982
(S) ME RICHARD BARIL
Registraire
Bernard, Lapierre, Lamarre & Villaggi
1297 Chemin Chambly
Longueuil, tél. 674-1545

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 Novembre, 1981, à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KOMPRO CANADIAN COMPUTOR PRODUCTS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er jour de décembre 1981 sous le numéro 3225485
Ce 15 jour de juin 1982
LA BANQUE TORONTO DOMINION

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: RITA MICHAUD-PIGEON
Avis est par les présentes donné que Dame Rita Michaud-Pigeon, commerçante, 12 rue Buissières, Verchères, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: «PAPETERIE VARENNES ENRG.» 2366 Marie-Victorin, Varennes, P.Q., a fait cession de ses biens le 16ième jour de juin 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour de juillet 1982, à 9.30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 Ouest rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A.
SYNDIC
Bureau
1305 Ouest, rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
NO: 505-43-000085-827
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC ART 139 C.p.c.
A Diane BOURGET
Considérant la demande formulée par requête en date du 9 juin 1982, la Cour ordonne à l'intimée de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse, au 201 place Charles Lemoyne, Longueuil, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi concernant l'adoption de Joseph Alain BOURGET né le 4 avril 1966, et pour y donner ou refuser son consentement.
A défaut par l'intimée de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Hélène Desjarlais,
Greffier-adjoint.
BERNIER, COUSINEAU & ARCHAMBAULT
Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
Aide Jurique
No. 500-04-002124-825
NICOLE BELLIARD
Demanderesse
—vs—
DICK GURUNIAN
Défendeur
—et—
LE GREFFIER DE LA VILLE DE ST-LAURENT
—et—
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse DICK GURUNIAN, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Longueuil, le 16 juin 1982
Me RICHARD BARIL
Protonotaire, C.S.M.

AVIS
En vertu de l'article 44 de la Loi des Transports du Québec, Location de voitures Compact (Québec) Ltée, donne avis à la Commission des transports du Québec, de son intention d'acquérir toutes et chacune des actions émises du capital-actions de Location M.I.L. Inc., détentrice du permis de location numéro M-600145, et prie la Commission de maintenir ledit permis.
Subséquemment, Location de voitures Compact (Québec) Ltée et Location M.I.L. Inc. donnent avis à la Commission des transports du Québec, de leur intention de fusionner sous le nom de Location de voitures Compact Ltée et prient la Commission de modifier ledit permis en remplaçant l'adresse du bureau de location pour qu'elle devienne le 680, Michel Jasmin, à Dorval, et de maintenir le permis M-600145 aussitôt que autres dispositions, le tout conformément à l'article 44 de la Loi des Transports du Québec.
Les requérantes demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, le tout suivant l'article 85 du règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs des requérantes
Première publication: le 25 juin 1982
Deuxième publication: le 26 juin 1982

Transports Canada Transport Canada

APPEL D'OFFRES

PROJET: QH-4180 Exploitation et entretien de l'aéroport de Cartierville, P.Q.
DATE DE CLÔTURE: 23 juillet 1982.
SESSION D'INFORMATION: le 12 juillet 1982 à 10:00 h au garage de l'aéroport, Aéroport de Cartierville.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3 (angle route «C» et rue Cardinal, entrée par la rue Cardinal) 636-3203, (no. Télex 05-822544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'Adresse ci-dessus.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A.O. DUMAS
Administration régionale du Québec,
Administration canadienne du Transport aérien.
Le 17 juin 1982.

Canada

Lachine

Hôtel de ville
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine, Québec
H8S 2N4

(514) 637-4411

TRAVAUX PUBLICS
RÉGIE DES ESPACES VERTS
AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU STATIONNEMENT SAVARIA

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur Général Adjoint, (Contrats) et marquées: «Aménagement paysager du stationnement Savaria», seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici mardi, le 6 juillet 1982 à 12:00 heures (midi).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi), mardi le 6 juillet 1982, dans la salle des délibérations du Conseil, 21 - 18ième Avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

Les documents de la soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars (25,00$) NON REMBOURSABLE, au bureau du Directeur Général Adjoint, Monsieur André C. Gosselin, i.c., M.Sc.A., 1800 boulevard St-Joseph, Lachine.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ANDRÉ C. GOSSELIN
Directeur Général Adjoint (Contrats)
Ville de Lachine

LACHINE, LE 21 JUIN 1982.

Le prix Sylva-Gelber à Angèle Dubeau

MONTRÉAL (PC) — Le Conseil des arts du Canada vient d'attribuer à la violoniste Angèle Dubeau, de Saint-Norbert, le prix Sylva-Gelber d'un montant de $5,000. Le prix va chaque année au musicien canadien le plus talentueux âgé de moins de 30 ans.

Après avoir étudié au Conservatoire de musique du Québec, à Montréal, Mme Dubeau a fréquenté la Juilliard School of Music, de New York. Elle est présentement l'élève du maître Stefan Gheorghiu, à Bucarest.

Le CAC a également annoncé l'attribution de $314,000 en bourses à 30 jeunes instrumentistes et chanteurs ayant terminé une formation de base. Ces bourses «B» peuvent atteindre $11,600 et être complétées, au besoin, par des indemnités de déplacement.

230 musiciens étaient inscrits pour l'attribution de ces bourses; 120 candidatures avaient été retenues à la suite d'auditions tenues à Vancouver, Toronto, Montréal, New York et Paris.

Un prix belgo-québécois à l'écrivain Raymond Plante

QUÉBEC (PC) — M. Raymond Plante, un auteur québécois de 35 ans, vient de se voir attribuer le prix belgo-québécois de littérature pour la jeunesse. Le prix, qui comporte une bourse de $2,500 lui a été remis la semaine dernière au Château de la Hulpe, en Belgique.

M. Plante a remporté le prix avec son roman «Monsieur Genou», destiné aux jeunes de 10 à 13 ans et publié aux Éditions Lemeac.

Ce prix, attribué pour la deuxième fois, a été institué dans le cadre des accords belgo-québécois de coopération.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). J.C.

VENEZ JOUER DEHORS
Kino-Québec

les plaisirs du BRIDGE

Il était préférable de défausser une perdante

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♠ 7 4 2
♥ R 10 2
♦ R 10 9
♣ A V 9 7

Ouest
♠ A R V 10 8
♥ 9 6 5 4
♦ 6 3
♣ D 6

Est
♠ 6 5 3
♥ 7 3
♦ 7 4 2
♣ R 10 8 4 2

Sud
♠ D 9
♥ A D V 8
♦ A D V 8 5
♣ 5 3

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	1 ♠	2 ♣	passe
2 ♥	passe	3 ♦	passe
4 ♦	passe	4 ♥	passe
passe	passe		

Entame: le Roi de pique par Ouest.

Certains joueurs ne peuvent s'abstenir de couper lorsqu'il est impossible de fournir à la suite jouée par l'adversaire. Ils ne peuvent convenir que le contrôle de l'atout se protège souvent en pratiquant l'économie de cette suite.

Pour ne pas obéir à ces principes importants le déclarant dans la donne ci-dessus, verra son contrat tomber en déchéance.

Les échanges entre Nord et Sud démontrent que Nord ne possèdent pas 4 coeurs; s'il les avait eus, il aurait soutenu son partenaire en gageant coeur en première réponse au lieu de déclarer 2 trèfles.

Le Roi de pique fut joué comme carte d'ouverture par le défenseur Ouest, l'As suivit sur lequel tomba la Dame.

Ouest joua alors son Valet sans réfléchir, Sud coupa du 8 de coeur. Pourquoi couper? Sud joua sans réflexion et tellement que son contrat fut perdu et il coula de deux levées. En effet en coupant il raccourcissait sa couleur à un atout de moins que le défenseur de sa gauche. Il fit 3 tours d'atouts croyant à la division 3-3, c'était en l'occurrence, la seule manière d'obtenir son contrat. Hélas Ouest resta avec 1 atout; il coupa le troisième carreau de Sud et encaissa deux piques. Les deux premières levées de pique, une coupe et deux autres levées en pique étaient une défaite humiliante pour Sud.

Pour le joueur avisé, cette main n'est pas difficile à jouer correctement. Tout ce qu'il doit faire, est de défausser le 3 de trèfle sur le troisième pique du joueur Ouest; ainsi il ne diminue pas la longueur de sa suite d'atouts et si les atouts sont de division 4-2 il pourra les enlever des mains des défenseurs. En effet s'il advient que la quatrième carte jouée est encore un pique, Sud coupera avec une carte d'atout forte dans la main du mort, le Roi. Il jouera ensuite le 10 de cette couleur et le 2 qu'il fera prendre avec l'As de sa main pour continuer avec la Dame et le Valet. Ainsi Ouest n'ayant plus d'atout, les carreaux seront joués pour rapporter la balance des levées.

Cette distribution des couleurs se rencontre souvent et le déclarant doit parer à son insécurité en faisant son plan de jeu dès les premières cartes. Et l'astuce de défausser une perdante au lieu de perdre le contrôle de la main et de l'atout est d'une utilité fréquente qui rapporte de nombreux contrats aux joueurs observateurs.

Le sens

Suite de la page 13

qui l'anime, voire sur sa complaisance à l'endroit d'une résistance qu'elle n'a pu résoudre et à laquelle elle revient *parce que celle-ci semble être seule, actuellement, à faire l'objet d'un certain consensus.*

Faut-il s'en étonner? La Chute est au Québec un genre fréquenté, et rentable; nous aurions hasarde-t-on le malheur paisible, et pratiquerions l'indifférence avec acharnement. Historiquement, Jasmin nous le rappelle, nous possédons en maitres le sens de la débarque.

Larue

Suite de la page 13

sonnages circulent parce que c'est ça, la vie. Un instinct les habite. Ils luttent. Ils se battent. Ils essaient de continuer la vie. C'est une compulsion commune et particulière aux humains, non seulement de vivre dans un espace, dans un temps, dans une époque, mais aussi de pouvoir le dire et l'inscrire: par l'écriture, nous pouvons circuler à travers les époques, à travers les paysages, à travers la vie.

«Ainsi je veux écrire des romans qui nous donnent la sensation de la vie dans ce qu'elle a de plus incompréhensible. Ainsi j'écris des livres, les uns après les autres, qui correspondent à des climats intérieurs. Je suis loin du livre unique. Je ne veux sacraliser l'écriture à aucun niveau. Je ne suis pas du genre à sacrifier ma vie pour l'écriture: ce serait la meilleure façon de l'enfermer, de la scléroser. Il faut que l'écriture soit dans la vie, fasse partie de la vie. L'écriture est essentielle à la vie, en tout cas à la mienne comme à tous ceux qui écrivent. Parce que c'est là où on a l'impression d'être le plus vivant. Mais on est vivant ailleurs aussi. Partout. Il faut que l'écriture soit intégrée à la vie, au fait qu'on travaille, qu'on fait autre chose, qu'on n'écrit pas tout le temps. C'est probablement fini, cette notion de contrôler une oeuvre. Je pense qu'on est définitivement diffractés, fragmentés. L'ensemble de l'oeuvre, ce sera l'ensemble de toutes les oeuvres, qui auront été produites par beaucoup de gens qui sont des corps, qui participent à une inscription générale du sens, partout. L'auteur, c'est la somme de tous les auteurs. Et l'Oeuvre, avec un grand O, on la verra dans deux siècles. Mais là, on y est, ça s'écrit!

«Quand on écrit, c'est toujours à la suite de tous les humains qui ont écrit. On n'est pas les premiers, loin de là. Mais il y a quelque chose de commun entre quelqu'un qui écrit aujourd'hui et quelqu'un qui a écrit en Grèce, en Égypte, au Moyen Age. On fait partie d'un grand «corps» — pour employer le terme à la mode, qui est le corps des mots.»

Enfants

Suite de la page 15

que un calao et un tisseron mais pas de chimpanzé, ni de (babouin). Les dictionnaires pour jeunes ne descendent pas à ce niveau encyclopédique... Pourtant, Alain Grée pourra aussi désigner une pipe, un chien ou des ciseaux... Les Farfeluches ne sont pas les meilleurs guides au royaume des mots.

— Dictionnaire CEC Jeunesse, Centre éducatif et culturel, 1982.

— Cou, coup, couds, coût, jeux d'homonymes, de Lucette Brouillet Bertrand. Illustrations Suzanne Langlois, Léméac, 1981.

— Les farfeluches autour du monde en 269 mots, d'Alain Grée. Illustrations de Luis Camps. Cadet-Rama — Casterman, 1982.

Barbeau

Suite de la page 17

Legault, Claude Fleury, Claude Septembre, le groupe va s'installer au bar *Le Chantauteuil*, au pied de la rue d'Auteuil, et fonder le Théâtre Quotidien de Québec (le TQQ). Les pièces *Solange, Joualez-mois d'amour, Le chemin de Lacroix* (sur la brutalité policière en marge du bill 63), *Goglu, Manon Lastcall* (sur les ministres de la culture bleu ou rouge), y seront créées. Ce sera, ce petit bar exigu, le tremplin pour Barbeau. Le Trident lui commandera sa pièce inaugurale, *0-71*. Albert Millaire ira chercher Barbeau et la collaboration donnera *Ben-Ur* créé au Théâtre Populaire du Québec (TPQ). Les pièces du Chantauteuil seront toutes reprises au TNM dans le cadre des théâtres-midi.

Même isolé en Abitibi, et occupé par le militantisme politique, Barbeau continuera d'écrire. Ce sera *Citrouille*, joué avec succès à Québec, Montréal et Paris, *Une brosse* au Trident, *Émile et une nuit* au Rideau-Vert, et toutes les compagnies de théâtre joueront du Barbeau. Il ne manquait plus que Duceppe et ce sera fait la saison prochaine.

Minuit Chrétien, que l'on peut voir avec Claude Michaud et Jean-Pierre Chartrand au théâtre d'été de Boucherville à compter d'aujourd'hui, est un conte de Noël, «un fait divers au théâtre d'été», dit-il. Dans la lignée «légère» de *La coupe Stainless* et de *Coeur de papa*, Barbeau y fait vivre un vieux couple de voleurs dans la quarantaine, qui compte 24 ans de petits vols et de vie commune, et qui, sur un toit la nuit de Noël, déguisés en Père Noël, vont rompre cette fatalité qui les liait.

Le robineux et le suicidaire d'*Émile et une nuit*, la prostituée et le timide de *Joualez-moi d'amour*, les deux chums de *Goglu*, les deux chômeurs d'*Une brosse*, les deux voleurs de *Minuit Chrétien*, le théâtre quotidien de Barbeau propose des vaincus bicéphales. Comme les têtes à Papineau... et plusieurs autres couples célèbres de notre destin nationalo-théâtral.

OSM

Suite de la page 13

La chemise déboutonnée, le maestro Vaudois dirige dans la nef parsemée de dorures. Pour créer un effet de distance, des trompettistes montent dans le jubé, à l'arrière.

Au même moment, dans la sacristie aménagée en régie sonore, sous le regard bienveillant d'une Vierge Marie en plâtre, M. Minshull suit la performance avec sa partition reliée en livre de poche.

Ray Minshull possède une vaste expérience dans la gravure classique. Il a beaucoup collaboré avec le regretté John Culshaw, producteur lorsque Decca a endisqué la première version complète de la Tétralogie de Wagner, entre 1957 et 1967.

La compagnie compte sur quatre équipes techniques qui parcourent le monde; l'une d'elles se trouve actuellement à Hambourg, avec le pianiste Radu Lupu.

Juste avant de venir ici, l'équipe attachée à l'OSM était à Chicago pour *la symphonie no 9*, de Mahler, avec l'orchestre qu'a façonné le Hongrois Georg Solti, un chef associé à Decca depuis plus d'un quart de siècle.

Des problèmes à Saint-Eustache? La circulation sur la rue principale n'en présente plus, même si M. Dutoit a lancé une fois: «Empêchez-les de passer.»

Mais maintenant la municipalité a installé trois panneaux de stop obligatoire à l'intersection devant l'église et, non loin de là, des policiers sont parfois de faction.

Le chef a eu et aura toutefois encore l'occasion de s'écrier: «Empêchez-les de décoller.» Car des avions de Mirabel ou de Dorval ont déjà été entendus à l'intérieur, à des noments inopportuns. Cela ne se produit pas souvent, heureusement.

Michael Nailes trouve «satisfaisant» de travailler dans la petite ville. «L'endroit est charmant, les gens sont accueillants et compréhensifs», ajoute l'ingénieur britannique.

Exposition

Suite de la page 21

2616) — "Portraits d'artistes" Exposition de groupe, jusqu'au 29 juin.

GALERIE GÉRARD GORCE; 1504 ouest, Sherbrooke (934-0413) — Pour le mois de juin, Borduas, Clavé, Lemieux, Mathieu, McEwen, Trudeau, Zedkine et autres.

GALERIE IMPRESSION; 4826 St-Denis (843-4491) — Gravures de P. Béliveau, P. Braune, C. Freny-Male, B. Simard. Peintures de C. Bazante, N. Kucharsky, G. Pottier.

GALERIE JENSON, 77 est,Ste-Catherine (287-9019) — "Exposition de groupe "Nucleus" I: Sandra Freed, Jeffrey Goodman, Dorothy Gostern, Shirley Katz, Danielle Parinello, Marianne Revenko, Marilyn Rubenstein, Jerrs Hirniack et K. Fanny Schual.

GALERIE LENOUR; 5685 Joncaire, St-Hyacinthe — Ayotte, J. Bourret, J. Constantineau, H. Dubé, G. Gingras, F. Labelle, A.N. Poirier.

GALERIE LES DEUX B; 4872 Saint-Denis (284-2668) .- Danielle Thibeault; peintures et sculptures, jusqu'au 26 juin.

GALERIE LA BELLE ÉPOQUE; 1396 A, ouest Sherbrooke (844-9815) — J.P. Riopelle, Tex Lecor, L.P. Perron, Antoine Dumas, C. Le Sauteur, S. Cosgrove et plusieurs se termine aujourd'hui.

GALERIE LIPPEL; 1324 ouest, Sherbrooke (842-6369)— La sculpture ethnographique — le Urugba Shango de Fakeye et autres sculptures ethnographiques des royaumes Nigeriens.

GALERIE LUDOVIC; 1390 ouest, Sherbrooke (844-9788) — R. Genn, M. Mauro, M. Poissant, A. Rousseau, B. Côté, L.P. Temblé, F. Labelle, P. Lagacé.

GALERIE MONTCALM; Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Hull — "une architecture québécoise (1960-1980)" photos et documents, jusqu'au 14 juillet.

GALERIE MICHEL GRELET; 4012 Drolet (845-3715) — Mordecal Moreh gravures (1958-1981), jusqu'au 27 juin.

GALERIE SARAH MCCUTCHEON; 1304 Ave Green (933-2678) — "Hannah Franklin: sculptures et art à porter, jusqu'au 30 juin.

GALERIE THEO WADDINGTON; 1504 ouest, Sherbrooke (933-3653) — Jean Dubuffet; peintures récentes et oeuvres sur papier, jusqu'au 26 juin.

GALERIE TREIZE; 4015 Drolet (288-5903) — Isabelle Leduc: oeuvres sur papier. Luc Bourbonnais: exposition installation "Le moustiquaire" jusqu'au 11 juillet.

GALERIE WALTER KLINKHOFF, 1200 ouest, Sherbrooke — Armand Côté: peintures, jusqu'au 26 juin.

ARCHIVES NATIONALES, du Québec, 100 est Notre-Dame — "Rêves d'empire, le Canada avant 1700" jusqu'au 28 août.

COMPLEXE ALFRED DALLAIRE; 2159 boul. St-Martin est, Duvernay, Laval — "Autoportrait" oeuvres de l'Atelier 213 de Laval. Du 27 juin à 5 juillet.

GUILDE GRAPHIQUE; 9 ouest, Saint-Paul, Vieux-Montréal (844-3438) — Nouvelles gravures de Kittie Bruenau, Richard Lacroix, Tobie Steinhouse, Roland Pichet, Lyne Bastien, Carole Pellerin, Yan Le Gwen, jusqu'à la fin juin.

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART QUÉBEC; 2025 Peel (849-6091) — Louyze Caro; tapisserie. François Xavier Caro; serrurier d'art, jusqu'au 3 juillet.

STUDIO D'ART VANDERGEEST; 1408 St-Marc (935-1920) — Toiles par C.A. Vandegeest du Québec, de l'Arctique, de la Grèce et d'Israël.

Télévision

Suite de la page 21

"Le Parti libéral"
23.21 Newswatch
23.41 Sunday best:
"The green man" Comédie avec Alastair Sim, Jill Adam et Terry-Thomas...■
1.05 Station closing

12 CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Crossroads
7.00 The World Tomorrow
7.30 Days of Discovery
8.00 Jimmy Swaggart
9.00 Oral Roberts and the Miracle of Seed Faith
9.30 Rex Humbard
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledominica
13.00 CTV Sports in review
14.00 Travel '82
14.30 Everybody's business
15.00 Untamed frontier
15.30 Question period
16.00 CTV sports:
"Peter Jackson champions golf"
18.00 Pulse
18.30 The week in baseball
19.00 The roots of rock'n roll
"Back to basics-1971-74"
20.00 Tom Jones
20.30 McGowan's Montreal
21.00 Quincy
22.00 W 5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.50 Super loto
0.20 The Twelve Movie:
"Wednesday's child" (Drame 1972) Avec Sandy Ratcliff, Bill Dean et Grace Care.
2.20 The bionic woman
3.20 Sign off

Wajda et la révolution... française!

par Yves Simoneau

L'auteur est cinéaste. Il a remporté des prix récemment pour ses films «Les Yeux rouges» et «Dernier voyage». Il a pu assister au plus récent tournage de Wajda.

ALORS que la terre de la Pologne se trouve encore une fois ébranlée par les soubresauts de l'histoire, c'est en France que le grand cinéaste Andrezej Wajda s'est installé momentanément pour exercer son métier. En effet, c'est à lui qu'on a confié la responsabilité de recréer une page de la révolution française autour de la vie et la mort de Danton. Orateur puissant et impétueux, Danton fut le principal organisateur de la défense nationale et réclama la fin du régime de la terreur. Il fut guillotiné sur la place publique en 1794...

Sur le plateau, une centaine de figurants en costumes d'époque attendent les dernières indications avant le tournage. Wajda, entouré de ses assistants polonais et français, explique, en balayant l'espace de ses deux bras, ce qu'il attend de cette scène. Planté devant lui, les yeux brillants, les cheveux en bataille et l'air deux fois plus massif dans son costume, Gérard Depardieu écoute religieusement le traducteur sans quitter le metteur en scène du regard. Depardieu c'est Danton, bien sûr; avec lui Roger Planchon, Jacques Villeret, Angela Winkler (la mère d'Oscar dans *le Tambour*) ainsi que plusieurs acteurs polonais viennent compléter une imposante distribution.

Wajda est très actif sur un plateau. L'inconvénient de toujours faire traduire ses indications semble toutefois l'indisposer à certains moments. Souvent, il n'hésitera pas à aller lui-même déplacer des éléments de décor entraînant à sa suite deux ou trois accessoristes visiblement troublés par les agissements de leur réalisateur. À 56 ans, avec une vingtaine de films dans son sillage, Wajda connaît parfaitement bien son métier. Aucun temps mort, aucune hésitation entre les changements de plans et surtout une constante préoccupation des moindres détails. Tout cela contribue à l'efficacité remarquable de l'équipe. Igor Luther, le directeur photo (le Tambour, le Faussaire), échange rapidement avec le réalisateur; l'assistant prend alors le porte-voix et demande le silence. Wajda s'accroupit et donne le signal de départ. Un carrosse entre à toute épouvante dans l'enceinte du château; deux hommes sortent et en entraînent un troisième de force. À travers la foule agitée qui scande son nom; le citoyen Danton est durement escorté jusqu'en haut d'un immense escalier. Wajda se lève, on crie: coupez! Il faut tout remettre en place et recommencer trois ou quatre fois, pas plus. Puis, c'est le plan suivant et ainsi de suite. Un figurant, qui semblait fort habitué à ce genre de travail, me glisse à l'oreille que parmi tous les réalisateurs qu'il a vu travailler, Wajda est sûrement celui qui tourne le plus de plans en une seule journée. Il faut dire que le projet est d'envergure et que les moyens dont on dispose sont relativement modestes. Le directeur de production (le frère de Depardieu) me confirme que le budget ne dépasse pas 2 milliards... de centimes (!), soit environ quatre millions de dollars. La production devra donc se compléter en un peu plus de dix semaines et on prévoit une sortie du film pour décembre 82.

Même si on s'interrogeait au début sur le résultat de la collaboration franco-polonaise, après deux semaines de tournage la production se dit rassurée et maintenant convaincue de l'efficacité de l'entreprise. D'ailleurs, un enthousiasme à peine contenu flotte dans l'air; un assistant de production me précise que c'est comme ça depuis que les premiers «rushes» ont été projetés... «Ça fait plaisir de travailler sur un chef d'oeuvre!...»

Peu après Ettore Scola, dont le dernier film (la nuit de Varenne) relate la fuite et l'arrestation du dernier roi de France, Wajda est le deuxième cinéaste connu à s'intéresser à cette période révolutionnaire. On ne peut s'empêcher de penser que l'arrivée de la gauche au pouvoir n'est peut-être pas tout à fait étrangère à ce regain d'intérêt. De fait, Scola a déjà déclaré, lui, qu'actuellement la France vit probablement une période aussi importante que celle qui marqua 1789.

De Wajda, de celui qui a dit: «C'est le devoir de l'artiste de dire la vérité», j'aurais aimé entendre des commentaires sur l'idée de la révolution, de la liberté... Mais, entre autres exigences pour avoir accès au plateau, il me fut strictement interdit de faire quelqu'allusion que ce soit à la politique... Et puis, à bien y penser, parions que quelques unes des réponses se retrouveront dans le film... À suivre!...

Le réalisateur Wajda, le comédien Gérard Depardieu et un assistant-réalisateur polonais.
(Photo Michel Lamothe).

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

La Maison St-Laurent
(maison de transition pour ex-détenus)

recherche un

DIRECTEUR-ADJOINT AU SERVICE CLINIQUE

Fonctions:
Planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles ainsi que les activités relatives à la vie de groupe des résidents (ex-détenus) dans le but de promouvoir leur réinsertion.

Qualifications:
Diplôme d'études universitaires de 3 ans en sciences humaines et une expérience de travail d'au moins 1½ an ainsi qu'une expérience de gestion d'au moins 1 an.

Traitement: entre 21,000$ et 25,000$ selon l'expérience, plus nombreux avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

François Bérard
La Maison St-Laurent
6060 rue Renoir
Montréal-Nord, H1G 2N8

Le Syndicat des professeurs de l'Université Laval

recherche un (e)

STAGIAIRE AVOCAT

pour une durée de 6 mois.

Description de la tâche:
Le (la) stagiaire agira généralement comme soutien juridique au comité exécutif et, plus particulièrement, au comité des griefs.

Salaire:
Selon l'échelle offerte par le Ministère de la Justice du Québec.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 1er juillet 1982, au:

Syndicat des professeurs de l'Université Laval
Bureau 419
Tour des Arts
Université Laval
Québec, QC G1K 7P4

à l'attention de M. Louis-Philippe Joly, vice-président exécutif.

AVOCAT

- Excellent dossier académique;
- Maîtrise du français et de l'anglais;
- Expérience devant les tribunaux
- Admis au Barreau depuis au moins une année.

Curriculum et résultats académiques complets (université et Barreau) sont requis.

Dossier 1075
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

PREMIER RÉVISEUR

Nous sommes une maison de traduction avant-gardiste à Toronto en pleine expansion qui travaille dans une variété de domaines: journalisme, technique et semi-technique, mise en marché et créativité pour la publicité. Nos priorités se résument ainsi: contrôle de la qualité, recherche et documentation, sensibilité envers le client et le marché, techniques informatisées en traduction.

SI

- la qualité dans la traduction vous préoccupe;
- vous avez un **minimum** de 5 ans d'expérience au sein d'un service professionnel de traduction;
- vous possédez une expérience très variée en plusieurs domaines techniques et non-techniques et croyez être en mesure d'évaluer les besoins en traduction, en adaptation, en rédaction et en créativité;
- vous avez de bonnes connaissances du marché canadien;
- vous n'avez pas peur des ordinateurs;
- vous êtes ambitieux, pointilleux et efficace, et désirez travailler dans une équipe de semblables;
- vous êtes intéressé au rôle clé que la révision doit jouer dans la formation des traducteurs;

... nous serions intéressés à recevoir votre résumé!
(Veuillez préciser vos ambitions professionnelles et le salaire désiré.)

ESPRIT TRANSLATION LTD
Suite 1206, 365, rue Bloor est
Toronto (Ontario) M4W 3L4

LSC MALAUZE

Le Centre Local des Services Communautaires (C.L.S.C.) Malauze, situé à Matapédia, Comté Bonaventure, est à la recherche de médecins pour oeuvrer dans le cadre de cet établissement.

MÉDECINS OMNIPRATICIENS

Possibilité de pratique diversifiée (préventive et curative) et le C.L.S.C. dispose d'équipements de soutien diagnostique des plus modernes.

Si vous êtes intéressé à venir oeuvrer dans une région des plus pittoresques, s.v.p. contacter:

Rodrigue Blanchette
Directeur général
C.L.S.C. Malauze
C.P. 190
MATAPÉDIA, G0J 1V0
Tél.: (418) 865-2221

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

VOLONTAIRES

Le CECI, organisme à but non lucratif, spécialisé dans la formation et l'envoi de VOLONTAIRES, recherche des candidat(e)s pour oeuvrer à l'extérieur du pays.

Les VOLONTAIRES seront préparé(e)s à un type de coopération personnelle et engagée, fondée sur la participation, la communication et l'animation.

Les conditions de vie et des primes de soutien sont variables selon les pays et s'accordent avec celles des homologues nationaux.

Des postes de:
technicien(ne)s agricoles, d'agronomes, d'infirmier(e)s, de nutritionnistes, d'enseignant(e)s en technologie (électricité, mécanique, menuiserie, bâtiments...), d'enseignant(e)s en mathématiques, sciences, histoire et géographie, anglais, arts plastiques, musique pourront être ouverts en cours d'année 1982-1983, pour l'Afrique, l'Asie et les Caraïbes.

Faire parvenir curriculum vitae:

C.E.C.I.
a/s Recrutement
4824, Côte-des-Neiges
Montréal, Québec
H3V 1G4

Renseignements: **Montréal 735-3618**
Québec 681-2030

AIR CANADA
AVOCAT(E)

— Le(la) titulaire relève du Conseiller juridique général.

— Il(elle) est appelé(e) à donner des conseils juridiques ainsi qu'à régler des litiges et à traiter des contrats avec la province de Québec.

— Il(elle) travaille à Montréal.

— Les candidat(e)s doivent être bilingues, exercer depuis 5 ans au moins et être membres en règle du Barreau de la Province de Québec.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae qui sera traité confidentiellement au:

Chef du Bureau d'emploi
Air Canada
Pièce 3731
1, Place Ville-Marie
Montréal H3B 3P7

en indiquant la référence HRP-35.

L'Association canadienne de patinage artistique

RECHERCHE

UN COORDONNATEUR DE L'ENTRAINEMENT
(homme ou femme)

Sous la surveillance du Directeur général, le titulaire sera appelé à diriger un nouveau service de l'entraînement, au Bureau national à Ottawa.

RESPONSABILITÉS: coordonner et promouvoir tous les aspects de l'entraînement au sein de l'ACPA; élaborer, mettre en oeuvre et s'occuper de la formation technique des entraîneurs de patinage artistique au Canada; préparer et diffuser du matériel de ressources; maintenir les dossiers des entraîneurs; planifier des programmes et gérer le budget.

QUALITÉS EXIGÉES: diplôme universitaire en éducation physique, administration des sports ou récréologie; au moins cinq années d'expérience à titre d'entraîneur ou patineur de compétition, aptitudes administratives établies et expérience en rédaction. Le bilinguisme sera un atout.

TRAITEMENT: $25,000 - $30,000. Indemnité de réinstallation.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 23 juillet 1982, au:

Directeur général
Association canadienne de patinage artistique
333, chemin River
Ottawa (Ontario)
K1L 8B9

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS)

Directeur général

Fonctions:
Sous la surveillance du conseil d'administration, assumer la responsabilité globale des activités et du fonctionnement de l'association. Coordonner le travail de divers comités. Maintenir et développer les relations de l'association avec ses 2,000 membres individuels et ses 25 sociétés affiliées. Administrer un budget d'environ 250,000$ et en assumer le financement (cotisations, subventions gouvernementales, souscriptions privées, etc.). Organiser un important congrès annuel ainsi que certains colloques. Publier les documents officiels de l'association: bulletin, compte-rendus, rapport annuel, programmes, résumés de communications. Représenter l'association auprès des différents secteurs de la communauté scientifique.

Qualités requises:
— Diplôme universitaire de 2e cycle;
— Expérience polyvalente de l'activité scientifique, en recherche, en gestion ou en information, dans les domaines des sciences naturelles ou des sciences humaines.
— Capacités administratives, aptitude marquée pour l'animation ainsi que la communication verbale et écrite.

Salaire: 35,000$ et plus, selon les qualifications et l'expérience.

Les candidatures doivent comprendre une lettre du candidat, un curriculum vitae et les noms et adresses de trois répondants. Elles doivent parvenir au plus tard le 18 juillet 1982, à l'adresse suivante:

ACFAS
a/s du Président
C.P. 6060
Montréal, Qué. H3C 3A7